

Université de Montréal

Une ethnographie de la gestion de la population rom en Albanie

par

Enkelejda Sula Raxhimi

Département d'anthropologie

Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences en vue de
l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (PhD) en anthropologie

Décembre 2015

© Enkelejda Sula-Raxhimi, 2015

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Cette thèse intitulée :

Une ethnographie de la gestion de la population rom en Albanie

présentée par

Enkelejda Sula Raxhimi

a été évaluée par un jury composé de personnes suivantes :

Bernard Bernier
président-rapporteur

Mariella Pandolfi
directrice de recherche

Gilles Bibeau
co-directeur de recherche

Kevin Tuite
membre du jury

Nathalie Clayer
examineur externe

Résumé

Cette thèse propose une ethnographie de la gestion de la population rom en Albanie, saisie sur deux périodes historiques : communisme et postcommunisme. L'analyse porte sur la façon dont divers instruments de gestion des populations en tant que techniques de pouvoir, sont mises en œuvre ; comment une population donnée devient-elle un sujet politique ? Quels sont les effets d'une telle gestion sur les populations en général et sur les populations roms en particulier ? Cette approche, une approche foucauldienne, replace ainsi au centre de l'analyse empirique les politiques, les pratiques et les discours concernant les Roms en Albanie et essaye de saisir les effets qu'ils produisent sur cette population. Cette thèse part de ces éléments pour interroger plus largement les transformations sociétales dans l'Albanie postcommuniste.

Ce travail s'inscrit dans le champ de l'anthropologie politique et conjugue à la fois une anthropologie de l'État et une anthropologie de la violence. Il s'articule autour de trois parties. La première porte sur la contextualisation de cette thèse, du point de vue conceptuel, méthodologique et théorique. La deuxième partie propose une analyse des relations que l'État a entretenues avec les Roms pendant la période communiste, phase durant laquelle la population rom a été exposée à diverses mesures administratives visant sa normalisation, à travers une sédentarisation forcée et d'autres mesures coercitives. La troisième partie, précédée par un intermède sur la période de la transition, interroge la relation entre l'État, la violence, la mobilité et la gestion de la population rom en Albanie depuis la chute du communisme. L'analyse se fait à partir d'un cas spécifique, celui des familles roms déplacées et en déplacement aux alentours de Tirana ; une mobilité forcée notamment par peu d'opportunités de sortir de la précarité pour plusieurs familles roms, mais aussi une mobilité induite par les politiques, les pratiques et les discours étatiques, notamment par leur non-action.

Au fur et à mesure que l'analyse des pratiques et des discours – complétée par une ethnographie des documents d'archives et dans les quartiers et les campements roms – s'approfondit pendant les deux périodes historiques, elle dévoile de nombreuses – mais différentes – contradictions et controverses au sein du dispositif, lesquelles produisent à leur tour discrimination, exclusion, violence, indifférence et abandon.

Mots-clés : Ethnographie de l'État, Roms, Albanie, sédentarisation, normalisation, mobilité forcée, discrimination, violence, anthropologie politique, pratiques et discours étatiques.

Abstract

This thesis proposes an ethnography of the Roma population management in Albania covering its Communist and post-Communist periods. The analysis looks at the way in which several population management instruments and technologies of power are employed, and how a set population becomes a political subject. What are, then, the effects of such a management on populations in general and on the Roma in particular? This Foucauldian approach puts at the center the empirical analyses of policies, practices, and discourses concerning the Roma in Albania, and tries to grasp the effects they had on them. It draws from such elements to inquire the transformations of the society at large in post-Communist Albania.

The research is rooted in political anthropology, combining an Anthropology of the State and an Anthropology of violence. It consists of three parts. The first one sets the conceptual, methodological and theoretical framework. The second part offers an analysis of the relations the state has had with the Roma under Communism, during which period they were subjected to administrative measures concerning their normalisation through forced sedentarisation and other coercive measures. Finally, the third part, preceded by an interlude on transition, investigates the relation between the state, violence, mobility and Roma population management in Albania since the regime fell. The analysis is build around the specific cases of the displaced Roma communities or those who are moving around in the outskirts of Tirana. It is a forced mobility due to limited opportunities many Roma families have to get out of their precarious situation; it is also a mobility induced by policies, practices and state discourses, mostly by their non-action.

As the analysis of practices and discourses carries through this time span – supported by ethnographies of archival documents and of Roma camps and neighbourhoods –, it reveals many contradictions and controversies that surround the state apparatus, which in return produce discrimination, exclusion, violence, indifference and abandonment.

Keywords: Ethnography of the state, Roma, Albania, sedentarisation, normalisation, forced mobility, discrimination, violence, Political Anthropology, state practices and discourses.

Table des matières

Résumé	i
Abstract.....	ii
Liste des figures	v
Liste des sigles et des abréviations.....	vi
Dédicace	vii
Remerciements.....	viii
Introduction	1
Scène I.....	1
Scène II	4
Première partie - Contextualiser	13
Chapitre 1. L’Albanie : contexte et enjeux pour les sciences sociales.....	14
1.1. Quelques repères historiques	15
1.2. Auto-isolément et auto-enfermement communiste	16
1.3. Ce qui vient après	19
1.4. L’anthropologie et les sciences sociales en Albanie	25
1.4.1. L’historiographie albanaise.....	25
1.4.2. L’anthropologie albanaise	27
Chapitre 2. Une anthropologue chez les Roms	32
2.1. Qui sont les Roms ?	32
2.2. Qu’en est-il en Albanie ?.....	38
2.3. L’anthropologie et les Roms.....	45
2.3.1. L’anthropologie européenne des Roms	45
2.3.2. Critique de Romani Studies.....	52
2.4. L’amorce et la pratique de terrain.....	55
2.4.1 Changer de cap, changer de posture	55
2.4.2. Démarche et outils méthodologiques	60
2.4.3. Une ethnographie des archives	67
Chapitre 3. État, dispositif et violence	70
3.1. Le dispositif.....	70
3.2. L’État	76
3.3. La violence	91
3.4. Retour sur ma recherche.....	103
Deuxième partie - Retour dans le passé communiste	105
Chapitre 4 : Normaliser	106
4.1. Les politiques et les pratiques de l’État	106
4.1.1. Problématiser.....	107
4.1.2. Criminaliser.....	110
4.1.3. Moraliser	113
4.2. Un autre discours.....	115
4.3. Contrôler et discipliner	117
4.3.1. Contrôler la population, punir la criminalité.....	117
4.3.2. Discipliner.....	118
4.3.3. Les mettre au travail	119
4.3.4. Corriger la morale	120

4.4. Contextualiser : lire les archives	123
4.5. Recenser, éduquer, urbaniser	129
Chapitre 5. Classer, sédentariser, homogénéiser	133
5.1. Identifier, catégoriser, unifier	134
5.1.1. Éloigner de la ville, ghettoïser la banlieue	136
5.1.2. Homogénéiser	137
5.2. Faire installer, employer, scolariser	142
5.3. Envelopper la quotidienneté et l'intimité des familles	150
5.4. Chiffrer le processus.....	153
5.5. Racialiser le socialisme ou les pourquoi du non-fonctionnement	159
5.5.1. La discrimination cachée dans les détails.....	160
5.5.2. Le pouvoir discrétionnaire.....	165
5.6. Formes de violence	167
5.6.1. Situer les Roms sur la scène de la dictature.....	170
5.6.2. La « rhétorique » totalitaire	173
INTERMÈDE - Transition	176
Troisième partie - Inclure dans l'exclusion	183
Chapitre 6. Étrangers chez eux.....	184
6.1. Un nouveau quartier rom.....	184
6.1.1. Arif.....	184
6.1.2. Une fois dans le campement	186
6.1.3. Débrouillardise et solidarité.....	194
6.1.4. Les autres voisins	195
6.2. La constitution d'un nouveau dispositif	198
6.3. Planifier en détail, faire les choses à moitié	207
6.4. Les pratiques discursives.....	211
Chapitre 7. Mobilité, précarité, invisibilité.....	221
7.1. Rendre mobile.....	221
7.1.1. Sabi.....	221
7.1.2. Cinq ans en déplacement.....	224
7.2. Les jeux des nombres.....	229
7.3. Le dispositif du logement.....	237
7.4. La force de l'État : dépossession et violence.....	239
7.5. Les autres acteurs.....	246
7.5.1. Les ONG et le dispositif rom.....	250
7.6. L'État, sa 'rhétorique' et ses actions	253
Conclusion	256
Bibliographie	262
Annexes.....	277

Liste des figures

Figure 1 : Manifestation contre l'éviction de plusieurs familles roms, août 2013.

Figure 2 : Manifestation contre l'éviction de plusieurs familles roms, août 2013.

Figure 3 : À la suite de l'expulsion, les Roms et leurs biens dans la rue, août 2013.

Figure 4 : Campement du lac, avril 2013.

Figure 5 : Campement du lac, avril 2013.

Figure 6 : Campement du lac, avril 2013.

Figure 7 : Campement de Shkoza, octobre 2012.

Figure 8 : Campement de Shkoza, mars 2013.

Figure 9 : Campement de Shkoza, octobre 2012.

Figure 11 : À Selita, octobre 2012.

Figure 12 : À Selita, octobre 2012.

Liste des sigles et des abréviations

AQSH – Les archives centrales albanaises [*Arkivi Qëndror i Shtetit shqiptar*]

BM – Banque mondiale

BRPSH – L’Union de la Jeunesse du Travail d’Albanie (Bashkimi i Rinisë së Punës së Shqipërisë)

BGSH – L’Union de Femmes de l’Albanie (Bashkimi i Grave të Shqipërisë).

CE – Conseil de l’Europe

FD – Front Démocratique

FMI – Fonds monétaire international

INSTAT – Institut de statistique de la République d’Albanie

ONG – Organisation non-gouvernementale

OMC – Organisation mondiale du commerce

OMS – Organisation mondiale de la Santé

OSCE – L’organisation pour la sécurité et Coopération en Europe

PNUD – Le Programme des Nations unies pour le développement

QNSA – *Qendra Ndëruniversitare e Studimeve Albanologjike*, le Centre interuniversitaire d’études albanologiques

UE – L’Union européenne

UNFPA – Le Fonds des Nations unies pour la population

UNICEF – Le Fonds des Nations unies pour l’enfance

VKM – Décision du Conseil des Ministres (abréviation de l’albanais)

WFP – Le programme mondial de la nourriture

Dédicace

À la mémoire de mon père !

Remerciements

La thèse, ce défi de longue haleine, ne serait pas achevée sans la contribution précieuse de plusieurs personnes que j'ai eu la chance de croiser tant dans la sphère professionnelle que personnelle. Je tiens à remercier en premier lieu ma directrice de recherche Mariella Pandolfi pour ses encouragements, son encadrement, ses exigences et ses conseils avisés tout au long de cette aventure. Je lui en suis profondément reconnaissante.

Mes chaleureux remerciements vont également à mon codirecteur de recherche Gilles Bibeau, pour sa générosité, sa bienveillance et le temps consacrés à nos discussions fructueuses et à la lecture de cette thèse. Ma gratitude va aussi à ma superviseuse de stage de recherche Catherine Neveu pour m'avoir accueillie au sein de l'équipe de recherche « Transformations Radicales des Mondes Contemporains » (TRAM/IIAC), à l'EHESS/CNRS à Paris. Ses conseils, ses suggestions et nos discussions ont nourri la réflexion sur plusieurs questions relatées dans cette thèse. Un grand merci va aussi à Pierre Fournier (Université de Montréal) pour son soutien indéfectible, sa générosité et ses conseils.

Je remercie vivement Alexandra Dorca, une amie fidèle, pour sa lecture et son soutien inconditionnel. Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans la patience, l'amour, le bonheur, et la présence d'Ema et d'Altin Raxhimi. Je remercie sincèrement celles et ceux que j'ai rencontrés sur le terrain, qui m'ont chaleureusement accueillie chez eux et qui m'ont généreusement accordé leur temps précieux, au-delà des priorités pressantes du quotidien.

Cette thèse a bénéficié d'une bourse doctorale Vanier (CRSH), d'une contribution financière du Programme interuniversitaire de formation en recherche en santé mondiale (Santé-Cap) et de la fondation Soros à New York. Je leur en suis reconnaissante.

Introduction

« Écrire n'a rien à voir avec signifier, mais avec arpenter, cartographier, même des contrées à venir. »
(Deleuze et Guattari 1980 : 11)

Scène I

« Les Roms qui vivent en Albanie sont des citoyens albanais ! »

« J'ai le droit au logement ! »

« Que ferais-tu à ma place ? »

Il s'agit de quelques-uns des slogans lancés, en août 2013, par des associations de jeunes roms au cours d'une manifestation contre l'évacuation de 37 familles roms à Tirana, la capitale de l'Albanie.

Ces familles étaient installées à l'ouest de la ville, dans une zone appelée « *Artistikja* », où, autrefois, une usine d'État assurait la fabrication d'objets « artistiques¹ » destinés à l'exportation ou aux petits marchés locaux (*valuta*²) à l'époque communiste. Fruit de l'idéologie d'une dictature obsédée par l'autosuffisance et l'idée d'offrir un travail, même fictif, à tout le monde, ce site non rentable et en ruine était à l'abandon depuis la chute du régime.

L'Albanie compte de nombreux sites abandonnés du même genre. Certains abritent des populations roms (et égyptiennes parfois) ayant perdu leur logement au cours des deux

¹ Produits artisanaux, tels que corbeilles, sacs, objets décoratifs, etc., en bois, en paille ou autre.

² *Valuta* – ou « monnaie étrangère », au sens littéral. Le terme désignait aussi le petit marché de produits locaux (un ou deux stands par ville) où seuls les étrangers pouvaient payer en dollars américains. Sous l'ère communiste, l'utilisation de toute monnaie étrangère était strictement interdite.

décennies postcommunistes. En août 2013, les 37 familles installées depuis une dizaine d'années, revendiquant leurs droits de propriété, furent chassées par la police et leurs abris de fortune rasés par des pelleteuses pour permettre la construction d'un immeuble d'habitations. Cet épisode n'est pas un cas isolé. Ces dernières années, les évacuations de Roms se sont multipliées, surtout à Tirana.



Figure 1: Manifestation contre l'éviction de plusieurs familles roms, août 2013.
© Brisilda Taço



Figure 2: Manifestation contre l'éviction de plusieurs familles roms, août 2013
© Brisilda Taço

L'immobilier étant l'un des business les plus lucratifs en Albanie et en Europe de l'Est, la pression se fait grande sur les espaces soi-disant « libres », ces espaces urbains dont les titres de propriété sont peu clairs. Suite à cela, les 37 familles roms – environ deux cents personnes –, n'ayant nulle part où aller ont occupé les rues et passé plusieurs nuits à la belle étoile en attendant qu'une solution leur soit proposée par les autorités. Deux mois se sont écoulés, plusieurs déclarations de presses du gouvernement et du show médiatique s'en sont suivies, sans pour autant aboutir à une solution satisfaisante, qui, tout au moins, leur permettrait de ne pas retomber rapidement dans une précarité encore plus profonde.

Au fur et à mesure que les négociations avec le gouvernement se poursuivaient en vain, ces familles roms se sont dispersées, comme elles ont pu, vers d'autres endroits habités par les Roms autour de la ville. Cependant, le gouvernement de gauche qui venait de remporter les élections parlementaires décréta, à la suite d'une décision du Conseil des ministres, la

création d'un centre d'urgence à Tufinë, village satellite de Tirana, pour abriter temporairement les familles expulsées.



Figure 3: À la suite de l'expulsion, les Roms et leurs biens dans la rue. © Brisilda Taço

Scène II

Alors que les jeunes et les familles roms contestaient la décision d'expulsion devant la municipalité de Tirana en août 2013, la police, en ville, bloquait et séquestrait tous les moyens de collecte et de transport de matériaux recyclés, activité pratiquée par la plupart des Roms. Sans mandat ni ordre pour les arrêter, la police semblait exercer librement son pouvoir et sa force en toute discrétion. « Vos charriots perturbent la circulation » – disaient-ils. Ces opérations de police émergeaient de temps à autre, de façon très sporadique. Dans le cas en question, on peut se demander si ces interventions n'étaient pas

une réponse et un moyen de pression envers les manifestants roms. S'agissait-il d'une sorte de pratique étatique pour faire taire les Roms, pour exercer une pression afin qu'ils abandonnent leurs manifestations?

Ces deux vignettes mettent en évidence au moins trois aspects troublants : d'abord, l'organisation de l'expulsion de leurs logements – aussi précaires ou délabrés soient-ils – d'un nombre considérable de familles, d'un seul coup, sans se préoccuper de leur devenir. Toutefois, les dispositions légales sont en place pour permettre l'accès à des logements adéquats³, même si la procédure à suivre est lourde et que l'on peut facilement se perdre dans les méandres des formalités bureaucratiques.

Ensuite, la participation des autorités – d'une façon ou d'une autre – à des expulsions et à d'autres actions violentes à travers la police, soit par une participation directe comme dans la scène II, soit en ignorant la violence exercée par des tiers dans le cas des évictions (scène I).

Cet épisode d'expulsion et la façon dont le gouvernement l'a géré ont eu un écho (négatif) important sur le gouvernement qui a été critiqué par l'Union européenne⁴ (UE), à un moment où le dossier de candidature de l'Albanie pour l'adhésion à l'UE était en cours d'évaluation à Bruxelles. La question rom – autrement appelée « la question de l'inclusion et de l'intégration des Roms » – représente l'une des douze conditions à satisfaire par l'Albanie pour être acceptée en tant que membre à part entière de l'UE. Cette question est ainsi instrumentalisée et prend une importance politique considérable. Enfin, le slogan utilisé par les jeunes roms lors des manifestations attire notre attention : « Les Roms en Albanie sont des citoyens albanais ». Cette question simple en apparence, invite à

³ Je fais référence ici à la loi sur le logement n°. 9232, du 13.05.2004 « Sur les programmes sociaux du logement » [*Për programet sociale të strehimit*].

⁴ Voir le rapport « EU Enlargement : Albania Progress report », octobre 2014, Tirana.

s'interroger : pourquoi insister sur quelque chose qui semble aller incontestablement de soi ? Pourtant, ce slogan nous en dit beaucoup plus ; il porte tacitement sur les droits niés à une population minoritaire, qui, en évoquant la citoyenneté, pointe le manque d'égalité, revendiquant ainsi le plein droit en tant que citoyens. Cela renvoie à une tension inhérente, mais souvent implicite, cachée ou tacite, qui régit pourtant les relations entre les Roms, l'État et la majorité de la population.

Cette thèse part de ce questionnement et cherche, à travers une enquête ethnographique, à comprendre ces relations. Comment se sont-elles construites au fil du temps ? Je propose ainsi de faire un détour par les relations complexes entre l'État, les Roms et les autres acteurs au fil des années, en traçant une généalogie (Foucault 2009[1966]) de ces relations.

Plusieurs questions ont orienté ma recherche. Quelles sont les racines du mépris et de la dévalorisation des Roms en tant qu'individus et citoyens, les reléguant au statut de citoyens de classe inférieure et en position de subalternes⁵ ? Se situent-elles uniquement dans les fondements de l'État ou ne pourraient-elles pas également se trouver dans cette relation complexe entre l'État et ses citoyens ? Comment les politiques, les ordres, les circulaires, les normes et les initiatives relatifs à la population rom – ce dispositif de l'État – s'entrecroisent-ils avec les formes de violence auxquelles les Roms sont exposés en Albanie ? Comment pouvons-nous comprendre ces processus ? Pourquoi et comment produisent-ils de la violence ? Comment la généalogie des politiques et des instruments utilisés par les gouvernements concernant les Roms pendant deux périodes historiques – communiste et postcommuniste – nous aide-t-elle à comprendre les questions de discrétion

⁵ La notion du *subalterne* signifie ici celui qui est du «rang inférieur». Elle a été empruntée à Antonio Gramsci qui l'a utilisée pour se référer à des groupes dans la société soumise à l'hégémonie des classes dominantes. Gramsci emploie le concept de *subalterne* pour la première fois dans ses *Cahiers de prison* (1983). Le concept a alors été adopté dans le cadre des *Postcolonial Studies* par le travail des Subaltern Studies. Ce groupe a employé la notion de *subalternité* pour désigner tous les groupes opprimés (classe ouvrière, paysannerie, femmes, les communautés tribales, etc.), ainsi que la subordination.

dans l'exercice du pouvoir et du décalage entre les discours prononcés et les pratiques étatiques employées?

Pour répondre à ces questions, j'ai pris comme objet d'étude les politiques, les règlements, les stratégies de développement, les discours et les pratiques de l'État conçus pour résoudre les « questions roms », ce que j'appellerai « le dispositif rom », pour en dégager plusieurs pistes qui se cristallisent au cours de l'analyse.

Par *dispositif*, j'entends la notion, dans la pensée de Michel Foucault⁶, mise en chantier très tôt dans ces travaux, qu'il formule ainsi lors d'une entrevue⁷ en 1977 :

« [Le dispositif est] un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit [...]. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. » (Foucault 2001 : 299).

Le dispositif – précise-t-il – « à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante. » (Foucault 2001 : 299). Il est donc, souvent, conçu et mis en avant comme une nécessité pour résoudre un problème sociétal spécifique.

Le dispositif dans la pensée de Foucault – et d'Agamben (2007) – est donc principalement un instrument du gouvernement, conçu pour répondre à une urgence, à travers différents mécanismes, discours et pratiques. De façon analogue, un certain nombre de circulaires, de règlements, de stratégies ont été mis sur pied à différents moments historiques en Albanie pour répondre à une urgence, à un problème posé par la population Rom. Mais, comme

⁶ La notion de dispositif est liée aux travaux de Foucault sur la « gouvernementalité » ou le « gouvernement des hommes » qu'il a développé dans les années 1970 (Agamben 2007 : 8). Foucault faisait déjà usage du terme « dispositif » dans son ouvrage *Surveiller et punir* (1975) et dans *l'Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir* (1976), mais sans vraiment le définir.

⁷ « Le jeu de Michel Foucault » in Dits et Écrits II, 1976 – 1988, 2001 [1977]), Paris : Gallimard, pp. 298 - 329.

nous le verrons dans les chapitres suivants, l'État n'est pas, et de loin, le seul acteur qui avait le monopole sur ce dispositif. Une multitude d'acteurs – des agences onusiennes et plusieurs ONG, locales et internationales – contribuent également à sa conception et sa mise en œuvre. Prenant la forme de mesures administratives et disciplinaires, de circulaires et de rapports divers produits par le gouvernement central et local pendant le communisme, ou celle de politiques « d'intégration ou d'inclusion des Roms », de statistiques, de matrices et de rapports périodiques – pendant la période postcommuniste –, ce dispositif est mis sur pied pour répondre à une urgence qui, paradoxalement, demeure comme telle depuis plus de six décennies, malgré les changements de forme et de contenu apportés au fil des années en fonction de l'évolution du contexte. De ce point de vue, la notion de *dispositif*, telle que conçue par Foucault (2001), est centrale dans la construction de l'argumentation de cette thèse.

Ainsi, je me suis d'abord attachée à examiner la façon dont les politiques, les pratiques et les discours de l'État émergent et prennent vie en tant qu'instruments et pratiques de contrôle et de gestion de la société – à travers des mesures administratives et d'autres moyens et techniques de gestion plus informels, surtout pendant la période communiste –, mais aussi, en tant que pratiques d'inactions et d'abandon pendant la période postcommuniste. J'ai ensuite essayé de comprendre – dans la mesure du possible – ce que ces pratiques ont produit et comment les Roms ont vécu ces expériences.

Ce faisant, je me suis intéressée notamment à ce que Foucault appelle une « mise en intelligibilité du processus » (Foucault 2004 : 35), question qui ne renvoie ni *aux causes*, ni au *pourquoi*, mais plutôt à la compréhension du *comment* de ces processus⁸. J'ai ainsi

⁸Je fais référence ici à la discussion de Foucault, dans son cours de Collège de France *La naissance de la biopolitique*, leçon du 17 janvier 1979, sur les questions de méthodes et de la critique politique du savoir, notamment à la « la mise en intelligibilité du processus » vs *la cause* de celui-ci (Foucault, 2004 : 35).

essayé, d'une part, de documenter et de décortiquer plusieurs des éléments au cœur de ces relations telles que la mise en œuvre de processus, de mécanismes de gestion et de contrôle des populations roms et, d'autre part, d'en examiner les conséquences en me focalisant sur les effets de cette gestion sur les Roms.

Mon intérêt porte donc sur la façon dont divers instruments de gestion des populations en tant que techniques de pouvoir, se mettent à l'œuvre ; comment une population donnée devient-elle un sujet politique ? Quels en sont les effets sur les populations en général et les populations roms en particulier ?

Cette approche, une approche foucauldienne, replace ainsi au centre de l'analyse empirique les politiques, les pratiques et les discours concernant les Roms, ainsi que les effets qu'ils produisent sur les populations. Cette thèse part de ces éléments pour interroger plus largement les transformations sociétales dans l'Albanie postcommuniste. Elle est ainsi, dans une certaine mesure, une sorte de miroir qui reflète les relations complexes entre l'État et ses citoyens au sens large.

Mon travail de terrain (chapitre 2) fut principalement effectué à Tirana, capitale de l'Albanie, à la fois dans les archives nationales pour la recherche de documents relatifs au passé des Roms, dans les institutions de l'État pour mener les entrevues avec les hauts fonctionnaires en charge de la conception de la mise en œuvre des politiques d'intégration des Roms, ainsi que dans les quartiers roms et les sites des campements récemment érigés par les groupes roms en déplacement et sans abris. Ce travail de recherche relève du multisite (Hannerz 2003 ; Marcus 1995), portant ainsi sur un ensemble d'éléments : des discours, des pratiques et des stratégies de l'État, des textes et documents d'archives, des lieux et des institutions pour comprendre la façon dont ces relations se sont construites dans le temps.

La recherche sur le terrain est constituée de plusieurs périodes d'un à trois mois en juin et juillet 2011, juillet, octobre et novembre 2012, suivies par des séjours plus longs en 2013 (de mars à mai, d'octobre à décembre). Lors de mes retours sur le terrain, j'ai pu effectuer une recherche dans les archives nationales en examinant des documents officiels (lettres, circulaires, rapports, décrets-lois, ordres gouvernementaux, décisions, statistiques démographiques, etc.) depuis la création de l'État albanais au début du XX^e siècle jusqu'à la chute de la dictature. Cette méthode qui porte sur l'analyse des textes et des documents officiels est un élément clé de l'enrichissement des données et de l'analyse dans cette thèse. J'ai ainsi consulté environ 70 dossiers d'archives et passé en revue plus de 1000 pages ainsi que des documents sur microfilm.

J'ai également mené des entretiens avec plusieurs Roms ; les données recueillies ont évolué au fil des différents entretiens et ont permis de mieux comprendre leurs expériences. D'autres données ethnographiques ont été recueillies auprès de hauts fonctionnaires de l'État pendant les deux périodes en question, ainsi qu'auprès d'autres employés et administrateurs de l'État (au niveau national et local).

Structure de la thèse

Cette thèse qui s'inscrit dans l'anthropologie politique conjugue à la fois une anthropologie de l'État et une anthropologie de la violence. Elle s'articule autour de trois parties. La première partie est une contextualisation. Elle apporte un éclaircissement conceptuel, méthodologique et théorique et sert à situer cette thèse par rapport à différents champs disciplinaires théoriques et méthodologiques. Le premier chapitre introduit et présente le contexte albanais, d'un point de vue historique, mais aussi relativement aux sciences sociales et plus largement avec l'anthropologie albanaise. Ce faisant, je précise mes choix par rapport à l'approche et aux références privilégiées. Le deuxième chapitre est consacré

aux Roms et renvoie à une perspective plus large à l'intersection des études roms en Albanie et en Europe. Ce chapitre sert aussi de base pour placer cette thèse dans le champ des *Romani Studies* et pour analyser certains courants de pensée de ces études sous une perspective quelque peu différente et critique. Enfin, le troisième chapitre porte sur les propos théoriques, à la fois philosophiques, anthropologiques et sociologiques sur lesquels est conçu et s'est construit le sujet de cette thèse ; ce sont des réflexions théoriques qui ont nourri l'élaboration de cette thèse. Des notions telles que le dispositif, la norme et la violence sont au cœur de mon analyse de la question rom en Albanie, pendant deux périodes historiques : communiste et postcommuniste. Ainsi conçue, cette première partie sert de toile de fond sur laquelle s'articule toute la thèse.

La deuxième partie propose une entrée en matière dans l'analyse des relations entre l'État et les Roms pendant le communisme, période pendant laquelle la population rom était sujette à plusieurs mesures administratives visant sa normalisation, à travers une sédentarisation forcée et d'autres mesures coercitives. Ce retour dans le passé – comme nous le verrons –, sert à comprendre le processus au cours duquel les Roms considérés comme un « problème » sociétal deviennent sujets d'un processus de transformation, qui s'inscrit dans un contexte plus large de la création de l'homme nouveau que le régime dictatorial a essayé de fabriquer en Albanie⁹. Cette partie montre comment le dispositif de l'État - pour normaliser les Roms - était-il conçu et mis en œuvre et comment ces mesures ont été vécues par les Roms. Le quatrième chapitre porte plus spécifiquement sur l'analyse des mesures administratives qui visaient à la normalisation des Roms à travers la discipline et la sédentarisation. Le cinquième chapitre renvoie aux résultats de ces mesures de normalisation au cours des années, aux pratiques de l'État et aux vécus des Roms.

⁹ Des processus similaires furent mis sur pied partout en Europe de l'Est pendant la période communiste, avec des légères différences selon les contextes.

Cette partie est suivie par un intermède sur la transition, qui sert de passage d'une période historique à l'autre, symboliquement, mais aussi théoriquement, mettant en chantier certaines notions sur la transition en tant que période de passage, de transfert, de navigation avec ou sans boussole d'une rive à l'autre. Dans le même temps, l'intermède permet une mise en contexte de la situation albanaise.

La troisième partie interroge la relation entre l'État, la violence, la mobilité et la gestion de la population rom en Albanie depuis la chute du communisme. L'analyse se fait à partir d'un cas spécifique, celui des familles roms déplacées et en déplacement aux alentours de Tirana, sous prétexte de nettoyer, de garder la ville propre, de développer les espaces publics ou les infrastructures. J'ai pu suivre ces groupes lors de leurs déplacements dans différents endroits. Le sixième chapitre renvoie à la fois aux pratiques et aux discours de l'État sur « l'intégration » des Roms, mais aussi à l'expérience de certains groupes de Roms en tant qu'étrangers chez eux. Le septième et dernier chapitre traite de la question de la mobilité, à la fois en tant que conséquence des pratiques et des discours étatiques, mais aussi en tant qu'opportunité et possibilité de s'en sortir pour plusieurs familles roms.

Première partie - Contextualiser

Chapitre 1. L'Albanie : contexte et enjeux pour les sciences sociales

Ce projet de thèse, réalisé en Albanie, s'inscrit dans un contexte de transition et de transformations postcommunistes qui ont marqué l'Albanie et plus largement l'Europe de l'Est depuis la chute du communisme. Pays situé sur la côte occidentale de la péninsule balkanique, l'Albanie est séparée depuis près de vingt-cinq ans de l'un des régimes dictatoriaux les plus rigides au monde. Cette séparation marque en même temps le passage d'une autarcie dictatoriale de type stalinien vers une démocratie occidentale. Si une telle formulation peut paraître quelque peu dichotomique, nous verrons au cours de cette thèse que lors du passage d'un système à l'autre, plusieurs événements, diverses crises, des hauts et des bas économiques, sociaux et politiques ont accompagné ce processus de transformations profondes.

Ce chapitre contribuera ainsi à contextualiser cette thèse. Nous ne pouvons pas comprendre, par ailleurs, les défis auxquels les Roms font face aujourd'hui ni les divers mécanismes dans lesquels ils sont pris sans replacer l'analyse dans son contexte historique, économique, social et politique. La lecture doit donc se faire à lumière des événements du passé récent et de ceux qui ont imprégné l'Albanie au cours du XX^e siècle. Pour ce faire, je me suis intéressée à des auteurs albanais et occidentaux, tout en tenant compte du fait que le savoir produit pendant le communisme dans le domaine de l'historiographie et des sciences sociales en Albanie a été fortement imprégné par l'idéologie (marxiste) de l'époque ainsi que le nationalisme.

1.1. Quelques repères historiques

Rappelons d'abord que le XX^e siècle fut pour la société albanaise, comme pour de nombreuses sociétés dans les Balkans, une période pendant laquelle les changements politiques se sont succédé, influençant inévitablement le contexte historique, social, culturel, administratif et politique du pays. Ainsi, la gouvernance de l'Empire ottoman instaurée depuis les XIV^e et XV^e siècles, très affaiblie, avait commencé à se déconstruire vers le XIX^e siècle, et a pris fin en 1918. Au cours de cet effondrement de l'Empire ottoman, accompagné par le début des guerres balkaniques, l'Albanie déclare son indépendance en novembre 1912. Sa reconnaissance officielle par les Grands Pouvoirs [*Fuqitë e mëdha*] a eu lieu en 1913. Ainsi, un nouvel État-nation naquit dans les Balkans, dans lequel le processus de création des États-nations avait déjà commencé suite à l'effondrement des grands empires ayant dominé la région – l'empire ottoman et austro-hongrois. La naissance du nouvel État-nation albanais, qui coïncida ainsi avec le début des guerres balkaniques, fut suivie de plusieurs occupations, de mouvements forcés et d'échanges de populations (Blumi 2014).

L'administration étatique¹⁰ instaurée avec la création du nouvel État-nation – y compris la courte période de la monarchie de l'autoproclamé roi Zog, qui est resté au pouvoir jusqu'à l'occupation de l'Albanie par l'Italie de Mussolini en 1939 – avait déjà assimilé, en grande partie, le système administratif ottoman ainsi que son système d'imposition (Shkoza 1935; Clayer 2007).

¹⁰ Bien que proclamé laïc depuis 1913 et malgré plusieurs initiatives en ce sens, l'État albanais a essayé d'institutionnaliser un certain contrôle sur les autorités et les institutions religieuses du pays, particulièrement à partir de 1928 avec l'instauration de la monarchie du Roi Zog (Clayer 2010). L'État était donc officiellement laïc, mais intervenait dans des affaires religieuses, et l'on pouvait constater un certain retour de la religion dans la vie publique.

Dans ce contexte de fragilité politique engendré par le processus de création et de renforcement de l'État-nation, ainsi que par la pluralité confessionnelle musulmane (sunnite et chiite) et chrétienne (orthodoxe et catholique) du pays, l'entre-deux-guerres fut une période pendant laquelle l'État accorda une grande importance à la construction de la nation par le biais de l'éducation (Clayer 2014). Cela se refléta entre autres dans les politiques éducatives pour la laïcisation de l'école (Clayer 2014) et dans les initiatives et pratiques pour promouvoir une jeunesse forte en tant que vecteur du renouvellement et de la régénération de la nation¹¹ (Fshazi 2012).

Cependant, l'Albanie tombant progressivement dans la sphère des intérêts d'une Italie de plus en plus agressive, en quête d'affirmation et d'expansion sous Mussolini, le pays devient un protectorat, avant d'être formellement annexé en 1939. L'Albanie subit l'occupation allemande en 1943. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le régime communiste s'instaure dans le pays, une dictature de type stalinien.

1.2. Auto-isolement et auto-enfermement communiste

Il a fallu peu de temps pour que le gouvernement issu du Parti communiste albanais (appelé Parti du Travail en 1948) étende et exerce son influence – voire contrôle – sur toute la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays. Une planification et une gestion centralisée de l'économie – et de tous les autres secteurs de la vie – donnent au Parti-État un pouvoir énorme sur tous les ressorts du pays ; tout était collectif et l'État devint le seul grand propriétaire des moyens de production. Il est d'ailleurs parvenu à transformer la paysannerie en prolétariat en dehors et en l'absence de toute condition d'économie capitaliste (Lelaj 2013).

¹¹ Voir la thèse de Falma Fshazi, *Loyauté, moralité et citoyenneté : l'Organisation de la jeunesse dans l'Albanie de l'entre-deux-guerres*. Cette recherche vise à analyser la nationalisation à travers la citoyenneté dans le contexte plus large des relations sociales, en se focalisant sur les organisations de jeunesse.

Cela fut une période de grandes réformes et d'initiatives : changements dans l'urbanisation, la santé, l'éducation (massive) et en ce qui concerne l'émancipation des femmes¹² entre autres. Ce dernier point permit aux femmes d'avoir – en principe – les mêmes droits que les hommes, tant au niveau de l'éducation que de l'emploi. C'est grâce à cela que les femmes ont occupé une place importante dans la société pendant le communisme. Dans le même temps, cette période a connu aussi des dérapages, voire des perversions par rapport au contrôle de la société. L'élite dirigeante¹³, ayant en tête le dictateur Enver Hoxha, pour assurer son pouvoir et son contrôle sur la société, comptait sur une utilisation efficace et sans scrupule de la peur, de la manipulation sociale et des mesures coercitives, qui puisaient – entre autres – dans les vastes « réseaux de parenté » (de Rapper 2006).

Il est bien évident que l'on retrouve les traits d'un régime totalitaire tel que décrit par Hannah Arendt (1972) dans *Le système totalitaire*¹⁴ au sein de l'État albanais de cette période. C'est un moment pendant lequel l'État qui se voulait égalitaire est parvenu, par des moyens coercitifs et par un contrôle psychologique – notamment par la terreur –, à transformer la population *en masse* sous le slogan « nous sommes tous égaux ». Cependant, contrairement au discours idéologique sur l'égalité, une « classe » de privilégiés s'est cristallisée, aussi bien au niveau central que local, répandue très largement

¹² Grâce à ces espaces, plusieurs générations de femmes ont été instruites et ont occupé des postes importants dans la vie sociale, culturelle et politique du pays. Cette tradition est maintenue encore aujourd'hui et selon les statistiques officielles, environ 66% des diplômés des universités albanaises étaient des femmes et 34% des hommes en 2013-2014. Toutefois, les femmes sont moins représentées en politique et occupent moins de postes de direction que les hommes (INSTAT 2015).

¹³ Le parti et le gouvernement étaient conduits par un seul homme, Enver Hoxha, soutenu par une élite politique qui en tirait aussi ses privilèges et avantages.

¹⁴ Hannah Arendt définit ainsi le système totalitaire: « (i) il naît des systèmes à parti unique ; (ii) il engendre des institutions politiques entièrement nouvelles ; (iii) il transforme les classes en masses ; (iv) il déplace le centre du pouvoir de l'armée à la police ; (v) faisant partie du bloc communiste de l'Europe de l'Est, il met en œuvre une politique étrangère visant ouvertement à la domination du monde ; (vi) le pouvoir est monopolisé par un seul homme ; (vii) enfin, il emprunte des méthodes d'intimidation, ses moyens d'organisation et ses instruments de violence à l'arsenal politique bien connu de la tyrannie, du despotisme et des dictatures » (Arendt 1972 : 203-204).

dans les institutions formelles – des hauts fonctionnaires aux petits bureaucrates –, et informelles (espions, volontaires, etc.) dans les quartiers, les villages ou dans les entreprises de l'État (de Rapper 2006).

Les actions et les pensées s'analysaient et se mesuraient par rapport à leurs conséquences, ce qui a conduit au développement de formes d'autocontrôle pour faire face à cette réalité. En ce sens, tout le monde devait se conformer à l'idéologie marxiste-léniniste prônée par le régime pour « éduquer moralement » les citoyens (Lelaj 2009) ; toute contestation et remise en question de cette logique était non seulement très mal vue, mais aussi gravement punie.

Personne ne pouvait réellement s'y opposer ; ceux qui osaient le faire étaient exclus de la vie politique et sociale, persécutés, enfermés dans des prisons politiques ou envoyés dans des camps de travail forcé, voire éliminés physiquement¹⁵.

Ces formes de contrôle autoritaire pénétrèrent également toutes les formes de la vie culturelle. La pratique de la religion est officiellement interdite en 1967, faisant de l'Albanie un pays athée¹⁶.

¹⁵ Ainsi, des purges, des répressions, des déportations vers des zones inhabitables ou dans des camps de travail forcé ont été le destin de plusieurs, considérés comme opposants du parti et de l'État. En Albanie, environ 5 490 individus ont été exécutés sur la base de procès fictifs, environ 34 140 personnes (26 768 hommes et 7 367 femmes) ont purgé leurs peines en tant que prisonniers politiques, alors qu'environ 59 000 autres ont été internés dans des camps de travail (Abrahams 2015). Ces données proviennent de l'organisation des anciennes victimes de persécutions politiques [*Shoqata e të përndjekurve politikë*]. L'absurdité des peines, des punitions et des prisons politiques est éloquemment décrite dans l'ouvrage *La ré-sentence* [*Ridënimi*] de Fatos Lubonja (2007), écrivain, publiciste et ancien prisonnier politique. Son récit – le récit d'un témoin – est celui de son calvaire vécu en dix-sept ans de réclusion dans une prison politique ; un procès réel, basé sur un chef d'accusation fictionnel et inventé. Ses témoignages montrent à quel point la liberté d'expression était niée, punie et quasi inexistante dans la sphère publique. D'autre part, ses témoignages mettent en évidence le fait que la paranoïa ne concernait pas uniquement le dictateur, mais ce dernier avait réussi à bien l'ancrer dans le système lui-même.

¹⁶ En 1976 la religion est défendue par la nouvelle constitution, faisant de l'Albanie un pays athée. Plusieurs institutions ecclésiastiques – des mosquées et des églises – ont été transformées en salles de sports, centres culturels ou entrepôts, alors que des membres du clergé – les prêtres catholiques en particulier – ont été mis à mort ou ont purgé des peines en tant que prisonniers politiques.

L'idéologie (marxiste-léniniste) a pris les caractéristiques d'une religion : la moindre critique renvoyait à un sacrilège punissable. Elle devait être la seule « religion » en laquelle la société pouvait croire. Tous les textes académiques, les œuvres littéraires ou artistiques étaient conçus de manière à refléter les aspects idéologiques, conduisant ainsi à des déformations et à des manipulations de faits, en créant souvent des mythes autour des questions liées à l'histoire de la nation.

En 1978, après avoir rompu les relations avec la Chine, le pays s'est refermé sur lui-même et a vécu quasiment en autarcie jusqu'à la chute du régime. Le mythe de l'autosuffisance, la pauvreté et la paranoïa se côtoyaient.

1.3. Ce qui vient après

Ce n'est qu'en 1990, cinq ans après le décès du dictateur, que l'Albanie – lire l'État – appauvrie économiquement à un point de non-retour et très affaiblie politiquement, a timidement commencé à changer de direction avec quelques réformes économiques et politiques. Ce changement est inévitablement lié aux conséquences de la chute du mur de Berlin en 1989, événement qui provoqua un effet domino menant, par la suite, à la fin des régimes communistes en Europe de l'Est. En Albanie, en revanche, le régime n'a pas changé avant 1991, soit deux ans après les autres pays de l'Est. Cela peut s'expliquer en partie par l'isolement extrême du pays et le contrôle de l'État par le biais de la peur et de la paranoïa.

Transformation de l'espace social et de ses acteurs

Les transformations économiques et politiques qui ont suivi l'effondrement du communisme ont eu un impact significatif sur le tissu social du pays aussi. L'Albanie, comme tous les pays d'Europe de l'Est, est devenue l'arène de plusieurs flux globaux

(Appadurai 1996). L'ouverture politique dans un contexte de désorientation, de pauvreté et d'économie presque en faillite a incité une grande partie de la population albanaise à s'établir ailleurs, soit en quittant temporairement ou définitivement le pays, soit en se déplaçant à l'intérieur du pays. Les images de l'entrée en force de plus de 3 000 Albanais dans différentes ambassades des pays occidentaux à Tirana en 1990, ou celles des bateaux chargés des personnes qui traversaient la mer vers l'Italie, transmises par les médias du monde entier, sont aujourd'hui, encore vives dans les mémoires. Ainsi, il est estimé qu'un tiers de la population – sur environ trois millions d'habitants¹⁷ – ait quitté le pays entre 1990 et 2010 (Vullnetari 2012 ; World Bank 2015), alors qu'un grand nombre de personnes, principalement originaires des zones rurales, se sont déplacées pour s'installer dans la capitale, dans d'autres centres urbains ou dans les campagnes le long du littoral. La population de la capitale Tirana a presque triplé, passant d'environ 300 000 habitants en 1990 à plus de 800 000 habitants en 2015¹⁸.

Ce flux migratoire est révélateur pour comprendre la société contemporaine albanaise. Il a fait d'ailleurs l'objet de plusieurs études. Le sociologue et philosophe albanaise Artan Fuga suggère de distinguer quatre grands « groupes sociaux ruraux transitionnels » : les émigrants, les paysans des villes, les commerçants ruraux et les propriétaires terriens (Fuga 2007 : 378). L'exode rural a eu des effets dévastateurs sur l'agriculture et sur les paysans. Ces derniers ont en effet perdu leur statut professionnel et socioéconomique et doivent se réintégrer dans les centres urbains (voir Fuga 2000, 2007). Pour lui, l'émergence de ces nouveaux groupes ruraux, ainsi que les questions très complexes et toujours non résolues concernant les titres de propriété, ont créé de nouvelles dynamiques sociales menant

¹⁷ Source : Institut de statistiques de la République d'Albanie (INSTAT), janvier 2015. En janvier 2015, 2 893 005 habitants vivaient sur le territoire albanaise.

¹⁸ Source : Institut de statistiques de la République d'Albanie (INSTAT), janvier 2015.

parfois aux « conflits sociaux horizontaux » (Fuga 2007 : 379) et rendant, par conséquent, instables les relations sociales dans le pays. Ainsi, Fuga attribue les causes de l'instabilité sociale et politique de l'Albanie à la mobilité de ces groupes sociaux, qui, par leur déplacement physique, ont cassé les solidarités traditionnelles et en retour, produisent, nourrissent et prolongent la transition. L'analyse de Fuga saisit bien les enjeux actuels et représente sans doute une explication plausible – parmi d'autres – des transformations sociales postcommunistes. En revanche, il me semble que cette analyse définit des catégories un peu trop rigides, qui ne représentent pas toutes les catégories sociales en déplacement. Les Roms, par exemple, ou les autres groupes sociaux qui ne sont pas forcément des paysans, mais qui se sont installés dans d'autres régions d'Albanie pour avoir plus d'opportunités économiques et professionnelles, n'y sont pas représentés. Aussi, l'analyse de Fuga semble attribuer, presque exclusivement, l'instabilité politique et sociale aux mouvements de populations de ces deux dernières décennies. Il mentionne par exemple dans sa conclusion que « toute la société se retrouve piégée dans un cercle vicieux, qui produit et reproduit une situation d'instabilité sociale : la transition produit les groupes sociaux transitionnels et les groupes sociaux transitionnels reproduisent la transition » (Fuga 2007 : 381). D'autre part, pour la chercheuse Julie Vullnetari (2012), les dynamiques de la migration interne et externe sont liées, interagissent entre elles et font partie du même système de migration et de circulation au niveau global.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent : est-il possible de conceptualiser et d'expliquer les transformations qui ont eu lieu pendant la transition en se basant uniquement sur les mouvements des groupes sociaux ? Qu'en est-il des facteurs politiques et de leur rôle souvent crucial dans la production de l'instabilité sociale et politique du pays ? Que penser des non-solutions politiques produites et reproduites par rapport aux importantes questions liées à l'héritage du passé communiste ? Les effets engendrés par les

transformations radicales vers la libéralisation de l'économie et les privatisations qui ont fait exploser le taux de chômage et le nombre de chômeurs – particulièrement dans des villes jadis industrielles – n'ont pas été encore étudiés. Il en va de même pour la question des titres de propriété, des politiques du type « laisser-faire » de l'État et de tant d'autres questions liées à la politique, au libéralisme extrême, à la corruption, etc.

À mon sens, les nouvelles dynamiques sociales et surtout les conflits sociaux sont dus en grande partie aux conséquences des transformations économiques, sociales et politiques dans le pays. Ces dynamiques sociales ne sont ni la cause, ni la seule explication, ni le seul produit de la transition, mais elles ont des formes complexes et multiples, qui vont bien au-delà des dynamiques – conflictuelles ou pacifiques – produites dans les interactions entre les groupes ruraux et citadins. En l'occurrence, je replacerais l'analyse du contexte – et des événements clés qui ont également marqué la transition – dans un cadre plus large, celui des transformations majeures vers la libéralisation et la dérégulation de l'économie, ainsi que dans celui des failles politiques générées par l'élite politique du pays.

Flux de nouveaux acteurs

Appauvrie, affaiblie et presque en faillite lors de cette première crise due au changement de régime politique, l'Albanie dépend de l'assistance humanitaire et financière des organisations internationales telles que la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI), ainsi que plusieurs agences des Nations unies – Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Programme Alimentaire Mondial (PAM/WFP), etc.) – qui se sont déployées dans le pays pour l'aider à « bâtir et consolider » la démocratie. Plusieurs autres organisations, que Pandolfi (2002) qualifie de « souverainetés mouvantes », de par

leur capacité à se mobiliser et à se déplacer d'un pays en crise à un autre, se sont aussi implantées en Albanie pour assister à son développement.

Dans le même temps, les médias – éditions papier et numériques – fleurissent dans le pays, deviennent porteurs et diffuseurs, entre autres, de ces flux d'aides humanitaires et financières, qui dépassent largement les frontières du pays et qui ont donné lieu à une transformation incontournable de l'espace social et de ses acteurs. Ainsi, depuis 1991, nous avons également assisté à l'émergence d'une nouvelle forme de société civile ; le rôle des organisations de femmes et des syndicats anciennement dirigés par le Parti communiste diminue et l'on constate la création – souvent suite aux pressions exercées par les organisations internationales – d'environ 8 000 ONG offrant principalement des services. Ces organisations sont pour la plupart financées par les institutions internationales.

C'est dans ce contexte qu'émergent des mouvements sociaux à caractère global¹⁹, comme *Mjaft!* ou *Le groupe contre la corruption*, lesquels sont capables de mobiliser les foules dans leurs protestations contre le gouvernement – une vraie représentation de ce qu'Appadurai (2002) appelle la « *deep democracy* », expression qui reflète leurs caractères, leurs qualités, leurs valeurs d'inclusion, de participation, de transparence et de responsabilité.

Économie dérégulée, flux financiers incontrôlés

Le changement de système politique, développé en parallèle à la transformation de l'économie – encore une fois, comme partout dans l'Europe de l'Est –, était orienté dès le début vers un marché libre. Les réformes économiques visaient à la création d'une économie du marché, à la privatisation et à la restructuration des entreprises d'État, à des

¹⁹ « *Mjaft!* », qui faisait partie d'un réseau d'associations similaires en Serbie, en Géorgie et en Ukraine, pourrait représenter ce qu'Appadurai (2000) a appelé, dans un contexte différent, « *grassroot globalization* ».

ajustements macro-économiques et à l'insertion dans l'économie globale. Ainsi, derrière des réformes structurales, une libéralisation et privatisation *in extremis* des entreprises et des autres biens communs a eu lieu, connue sous le nom de « thérapie de choc ». Cette poussée néolibérale était en discordance totale avec le rythme du développement des autres institutions financières.

Dans sa recherche sur les pyramides financières (semblables à *Ponzi schemes*) qui fleurirent en Albanie entre 1992 et 1997, attirant un grand nombre de personnes prises dans une « *irrational contagion* » et « *une hystérie collective* » (Musaraj 2011 : 87), l'anthropologue Smoki Musaraj associe ce phénomène aux transformations rapides vers le libéralisme en l'absence d'institutions financières appropriées. Les pyramides financières, soutient Musaraj, sont nées et ont été propulsées pour remplir le vide créé entre la libéralisation des marchés financiers en l'absence d'institutions financières adéquates et le flux d'argent qui entrait et circulait dans le pays de façon informelle – l'argent en provenance des migrants, par exemple.

En ce sens, elle suggère de lire et de comprendre la croissance et l'écroulement des pyramides financières en Albanie, non pas comme des phénomènes isolés, mais plutôt comme des conséquences directes d'une vaste poussée néolibérale ayant visé une privatisation rapide et dérégulée. Elle souligne le fait que les pyramides financières albanaises n'étaient pas « just a symptom or a product of neoliberal postsocialist transformations, but were also active forces, or actants, defining new business practices » (Musaraj 2011 : 101).

Alors que d'autres pays d'Europe de l'Est – par exemple la Russie ou la Roumanie – ont connu le même phénomène, l'ampleur des conséquences dévastatrices qui en ont découlé, non seulement dans la vie de nombreuses familles albanaises, qui ont perdu tous leurs

biens, mais aussi dans l'espace public, en tant qu'élément déclencheur d'une crise politique et économique majeure en 1997 a rendu le cas de l'Albanie si particulier.

Cependant, la pauvreté, elle, ne cesse de s'accroître pour certains segments de population. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, les Roms sont parmi les plus défavorisés, et leur situation ne semble pas – du moins dans les circonstances actuelles – s'améliorer.

Dans le sillage de ces transformations radicales, les sciences sociales et l'anthropologie en particulier ont eu un rôle à jouer.

1.4. L'anthropologie et les sciences sociales en Albanie

Qu'en est-il de l'anthropologie et des sciences sociales en général ? Comment ces disciplines se sont-elles transformées au cours des années ? Qu'est-ce qui caractérise leur développement de nos jours ?

1.4.1. L'historiographie albanaise

Les développements historiques, sociaux et culturels en Albanie n'ont pas épargné les sciences sociales. Pendant la période communiste, non seulement les sciences sociales étaient parties prenantes des changements, mais elles représentaient aussi un moyen de forger le processus de la nationalisation et, par conséquent, elles étaient fortement touchées par la vague idéologique de l'époque. Cette combinaison visait à produire une image bien précise de la nation et de sa construction, avec des caractéristiques uniques : image figée, romantique et mystifiée de la nation²⁰ (Schwandner-Sievers et Fischer 2002; Pandolfi 1999, 2002 ; Clayer 2007; Puto 2006; Hysa 2013). Ces pièges à caractère nationaliste et idéologique, qui, ont nourri les sciences sociales et ont été véhiculés par celles-ci, ont – à

²⁰ C'était donc une image forgée par l'ethnie dominante.

mon sens – compromis le développement d’une historiographie et celui des sciences sociales en général, basées sur des sources de première main (Clayer 2014) et qui s’articulent en dehors des logiques réductrices, manipulatrices et trompeuses.

Il s’agit non seulement d’une historiographie relativement récente, développée après la fin de la Guerre mondiale (Clayer 2007; Hysa 2010; Schmitt 2012), mais qui, malgré l’explosion des travaux scientifiques après la chute du communisme, reste essentiellement – surtout pour celle produite en Albanie – prise dans des logiques, des cadres langagiers et analytiques empruntés au passé communiste (Lubonja 2014). Cela est dû en grande partie au fait que les élites formées pendant le communisme dirigent encore aujourd’hui la vie académique et la production des connaissances scientifiques dans le pays (Schmitt 2012). Cela entraîne aussi une certaine continuité dans la circulation des idées, de ces notions rigides, figées et voire controversées de l’histoire, qui nourrissent les mythes nationaux²¹.

Alors que les courants académiques officiels manquent souvent de positionnement critique à l’égard de cette articulation figée du passé, des contre-courants existent, et des jeunes chercheurs albanais commencent à apporter des changements dans le domaine. Des revues telles que *Përpyekja*, malgré leur publication irrégulière, contribuent à la production de savoir en dehors des cadres académiques formels, en offrant un espace vital pour – entre autres – les travaux de jeunes chercheurs albanais.

Si la plupart des travaux récents en historiographie se concentrent sur le XIX^e siècle et sur la période de l’entre-deux-guerres²², un intérêt nouveau pour l’histoire très complexe de la période de la dictature est à noter. Ces travaux, qui cherchent à décortiquer, comprendre ou

²¹ Pour la déconstruction de ces mythes, voir – entre autres – Pandolfi 1999, ainsi que l’ouvrage collectif dirigé par Stephanie Schwandner-Sievers et Bernd Fischer (2002) *Albanian Identities: Myth and History* a joué un rôle fondamental, étant l’une des premières contributions interdisciplinaires en la matière.

²² Je pense notamment aux travaux de Nathalie Clayer et de Falma Fshazi sur l’Albanie de l’entre-deux-guerres, qui représentent une contribution importante à l’historiographie albanaise.

réécrire l'histoire²³, commencent seulement à faire surface, le nombre de publications spécialisées est par conséquent limité. Le choix de mes références – albanaises et autres – a ainsi été conditionné par le peu de sources actuelles, par ma critique envers les courants officiels en historiographie et en anthropologie, ainsi que par mon parcours académique et professionnel.

1.4.2. L'anthropologie albanaise

L'anthropologie, connue à l'époque sous le nom d'ethnographie, était une petite section du département d'histoire. Comme l'historiographie, elle était avant tout une discipline au « service de la nation » (Hysa 2010), discipline qui allait contribuer à la construction et au renforcement des mythes nationalistes, étant orientée et contrôlée par le parti communiste. Le rattachement de la section d'anthropologie à l'Institut de folklore [*Instituti i Folklorit*] en 1979 et sa transformation en une institution à part entière, nommée Institut de la Culture Populaire [*Instituti i Kulturës Popullore*], n'ont pas changé le focus et la mission de la discipline.

Elle était ainsi au service de la machine idéologique nationale communiste, pour produire et renforcer – à travers la production de connaissances – une image unique et un seul récit, précisés à l'avance, sur l'identité nationale (Voell 2011), sur l'unicité de la nation albanaise et de la population qui la constituait, sur ses traditions et sur ses racines ancestrales, ses combats héroïques, ses héros et sa victimisation²⁴ (Schwandner-Sievers 2009 ; Hysa 2010, 2013).

²³ Voir les travaux de l'historien albanais Elidor Mëhilli (2014), qui conduit ses recherches sur les relations entre l'Albanie communiste et l'ancienne Union soviétique au début des années cinquante.

²⁴ Les travaux de cette époque ont souvent représenté l'Albanie comme étant une petite nation entourée par les ennemis qui visaient sa destruction, et les Albanais, ce peuple qui a lutté tout au long de son histoire, renvoyait ainsi une image de victime et de souffrance, causée par l'autre.

Ce n'est donc pas un hasard si les objets de recherche – suggérés « d'en haut », voire commandés par le parti unique – étaient liés aux traditions locales, notamment rurales, au folklore, aux chansons épiques, aux spécificités culturelles, ethniques et nationales des Albanais, au processus historique du développement des Albanais²⁵, aux lois coutumières, telles que le *Kanun*²⁶, etc. (Hysa 2010 : 113).

La recherche n'était pas possible en dehors de ces cadres bien définis. Par exemple, aucune recherche anthropologique n'a été entreprise²⁷ sur la question des minorités. En tant que sous-discipline de l'histoire, l'anthropologie ne pouvait que contribuer à bâtir l'historiographie officielle, avec toutes les déformations historiques nécessaires, pour pouvoir permettre la production d'une seule image et d'un récit national dicté par le parti-État. En retour, les anthropologues – seulement sept ou huit dans toute l'Albanie et qui étaient pour la plupart des historiens de formation – ont contribué à nourrir ce discours idéologisé, ainsi qu'à construire et à diffuser des mythes autour de l'idée de la nation²⁸ (Schwandner-Sievers et Fischer 2002 ; Hysa 2010, 2015 ; Schmitt et Frantz 2012). Ils étaient non seulement au service de l'État, mais aussi nommés²⁹ et contrôlés par lui, par le biais des structures politiques³⁰ du parti, introduites au sein de chaque institution pour propager l'idéologie et s'assurer que toute production, tout acte et tout geste soient

²⁵ Armanda Hysa se réfère ici au discours de Zojzi, lors de la première conférence de l'ethnographie albanaise, en 1962. Zojzi était un ethnologue albanais qui a pratiquement fondé l'anthropologie albanaise.

²⁶ Le *Kanun* du *Lekë Dukagjini*, est un code de lois coutumières qui réglait les relations entre les gens, surtout au nord de l'Albanie. Il a fait l'objet de nombreuses études, de films et de livres, par plusieurs chercheurs albanais et étrangers.

²⁷ D'ailleurs, les minorités (ethniques) n'étaient même pas reconnues en tant que telles dans le pays, à l'exception de la minorité grecque.

²⁸ Ce fut d'ailleurs le cas dans de nombreux autres pays de l'Europe du Sud-Est (Bulgarie, Serbie, Macédoine, Grèce, etc.), où les approches et les paradigmes essentialistes autour de la nation continuent à être produits à travers la recherche (par exemple, la recherche sur la vie du village en tant qu'« expression historique de 'l'esprit national' » (Schwandner-Sievers 2012 : 231, ma traduction de l'albanais).

²⁹ Comme tout poste de travail en Albanie, même les plus ordinaires.

³⁰ Chaque institution avait sa petite structure politique du parti, avec un secrétaire et des membres, afin d'assurer l'appropriation et l'application des directives politiques au sein de l'institution.

conformes à la ligne et aux directives du parti. En effet, les anthropologues eux-mêmes, leurs comportements, le contenu de leurs recherches, ainsi que toute production scientifique passaient sous le filtre idéologique, afin d'assurer la conformité avec l'idéologie nationale-communiste. Par exemple, les orientations de Hoxha pour les études sur la vie du village³¹, en tant que berceau de la création de la culture populaire, ainsi que sur le développement et la transformation de la famille devaient non seulement être suivies à la lettre, mais aussi servir, entre autres, à refléter et à documenter historiquement la modernisation du pays (Schwandner-Sievers 2012).

Par ailleurs, le fait que les textes écrits pendant la période en question débordent d'une terminologie qui comporte des pièges idéologiques d'interprétation n'est pas anodin. En ce sens, ces références sont presque inutilisables, si ce n'est pour analyser le discours ou la vie de l'époque et à condition de faire un effort pour décrypter la « langue de bois » et la rhétorique idéologique et totalitaire. Ce qui est surprenant, c'est à quel point, encore aujourd'hui, les cadres conceptuels et langagiers portent la marque du passé et s'en font les témoins, malgré les divers changements survenus au sein de l'institution.

L'anthropologue Armanda Hysa³² souligne que cette période de transformations institutionnelles est accompagnée de restrictions budgétaires et de nouveaux défis à relever, liés à l'ouverture politique et économique de l'Albanie, aux lacunes disciplinaires imprégnées de l'idéologie marxiste, à la confrontation de la discipline avec la tradition européenne et les développements que l'anthropologie a connus ailleurs. Malgré les efforts et les débats critiques engagés, les changements en la matière restaient souvent superficiels. Par exemple, l'ouverture du Master en ethnologie au Département d'Histoire

³¹ L'accent sur la culture traditionnelle du village était aussi influencé par la perspective russe de l'époque staliniste (Schwandner-Sievers 2009).

³² Armanda Hysa est anthropologue à l'Institut d'anthropologie culturelle et des études de l'Art.

de l'Université de Tirana en 2002, qui, en principe, représentait un changement majeur dans le système éducatif albanais, offrait en fait un enseignement avec les mêmes méthodologies, littératures marxistes et cadres de références (Hysa 2015). La filière proposait des « articles written by Albanian ethnographers during the socialist period, which almost completely lacked any theoretical approach » (Hysa 2015 : 29). Le programme, selon Hysa, recyclait donc quasiment les mêmes idées et reproduisait les clichés et les notions figées du passé.

Néanmoins, plusieurs débats ont eu lieu – surtout parmi les plus jeunes chercheurs – afin de pouvoir proposer des changements visant à l'avancement de la discipline : changement de nom (Bardhoshi 2013), d'institution d'appartenance et de mission. Ce n'est qu'après les réformes de 2008 que le Département d'ethnologie fut incorporé dans le Centre Interuniversitaire d'études albanologiques ³³ (QNSA) sous le nom d'Institut d'anthropologie culturelle et d'études de l'art [*Instituti i antropologjisë kulturore dhe studimeve të artit*]. Mais encore une fois, ces changements et réorganisations n'étaient que cosmétiques et ne modifiaient ni le contenu problématique des matières enseignées, ni la méthodologie (Schwandner-Sievers 2009 ; Hysa 2015), ni les domaines d'études, ni la vision de la recherche dans cette discipline. Hysa remarque à juste titre que même après l'ouverture du programme de Master et des études doctorales, à partir de 2009 « the programme focuses overwhelmingly on old style ethnography, which seriously threatens to erase the changes made since » (Hysa 2015 : 32). En ce sens, ces changements n'ont pas eu la profondeur nécessaire pour passer le cap, faire une rupture avec le passé, proposer une ouverture et un renouvellement de la discipline.

³³ QNSA – *Qendra Ndëruniversitare e Studimeve Albanologjike*, le Centre interuniversitaire d'études albanologiques, est un établissement de recherche et d'enseignement postuniversitaire. Il comprend plusieurs institutions de recherche en sciences sociales en Albanie, notamment l'Institut d'archéologie, l'Institut de linguistique et de littérature, l'Institut d'anthropologie culturelle et des études de l'Art, l'Institut d'histoire et le groupe de recherche de l'Encyclopédie albanaise.

Si l'on ne peut que saluer les initiatives des jeunes chercheurs, il faut aussi souligner qu'il s'agit d'une réflexion venue de l'intérieur, qui vise à trouver une solution pour conserver une certaine continuité par rapport aux sujets d'étude et à la discipline. Autrement dit, comment transformer et faire fonctionner le même système avec les mêmes ressources et les mêmes outils ? Que cela veut-il dire réellement ? Les jeunes chercheurs – qu'ils soient anthropologues ou historiens –, très critiques par rapport à la direction actuelle de la discipline ont peu de marge de manœuvre – en terme d'espace de discussion et de décision – et donc de maigres possibilités d'apporter des changements substantiels.

Avec des changements mineurs, les chercheurs ont pu continuer à travailler sur les mêmes objets de recherche, en introduisant, parfois, une perspective régionale. Néanmoins, certains (jeunes) anthropologues étudient actuellement des sujets actuels. Je pense, entre autres, aux travaux d'Olsi Lelaj (2009, 2013) sur la constitution du prolétariat pendant le communisme et sur la famille, ou encore à ceux d'Hysa (2015) sur les couples mixtes (serbes et albanais) dans les pays balkaniques voisins de l'Albanie ; ou encore aux travaux de Dalipaj (2012), et de tant d'autres. De nombreux chercheurs étudient aussi à l'étranger et font partie de ce courant critique du système et des dynamiques des sciences sociales dans le pays. La marge de manœuvre est pourtant limitée et leur influence négligeable.

Néanmoins, il faut souligner que l'anthropologie a connu un développement important par rapport à l'historiographie. Cependant, ce qui reste critique et qui nécessite – à mon sens – un changement imminent, ce sont la méthodologie et les outils de recherche, qui, à cause – notamment – d'un manque de littérature scientifique et de traductions disponibles dans le pays, ne permettent que très rarement, pour l'instant, la réunion des conditions nécessaires pour déclencher un véritable développement de la discipline.

Chapitre 2. Une anthropologie chez les Roms

Alors que l'introduction et le premier chapitre nous ont permis de délimiter le contexte et les principaux sujets abordés dans cette thèse, ce chapitre interroge la position occupée par les Roms en Europe – de l'Est comme de l'Ouest – et particulièrement en Albanie, ainsi que la façon dont les questions concernant les Roms ont été traitées et étudiées en anthropologie. Il explique la manière dont le travail de terrain s'est déroulé et précise la démarche méthodologique. Dans un premier temps, clarifions certaines questions essentielles, telles que la dénomination des différents groupes que l'on retrouve sous le terme de *Roms*.

2.1. Qui sont les Roms ?

De qui parle-t-on quand on parle de Roms ? Qu'en est-il des Roms en Europe, dans les Balkans, en Albanie ? Roms, Égyptiens, Voyageurs ou gens du voyage, Tsiganes, Manouches ou Sintés, Kalés ou Gitans sont quelques-uns des noms que l'on attribue aux Roms en Europe. La dénomination « Rom » a été mise en avant pendant le 1^{er} Congrès mondial rom de 1971 qui s'est tenu à Londres. En Europe de l'Est – à l'exception de l'ex-Yougoslavie³⁴ –, cette dénomination n'a été reprise par les associations roms qu'après la chute du mur de Berlin et les changements sociopolitiques qui suivirent l'effondrement du communisme en 1989. Néanmoins, selon la définition du Conseil de l'Europe (CE), « le

³⁴ Dans la Yougoslavie multiethnique de Tito, les Roms avaient une meilleure position par rapport aux autres pays communistes d'Europe de l'Est (Barany 2002; Sandelin 2004). Ils ont pu bénéficier de politiques sociales et culturelles du gouvernement fédéral encourageant l'expression identitaire. Ainsi, ils bénéficiaient du droit d'organisation et d'association, et en 1975 on comptait environ quarante associations roms locales. Les Roms de Yougoslavie étaient très impliqués dans le mouvement international rom et leurs délégués ont participé au Premier Congrès Rom en 1971. En 1981, les Roms ont eu la première émission de radio en langue romani à Belgrade (Kenrick 2001). Néanmoins, la majorité des Roms vivaient dans des conditions difficiles – sans eau ni électricité, avec un taux de mortalité infantile très élevé – et ont souffert de discrimination raciale (Sandelin 2004). Bien que les Roms avaient une scolarité de niveau faible par rapport à d'autres groupes ethniques, certains ont réussi à devenir médecins, avocats, enseignants, etc. (Fraser 1995; Sandelin 2004).

terme *Rom* désigne les Roms, les Sintés (Manouches), les Kalés (Gitans) et les groupes de populations apparentés en Europe, dont les Voyageurs et les branches orientales (Droms, Loms) ; il englobe la grande diversité des groupes concernés, y compris les personnes qui s'auto-identifient comme « Tsiganes » et celles que l'on désigne comme « Gens du voyage » (2012 : 4).

Étymologiquement, le terme *tsigane* est utilisé pour la première fois sous le nom gréco-byzantin *Atsinkanos* ou *Atsinganos*³⁵, qui voudrait dire « ne touche pas » ou « intouchable ». Dans la langue française, on le retrouve sous la forme *tsigane* au VIII^e siècle³⁶, alors qu'ailleurs en Europe ce serait *Zigeuner* (*cigojne*) en allemand, *Zingari* en italien, *Czigany* en hongrois, *Tsigan* en russe, etc. En albanais, on emploie aussi plusieurs noms pour désigner les Roms : *Arixhi* ou *Gabel* en Albanie centrale, *Kurbat* au Sud et Sud-est, *Magjyp* et *Gatal* au Nord (Courtiade 1991). Il s'agit bien d'un nom attribué aux Roms/Tsiganes pour souligner la différence, l'altérité, alors que les Roms entre eux n'emploient pas ces dénominations. De même, les Roms utilisent le terme *gadjé*³⁷ pour désigner les non-Roms.

Si le terme *Rom* signifie *homme* dans la langue romani, représentant le nom par lequel s'identifient la plupart des Roms en Europe de l'Est, il n'a pas la même signification et reconnaissance par d'autres groupes de Tsiganes comme les Manouches ou les Sintés. En ce sens, il est difficile, voire contestable, d'utiliser le terme *Rom* pour désigner tous ces groupes.

Néanmoins, pour faciliter la lecture et alléger le texte, j'ai choisi d'employer seulement trois termes : Roms, Tsiganes et Arixhis. Les communautés avec lesquelles j'ai travaillé

³⁵ *Atsinganos* – voir *Le Nouveau Petit Robert*, 2007.

³⁶ Citant ici Luc de Heusch dans *À la découverte des Tsiganes, une expédition de reconnaissance* (1966).

³⁷ *Gadjé* est le pluriel de *gadjo*, terme utilisé par les Roms pour désigner les non-Roms.

assument parfaitement et se sont approprié le premier; le deuxième est plutôt utilisé dans les références et la littérature sur laquelle je me suis appuyée; enfin, le dernier est surtout utilisé dans les textes et documents d'archives albanaises que j'ai consultés.

Les Roms, population dont le nombre est estimé entre 10 et 12 millions de personnes³⁸, constituent la plus grande minorité d'Europe. Environ 70% des Roms vivent en Europe de l'Est (Liégeois 2009). Ils forment ainsi la plus importante minorité ethnique ayant gardé sa langue – qui se compose de plusieurs dialectes – et son identité³⁹, mais demeurent pour autant sans territoire de référence (Piasere 1999; Fraser 1995; Asséo 1994).

Plusieurs études, notamment en linguistique, témoignent de l'origine indienne des Roms et montrent que la langue romani a des racines dans le prakrit, la version orale du sanskrit (De Heusch 1966; Courtiade 1993; Friedman et Dankoff 1991). Si les différentes études linguistiques permettent d'établir l'origine des Roms ce n'est pas le cas des études historiques. Néanmoins, plusieurs sources, notamment *Romani Studies*, tracent la présence des Roms dans les Balkans – entre autres, en Albanie et dans le territoire du Kosovo d'aujourd'hui – depuis au moins six siècles (Kolsti 1991; Crowe 1996). En se basant sur ces études et sans entrer dans les méandres de l'histoire complexe des Roms, on part du principe que les Roms en Albanie, et de façon plus générale dans les Balkans, ont été présents depuis des siècles et on les considère comme faisant partie des populations locales.

Les Roms, autrefois appelés les Tsiganes, ont inspiré de nombreux travaux scientifiques et artistiques au cours des deux derniers siècles et ont donné lieu, entre autres, à la production de plusieurs œuvres littéraires, musicales et de voyage. Ces influences parcourent la poésie

³⁸ Chiffres annoncés par le Conseil de l'Europe en 2012.
http://www.coe.int/AboutCoe/media/interface/publications/roms_fr.pdf

³⁹ Il faut noter, cependant, que chaque groupe préfère généralement une identification spécifique au groupe.

The Gypsies d'Alexander Pushkin (2006[1824]), ou le roman *Notre Dame de Paris* de Victor Hugo (2002[1832]), les *Rapsodies hongroises* de Franz Liszt (1853) ou la *Rapsodie Tzigane* de Maurice Ravel (1824), ou encore les *Airs tziganes* de Niccolò Paganini (1924), la *Carmen* de Prosper Mérimée (1846), rendue célèbre par George Bizet (1875), etc. D'autres auteurs et artistes contemporains, tels que les cinéastes Emir Kusturica⁴⁰ ou Tony Gatlif⁴¹, sont aussi séduits par le mode de vie des Tsiganes.

Cela n'est pas sans rappeler les propos de Maria Todorova (2011[1997]) dans *l'Imaginaire des Balkans*, qui renvoient à la question des représentations, notamment occidentales, produites par une image souvent biaisée, négative ou exotique sur les Balkans et les sociétés balkaniques. En s'appuyant sur l'*Orientalisme* de Said (1979), Todorova analyse minutieusement le discours du « monde civilisé » – ce sont ses propres mots –, qu'elle appelle le *Balkanisme*, ce discours de l'Autre, qui crée et maintient les stéréotypes sur les Balkans. Les Roms se sont ainsi vus attribuer des caractéristiques stéréotypées de « sauvages » et de « peu civilisés » (Todorova 2011 : 99). Il faut, cependant, faire une distinction entre l'image de l'Autre que les sociétés balkaniques renvoyaient à travers les travaux des auteurs occidentaux et l'image et la place de l'Autre que les Roms occupaient – et occupent encore – au sein de ces sociétés. Ce double positionnement des Roms invite à réfléchir et l'on essaiera de l'analyser à travers quelques exemples au cours de ce chapitre.

Bien qu'ils se soient établis sur ces territoires depuis très longtemps, les Roms ont souvent dû faire face à des incertitudes et à une mise à l'écart en Europe ainsi que dans les Balkans (Asséo 1994 ; Ginio 2004). Dans l'Empire ottoman par exemple, une fiscalité différente a été imposée aux Roms, les Tsiganes de cette époque (Marushiakova et Popov 2001 ;

⁴⁰ Emir Kusturica est un cinéaste, acteur et musicien serbe qui a réalisé deux films notables sur les Roms : *Time of the Gypsies* (1989) et *Black Cat, White Cat* (1998).

⁴¹ Tony Gatlif est un réalisateur et acteur français d'origine romani et a réalisé la trilogie *Le Prince* (1983), *Latcho Drom* [Bonne route] (1993) et *Gadjo Dilo* [Le Gadjo fou] (1997).

Çelik 2003; Ginio 2004; Hasluck 1948). Il s'agit de *ciziye* ou *jizya*, une capitation – impôt par tête – exigée à tous les Tsiganes, mais demandée seulement aux non-musulmans⁴² (Marushiakova et Popov 2001 : 32).

Ginio (2004) et Çelik (2003) mettent l'accent sur la signification symbolique de cet impôt dans un Empire – ou État – où la confession prévalait sur l'appartenance à un groupe ethnique particulier. Ainsi, pour les Roms, le fait d'être musulmans ou non n'avait pas d'importance. Le cas des Roms montre que l'État, à travers cette imposition, les plaçait dans un rang précis au sein de la société ottomane, place qui ne découlait pas d'une discrimination religieuse⁴³, comme était souvent le cas, mais plutôt de la discrimination d'un groupe ethnique particulier. La communication et les relations des Roms avec la société et l'armée de l'Empire se matérialisaient à travers les services qu'ils offraient en tant que musiciens, forgerons, ou pour l'entretien des châteaux, etc. (Ginio 2004; Çelik 2003). Certains d'entre eux ont participé aux invasions.

En revanche, sous la monarchie austro-hongroise, les Roms ont fait l'objet de restrictions pour les déplacements sans permis (Asséo 2003; Piasere 1986) et de condamnations du nomadisme en tant qu'acte de vagabondage (Piasere 1986). Les dispositions légales des habsbourgeois, reprises ensuite par la monarchie et l'État yougoslaves, ont en quelque sorte influencé la sédentarisation des Roms dans les Balkans. La situation n'était pas

⁴² Cet impôt fait partie de la *Loi concernant les Tsiganes de la province de Roumélie*, promulguée en 1530 par le Sultan Suleiman Ier - le Magnifique (Marushiakova et Popov 2001).

⁴³ Dans l'Empire ottoman, en l'absence des frontières entre les différents pays et populations le composant, les Roms étaient l'une des nombreuses minorités ethniques peuplant les territoires de l'empire pluriethnique. Les Roms dans les Balkans sont principalement musulmans, mais ils comptent parmi eux de petits groupes d'autres confessions, comme les Roms catholiques ou orthodoxes au Kosovo et ailleurs (Elsie 2011 : 241). Cela n'a pas toujours été le cas; environ deux tiers de la population rom de ces territoires se sont convertis à l'Islam pendant la période de l'Empire ottoman. En règle générale, les Roms ont adopté la religion qui prévalait dans leur pays respectif.

meilleure dans d'autres régions d'Europe et des Balkans⁴⁴. Dans son article *Les Slovensko Roma : entre sédentarité et nomadisme*, Piasere relate l'exemple de l'Italie et mentionne que des espaces spécifiques appelés « réserves » ou « stationnements réservés aux nomades » (Piasere 1986 : 43) avaient été mis en place pour les Roms.

La question de l'identité, de la langue et des origines des Roms devient particulièrement importante au XIX^e siècle avec la montée des mouvements nationaux européens (Asséo 2002). Il faut se rappeler que la présence des minorités nationales en Europe est étroitement liée à la création des États-nations et à l'émergence des frontières autour de ces nouveaux territoires. Cela a eu pour résultat de réduire des groupes de populations qui, pendant des siècles, ont fait partie des nations voisines, à des « minorités nationales », créant ainsi ce que Benedict Anderson appelle les « *imagined communities* » (2006[1983]). Les Roms se sont ainsi retrouvés éparpillés un peu partout dans les Balkans et en Europe de l'Est, n'ayant pas un État de référence.

Nous nous attarderons sur ces questions en analysant le cas des Roms dans l'Albanie du XIX^e et du début du XX^e siècle afin de mieux comprendre les enjeux d'un héritage de relations complexes, où la discrimination et la violence furent souvent au rendez-vous.

⁴⁴ Si l'on trouve ces traits historiques et sociologiques concernant les Roms partout en Europe orientale et centrale, en Roumanie ils sont devenus – en dehors de toute base légale – esclaves des seigneurs et de l'Église. Pour certains auteurs, cette condition a influencé considérablement la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les Roms de Roumanie (Crowe et Kolsti 1991). Quand on parle de la Roumanie de cette époque, il s'agit des principautés de la Valachie et de la Moldavie, au sud et à l'est de la Roumanie d'aujourd'hui. Ainsi, à partir du XIV^e siècle, le terme « Tsigane » devient synonyme d'esclave. La domination ottomane qui suivit n'a rien changé pour ces esclaves : ils sont vendus et achetés dans des foires aux esclaves, sans que l'on prenne en compte leurs liens familiaux. Ce n'est qu'en 1855 et 1856 que l'esclavage est aboli respectivement en Moldavie et en Valachie.

2.2. Qu'en est-il en Albanie ?

Si les populations roms, présentes dans les Balkans depuis plus de six siècles, ont eu une relation dissonante avec les populations locales⁴⁵ (Çelik 2003; Asséo 1994; Ginio 2004; Mariushkova & Popov 2001), le contexte albanais ne fait pas exception. Malheureusement, il n'y a que très peu d'écrits – scientifiquement solides – sur les Roms en Albanie. C'est pourquoi je me suis penchée sur seulement deux ou trois ouvrages. Ils montrent que les populations locales ont traité les Roms avec mépris dès la période de l'Empire ottoman (Hasluck 1938; Kolsti 1991; De Soto *et al.* 2005), mais toutes les sources se réfèrent presque exclusivement aux récits et aux écrits de deux linguistes et philologues britanniques du début du XX^e siècle, Stuart Mann (1933) et Margaret Hasluck (1938). Cette dernière est également connue pour son travail en tant que membre du Service secret britannique pendant la Seconde Guerre mondiale⁴⁶.

Les deux auteurs montrent que les Roms ont occupé une place ambiguë en Albanie. Ils faisaient partie de la structure sociale albanaise, comme l'illustrent quelques ouvrages publiés en albanais, lesquels indiquent l'existence de quartiers tsiganes en milieu urbain dès les XVI^e et XVII^e siècles (Sulo 1997; Duka 2001). Pourtant, ces ouvrages ne se penchent pas sur les relations sociales ou sur la place des Roms dans la société albanaise de l'époque. L'anthropologue albanaise Dalipaj (2012), dans une étude récente sur *the way*

⁴⁵ D'autres auteurs affirment cela dans un contexte européen plus large (Pittard 1936; De Heusch 1966; Stewart 2012).

⁴⁶ De par son engagement avec le Service secret britannique pendant la Seconde Guerre mondiale (Special Operations Executive), le positionnement de Margaret Hasluck dans les recherches académiques est en quelque sorte compromis. Néanmoins, comme ses récits portent surtout sur l'Albanie et les Tsiganes de l'époque, je crois qu'il est indispensable d'en tenir compte.

*of life of Roma in Elbasan*⁴⁷, met en évidence le fait qu'il y avait une distance sociale entre les habitants de cette ville et les Roms, et elle demeure de nos jours.

Dans le même temps, les Roms occupaient une position extérieure à la société albanaise, ce qui renforçait la distance sociale et le mépris. Cette distance s'opérait d'abord au niveau de la loi sur l'imposition. Par exemple, Haxhi Shkoza (1935)⁴⁸, inspecteur général des finances de la Cour royale d'Albanie, dans son ouvrage *Financat e Shqipnisë (Les finances albanaises), 1839-1934*⁴⁹, nous informe sur l'imposition des Tsiganes. Son ouvrage apporte un éclaircissement sur la position et la catégorisation des Tsiganes par l'État dans l'Albanie du XIX^e et du début du XX^e siècle. Il souligne, entre autres, que les Tsiganes – appelés « copts » dans les documents officiels, un nom lié à tort à l'Égypte et aux Égyptiens – devaient payer un impôt supplémentaire, supérieur à ce que tous les autres individus devaient à l'État, en fonction de leurs revenus et de leur richesse. Cet impôt supplémentaire était une taxe de « capitation », une taxe par individu, qui leur était demandée en raison de leur « qualité » (Shkoza 1935 : 309), c'est-à-dire liée au simple fait d'être Tsigane. Cet article montre que la double imposition des Tsiganes⁵⁰ depuis la période de Tanzimat⁵¹ (1839-1876) a été appliquée indépendamment du fait qu'ils soient musulmans ou non-musulmans. Il convient de rappeler que dans l'Empire ottoman le système d'imposition, en tant que moyen d'expression des droits et des obligations des sujets du sultan, était constitué sur des bases confessionnelles (Lewis 1961). Ainsi, la

⁴⁷ Une ville dans l'Albanie centrale, où vivent un nombre considérable de Roms.

⁴⁸ Il s'agit d'une analyse des finances albanaises et du système d'imposition pendant le XIX^e et le début du XX^e siècle, réalisée par Haxhi Shkoza, *Inspektor i përgjithshëm i oborrit Mbretnuer* (inspecteur général de la Cour royale).

⁴⁹ Ma traduction.

⁵⁰ En fait, cette imposition concerne tous les Tsiganes de la Roumélie, la partie européenne de l'Empire ottoman, qui comprenait également les Balkans.

⁵¹ Le « Tanzimat » fait référence à la période des réformes entreprises dans le cadre de la modernisation de l'Empire ottoman, entre 1839 et 1876.

population était classée hiérarchiquement en différentes catégories, les deux principales étant les « croyants » (les musulmans) et les « infidèles » (la population chrétienne ou autre non-musulmane). Dans l'immense « melting-pot » de minorités qu'était l'Empire ottoman, la religion, plutôt que l'origine ethnique, était donc le point de démarcation. Or, Shkoza (1935) montre que les Tsiganes en Albanie – ainsi que dans d'autres Vilayets⁵² (provinces) de l'Empire – ont été soumis à une autre logique d'imposition, portant sur leur appartenance ethnique plutôt que religieuse. Cette distinction pourrait alors être comprise comme une mesure discriminatoire sanctionnée administrativement, marquant la différence entre les Roms et les autres communautés. Ainsi, cette différence était en quelque sorte légitimée et soutenue par l'État par l'intermédiaire du système d'imposition.

Les écrits de Margaret Hasluck au début du XX^e siècle vont dans le même sens. Sa traduction en anglais du décret royal – le *Firman* – du Sultan (AD 1605-5)⁵³ – intitulée *Regarding Gypsies in the Western Balkans*⁵⁴ (1948) –, résume l'imposition des Tsiganes sédentaires et nomades dans les Balkans. Ce texte montre que les *ciziye et ispençe*⁵⁵, soit l'impôt de capitation et la taxe des esclaves, étaient imposés et s'appliquaient aux Tsiganes musulmans⁵⁶, non-musulmans, sédentaires et nomades. Le *Firman* suggère de les collecter auprès des Tsiganes ayant des professions qui leur auraient

⁵² Le Vilayet est une province ou subdivision administrative dans l'Empire ottoman.

⁵³ Le *Firman* de AD 1604-1605, un décret impérial publié par le Sultan Ahmed I^{er} (1603-1617), décrit en détail et sanctionne l'imposition des Tsiganes dans les Balkans. Il a été d'abord traduit de la langue turque (l'ottoman) à l'albanais par Lef Nosi et ensuite de l'albanais à l'anglais par Margaret Hasluck. Nosi et Hasluck ont ensuite révisé la version anglaise du document.

⁵⁴ Hasluck, Margaret, 1948, « *Firman of A.H 1013-14 (A.D. 1604-5) regarding Gypsies in the Western Balkans* », *Journal of the Gypsy Lore Society*. Third Series. 27(1-2), pp. 1-12.

⁵⁵ Les impôts et taxes mentionnés dans le *Firman* sont *ciziye* (capitation), *ispençe* (taxe de l'esclave), *cürü* (taxe pour les petits délits), *cinayet* (taxes pour crimes sérieux), *bedava* (bakchich) et autres.

⁵⁶ Normalement, ils ne devaient pas concerner les Tsiganes musulmans, mais ils s'appliquaient quand même, car la Sublime Porte les considérait schismatiques (Hasluck 1948 : 5).

permis d'en être exemptés – telles que « *Iron workers, chacoal burners, and castle watchman* » (Hasluck 1948 : 4) –, tout en évitant des pratiques violentes envers les Tsiganes sédentaires des Balkans occidentaux, telles que décrites dans ce passage : « I beg you do not permit to be harrassed and oppressed by any *beglerbegs, ümera, müteferrika, çavus, voivod*⁵⁷, etc. » (Hasluck 1948 : 3).

Plus tard, avec l'effondrement de l'Empire ottoman, le nouvel État-nation albanais créé en 1912 s'est approprié ce même système d'imposition ainsi que la structure de l'administration de l'État (Shkoza 1935; Clayer 2007, 2014). Shkoza montre également que ce système d'imposition entre en vigueur – ou plutôt reste en vigueur –, dès la création de l'État indépendant albanais en 1912, et il s'applique tout au long de la gouvernance monarchique du roi Zog⁵⁸ jusqu'au début des guerres mondiales (Shkoza 1935 : 351). Avec la conservation partielle du système administratif ottoman, l'État albanais nouvellement créé maintient également la discrimination des Roms à travers l'imposition différenciée.

Toutefois, si Shkoza (1935) nous informe sur la discrimination des Roms maintenue par l'État à travers le système d'imposition, Stuart Mann (1933) et Margaret Husluck (1938) apportent des éclaircissements sur les relations entre les Roms et la population albanaise dans leurs récits sur les Roms de l'Albanie, respectivement *The Albanian Romani* (Mann 1933) et *The Gypsies of Albania* (Hasluck 1938). Pour Hasluck « The Albanians despise the Gypsies » (1938 : 110). Certaines relations montrent plutôt leur caractère de domination, de violence et d'exploitation envers les Roms :

⁵⁷ Le *Firman* met en garde sur les abus éventuels de la part des agents de l'État et autres élites, comme les *beglerbegs*, les commandants et les dignitaires, les messagers de l'État ou les sergents de l'armée, les chefs militaires (voïvode) ou les gouverneurs de district.

⁵⁸ Ahmet Zog I, issu de l'aristocratie provinciale ottomane en Albanie, était un homme politique, qui s'autoproclame le Roi des Albanais en 1928 et reste au pouvoir jusqu'au 7 avril 1939, date qui marque l'invasion de l'Albanie par l'Italie de Mussolini.

« some Roma could settle and built huts in the landlords' properties, by working one month for free to pay the rent or serving as watch-dogs to warn approaching of enemies » (Hasluck 1938 : 112).

Les deux auteurs montrent également que les Roms et les Égyptiens⁵⁹ vivaient dans des quartiers distincts, très pauvres, ayant ainsi un espace géographiquement désigné à eux, et séparé de la population albanaise (Mann 1933; Hasluck 1938). L'attitude méprisante à l'égard des Tsiganes était telle que des mythes ont été fabriqués pour maintenir une certaine distance physique et sociale : « *Nothing was good if coming from a Gypsy. Even the death from a Gypsy was a dishonoured and disgraced one* » (Hasluck 1938 : 110).

« *A Gypsy was formerly forbidden to enter an Albanian house* », il ne leur était pas non plus permis de « *cook the food for the Albanians or eat with them* » (Hasluck 1938 : 113).

À la mosquée, ils devaient s'asseoir au fond de la salle (Hasluck 1938 : 114). Selon Hasluck, les Tsiganes et les Albanais fréquentaient les mêmes lieux de culte – mosquées ou églises –, sauf à *Durazzo* et *Scutari*⁶⁰, où ils avaient leur mosquée, leur imam et leurs muézines (1938 : 58). En revanche, note Hasluck, les Tsiganes ne pouvaient pas rejoindre l'ordre des Bektashis, n'étant pas considérés comme étant sérieux en matière de religion⁶¹. On comprend donc que les Tsiganes n'étaient pas non plus facilement acceptés par les autres religions pratiquées dans le pays.

On constate non seulement dans ces récits le mépris envers les Tsiganes, mais aussi la distance sociale qui était maintenue et rendue visible à travers les lieux qu'ils occupaient

⁵⁹ Les Égyptiens ou les Balkano égyptiens sont une autre minorité ethnique que l'on trouve un peu partout dans les Balkans (en Albanie, en Macédoine, au Kosovo, au Monténégro et en Serbie). Mais contrairement aux Roms, ils ne parlent pas la langue romani ni une autre langue à eux (sauf l'albanais) et ne se reconnaissent pas comme Roms (Courtiade 1991).

⁶⁰ Deux villes en Albanie, mentionnées dans le texte de Hasluck sous leur nom en italien. *Durazzo* est le nom en italien de la ville de Durrës, ville portuaire en Albanie centrale et *Scutari* est le nom en italien de la ville de Shkodra, au nord de l'Albanie.

⁶¹ Sauf une famille de Bulqiza qui a initié, par la suite, un culte similaire aux pratiques de Bektachis (Hasluck 1938).

dans l'espace public (dans les mosquées, les églises, les *teqe*⁶², etc.) et privé (dans les maisons albanaises par exemple), par les règles coutumières, les rituels et les mythes qui étaient véhiculés à leur égard. D'ailleurs, des mythes et des expressions rébarbatives concernant les Roms persistent de nos jours.

On pourrait dire que pour les Tsiganes, la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle a été une période pendant laquelle leur présence sur le territoire était réglée par un certain nombre de taxes spécifiques. Cette période a pris fin avec l'effondrement des deux grands Empires – austro-hongrois et ottoman – et les guerres s'en sont ensuivies. Ainsi, durant la guerre gréco-turque, les guerres balkaniques et les deux guerres mondiales, des périodes de grande insécurité, les Roms et d'autres minorités⁶³ ont dû souvent fuir ou s'adapter aux nouveaux contextes nationaux (Castellan 1991; Becker 2003; Bozarslan 2007). Plusieurs Roms sont venus en Albanie, dans le cadre des échanges de populations entre la Grèce et la Turquie, comme certains de mes interlocuteurs à Tirana et à Korça l'ont affirmé lors de leurs témoignages.

Cette période est peu documentée. Le seul document d'archives que j'ai pu trouver témoigne du fait que les Roms et les Égyptiens n'étaient pas toujours les bienvenus en Albanie. Ce document, datant du 30 janvier 1930⁶⁴ (voir l'annexe i), émis par le ministère des Affaires étrangères et qui s'intitule *Mbi ndalimin e hymjes se jevgjve dhe arrexhinjve* (*Sur l'interdiction de l'entrée des Égyptiens et des Roms*), indique la volonté de l'État albanais de bloquer les Roms aux frontières, de les laisser à l'extérieur du territoire et d'interdire ainsi leur entrée en Albanie. Dans un autre contexte, Leonardo Piasere (1985)

⁶² *Teqe* (ou *Tekke*) est lieu de culte de l'Ordre de Bektachis – l'islam mystique.

⁶³ Pour le cas de l'Albanie, je fais notamment référence – entre autres – aux populations bosniaques, serbes, roms et valaques, qui se trouvaient en Albanie ou qui y sont arrivées autour de cette période tumultueuse.

⁶⁴ Les archives nationales de l'Albanie, Fond 152, Année 1930, Dossier 82, feuille 1. [AQSH, F. 152, V. 1930, D. 82, fl. 1]. Annexe i.

souligne que les mouvements migratoires des Roms ont souvent été liés à des événements tumultueux de l'histoire de *gadjé* (non-Roms)⁶⁵.

D'autres documents d'archives que j'ai consultés font état d'un nombre considérable d'étrangers qui traversaient la frontière, tels que des *Muhaxhirs*⁶⁶, des Magyars, des Serbes, des Bulgares, des Valaques, des Roumains, des Français, etc., mais pas de Tsiganes. Ceux qui passaient la frontière étaient en principe enregistrés. Comme il n'y a pas de Roms enregistrés, j'émetts l'hypothèse qu'une partie a dû être bloquée à la frontière, alors qu'une autre aurait passé les frontières de façon illégale. Cela reste donc une piste à creuser dans le cadre d'un autre projet de recherche.

Néanmoins, pour la période en question – avant et pendant les guerres – on pourra dire que les Roms semblent gêner et poser problème à l'État, qui a trouvé différentes réponses à ce « problème » selon les époques.

Avec l'instauration, en Albanie et en Europe de l'Est, du régime communiste à la fin de la Seconde Guerre mondiale, un autre dispositif s'est forgé pour approcher la question des Roms. Il concerne la formulation et la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures administratives pour dresser la situation des Roms, qui étaient considérés par l'État comme mettant en danger l'ordre et la sécurité publique. Nous analyserons cela plus en profondeur dans les chapitres suivants. Pour l'instant, regardons de plus près les relations et la place des Roms en anthropologie et dans les sciences sociales.

⁶⁵ Voir l'ouvrage *Mare Roma. Catégories humaines et structure sociale. Une contribution à l'ethnologie tsigane* (Piasere 1985).

⁶⁶ Sous le terme *Muhadjir* – Muhaxhir étant la prononciation albanaise – ont été désignés les réfugiés musulmans – albanais aussi – qui ont émigré, volontairement ou involontairement, vers ce qui restait de l'Empire ottoman à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, notamment pour fuir la guerre. En Albanie, souvent, dans la compréhension collective, le terme *muhadjir* était attribué aux Bosniaques dont la plupart se sont installés dans l'Albanie centrale.

2.3. L'anthropologie et les Roms

De nombreux récits et ouvrages ayant pour objet d'étude les Tsiganes ont donné naissance à un nouveau champ que l'on a trouvé jusqu'à récemment sous la dénomination *études tsiganologiques* ou *Tsiganologie*. Mais, qu'a-t-on mis sous le nom de Tsigane, Tsiganologie et Tsiganologue ? Pour répondre à cette question, je m'attarderai sur les travaux de quelques anthropologues britanniques, français, italiens et belges et je m'appuierai particulièrement sur les travaux de Luc De Heusch (1966), Leonardo Piasere (1985), Patrick Williams (1994), Judith Okely (1984), Alain Reyniers (1994, 2000, 2002) pour n'en nommer que quelques-uns.

2.3.1. L'anthropologie européenne des Roms

Alors que les premières études sur les Roms datent de (presque) deux siècles – les travaux qui vont de l'histoire à la littérature, de la musique à la politique, aux voyages, etc. –, les travaux ethnographiques, eux, sont plus récents, puisqu'ils se sont développés à partir des années 1970 seulement (Piasere 1994). L'anthropologie des Tsiganes s'inscrivait elle aussi dans le champ de la Tsiganologie, un domaine d'études qui a ses origines dans la revue à traits folkloriques *Journal of the Gypsy Lore Society* publiée pour la première fois en 1888 en Angleterre et qui avait pour objet d'étude les *Tsiganes*. Cette revue porte le nom de *Romani Studies* depuis 1990. Par la suite, en 1955, les travaux à caractère anthropologique se succèdent, avec notamment la publication de la revue *Études tsiganes* en France qui a pour objet les Tsiganes et les problèmes sociaux qui y sont associés. Les scientifiques spécialistes du domaine étaient à l'époque qualifiés de *tsiganologues*.

Un des premiers ouvrages ethnographiques qui s'inscrit dans ce cadre est celui de l'anthropologue belge Luc de Heusch, *À la découverte des Tsiganes, une expédition de reconnaissance*, publié en 1966. De Heusch, associé à l'artiste Jan Yoors et au cinéaste

Henri Storck, entreprend une « expédition de reconnaissance » en 1961 à la recherche des Tsiganes de Paris à Istanbul, de ces gens que De Heusch décrira comme « un peuple de seigneurs déguisés en voleurs, mendiants, maquignons, chaudronniers » (De Heusch 1966 : 11).

Dès le début, et tout au long de cette « expédition », De Heusch nous renvoie à la fois à une certaine hésitation vers l'inconnu, la rencontre avec les Roms, et à l'image de ces deux mondes tellement différents : *nous* et *eux* (les Roms). Il montre la distance qui les sépare, mais en même temps la sympathie et l'attraction pour ce monde inconnu aux portes de l'Europe qu'il appelle « le mystère tsigane qui fascine beaucoup d'esprits curieux, généreux, souvent excentriques, parfois lucides » (De Heusch 1966 : 15). C'est ce qu'il appelle le *pur nomade* ou *les Roms authentiques*⁶⁷ (De Heusch 1966 : 18). L'ouvrage essaie ainsi de reconstruire l'expérience fascinante de ces *Tsiganes authentiques* et non authentiques ou sédentarisés, ce monde à traits exotiques qui fascinèrent l'auteur et d'autres tsiganologues.

Cette quête persistante de la part des tsiganologues à la recherche du *pur Tsigane* ne serait-elle qu'une attraction, un désir d'aller vers ces cultures inconnues, difficilement accessibles et discernables ? Ne s'agissait-il pas plutôt d'une quête vers une réalité exotique et insaisissable ?

⁶⁷ On remarque d'ailleurs une certaine fascination pour ce qu'il appelle le *pur nomade* ou des *Roms authentiques* (1966 : 18) ou les *véritables Roms*, lesquels, selon lui et d'autres tsiganologues, préservent le mieux l'esprit et la culture *tsigane*, contrairement à ceux qui se sont sédentarisés, étant ainsi soumis à un processus d'acculturation et d'assimilation. Ce faisant, il souligne que « les purs nomades, ceux qui résistèrent à la tentation de l'enracinement et aux pressions permanentes des *gadjé* en faveur d'une "adaptation" (elles se font très vives aujourd'hui dans le monde communiste), ne sont pas prisonniers d'une culture immobilisée » (De Heusch 1966 : 27). Ainsi, notera-t-il plus loin, de Paris à Istanbul les Roms forment une sorte d'homogénéité, partageant les mêmes valeurs et le même caractère secret de leur culture, parlant la même langue, se repliant sur eux-mêmes et s'opposant aux *gadjé*, ainsi qu'aux autres groupes de Tsiganes sédentarisés (De Heusch 1966 : 30). De Heusch ne cache certainement pas sa sympathie pour le Rom qu'il qualifie d'« inoffensif, débordant d'humour, particulièrement généreux, hautain, misérable en apparence, légèrement encombrant, merveilleusement anarchiste. La civilisation que les *Roms* traversent refuse d'admettre cette intrusion mystérieuse [...] frappant au hasard sauvagement et renforçant le mécanisme de défense de *l'étranger*» (1966 : 33).

De Heusch se livre ensuite à une discussion au sujet de la tsiganologie, discussion dans laquelle, finalement, il ne décrit pas tant ce que la tsiganologie recouvre, mais fait plutôt un résumé de ce que l'on sait sur ces Tsiganes – de la littérature à l'histoire, en passant par la linguistique –, afin de retracer les origines des Roms. Il note également que « depuis cinq siècles, les rapports des *Roms* et des *gadjé* sont fondés sur le même malentendu, le même dialogue fallacieux » (1966 : 23). Malheureusement, cet angle intéressant de la discussion n'occupe que très peu d'espace dans l'ouvrage, pour laisser plus de place à une discussion concernant le code vestimentaire des Tsiganes, s'attardant particulièrement à la signification de la longueur des jupes chez les femmes roms et à la façon de porter le foulard.

De Heusch décrit ensuite la structure sociale ainsi que les négociations à caractère économique avec les *gadjé* en s'inspirant des travaux de Claude Lévi-Strauss (2002[1949]) pour illustrer le *pouvoir contractuel* employé par ce dernier pour qualifier les échanges entre les groupes de chasseurs-cueilleurs. Car, au fond, souligne De Heusch, « les *Roms* appartiennent paradoxalement à la culture des chasseurs-récolteurs » (1966 : 43). Dans un même ordre d'idées, quoique documenté vingt ans plus tard et dans un tout autre contexte et groupe social, Leonardo Piasere⁶⁸ (1985) utilise lui aussi les caractéristiques des groupes

⁶⁸ D'ailleurs, Leonardo Piasere a consacré un ouvrage entier à ce sujet sous le titre *Mare Roma. Catégories humaines et structure sociale. Une contribution à l'ethnologie tsigane* (1985). Avec des intentions très modestes, l'auteur propose de décrire comment les nomades *Slovenske Roma* du nord de l'Italie se perçoivent et perçoivent les autres ainsi que comment ils vivent parmi les *gadjé*. Au début, Piasere retrace l'histoire de cette population en expliquant leur émigration des Balkans (Croatie et Slovénie) vers l'Europe de l'Ouest pendant la Seconde Guerre mondiale. Il émet l'hypothèse que les mouvements migratoires de Roms sont liés à des événements tumultueux de l'histoire des *gadjé*. Il montre également comment le groupe de Tsiganes se constitue à travers ce voyage migratoire et les échanges éventuels avec d'autres Tsiganes au niveau des mariages, de la vie économique et de la culture (Piasere 1985). Ensuite, il examine l'organisation interne des Roms ainsi que la composition des groupes de parenté (relation entre frères et père) et la circulation des époux. Avec son concept d'*humanité-nature*, il nous renvoie de nouveau à la relation étroite entre Roms et *gadjé*, qui ont notamment les mêmes références au niveau de la religion : même leurs Dieux, dit-il, « sont les Dieux des *gadjé* et les *gadjé* eux-mêmes » (Piasere 1985).

de chasseurs-cueilleurs pour expliquer les transformations et l'organisation sociale des *Slovenske Roma*⁶⁹ (1985) du nord de l'Italie. Reyniers (2002) soutient la même hypothèse.

Il semblerait que la structure sociale soit un sujet très important pour les anthropologues européens et on y note l'influence du structuralisme Lévi-Straussien (2002[1949]). Ainsi, Stewart (1997) discute de la structure sociale du groupe rom en Hongrie en le considérant comme une « famille » ou « *kin group* » ; d'autres auteurs parlent de la structure de la parenté si importante chez les Tsiganes (Piasere 1985 ; Williams 1994 ; Reyniers 2002).

Connaissant la structure sociale des populations roms en Albanie et dans les Balkans, ainsi que leurs activités économiques, les propos de De Heusch (1966), de Piasere (1985) et Reyniers (2002), qui considèrent les groupes roms comme un groupe de chasseurs-cueilleurs, me laissent pour le moins perplexe. En effet, les auteurs, en mettant les Roms dans un cadre d'analyse de chasseurs-cueilleurs ou de « nomadisme péripatétique » (Piasere 1985 ; Reyniers 2002), et ce, malgré leurs bonnes intentions, ne les positionnent-ils pas ainsi dans une catégorie de gens primitifs et de sauvages renvoyant à l'image du « bon sauvage » à étudier ? Il semblerait que les auteurs cherchent une catégorie et une structure sociale connue à attribuer aux groupes roms étudiés.

Par ailleurs, ces caractéristiques de sociétés primitives semblent être faussement attribuées aux communautés roms en Europe aujourd'hui, qu'elles soient sédentarisées ou nomades, car ni la chasse ni la cueillette ne sont pour eux des moyens de subsistance, comme Reyniers (2002) nous le rappelle. Toutefois, si Reyniers (2002) et De Heusch (1966) se réfèrent particulièrement aux groupes nomades, qu'ils soient *Tsiganes* ou d'autres groupes de *Gens de voyage*, Piasere quant à lui considère que ce modèle s'appliquerait également aux Tsiganes sédentarisés (Piasere 1985). En référence à mon expérience de terrain dans le

⁶⁹ Les Roms de Slovénie – ma traduction.

domaine, il y a lieu de rappeler ici qu'aujourd'hui un tel cadre semble dépassé et difficilement approprié pour étudier les questions liées aux Roms en Europe de l'Est. D'ailleurs, des études plus récentes remettent en question cette approche et affirment qu'effectivement cela ne s'appliquerait pas à des groupes similaires en Roumanie et en Europe de l'Est⁷⁰ (Olivera 2007; Hasdeu 2007).

Cependant, des travaux récents ont cependant été réalisés (Stewart et Rövid 2010, Sigona 2012 ; Stewart 2012 ; Picker et Roccheggiani 2014, etc.) et montrent un intérêt croissant pour les recherches anthropologiques qui ont comme objet d'études les Roms et les questions qui les concernent.

Par exemple, dans son ouvrage *The Time of the Gypsies* (1997) l'anthropologue britannique Michael Stewart porte un regard particulier sur les Roms d'un village hongrois. Son récit est construit sur deux axes : d'un côté Stewart décrit la préservation, la célébration et la réinvention de la différence et de la diversité culturelle, de l'autre, il montre les conséquences parfois comiques, graves et désastreuses que le *social engineering* de la période communiste a eues sur les Roms (Stewart 1997).

Stewart met l'accent sur la construction de la diversité en soulignant que les Tsiganes de ce groupe particulier construisent leur point de vue sur le monde en s'opposant à la façon de faire des non-Tsiganes, ou en l'ignorant. Ainsi, ces Tsiganes « inversent ou renversent la signification des objets, pratiques et représentations à leurs fins⁷¹ » (Stewart 1997 : 13). D'autres anthropologues se rapprochent de ces termes en soulignant que les Roms construisent leur monde à partir du monde des *gadjé* (Williams 1994 ; Okely 1984 ; Piasere 1985 ; Reyniers 2000) ou encore, comme le rappelle Piasere, « l'impératif des

⁷⁰ Voir notamment les travaux de Martin Olivera (2007) et Iulia Hasdeu (2007).

⁷¹ «The Gypsies take objects, representations and practices . . . that exist in the outside world, and they invert or subvert their meanings to their own ends» (Stewart 1997: 13) – ma traduction.

Roma est de rester Roma au milieu des gadjé » (Piasere 1985 : 143), tout en faisant un travail « symbolique » pour se distinguer d'eux.

Toutefois, Stewart ne cherche pas à généraliser le point de vue de cette communauté spécifique des Roms en Hongrie à tous les groupes roms/tsiganes en Europe. Il nous met en garde en rappelant que les Tsiganes et les non-Tsiganes donnent un sens systématiquement déformé⁷² à l'Autre. D'ailleurs, comme le rappelle De Heusch, le monde occidental a développé des fables mythiques sur le tsigane, contribuant ainsi à construire inévitablement les traits du racisme (De Heusch 1966).

Ainsi, la haine collective renvoient à une image du Rom comme étant « voleur d'enfants, sorcier, anthropophage, bandit de grands chemins, alors que les délits enregistrés par la police sont en fait toujours mineurs » (De Heusch 1966 : 35). Dans le même registre, Stewart souligne que les Roms sont considérés (par les non-Roms) comme « trop stupides et non-civilisés » (Stewart 1997 : 2) ou encore qu'ils sont représentés comme « voleurs et gens du quart monde » (Reyniers 2002 : 20). On peut d'ailleurs se demander en quoi consisterait la reprise de ces images à connotation négative et leur circulation dans des réseaux de connaissances légitimes. Ne viendrait-elle pas souligner et renforcer ces stéréotypes, de même que leur stigmatisation ? Mais, d'autre part, comment examiner dans les détails ces attitudes si on évite d'en parler ?

Stewart touche également à la question de l'assimilation des Roms pendant la période communiste à travers les politiques de gestion de populations très spécifiques, par exemple la prolétarianisation de tous, Roms compris. Le résultat de cette gestion est, selon lui, une sédentarisation forcée qui crée toute sorte de ghettos dans les banlieues des villes (Stewart 1997 : 5). Cela n'est pas sans rappeler le récit de voyage de De Heusch dans lequel il

⁷² Il utilise le mot anglais *distorted*.

souligne que « les *Roms* qui se sont sédentarisés à Istanbul, Skoplje, Banja Luka, Vranje, vivent tous dans une affreuse misère. Ils sont coupés des sources de la vie nomade et ils demeurent isolés dans des espèces de semi-ghettos » (De Heusch 1966 : 89).

Si ces dernières questions sont très pertinentes en ce qui concerne ma recherche, elles ne donnent pas beaucoup d'éléments pour comprendre cette gestion. Quoiqu'il y ait certainement des similarités — surtout en ce qui concerne le but de ces réformes envers les *Roms* –, il faut néanmoins noter que dans chaque pays de l'ex-bloc communiste la conception et l'application de ces réformes ont été faites de façons différentes.

Dans le contexte albanais, Gerda Dalipaj (2012) touche aussi à la question de la sédentarisation forcée des *Roms* à Elbasan, processus survenu dans le cadre plus large de la disciplinarisation de la société, comme nous le verrons plus tard. Si sa recherche est très importante, car il n'y a que très peu d'études à ce sujet, son analyse reste pourtant centrée sur la façon de vivre des *Roms* – leurs coutumes, leurs métiers traditionnels, les relations entre les différents groupes de *Roms*, etc. Par exemple, son analyse est très pertinente au niveau des coutumes et des métiers, mais ne s'attarde pas sur les processus, tels que la sédentarisation, la scolarisation, la criminalisation, etc., considérant souvent pour acquis la distance entre les deux communautés.

Des travaux récents au niveau européen montrent d'un intérêt croissant pour l'analyse des processus et des événements plus contemporains (Stewart 2012 ; Picker et Roccheggiani 2014 ; Fassin et al 2014) en relation avec les *Roms*. Néanmoins, la plupart de ces études restent essentiellement centrées sur les aspects culturels, évitant souvent de parler de racisme ou d'articuler leur analyse autour du racisme (Fassin et al. 2014), élément qui est pourtant fréquemment au cœur de la violence envers les *Roms*. À l'inverse, les travaux d'Eric Fassin (Fassin et al. 2014) sur les pratiques municipales envers les groupes *roms*

dans les banlieues parisiennes renvoient la responsabilité de l'éviction des Roms au niveau politique, qui, selon lui, applique différemment les lois quand il s'agit des Roms ; les lois ne sont pas appliquées ou elles sont contournées pour faire renvoyer les Roms, citoyens européens, dans leur pays d'origine. Pour ce groupe de chercheurs, les questions raciales envers les Roms aujourd'hui ne doivent pas être interprétées comme des questions culturelles, basées sur une fausse conception des différences culturelles, mais elles doivent être plutôt articulées comme une volonté de l'État, une politique de rejet, nourrie par le racisme envers les Roms (Fassin et *al.* 2014). C'est sur cette inversion de perspective – politique versus culturelle – que je m'appuie et essaie de développer dans les chapitres suivants.

2.3.2. Critique de Romani Studies

Pour en revenir sur la question de la relation entretenue entre l'anthropologie – surtout de la tsiganologie, que l'on trouve maintenant sous *Romani Studies* – et les Roms en tant qu'objet d'étude, on peut dire qu'il s'agit d'une anthropologie développée principalement en Europe et qui s'est inscrite pendant une longue période dans le cadre des études tsiganes. Elle a ses racines dans un bassin riche de récits et ouvrages folkloriques, ce qui a, à mon sens, fortement compromis sa légitimité en tant que domaine d'études.

Le champ d'études est construit et constitué – principalement – par les non-Tsiganes européens pour étudier les Tsiganes⁷³, cette population qui est à la fois proche et lointaine⁷⁴, dans le sens où il s'agit d'une population qui habite le même territoire depuis des siècles, donc proche et près de chez nous, mais qui est à la fois lointaine, par rapport notamment à la distance sociale que les différentes communautés ont gardé avec les Roms.

⁷³ Cela ne suggère pas pour autant que si les anthropologues étaient des Roms leur analyse n'aurait pas eu de défaut. À mon sens, la recherche – sa qualité et sa rigueur scientifique - ne doit pas être influencée par l'appartenance des uns et des autres dans les communautés à l'étude.

⁷⁴ Voir notamment les travaux de Georg Simmel sur l'Étranger (1971 [1908]).

Ce n'est pas sans rappeler les propos de Todorova (2011) sur la conception et la représentation de l'Autre dans les œuvres littéraires et académiques des auteurs occidentaux. Même si cette anthropologie se veut européenne, non-coloniale et non-exotique, elle a – souvent sans le vouloir – succombé à ces pièges. D'une part, il s'agit d'une anthropologie qui, à mon sens, s'est focalisée pendant une longue période sur les origines, les traits linguistiques et l'histoire des Roms, manquant d'une certaine profondeur qui puisse aller au-delà des origines, tout en faisant usage de cette toile de fond historique et linguistique.

D'autre part, il s'agit, me semble-t-il, d'une anthropologie qui est restée enfermée dans une logique structuro-fonctionnaliste (Hasdeu 2007) à la recherche d'une structure ou d'un modèle qui expliquerait tout et dans lequel on pourrait insérer les Roms, sans toutefois dépasser ces frontières pour explorer d'autres variables qui ne sont pas forcément liées à la structure de la parenté ou encore à des modes de reproduction. Surtout si l'on sait que ces dernières n'expliquent pas forcément la dynamique ni la façon de vivre des groupes Roms aujourd'hui.

Il semblerait que cette anthropologie ait eu du mal à se détacher de ses racines et ait continué ainsi à produire et reproduire du déjà vu – avec quelques exceptions. En effet, la tradition folkloriste de la tsiganologie – où, souvent, l'on peut facilement repérer des traits essentialisants (Klauber 2006) et exotiques, ainsi que le militantisme parmi les anthropologues ont heurté considérablement ce domaine de recherche.

Toutefois, les exemples des travaux plus récents (Stewart 2012 ; Fassin *et al* 2014) montrent que des réflexions dans ce domaine doivent être et sont entreprises au-delà du structuralisme et en s'ouvrant à d'autres perspectives, s'inscrivant plus largement dans le

cadre de l'anthropologie du contemporain⁷⁵, portant entre autres sur l'étude des événements et processus contemporains (Rabinow et al 2008).

De même, la remise en question des processus et du pouvoir que l'on a en tant qu'anthropologue et chercheur dans la création de catégories humaines à partir d'un point de vue officiel ou majoritaire et dans le fait d'imposer ces catégories aux moins puissants, à une culture vernaculaire⁷⁶, qu'elle soit romani ou autre, est essentielle.

En prenant les Roms comme objet d'étude, on risquerait de tomber dans le piège des idées reçues considérant qu'ils sont et représentent un problème. Cela renforcerait ainsi indirectement, voire directement, non seulement les traits exotiques et les stéréotypes, mais aussi, même si cela est fait de façon involontaire, contribuerait à accentuer les discours nationalistes et/ou de l'extrême droit, qui s'appuient sur ces mêmes stéréotypes. Renverser le paradigme en problématisant les processus et ce qui ne fonctionne pas (les questions sociales qui s'y associent, par exemple) plutôt que de problématiser le fait d'être Rom apporterait déjà des changements fondamentaux. D'ailleurs, on ne peut pas comprendre les causes qui sont au cœur de la gestion rom aujourd'hui si l'on ne comprend pas bien, en premier lieu, les processus et les mécanismes par lesquels cela se produit.

Plus généralement, on pourrait dire qu'il y a lieu ici de revoir et de redéfinir le positionnement du chercheur par rapport aux Roms en tant qu'objet d'étude. Ainsi, il

⁷⁵ Quoiqu'il n'y ait pas de définition précise sur cette notion, la réponse est à chercher dans deux ouvrages clés : le premier est celui de Paul Rabinow *Marking Time: On the Anthropology of the Contemporary* (2008) dans lequel l'auteur engage une réflexion avec des formes contemporaines d'*anthropos, bios, and logos*. Cette réflexion a été reprise et développée dans l'ouvrage *Designs for the Anthropology of the Contemporary* (2008) par Paul Rabinow, George Marcus, James Faubion et Tobias Rees, livre dans lequel les auteurs discutent autour d'un certain nombre de nouveaux défis posés à l'anthropologie du contemporain.

⁷⁶ Michael Herzfeld utilise la notion de *disemia* pour exprimer la tension ou la résistance codée qui existe entre la forme culturelle "*officielle*" et celle "*vernaculaire*", où la première représente la position officielle de l'État (la langue officielle, le pouvoir de l'État, les acteurs qualifiés, les organisations, les élites, etc.) et la seconde est liée à la vie quotidienne (*everyday life*) – ce que Herzfeld appelle « l'intimité de la vie quotidienne » (la langue ordinaire parlée, les citoyens, les acteurs non qualifiés, les membres des organisations, les gens ordinaires, etc.) (Herzfeld 2005: 14).

faudra repenser et réfléchir – entre autres – sur la question de la représentation (Asad 1994; Said 1979 ; Todorova 2011) et de l’engagement du chercheur. Ce questionnement nous renvoie ainsi vers l’anthropologie du contemporain, qui représente une ouverture novatrice pour permettre de sortir de l’impasse.

C’est en cette perspective, me semble-t-il, qu’une anthropologie qui concerne les questions roms puisse être repensée et redessinée, sans tomber ni dans le piège de l’exotisme ni de l’ethnocentrisme, ni dans celui du militantisme, mais plutôt en remettant sérieusement en chantier tout objet et concept, événement ou processus de la contemporanéité. C’est en ce sens que cette recherche est conceptualisée, se focalisant sur l’analyse des discours, des politiques et des mécanismes conçus et mis sur pied au fil des années en Albanie pour résoudre le problème des Roms.

2.4. L’amorce et la pratique de terrain

Mon objet d’étude portant à la fois sur les politiques étatiques envers les Roms et sur leurs effets, j’ai commencé un terrain exploratoire pendant l’été 2011, à Tirana, capitale de l’Albanie. J’ai invité Arif, mon ancien collègue rom à prendre un café avec moi dans un des bars de mon quartier à Tirana.

2.4.1 *Changer de cap, changer de posture*

Mon collègue savait déjà que je ne travaillais plus pour la Coopération Suisse en Albanie, depuis l’automne dernier. Il est un des leaders de la communauté rom en Albanie. C’est une des trois personnes clés qui ont assuré mon accès aux quartiers et campements roms autour de la ville de Tirana et il a également simplifié la prise de contact pour accéder à mon terrain au Kosovo. Lors de notre conversation, je lui ai présenté mon idée sur le sujet de thèse : celle de travailler sur les questions des discours et pratiques étatiques envers les

Roms, vu cela à travers le dispositif de l'État conçu pour orienter la gestion des Roms, c'est-à-dire, les politiques concernant les Roms. Il était très ouvert sur son soutien et m'invite le rejoindre le lendemain au siège de son association pour échanger sur les détails de ce que je voulais faire et voir comment il pourrait m'aider concrètement. Ensuite, nous avons parlé de la situation des Roms en Albanie, des dernières études⁷⁷ en cours, entreprises par deux organisations onusiennes – l'UNICEF et le PNUD⁷⁸ –, toutes deux installées en Albanie depuis la chute du régime totalitaire. Étant insatisfait des résultats préliminaires de ces études, il m'a demandé de participer à la contestation de l'étude menée par le bureau de l'UNICEF en Albanie, intitulée « Roma Mapping in Albania » (2011). Cette étude, selon lui, mettrait en avant des chiffres sur la population rom non représentatifs de leur situation : selon ces études, le nombre de Roms serait très inférieur au nombre avancé par les communautés roms. Il soutenait que cette étude avait tendance à dire que les Roms n'étaient pas si nombreux que ça en Albanie, pour au final remettre en question la pertinence de la politique et les fonds engagés – surtout par l'aide internationale, qu'elle soit bilatérale⁷⁹, multilatérale ou sous d'autres formes – dont le but, dans leurs termes, était l'« intégration ou l'inclusion des Roms dans la société ». Il m'a alors demandé d'intervenir auprès de mon ancien employeur pour faire du lobbying afin de contester cette étude qui était sur le point d'être publiée. Je lui ai réexpliqué que je n'étais plus dans la position que j'occupais auparavant – responsable des programmes d'aide au développement du Gouvernement suisse dans le domaine de la justice sociale en Albanie – et que désormais, je faisais essentiellement de la recherche. Je voulais lui faire comprendre que j'avais changé de cap, de l'aide au développement à la recherche, mais que mon

⁷⁷ UNICEF, 2011, « Mapping of Roma children in Albania », Tirana : Unicef&CESS, novembre 2011.

⁷⁸ UNDP, 2012, *Needs assessment study on Roma and Egyptian Communities in Albania*, Tirana, février 2012.

⁷⁹ Aide accordée à un pays sur la base des ententes bilatérales entre deux pays – entre le pays donateur et celui récipiendaire de l'aide ; ce dernier étant (souvent) en voie de développement.

interlocuteur tenait à me pousser dans une autre direction, vers celle qui lui tenait à cœur : se battre pour sa communauté.

Qu'en est-il des familles roms expulsées en mars 2011 ? – je lui reposai la question, en changeant à nouveau le sujet de notre discussion. Il s'agissait d'un incident grave qui avait eu lieu au sud de Tirana dans la zone des bidonvilles roms près de la gare début mars 2011.

« Ah, c'est toute une histoire – répondit-il. La mairie les a placés dans des tentes dans un autre endroit loin de la ville ; un endroit isolé au milieu de nulle part, où il n'y avait ni magasins pour faire les courses, ni écoles, ni services alentours. Les gens ont quitté ces lieux très rapidement. Puisque rien n'a été fait par le gouvernement – ni pour trouver un logement aux Roms expulsés ni pour poursuivre les instigateurs en justice – l'avocat du peuple prit l'initiative d'ouvrir à ces Roms les portes de son institution, afin de faire monter la pression sur le gouvernement⁸⁰ ; il invite donc, ces familles roms sans abris à rejoindre ses bureaux du centre-ville et les familles y sont installées, comme elles pouvaient, dans le bâtiment de l'Avocat du peuple. Mais malgré sa générosité, ses bureaux n'étaient pas aménagés pour abriter une centaine de personnes ; alors très vite, les conditions hygiéniques dans le bâtiment se sont détériorées. Le gouvernement n'a pas réagi à l'appel de l'Ombudsman. Au contraire, il a ignoré totalement cette situation, en laissant l'avocat du peuple sans aucune marge de manœuvre et en le ridiculisant lors des discours publics. »

Ensuite, mon interlocuteur m'a à nouveau demandé comment je pourrais l'aider à contester les données produites sur les Roms, que selon lui étaient « erronées ». Notre discussion oscillait, ainsi, une fois vers les intérêts de mon interlocuteur, d'autres fois vers les

⁸⁰ Il s'agit ici du gouvernement de droite qui était dirigé par l'ancien Premier Ministre Sali Berisha, homme de droite, autoritaire, ancien secrétaire du parti communiste, connu pour son entêtement et pour son manque de scrupules par rapport à l'utilisation de tous les moyens – y compris la violence physique et la fraude lors des élections parlementaires –, afin d'obtenir ou préserver le pouvoir.

événements d'éviction que je voulais creuser. Ainsi, je ramenaient sans cesse la discussion sur la question de ma recherche, les lieux que je voulais visiter, les gens que je voulais rencontrer et surtout sur les questions concernant la manière d'accéder à un terrain glissant, peu accessible et souvent en déplacement. Quoique je connaisse bien le terrain et que je puisse me rendre seule dans certains lieux, il était important que les contacts soient facilités par un Rom ; nous pourrions accéder à tout et pour un temps illimité. Travailler dans les quartiers roms et chez les Roms n'est pas évident, surtout pour une non-Rom comme moi ; cela pourrait prendre de tournures inattendues, si je n'étais pas introduite correctement dans la famille ou la communauté. C'est vraiment la loyauté envers l'intermédiaire rom qui assurait la qualité des discussions par la suite. La distance sociale invisible entre Rom et non-Rom devint alors discernable ; la méfiance cachée entre les deux communautés prend forme ici et peut se manifester violemment. C'est pourquoi j'ai pris soin de me faire présenter et souvent accompagner par mes amis et mes interlocuteurs roms.

Par ailleurs, la question de mon interlocuteur sur l'étude en question n'était pas inintéressante. Mon hésitation était due au fait que je me sentais mal à l'aise de m'embarquer dans quelque chose qui allait me diriger plutôt vers l'activisme. Mais, comment faire de la recherche sans militer ? Comment éviter de militer en de pareilles circonstances ? Comment trouver un équilibre entre éthique et rigueur scientifique ? Sans lui promettre quoi que ce soit, je me suis informée sur l'étude en question, essayant d'abord d'en savoir plus, et cela auprès de plusieurs sources – auprès des Roms, mais aussi auprès des chercheurs mandatés pour mener cette étude. Entre-temps, je l'ai également informé du fait que s'il était convaincu et qu'il avait des arguments solides prouvant que les données n'étaient pas fiables, il fallait se préparer à les contester. Quelques jours plus tard, j'ai rencontré le chercheur qui avait dirigé l'étude qui inquiétait tant mon informateur.

Il va sans dire que j'étais à la fois tiraillée et prudente de par mon rôle sur le terrain, tout en essayant de trouver un équilibre entre, d'un côté, la recherche, la rigueur scientifique, et le questionnement sur la façon de développer un cadre de recherche bien conceptualisé, et de l'autre, l'interrogation sur comment mener un engagement personnel, civique et politique face à de telles injustices. Il s'agissait donc de trouver dans cette nouvelle posture en tension un équilibre à la fois scientifique, éthique et politique ; il s'agissait d'assumer une posture dans laquelle l'engagement allait au-delà d'une approche de l'aide au développement, généralement perçue comme assistance et protection pour les populations « vulnérables »⁸¹. Cette tension n'est certainement pas nouvelle pour les anthropologues (Marcus 1995), loin de là. Mais comment s'y prendre sur un terrain donné et comment réconcilier en quelque sorte ces tensions qui restent un défi tant actuel que différent selon le contexte. J'ai choisi de le faire à travers mon travail de recherche où l'engagement personnel se trouve conjugué avec un engagement politique et professionnel ; autrement dit, les trois dimensions se superposent au niveau professionnel.

Pour en revenir à la discussion avec mon collègue, il m'a assuré de son soutien inconditionné pour m'accompagner et assurer mon accès auprès de la communauté. Pour lui, mon positionnement était désormais clair, mais ce n'était pas toujours le cas pour les autres interlocuteurs roms, que j'avais connus dans mes fonctions précédentes. Ainsi, de tels épisodes se sont reproduits plus tard, sous différentes formes. Dans presque tous les cas, les questions posées tournaient autour de « Que peut-on faire ? Comment la coopération suisse pourrait-elle financer nos activités ? Comment pourras-tu⁸² nous aider? » À chaque fois, une longue explication, presque générique et quelque peu défensive

⁸¹ Pour une critique des approches de l'aide humanitaire ou de l'aide au développement, voir entre autres Pandolfi (2008), Fassin (2007), Fassin et Pandolfi (2010) etc.

⁸² En Albanie et dans les Balkans plus généralement les gens se tutoient facilement. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il y ait une certaine proximité entre les interlocuteurs.

sur mon repositionnement, suivait. Parfois, un certain malaise s'installait dans la discussion, car sans aucun moyen (de financement) pour soutenir leurs propositions, leur intérêt pour mon sujet de recherche se fanait graduellement, dans leur regard d'abord et ensuite dans les mouvements de leurs corps, le « body language », et leur attitude. J'ai ainsi « perdu » quelques-uns de mes interlocuteurs au cours de ma recherche, principalement par manque d'intérêt immédiat de leur part. J'ai tout de même pu bénéficier de la générosité de tant d'autres, qui m'ont soutenue et m'ont accompagnée tout au long de la recherche. Si les quelques perplexités éthiques et quelques difficultés ont marqué ma préparation pour entamer le terrain, la question ne s'est plus posée une fois mon rôle clarifié.

2.4.2. Démarche et outils méthodologiques

Sur le terrain, j'ai vite compris que mes douze ans d'expérience dans le cadre de mon travail précédent – entre autres – avec les communautés roms en Albanie et ailleurs dans les Balkans, allaient me faciliter la tâche et l'accès au terrain. Lors de ma démarche exploratoire en juin et juillet 2011, j'avais déjà une idée de ce que je voulais faire et même une esquisse de projet de recherche, qui impliquait un travail sur trois pays différents – l'Albanie, le Kosovo et la Roumanie. La recherche initiale envisageait plusieurs sites dans chaque pays, une centaine d'entrevues et récits de vie. Bref, très ambitieux pour que ce soit faisable. Grâce aux conseils de mes directeurs, des modifications ont été apportées au *design* du projet de recherche. Le terrain exploratoire de l'été 2011 m'a permis de longues réflexions sur comment aborder la question de la recherche, en prenant en compte plusieurs acteurs (Roms et non-Roms, étatiques et non étatiques, etc.) et plusieurs sites géographiques (à Tirana et ailleurs en Albanie, à Prishtina et ses alentours). Comme les exemples décrits plus haut le montrent, à partir de l'année 2011, à Tirana, un nombre

considérable de familles roms ont été expulsées de leurs abris, souvent en raison du début de chantiers des nouvelles constructions. C'est un phénomène relativement récent et un nouveau moyen de créer de l'espace en poussant les gens qui y vivent dehors ; il s'agit donc d'une nouvelle façon de gérer la question des « indésirables » (Agier 2008) dans la ville, mais qui montre en même temps l'impuissance ou plutôt la méfiance de l'État face à ces pratiques. Je commence alors à m'intéresser et à suivre un des groupes évincés, lors de leurs déplacements forcés en quatre différents endroits de Tirana, pendant trois ans (2011 – 2014), dans différentes périodes de l'année.

Au fur et à mesure que les lieux d'installation changeaient pour les Roms – très rapidement parfois –, mon objet de recherche devenait, lui aussi, sujet de changements, d'adaptations et de négociations, se modifiant légèrement dans le temps, pour se peaufiner et devenir un objet saisissable et solidement conçu. En effet, partant de trois villes dans trois pays planifiés au départ, la recherche s'est plutôt focalisée dans une ville pour chacun des deux pays, respectivement Tirana (Albanie) et Prishtina (Kosovo)⁸³. En revanche, d'autres aspects ont été ajoutés au projet, tels que l'étude des mesures et des politiques concernant les Roms, mises en avant pendant la période communiste, cherchant ainsi à savoir comment ce dispositif était conçu et mis en œuvre dans différentes périodes historiques, avec l'objectif de dégager – dans la mesure du possible – ses effets sur la population rom.

Pour des raisons pratiques, mon travail de terrain en Albanie fut principalement effectué à Tirana, à la fois dans les archives nationales et dans les institutions de l'État pour mener des entrevues avec les hauts fonctionnaires responsables des politiques d'intégration des Roms pendant les deux périodes en question, ainsi que dans les quartiers roms et dans les sites de campements érigés récemment par les groupes roms en déplacement et sans abris.

⁸³ Mais dans cette thèse je relate seulement le cas de l'Albanie.

Ainsi, ma recherche, qui portait à la fois sur l'analyse des mesures et des politiques étatiques envers les Roms – dans les discours officiels comme dans les pratiques – ainsi que sur leurs effets, a été conçue, modifiée, élaborée, peaufinée et effectuée au cours d'un processus d'environ quatre ans de réflexion et de maturation du sujet.

Sachant que les Roms sont traversés par une crise d'appartenance, de présence sur le territoire, de représentation politique et d'une exclusion que l'on ne nomme pas, le travail de terrain s'avérait plutôt complexe. Pour mieux saisir cette complexité, le travail de terrain a été découpé en plusieurs lieux de recherche, qui se trouvaient parfois positionnés à l'opposé de l'un l'autre, géographiquement, théoriquement et méthodologiquement. Cette méthode relève de *multisite* (Hannerz 2003 ; Marcus 1995), portant sur un ensemble d'éléments tels que les discours, les pratiques et les stratégies de l'État, les textes et documents d'archives, les lieux et les institutions pour comprendre la façon dont ces relations sont construites au fil du temps. Défini comme tel, le multisite ne peut aucunement être réduit à une simple méthode sur plusieurs terrains, comme on le voit souvent employé.

La recherche sur le terrain fut réalisée dans différentes périodes d'un à trois mois en juin et juillet 2011, juillet, octobre et novembre 2012, suivies par des séjours plus longs au cours de l'année 2013 (de mars à mai, d'octobre à décembre). Lors de ces nombreux retours sur le terrain, j'ai pu compléter et mettre à jour les données recueillies lors des entrevues, mais aussi celles liées au contexte politique, social et économique.

Ayant travaillé en Albanie avec les communautés roms et les agents du gouvernement pendant plus de douze ans, la pratique du terrain – c'est-à-dire l'accès au terrain et aux activités quotidiennes et routinières sur le terrain, auprès des communautés roms comme dans les institutions gouvernementales – s'est déroulée sans difficulté majeure.

D'un point de vue pratique, mon travail de terrain à Tirana était organisé de la façon suivante : habituellement, je passais la journée dans les quartiers roms et je rentrais chez moi le soir. Mais les jours où je devais travailler aux archives, la journée était organisée différemment ; je passais les matinées aux archives et les après-midis étaient consacrés aux rencontres et aux entrevues avec les Roms. Il faut aussi noter que je préparais mes retours sur le terrain bien à l'avance. Par exemple, avant de me rendre sur le terrain, je fixais les rendez-vous avec les fonctionnaires de l'État par téléphone, par courriel ou en passant par mes amis et je précisais les jours de travail aux archives, en leur communiquant à l'avance les dates et l'heure de ma présence aux archives. Pour des raisons pratiques, par exemple pour avoir une place réservée dans une salle de lecture plus calme, où l'on pouvait travailler dans de meilleures conditions. De la même façon, si les dossiers que je cherchais n'étaient pas sur le site principal, il fallait que j'attende quelques jours – de dix jours à deux semaines – avant que les dossiers demandés ne soient rendus accessibles sur place. Compte tenu du temps utilisé pour les procédures bureaucratiques de transfert des dossiers demandés – notamment la transmission de la demande des archives centrales vers le site en question, la recherche des dossiers sur place et enfin le transport sur le site principal –, j'anticipais la planification des journées de travail aux archives. Dans le cas contraire, on ne trouvait que rarement la place souhaitée et l'on ne pouvait pas faire autant de choses dans une période donnée. Bref, j'essayais de faire le maximum pendant mes séjours sur le terrain. Lors de mes journées de travail aux archives et vues les difficultés techniques de l'organisation du travail, je faisais de cela ma priorité et une fois sur place je profitais en même temps pour scruter tous les documents que j'avais à disposition et commandais des photocopies des documents susceptibles d'être pris en considération durant l'analyse. Ainsi, j'ai commandé plus de 200 pages de documents d'archives pour les photocopier : le temps pris par leur reproduction, non négligeable, est aussi à considérer.

D'autres données ethnographiques ont été recueillies auprès des hauts fonctionnaires de l'État ainsi qu'auprès d'autres employés et administrateurs de l'État (au niveau national et local) pendant les deux périodes en questions. J'ai mené plus de quarante entrevues avec les Roms, dont une vingtaine avec les mêmes personnes, plus en profondeur et à plusieurs reprises, qui allaient construire et reconstruire leurs récits de vie afin de pouvoir mieux comprendre les expériences vécues par mes interlocuteurs. La recherche auprès des Roms avait une tout autre forme. La journée était beaucoup plus tranquille, faite de beaucoup de discussions chez les Roms, accompagnées de plusieurs de cafés turcs. Toutes les entrevues, à quelques exceptions près, ont été menées sur place, c'est-à-dire dans les quartiers et dans les maisons des Roms, ainsi que sur leurs campements. Il faut cependant noter que dans ces sites, j'ai choisi de travailler plutôt avec les femmes roms – j'ai interviewé seulement deux hommes, dont mon interlocuteur principal. Cela d'une part parce que les femmes roms étaient plus disponibles et présentes sur place; mais d'autre part, en passant plus de temps à la maison, elles savent généralement tout ce qui se passe autour de leur communauté. Si je ne mets pas en avant une perspective féministe de manière explicite, je privilégie tout de même la voix des femmes roms, leurs pensées et leurs perceptions, qui sont très présentes dans cette thèse.

De manière synthétique, ma démarche méthodologique reposait sur trois axes principaux : premièrement, j'ai procédé à une collecte de données à partir de la littérature existante sur les populations roms, les recensements et les publications officielles, les observations et les entretiens qui permettaient d'établir une perspective historique, politique, économique et socioculturelle sur le sujet à l'étude. Ensuite, je me suis attachée à analyser – à travers une approche holistique –, en tenant compte des politiques, des mesures, des pratiques et des discours relatifs aux Roms pendant deux périodes historiques : communisme et postcommunisme [*periudha komuniste dhe post-komuniste*].

Le deuxième axe de la démarche méthodologique reposait sur des données qualitatives recueillies dans le cadre des entrevues approfondies réalisées avec plus d'une quarantaine d'individus, majoritairement des femmes roms âgées de 18 ans et plus.

D'autres données ethnographiques ont été recueillies auprès des employés et administrateurs gouvernementaux (national et local), à travers des entrevues semi-dirigées. Certaines entrevues ont été menées avec des anciens fonctionnaires du régime communiste, tels que Mme Nexhmije Hoxha, la femme du dictateur Enver Hoxha, Mme Vito Kapo, ancienne ministre pendant les années 70 et 80 et Mme Naunka Bozo, présidente d'une des plus grandes organisations du Parti communiste de l'époque que l'on appelait des organisations de « masses⁸⁴ ». D'autres entrevues ont été menées avec les représentants gouvernementaux actuels responsables des questions roms, avec, entre autres, l'ancien Ministre de *Mirëqënies Sociale dhe Rinisë* (Ministre de la Protection sociale et de la Jeunesse) et le Maire actuel de Tirana, M. Erion Veliaj. J'ai pu également consulter des documents pertinents pour la recherche, tels que des manuels de procédures, rapports, mémorandums, etc.

D'autres acteurs intermédiaires tels que les représentants des organisations non gouvernementales travaillant avec les Roms et/ou pour les Roms ont fait partie de cette recherche, afin de pouvoir comprendre le but de leurs interventions et de saisir, dans la mesure du possible, les effets de leur travail.

Le troisième axe s'est articulé autour d'une ethnographie des archives nationales de l'Albanie. Cela dans le but d'avoir une vue globale du système sur un sujet particulier, mais aussi pour pouvoir comprendre la logique de l'État par rapport aux mesures et aux

⁸⁴ Une organisation de « masses » est un attribut employé essentiellement pendant la période communiste pour désigner les organisations, à caractère national, créées par le parti communiste au pouvoir où les masses des populations s'encadraient selon de différentes catégories. On pourrait mentionner l'organisation de la jeunesse socialiste, l'organisation de l'Union de professionnels (le syndicat), L'Union des Femmes albanaises, etc.

politiques envers les Roms.

Ma démarche s'est ainsi avérée à la fois *top-down*, à travers l'analyse des politiques, les mécanismes de l'État et les discours, mais aussi *bottom-up*, à travers l'ethnographie dans les quartiers roms, en prenant en compte le point de vue des Roms. En ce sens, j'ai essayé de considérer les données « rigides et passives » qui nous viennent des archives et d'autres documents produits par les gouvernements au fil des décennies, mais aussi les dires des interlocutrices roms. Laisser de la place à ces femmes avec leurs histoires et leurs récits signifie donner – dans la mesure du possible – de la « voix » aux « histoires produites localement » (Das 1989 : 324). Ce n'est pas une question de quantité ou d'accessibilité du matériel, mais plutôt d'autorisation à laisser de la place à ces récits officieux au sein du milieu académique.

Les limites de la recherche

Cependant, il faut noter que pour des raisons pratiques je me suis concentrée à Tirana et que j'ai fait exception à la règle dans seulement deux cas spécifiques – le quartier Rom de Rrapishta à Elbasan et le campement Rom de Delvina –, mais qui ne sont pas inclus dans cette thèse. Les Roms avec qui je me suis entretenue viennent de différents milieux et groupes. Certains viennent d'un milieu relativement aisé et sont des leaders dans leurs communautés, d'autres n'ont rien, ce sont les plus démunis. Mais la situation des Roms à Tirana est relativement plus complexe que celle des autres villes de par le développement et les opportunités économiques que la ville offre, avec presque un tiers de la population du pays vivant à la capitale. Les contrastes étant plus forts et les problèmes plus aigus à Tirana que dans les autres villes, cela permet une mise en perspective entre différents milieux, mais aussi une certaine projection sur les autres villes. En ce sens, certains aspects analysés dans cette thèse – surtout ceux de la période actuelle – peuvent ne pas être

révélateurs pour les communautés roms des autres villes. Or, certains de ces aspects permettent néanmoins d'anticiper ce qui peut arriver si certaines conditions sociales et économiques étaient créées dans d'autres localités.

2.4.3. Une ethnographie des archives

La recherche dans les archives s'est avérée d'une importance primordiale, pour pouvoir comprendre et reconstruire la logique des faits relatifs aux questions qui ont touché les Roms au fil du temps. Lors de mes retours sur le terrain, j'ai pu effectuer une recherche dans les archives nationales albanaises en examinant des documents officiels, tels que des lettres, des circulaires, des rapports, des décrets-lois, des ordres gouvernementaux, des décisions, des statistiques démographiques, d'éducation, etc., concernant les Roms, depuis la création de l'État albanais au début du XX^e siècle jusqu'à la chute de la dictature.

Les archives, loin de n'être qu'une simple source de documents classés dans un ordre précis, à travers laquelle on lit et l'on décortique les événements pour comprendre le passé, sont aussi, dans le cas de ma recherche, un moyen de comprendre comment certains processus sont promus et mis à l'œuvre ; c'est une façon de comprendre les archives en tant qu'institution qui détient – une partie importante – des « vérités » sur plusieurs questions ; c'est un moyen de comprendre comment cette institution fonctionne, comment ces employés utilisent leur poste et leur institution au service des autres, comment les documents sont-ils classés, qu'est-ce que cela nous dit et quel usage pourrions-nous faire de ces documents.

L'ethnographie des archives m'a ainsi permis d'effectuer non seulement une analyse des documents d'archives en terme de leur contenu, mais aussi de leurs intentions et ainsi d'en déduire des interprétations possibles. Elle m'a permis de voir d'autres aspects de ces documents, tels que la forme des textes, le langage employé, les sigles utilisés, les

corrections portées sur ces documents, les écritures à la main, les notes officieuses et les dessins crayonnés dessus, la façon dont certaines statistiques sont construites, etc. L'analyse de ces éléments a contribué à une meilleure compréhension du contexte dans lequel le document a été rédigé, la ligne et la logique suivies par le pouvoir, mais elle a aussi permis, dans certains cas, de comprendre pourquoi et comment certaines décisions étaient prises, pourquoi certains aspects étaient davantage soulignés, alors que d'autres passaient inaperçus, implicitement, malgré leur importance. L'institution même, ses employés, leurs habitudes et la façon dont l'institution fonctionne font aussi objet de cette ethnographie.

L'ethnographie des archives devient ainsi une manière d'explorer les archives non seulement comme une source d'information de première main d'où l'on extrait les « faits » pour refaire une histoire, mais, aussi, en tant qu'*archival as subject* (Stoler 2002 : 93). Dans un contexte postcolonial – des Indes orientales néerlandaises –, Ann Laura Stoler suggère de considérer d'une façon critique les archives, ainsi que la lecture et l'usage que nous faisons des documents d'archives, afin de les utiliser non seulement comme des « sites of knowledge retrieval, but of knowledge production, as monuments of the state and as state ethnography » (Stoler 2002 : 90).

En ce sens, l'ethnographie des archives est un élément important dans l'ethnographie de l'État. Bien évidemment, l'ethnographie qui porte sur des textes officiels, documents d'archives et sur les archives elles-mêmes est un élément clé dans l'enrichissement des données et de l'analyse dans cette thèse. Ainsi, j'ai pu décortiquer et analyser des documents d'archives provenant de plusieurs institutions de l'époque, telles que le Ministère de l'intérieur albanais, le Conseil des ministres, le Ministère de la construction, la Commission de la planification de l'État, la Banque albanaise, L'Assemblée nationale

(du peuple⁸⁵), le Ministère des Finances, etc. J'ai consulté environ 70 dossiers d'archives et j'ai passé en revue plus de 1000 pages ainsi que d'autres documents sur microfilm que j'ai pu visionner dans les salles aux archives.

⁸⁵ L'Assemblée générale ou le Parlement à l'époque s'appelait [*Kuvendi i popullit*] l'Assemblée du peuple.

Chapitre 3. État, dispositif et violence

Cette thèse est le fruit d'une réflexion théorique que nous allons présenter dans ce chapitre. Les notions théoriques que j'ai privilégié pour penser cette thèse, et autour desquelles elle est articulée, notamment la notion foucauldienne du dispositif, de l'État, de la violence et des inégalités sociales y seront esquissées. Les assises théoriques sont ainsi articulées autour d'une anthropologie de l'État et d'une anthropologie de la violence, où la notion de dispositif – avec les différents éléments qui le composent – sert de fil rouge à toute la thèse.

3.1. Le dispositif

Ce terme, l'une des notions clés dans la pensée de Michel Foucault renvoie à

« [...] un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit [...]. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. » (Foucault 2001 : 299).

Foucault précise que le dispositif⁸⁶ « à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante. » (Foucault 2001 : 299). Le dispositif est donc souvent conçu et mis en avant comme une nécessité pour résoudre un problème sociétal spécifique.

⁸⁶ Pour Foucault, le dispositif est aussi : « un ensemble de phénomènes et mécanismes liés au code légal qui renvoie à la punition de celui qui enfreint la loi, et liés aux mécanismes disciplinaires comme la surveillance, du diagnostic et à la correction de l'individu, c'est-à-dire toute une série techniques adjacentes policières, médicales, psychologiques, qui sont en dehors d'acte législatif qui pose la loi » (Foucault 2004 : 4).

La notion de dispositif se retrouve également dans la pensée d'Agamben. Ce dernier élargit encore cette définition⁸⁷ foucauldienne : pour lui, le dispositif « semble renvoyer à un ensemble de pratiques et de mécanismes (tous uniment discursifs et non discursifs, juridiques, techniques et militaires) qui ont pour objectif de faire face à une urgence pour obtenir un résultat plus ou moins immédiat. » (Agamben 2007 : 21).

En faisant dialoguer les définitions de Foucault et d'Agamben, nous pouvons dire que le dispositif – définition mieux adaptée pour notre cas – serait *un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, qui ont la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants.* (Foucault 2001[1977] ; Agamben 2007).

Dans la pensée de Foucault, le discours⁸⁸ n'est rien d'autre qu'un élément d'un dispositif plus large, qui sert, entre autres, à gérer les vivants, à gouverner. En ce sens, l'analyse discursive pourrait être complémentaire à d'autres éléments du dispositif, ouvrant ainsi d'autres espaces d'analyses plus enrichissants.

⁸⁷ Giorgio Agamben dans *Qu'est-ce qu'un dispositif?* (2007), généralise encore plus le sens déjà très large donné aux dispositifs par Foucault, et définit comme dispositif « tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben 2007 : 31). Pour Agamben la notion de dispositif peut renvoyer à la télévision, au téléphone portable et à un crayon, comme il peut renvoyer aux règlements et techniques, pourvu que tous ces éléments visent à la gestion des êtres vivants. Dans sa relecture du concept Agamben précise que le dispositif « a toujours une fonction stratégique concrète et s'inscrit dans un jeu de pouvoir » (2007 : 11).

⁸⁸ Lors de sa conférence inaugurale au Collège de France prononcée en décembre 1970, Foucault focalise son discours sur *l'Ordre du discours* (1971), sur ce qu'est un discours et sur ce qui se produit à travers sa prolifération. Il avance ainsi l'hypothèse que « dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer le pouvoir et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité » (Foucault 1971 : 10). On s'aperçoit que le discours a un pouvoir énorme. C'est pourquoi il explique que le discours « n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer. » (Foucault 1971 : 12).

Mais si pour Agamben c'est la relation entre le dispositif et les êtres vivants qui crée les sujets (Agamben 2007 : 32), pour Foucault, c'est la relation entre l'individu et le code de comportement ou les normes qui créent des *formes d'assujettissement* (Foucault 1976). Autrement dit, les formes d'assujettissement renvoient plutôt aux rapports que les individus entretiennent avec le code ou la norme, et à la manière dont l'individu accepte de se soumettre, de résister ou tout simplement d'interagir avec ce code.

Bref, le dispositif dans la pensée de Foucault et d'Agamben, en tant que pratiques, discours et mécanismes du gouvernement visant à normaliser les comportements des individus à travers des codes et des normes, est par conséquent un outil aux mains du gouvernement, conçu – généralement – pour répondre à une urgence.

En puisant dans cette notion foucauldienne, Gilles Deleuze et Felix Guattari proposent le terme d'*agencement*⁸⁹ (Deleuze et Guattari 1980) au lieu de *dispositif*, terme qui n'est pas moins insaisissable que le premier. L'anthropologue Rabinow, en s'appuyant sur le terme Guattaro-Deleuzien d'*agencement*, l'a utilisé dans sa forme traduite en anglais connue sous le nom d'*assemblage* (2003), qui, pour lui, désigne plusieurs éléments qui précèdent la constitution du dispositif. Il le définit ainsi :

« Assemblages are secondary matrices, from within which apparatuses emerge and become stabilized or transformed. [...] In terms of scale they fall between problematizations and apparatuses and function differently from either one. They are a distinctive type of experimental matrix of heterogeneous elements, techniques and concepts. [...] They are comparatively effervescent, disappearing in years or decades rather than centuries⁹⁰. » (Rabinow 2003:56).

⁸⁹ Pour Deleuze et Guattari l'agencement comprend : « [...] de lignes d'articulation ou de segmentarité, des strates, des territorialités ; mais aussi des lignes de fuite, des mouvements de déterritorialisation et de déstratification. Les vitesses comparées d'écoulement d'après ces lignes entraînent des phénomènes de retard relatif, de viscosité, ou au contraire de précipitation et de rupture. Tout cela, les lignes et les vitesses mesurables constituent un *agencement* » (Deleuze et Guattari 1980 : 9-10).

⁹⁰ Le terme *apparatus* est la traduction anglaise du terme *dispositif*.

Pour Rabinow donc, l'*assemblage* se situe entre la problématisation et le dispositif ; il peut se transformer en dispositif. Si Foucault souligne que le dispositif se crée pour répondre à une urgence, Rabinow introduit une autre subtilité : la question de la temporalité dans le processus de l'émergence d'un dispositif. Elle se retrouve dans l'enchaînement suivant : problématisation, assemblage, dispositif. Ainsi, l'assemblage précède le dispositif et perd sa raison d'être une fois que le dispositif est mis sur pied. Il a donc une durée de vie généralement plus courte que le dispositif. Ainsi conçue, cette distinction complexifie encore plus les éléments constitutifs à la conception d'un dispositif.

Dispositif de gestion

Mais en quoi consiste un dispositif de gestion et/ou sécuritaire ? Ces deux dispositifs sont-ils identiques, ont-ils les mêmes caractéristiques ?

La gestion des populations résonne fortement avec l'art de gouverner. Foucault nous rappelle d'ailleurs qu'« on ne gouverne jamais un État, on ne gouverne jamais un territoire, on ne gouverne jamais une structure politique. Ceux qu'on gouverne, c'est [...] des gens, ce sont des hommes, ce sont des individus ou des collectivités » (Foucault 2004 : 126). Mon intention ici n'est pas d'étudier l'État à proprement parler, ni son pouvoir *per se*, ni son art de gouverner⁹¹ en tant que tel. Mon intérêt porte davantage sur la façon dont les stratégies de pouvoirs en tant que pratiques et processus de gestion des populations se mettent à l'œuvre et sur les effets que cela produit sur les Roms.

Dans le contexte de la France et de l'ouest plus généralement, Foucault montre bien qu'au cours des années, voire des siècles, avec la transformation des tâches de l'État vers une

⁹¹ Gouverner, au sens littéral du terme, signifie « conduire quelqu'un » (Foucault 2004).

*gouvernementalité*⁹², les techniques de pouvoir se sont également transformées dans le but d'éviter, notamment, les déviances et le désordre. Le résultat de ces évolutions était la mise en place de mécanismes de gestion de la population, juridiques ou sécuritaires, passant par un dispositif disciplinaire⁹³. Toutefois, il ne faudrait pas confondre ces mécanismes ni les considérer comme s'ils s'étaient développés sans tenir compte de la période historique; ils ne se superposent pas non plus. Ainsi, il ne s'agit pas de remplacer le dispositif juridique par le dispositif disciplinaire ou sécuritaire. Ici, il est plutôt question de l'importance que l'un prend par rapport aux autres à un moment historique précis et dans un contexte donné. L'élément sécuritaire ou de la gestion des dangers sont plutôt caractéristiques de notre contemporanéité. Le dispositif de gestion de la population est au fond un système de gestion des risques auxquels la population est exposée (Foucault 1997) et par conséquent, c'est un dispositif sécuritaire. Le résultat historique de ces technologies de pouvoir centrées sur la vie est fondamentalement la normalisation de la société (Foucault 1976). Ainsi, la gestion contemporaine des populations consisterait à « contrôler », à « dresser », à « conformer » et à « normaliser » les membres d'une société donnée, en ayant pour instrument technique essentiel les « dispositifs de sécurité » (Foucault 2004).

Le dispositif de gestion des populations est une idée également présente dans les propos de Hannah Arendt sur le totalitarisme, malgré le fait qu'elle n'utilise pas, à proprement parler, la notion de dispositif. Je reprends ici les idées d'Arendt sur le totalitarisme, car elle s'attache à analyser les effets pervers de ce que l'on pourrait qualifier de « dispositif totalitaire de gestion de populations » en montrant à quel point les mécanismes mis en

⁹² La « gouvernementalité » désigne un nouvel art de gouverner apparu au début du XVIII^e siècle et est définie par Foucault comme étant : « l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe, de pouvoir, qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité » (Foucault 2004 : 111).

⁹³ Le pouvoir disciplinaire est analysé de manière très fine dans l'ouvrage *Surveiller et punir* (Foucault 1975).

place envahissent la vie privée des individus, notamment par le biais de la terreur⁹⁴, renvoyant *in extremis* à ce qu'elle qualifie de domination totalitaire (Arendt 1972). Si Arendt se réfère explicitement au totalitarisme, alors que Foucault et Agamben, eux, font plutôt référence aux rationalités politiques occidentales et plus spécifiquement au libéralisme, il n'en demeure pas moins que tous examinent, d'une manière ou d'une autre, les effets des dispositifs du pouvoir sur la constitution des sujets⁹⁵ politiques.

À ce propos, Foucault (2001)⁹⁶ considère « le fascisme et le stalinisme » comme « deux formes pathologiques » de pouvoir, « deux maladies de pouvoir » (Foucault 2001: 1043). Il précise d'ailleurs que ces deux formes extrêmes de pouvoir ne sont pas très éloignées des façons de gouverner en Occident.

« L'une des nombreuses raisons qui font qu'elles (ces deux formes de pouvoir) sont si déconcertantes, c'est qu'en dépit de leur singularité historique, elles ne sont pas tout à fait originales. Le fascisme et le stalinisme ont utilisé et étendu des mécanismes déjà présents dans la plupart des autres sociétés. Non seulement cela, mais malgré leur folie interne, ils ont, dans une large mesure, utilisé les idées et les procédés de notre rationalité politique » (Foucault 2001 : 1043).

Le contexte dans lequel j'ai travaillé est, à mon sens, celui d'une démocratie libérale, depuis deux décennies, mais dont les élections sont constamment contestées depuis la chute du communisme. Une tendance vers l'accumulation des pouvoirs législatifs, exécutifs et juridiques par le gouvernement y est observable. C'est une démocratie libérale avec un héritage lourd de cinquante ans de régime totalitaire. Cet héritage se manifeste sous forme d'autoritarisme dans les sphères publiques et privées. C'est pourquoi les

⁹⁴ Pour Arendt, la terreur est l'essence de la domination totalitaire et la peur s'y associe également (Arendt, 1972). La domination totalitaire ne se contente pas de l'isolement et de la destruction de la vie privée, mais elle se fonde sur la désolation, ce fond commun de la terreur fortement liée au déracinement. Comme Arendt a pu le démontrer dans *Le système totalitaire* (1972), la terreur est cette mesure coercitive extrême de l'État qui élimine systématiquement toutes les convictions et qui devient totale quand il n'y a plus d'opposition, lorsque plus personne ne s'y oppose.

⁹⁵ Je me réfère ici à l'argumentation de Foucault sur la constitution du sujet.

⁹⁶ Voir « Le sujet et le pouvoir » in *Dits et Écrits II*, 1976 – 1988, 2001, Paris, Gallimard, pp. 1041 - 1062.

perspectives philosophiques citées ci-dessus me paraissent fort utiles afin d'appréhender les nuances qui pourraient apparaître en oscillant entre ces cadres.

3.2. L'État

L'État, *lo Stato*, *the State*, fait immédiatement référence aux écrits de tant d'auteurs⁹⁷, qui ont essayé de penser l'État dans des contextes historiques et politiques différents et qui ont inspiré une multitude de travaux philosophiques, sociologiques et anthropologiques, parmi d'autres. La notion d'*État* hante depuis longtemps les anthropologues et l'anthropologie, notamment l'anthropologie politique, mais mon intention n'est pas d'en faire l'objet principal de mon analyse. Il s'agit plutôt ici de discuter de la façon dont l'État et les relations qu'il entretient avec les individus et les communautés sont abordés dans le domaine d'étude appelé anthropologie de l'État et dans lequel s'inscrit cette thèse.

Prendre l'État – en tant qu'ensemble de personnes qui font société, qui vivent sur un territoire déterminé, et qui sont gouvernées par un gouvernement donné – comme objet d'étude peut vite représenter des limites. Cela est principalement lié au fait que l'État ne peut pas se réduire à une organisation unique et statique d'institutions ni à une organisation où le pouvoir serait concentré en une seule entité. Cette organisation et son fonctionnement sont beaucoup plus complexes, et dépassent souvent le cadre de l'État lui-même. Dans son ouvrage *Penser au-delà de l'État* (2014), Marc Abélès suggère à juste titre d'abandonner le cadre national de l'État et d'élargir la réflexion. Non pas parce que l'État n'est plus cet ensemble d'institutions qui détient un pouvoir important, mais, car si l'on se concentre uniquement sur la représentation de l'État – dit-il – on perd de vue ce qui se passe ailleurs, on perd de vue d'autres formes d'exercice du pouvoir, on perd de vue

⁹⁷ Je fais référence ici à Hobbs, Machiavel, Rousseau, Locke, Tocqueville, Webber, Clastre etc.

d'autres lieux d'exercice du pouvoir. Abélès propose plutôt de contourner l'État en se focalisant sur d'autres aspects, tels que les institutions à caractère international comme l'OMC, l'UE, etc. D'autres anthropologues s'y sont pris différemment pour relever ce défi.

Par exemple, dans son ouvrage *Red Tape : Bureaucracy, structural violence and poverty in India*, Akhil Gupta (2012) s'engage dans une lecture critique de l'État, de ses procédures et de ses agents afin de comprendre la violence exercée contre les populations pauvres en Inde et de voir comment cette violence est officiellement tolérée ; une violence qu'il qualifie de « structurelle » et qui renvoie à une violence omniprésente, normalisée et rendue invisible par le biais de pratiques bureaucratiques.

Pour ce faire, Gupta adopte une perspective foucauldienne – travaux de Foucault et d'Agamben en particulier –, qu'il critique par ailleurs, car, selon lui, Foucault comme Agamben, dans leur conception de la biopolitique et de la souveraineté, partent du principe d'un appareil d'État fort⁹⁸, qui serait *centralised and unitary*. Selon lui, cette perspective réifie l'État et le rend *autoévident et monolithique*. En l'occurrence, Gupta suggère de considérer l'État plutôt comme une structure désagrégée, « *characterized by various levels that pull in different directions* » (2012 : 46).

Pour lui, les autres acteurs et les autres niveaux hiérarchiques sont aussi à prendre en considération lors de l'analyse des politiques et des procédures de l'État relatives à la gestion des populations. Selon ses propres mots :

« non-state institutions may be significant in some biopolitical regimes, different bureaus, branches, and levels of the state have to be seen as important actors in the formation of any biopolitical regime. » (2012 : 42).

⁹⁸ La citation originale : « *Foucault et Agamben draw upon a theory of a strongly unified state apparatus to make their arguments about biopolitics and sovereignty* » (Gupta 2012: 41).

Gupta soutient que cette perspective désagrégée de l'État permettrait d'obtenir des résultats inattendus de politiques étatiques dans la tension entre les « différents agendas, bureaux, niveaux et espaces qui composent l'État⁹⁹ » (Gupta 2012 : 47).

Si je ne peux qu'être d'accord avec Gupta dans la façon dont il conçoit l'État, sa critique de Foucault me paraît quelque peu infondée. Même si Foucault fait référence à l'État français – un État centralisé – dans ses travaux, il montre à maintes reprises, en le formulant de différentes façons, que si « le pouvoir de l'État [...] est une forme de pouvoir à la fois globalisante et totalisatrice¹⁰⁰ » (Foucault 2001 : 1048), cela n'exclut pas le fait que d'autres acteurs s'y associent dans l'exercice de pouvoir¹⁰¹.

D'ailleurs, Gupta cite Foucault dans le même ouvrage en soulignant que l'État n'a plus aujourd'hui cette unité, individualité, et rigueur fonctionnelle¹⁰² (Gupta 2012). Mon intention n'est point de défendre les points de vue de Foucault, ni de faire la critique de la critique de Foucault, mais plutôt de rendre explicites les notions de base, que je reprendrai par la suite. Il me semble important de souligner qu'à mon sens, les deux perspectives ne s'opposent pas. À l'inverse, elles s'emboîtent parfaitement. Si la perspective foucauldienne offre un cadre général d'analyse, celle de Gupta donne une autre ouverture, plus précise, sur les différents niveaux à prendre en compte dans l'anthropologie de l'État, tout en complexifiant l'analyse à travers l'ethnographie. Car comme Gupta le souligne avec

⁹⁹ Ma traduction.

¹⁰⁰ « Le sujet et le pouvoir » in Dits et Écrits II, 1976 – 1988, 2001, Paris, Gallimard, pp. 1041 - 1062.

¹⁰¹ Par un détour sur le pouvoir pastoral, en tant que forme rudimentaire à la base de l'État moderne, Foucault précise que : « parfois, cette forme de pouvoir est exercée par l'appareil de l'État. [...] Parfois, le pouvoir a été exercé par des entreprises privées, des sociétés d'assistance, des bienfaiteurs et, d'une manière générale des philanthropes. [...] Enfin, le pouvoir a été exercé par des structures complexes comme la médecine, qui englobait à la fois les initiatives privées [...] et certaines institutions publiques comme les hôpitaux. » (Foucault 2001 : 1049-1050).

¹⁰² Ma traduction, l'original étant : « But the state, doubtless no more today than in the past, does not have this unity, individuality, an rigorous functionality... » (Foucault 2007 : 109) in (Gupta 2012 : 46).

justesse, une perspective désagrégée de l'État permettrait de voir les contradictions et les tensions entre plusieurs niveaux et bureaux responsables de la gestion de la population.

En 2001, Michel Trouillot argumentait déjà de façon similaire sur ces mêmes propos¹⁰³. Il suggère ainsi que l'anthropologue dans son analyse de l'État « doit reconnaître trois issues : d'abord, le pouvoir de l'État n'a pas de fixité institutionnelle ni sur des bases théoriques ni historiques. Ensuite, les effets de l'État ne sont jamais obtenus uniquement à travers les institutions nationales ou dans les sites gouvernementaux. Enfin, ces deux caractéristiques, inhérentes à l'État capitaliste, sont exacerbées par la globalisation¹⁰⁴ » (2001 : 126). Pour Trouillot, l'État est « un ensemble de pratiques, de processus et de leurs effets » (2001 : 131) et le défi pour nous les anthropologues – ajoute-t-il – est de les étudier sans préjudice par rapport aux lieux ou aux formes de ces rencontres (2001 : 131). Les idées de Trouillot (2001), si elles renvoient surtout à la globalisation, permettent en même temps une réflexion sur les diverses expressions de la mise en œuvre des pratiques et processus de pouvoir dans un cadre national, mais aussi sur les conditions d'émergence des effets de ces processus (2001 : 133), tout en soulignant l'importance de l'observation des pratiques quotidiennes. Dans d'autres termes, cette articulation permet ainsi de dévoiler ce

¹⁰³ Si plusieurs anthropologues ont fait de l'ethnographie de l'État leur objet d'étude (Gupta 1995, 2012 ; Heyman 1995; Nugent 1994 ; Krupa et Nugent 2015), Trouillot, lui, pose la question : « where and how anthropology encounters the state ? [and] what can we possibly mean [...] by ethnography of the state ? » (2001 : 126), en prenant l'État comme objet d'observation et non pas comme objet d'étude. Trouillot met en avant la notion gramscienne de l'État, selon laquelle l'État est considéré comme un lieu privilégié à la fois de pouvoir et de contestation, un lieu où l'État et la société civile sont liés par des relations de pouvoir et d'hégémonie. En d'autres termes, Trouillot suggère de considérer l'État dans ses relations avec la société civile, « *as an open field with multiple boundaries and no institutional fixity [...] ; [...] as a set of processes* » (2001 : 127). Les effets de l'État ou les *state-like effects* – selon lui – se produisent particulièrement dans le Sud, aussi bien dans les pratiques des organisations transnationales, telles que la Banque Mondiale, le Fond Monétaire International, le travail des différentes ONG, que dans les processus gérés par l'État. Trouillot propose donc d'aller au-delà de l'analyse des institutions nationales et gouvernementales, d'examiner les processus de l'État ainsi que leurs effets saisis dans des endroits moins évidents que les politiques institutionnalisées ou les bureaucraties ; ces lieux non centralisés sont bien captés dans l'expression « *seemingly timeless banality of daily life* » (2001 : 133).

¹⁰⁴ Ma traduction, l'original étant : « We need to recognize three related propositions : (1) State power has no institutional fixity on either theoretical or historical grounds. (2) Thus, state effects never obtain solely through national institutions or in governmental sites. And (3) These two features, inherent in the capitalist state, have been exacerbated by globalization » (Trouillot 2001 : 126).

qui ne fonctionne pas dans les pratiques quotidiennes, d'interroger sans scrupule ce qui paraît évident.

3.2.1. L'État dans ses pratiques quotidiennes

Gupta (2012), tout comme Trouillot (2001), met l'accent sur l'importance de l'analyse des pratiques quotidiennes, afin de comprendre la violence qui s'exerce sur les populations pauvres. Les pratiques quotidiennes (*the everyday practices*) deviennent ainsi une autre façon d'appréhender l'État (Gupta, 1995, 2012; Sharma and Gupta 2006). Gupta va plus loin, en soulignant que ces pratiques quotidiennes – qui se traduisent souvent dans des documents, des notes et des gestes – font partie de ce qu'il appelle « la matérialité des documents » (2012). Et c'est précisément là où il faut chercher le sens des opérations de l'État.

« The materiality of files, orders, memos, statistics, reports, petitions, inspections, inaugurations, and transfers, the humdrum routines of bureaucracies and bureaucrats' encounters with citizens: this is the stuff out of which the meaning of the states are constituted. » (Gupta 2012 : 70).

Alors qu'il attache une grande importance à ce genre de données et de statistiques, il met également en garde sur la qualité souvent médiocre et non fiable des données produites par les institutions de l'État – surtout dans certains contextes, comme celui de l'Inde par exemple –, en tant qu'instrument biopolitique du contrôle et de gestion de la population. Cela fait sans doute écho à de nombreux exemples de fabrication, de manipulation de données, qui ne sont pas suffisamment « satisfaisantes » pour présenter une réalité sociale donnée, selon le point de vue de l'État.

Dans son séminaire « Sécurité, territoire et population » (2004) Michel Foucault, nous rappelle qu'à partir du XVII^e siècle, il ne suffisait plus au souverain – lire l'État – de connaître et d'exercer la loi pour assurer son autorité et sa domination sur une population donnée. Il lui fallait quelque chose d'autre ; il lui fallait connaître ce que Foucault appelle

« la réalité même de l'État », une nouvelle réalité, une nouvelle connaissance technique relative à la population : « les statistiques¹ » (Foucault 2004 : 280). Les statistiques permettent, par exemple, de savoir combien d'individus vivent sur un territoire donné ; elles permettent d'estimer la productivité et les revenus ; elles permettent de connaître les taux de mortalité et de natalité ; elles permettent de faire des estimations sur différentes catégories d'individus, de leurs richesses, taxes, et ainsi de suite. Produire des statistiques était donc une façon, pour le souverain, de connaître ce qui se passait à l'intérieur d'un État ou d'un territoire. Formulé ainsi, il devient clair qu'en politique les chiffres produits en tant que statistiques officielles sont essentiels pour expliquer une situation donnée, situer et saisir une population, pour justifier les budgets gouvernementaux, mais aussi pour pondérer sur la composition et la représentation d'une population en tant que partie du cadre national élargi¹⁰⁵.

Pour James Scott (1998), ces documents produits sous forme de cartes, statistiques, recensements, etc., ne sont rien d'autre que des formes de *state simplification* (Scott 1998) qui servent à rendre la société plus « *legible* » [lisible], malléable et docile. Cela ne signifie pas pour autant une simplification de l'État, loin de là. Le terme *simplification* est utilisé ici dans un sens spécifique : à force de vouloir donner une vue d'ensemble de la population, les agents de l'État simplifient les cas pour pouvoir rendre le modèle plus homogène, plus simple, pouvant se réutiliser plus facilement sur d'autres catégories de population. Ces instruments de *simplification de l'État* représentent ainsi des techniques de pouvoir pour rendre compte d'une réalité complexe. Plus qu'une simplification de l'État,

¹⁰⁵ Cela était le cas non seulement en Europe de l'Ouest, mais aussi dans les empires et les territoires de l'est. Par exemple, dans l'Empire ottoman et dès le XV^e siècle, il y avait des registres qui contenaient des informations concernant le nombre de personnes composant les différentes populations, leurs localisations (en nombre) dans des quartiers et des *Vilayets*¹⁰⁵ (provinces), leurs revenus, les taxes, etc. selon différentes catégories de populations qui vivaient dans un territoire donné de l'Empire, organisées selon les lignes ethniques et confessionnelles.

ces techniques sont une simplification de la société, ou plutôt un désir de vouloir simplifier la société. Néanmoins, Scott souligne également que ces techniques pourraient être discriminatoires et avoir des « *deadly effects*¹⁰⁶ » (Scott 1998 : 78). Une telle simplification de l'État dévoile en même temps les limites et l'optique réductrice de ces techniques de pouvoir, mise en lumière dans les cinq caractéristiques de *state simplification* :

« They are (1) observations of only those aspects of social life that are of official interest, [...] *utilitarian facts*; (2) [...] *documentary facts*; (3) *static facts*; (4) often *aggregate facts*; (5) *standartized facts*. » (Scott 1998 : 81).

Ces techniques servent donc, surtout et avant tout, aux agents de l'administration étatique pour regrouper, homogénéiser, classer, catégoriser les individus en travaillant sur les similarités, afin de mieux comprendre les tendances parmi les groupes. L'état, ou plutôt les agents de l'État essaient ainsi de créer des groupes de population plutôt artificiels selon des caractéristiques standardisées, mais qui sera, par contre, plus facile « *to monitor, count, assess and manage* » (Scott 1998 : 81-82).

Si ces documents débordent parfois de données qualitatives, souvent chiffrées ou dessinées (tels que les cartes, par exemple), ils manquent cependant de nuances et de singularités, de différences et d'individualités. Ainsi, ces données homogénéisées cachent en fait – et plutôt mal – une réalité sociale beaucoup plus riche, beaucoup plus complexe pour se laisser capter par des données rigides. Au-delà d'une simplification apparente, le but de ces statistiques dans le fonctionnement de l'État est crucial, car en tant qu'instrument qui sert à « lire » la société, plus la population devient simple et uniforme, plus elle devient facile à gérer. En d'autres termes, les catégories d'individus construites par les agents de l'État sont « *an authoritative tune to which most of the population must dance* » (Scott 1998 :

¹⁰⁶ Scott fait référence ici à la carte produite en 1941 par l'Office des statistiques d'Amsterdam, occupée par les nazis à l'époque, appelée « *The distribution of Jews in the Municipality* ». La carte, accompagnée d'une liste de résidents, a guidé le rassemblement et la déportation de 65 000 juifs (Scott 1998 : 78).

83), que l'on doit lire comme une tendance (obligation) de la population à accepter, à se conformer, à obéir et à se soumettre à l'autorité de l'État.

La question de la classification et de la catégorisation est également un élément central de l'anthropologie des institutions (Douglas 1986 ; Abélès 1995). La classification et la planification ne sont pas du tout des éléments imprévus. En effet, rien n'est laissé au hasard. Comme le souligne Mary Douglas, « The more fully the institutions encode expectations, the more they put uncertainty under control, with the further effect that behavior tends to conform to the institutional matrix » (Douglas 1986: 48).

La classification, la planification et la production de matrices et d'outils techniques pour mesurer ou chiffrer les attentes des individus visent donc à assurer l'ordre précis par les institutions, en fonction duquel les comportements se conforment, mais qui, en dernière analyse sert à maîtriser « la confusion et le désordre ». Douglas nous met en garde, en tant que chercheurs, par rapport aux pièges dans lesquels nous tombons parfois en utilisant ces catégories créées par les institutions de l'État. Je me suis penchée sur ce point, j'y reviendrai souvent au cours de cette recherche, mais je ne suis pas parvenue à créer de nouvelles catégories, car, à mon sens elles vont ajouter davantage de confusions aux multiples catégories déjà mises en place par les institutions nationales et internationales. J'ai ainsi essayé de rester la plus fidèle possible à l'identification que les communautés roms privilégient pour elles-mêmes.

À ce sujet, Herzfeld (1992) souligne que les classifications des populations répondent non seulement aux besoins de certaines institutions, mais qu'elles deviennent aussi des instruments de pouvoir et de surveillance. Scott appelle ces efforts de l'État moderne « a state-initiated social engineering », qui se fonde sur quatre éléments :

« (1) administrative ordering of nature and society ; (2) a high-modernist ideology ; (3) an authoritarian state that is willing and able to use the full weight of its coercitive power to bring these high-modernist designs into being ; (4) a prostrate civil society that lacks the capacity to rests these plans » (Scott 1998 : 5).

Comme il le précise, ce sont des techniques de l'État, vitales pour assurer aux individus libertés et protection sociale [*welfare*] ; mais ce sont aussi des techniques qui fabriquent un État fort, voire despotique. Si la combinaison de ces quatre éléments advient, cela pourrait être « létal » pour la société, car cela impliquerait la dérive vers un État autoritaire, voire même une dictature. Ces éléments peuvent renforcer la conception de la citoyenneté, comme ils peuvent en même temps « undergird a policy of rounding up undesirable minorities » (Scott 1994 : 4).

Le cas de la gestion des populations roms en Albanie – et d'autres minorités aussi — en est la parfaite illustration. En effet, avoir des données précises sur une population et plus particulièrement sur un groupe qui « posait problème » pour le pouvoir, tel que la population rom, était primordial pour l'État totalitaire installé en Albanie au milieu des années 1950. Cela permettait un contrôle total sur toute la population et dans tout le territoire. Ainsi, les statistiques sur l'éducation, l'emploi, le logement, etc. étaient incontestablement des instruments clés qui permettaient à l'État totalitaire de voir clairement comment (mieux) saisir une population donnée et comment mieux la gérer. Scott met d'ailleurs un bémol sur ces techniques, qui pouvaient aller beaucoup trop loin¹⁰⁷ dans le contexte d'un régime totalitaire.

¹⁰⁷ Scott souligne que dans un contexte de régime totalitaire « *fictitious facts-on-paper can often be made to eventually prevail on the ground, because it is on behalf of such pieces of paper that police and army are deployed. [...] An error in such a document can have far more power – and far more longer – than can an unreported truth.* » (Scott 1998 : 83).

3.2.2. L'État, ses institutions et sa bureaucratie

Si les uns suggèrent d'appréhender l'État à travers ses pratiques quotidiennes (Gupta, 1995, 2012; Sharma and Gupta 2006) ou ses institutions (Douglas 1986 ; Abélès 1995), d'autres anthropologues ont essayé de comprendre les actions de l'État sous l'angle de la bureaucratie (Lipsky 1980 ; Hezfeld 1992 ; Heyman 1995, 2009, etc.).

Herzfeld dans son ouvrage *Social production of Indifference* (1992) démontre comment les catégorisations bureaucratiques excluent et renforcent le nationalisme et le racisme. En fait, Herzfeld met sous tension la rationalité bureaucratique qui réduit souvent les individus à des catégories d'*insiders* et *outsiders* (Becker 1997). Ces derniers étant exclus, ils sont en dehors des lois de l'*hospitalité*. Cela produit souvent une exclusion que Herzfeld appelle *indifférence*. Pour lui, l'intolérance et l'indifférence renvoient à « the denial of identity, of selfhood » (Herzfeld 1992 : 1), dont les racines sont à chercher dans les attitudes populaires¹⁰⁸. Cela illustre parfaitement les mythes et les préjugés qui ont entouré les Roms depuis très longtemps et qui se manifestent dans l'intolérance des bureaucrates envers eux.

Les taxonomies – pour Herzfeld – « entailed the state' arrogation of violence to its own agents » (1992 : 66). Autrement dit– d'une façon moins juridique et jargonnée –, Hezfeld met l'accent sur la violence – « small-scale violence » – et les aberrations qui peuvent être engendrées par les agents de l'État lors de leur service, agents dont les compétences sont délibérément conférées par l'État.

Cela renvoie non seulement aux agents du niveau central du gouvernement, mais aussi aux *street-level bureaucrats*, que Michael Lipsky (1980) définit comme « public service workers who interact directly with citizens in the course of their jobs » (Lipsky 1980 : 3). Les *street-level bureaucrats*, dans la conception de Lipsky, sont typiquement des

¹⁰⁸ Pour la citation originale, voir Hezfeld (1992 : 49).

enseignants, des travailleurs sociaux, des policiers ou tout autre personnel engagé afin d'assurer et de maintenir l'ordre public ; les avocats publics, le personnel de la santé et tout autre employé du secteur public en mesure de donner accès aux programmes du gouvernement et en les offrant en tant que services. Lipsky suggère plutôt de tourner le regard vers les bureaucrates, et cela pour deux raisons : premièrement, parce que pour lui les discussions autour des services publics portent principalement sur la fonction et le travail de ces employés de l'État ; deuxièmement, parce que les actions et les décisions de ces employés ont un impact considérable sur la vie des gens. Au fond, dit-il,

« [...] they determine the eligibility of citizens for government benefits and sanctions. They oversee the treatment (the services) citizens receive in those programs. Thus, in a sense the street-level bureaucrats implicitly mediate aspects of the constitutional relationship of citizens to the state. [...] they hold the key to a dimension of citizenship » (Lipsky 1980 : 4).

Donc, pour Lipsky, étudier la bureaucratie c'est posséder la clé de la lecture des citoyens et de l'État à la fois. En décrivant les multiples fonctions des *street-level bureaucrats* et les relations qu'ils entretiennent avec le public, Lipsky rend explicite le pouvoir de ces employés de l'État dans leur travail quotidien face au public. Ainsi, « Street-level bureaucrats play a critical role in the citizens entitlements. [...] The poorer the people are, the greater the influence street-level bureaucrats tend to have over them » (1980 : 6).

À travers plusieurs exemples (des enseignants, des juges, des policiers, des gardiens de prison, etc.) Lipsky montre qu'ils font preuve d'une grande discrétion pour déterminer les avantages comme les sanctions – leur « nature, amount and quality » (1980 : 13). Les *street-level bureaucrats* détiennent ainsi, un énorme *pouvoir discrétionnaire*¹⁰⁹, que Lipsky

¹⁰⁹ Lipsky — avec des exemples de l'accès aux soins de santé (primaire et secondaire) à Boston et de la stratégie de la ville de New York pour la réduction de l'aide sociale – montre que de par le rôle crucial que les *street-level bureaucrats* ont dans l'interaction de premières mains avec les citoyens, ils ont tendance à garder ce pouvoir à tel point que « [they] will use existing regulations and administrative provisions to circumvent reforms, which limit their discretion » (Lipsky 1980 : 21).

attribue en partie à la nature complexe du travail des agents de l'État, qui doivent faire preuve non seulement d'impartialité et d'une certaine rigidité dans la mise en œuvre des lois, mais aussi de compassion et de flexibilité dans certaines circonstances. D'autre part, pour lui, la discrétion renforce aussi l'estime de soi des agents de l'État. Ce pouvoir, qui met les agents dans la position de décider l'admissibilité, les avantages et les sanctions envers les citoyens, les place en retour dans une relation de supériorité et de pouvoir par rapport aux citoyens. Cela est particulièrement le cas pour les plus pauvres et démunis, car le pouvoir se manifeste souvent sous forme de jugements moraux, avec des expressions telles que « garbage, liars, scums, etc. » (1980 : 56). Ainsi, non seulement les *street-level bureaucrats* dominant la relation avec les citoyens¹¹⁰, mais souvent ils moralisent et sanctionnent les déviances à la norme également, tel que Lipsky le précise « *They cue and [otherwise] teach clients to behave « properly »* » (1980 : 58).

J'utiliserai plutôt la notion de « street-level bureaucrats¹¹¹ » dans le cadre de cette étude. Dans ce cas qui nous intéresse, ces employés sont des agents de l'État chargés de mettre en

Dans le cas de ma recherche, le pouvoir discrétionnaire va plutôt dans le sens que Lipsy lui donne, c'est-à-dire le pouvoir des employés de l'État qui offrent des services à leurs concitoyens. Sur la notion du pouvoir discrétionnaire, voir aussi les travaux d'autres anthropologues et sociologues (Pratt 2009 ; Heyman 2009, etc.), qui ont travaillé surtout dans le domaine de la migration.

¹¹⁰ Lipsky résume ainsi le pouvoir que les bureaucrates exercent sur les clients : « (1) distributing the benefits and sanctions that are supposed to be provided by the agencies ; (2) structuring of the context of clients' interactions with them and their agencies ; (3) teaching clients how to behave as clients ; and (4) allocating psychological rewards and sanctions associated with the clients entering into relationship with them » (Lipsky 1980 : 60).

¹¹¹ En se basant sur les travaux de Lipsky (1980) et de Herzfel (1992), Josiah Heyman soutient que les techniques de pouvoir sont inhérentes à la routine bureaucratique et aux relations des bureaucrates avec les personnes qu'ils tentent de contrôler. Il propose de prendre comme objet d'étude les bureaucrates et suggère de s'y prendre par le concept de *bureaucratic thought-work* – qu'il définit comme « the routine production of thoughts about and consequent actions aimed at the control of the slippery, sometimes resistant, recipients of organizational orders. » (Heyman 1995 : 261) – afin d'analyser le pouvoir organisationnel du service étasunien de l'immigration à la frontière avec le Mexique. Il se place au niveau des officiers de l'immigration pour pouvoir mettre en évidence les occurrences des abus envers les immigrants. La notion de *thought-work* permet, selon Heyman, d'explorer la façon dont les bureaucraties engendrent des tensions chroniques et qui conduisent à la violence (1995 : 277). Si la recherche de Heyman met en lumière des contradictions importantes dans le processus de la production des catégories bien distinctes des immigrants illégaux en *honest workers* et *immoral drug smugglers*, le concept de *thought-work*¹¹¹ me semble difficilement applicable dans le contexte de ma recherche.

œuvre des politiques sociales, incluant ici les stratégies d'inclusions des Roms. Comme nous le verrons plus loin, ils se dotent d'un pouvoir énorme, qui souvent ne leur est pas accordé, mais qu'ils se sont approprié et dont ils font usage à leur gré.

3.2.3. L'État dans ses marges et dans l'imaginaire

D'autres anthropologues suggèrent de s'intéresser aux « *marginal practices, places and language* » (Das et Poole 2004), soulignant l'importance de l'ethnographie dans l'expérience quotidienne aux marges de l'État.

Veena Das et Deborah Poole, dans l'*Anthropology in the Margins* (2004), considèrent les *marges* comme « a necessary entailment of the state, much as the exception is a necessary component of the rule » (Das et Poole 2004 : 4). Cette définition résonne avec les travaux de Walter Benjamin *the exception is the rule* (Benjamin 2000 [1921]), ainsi que l'*État d'exception* d'Agamben (2003). En effet, ce dernier est à la base de leur conception, et plus particulièrement de la notion d'exclure dans l'inclusion, une aporie, qui comme le démontre Agamben (2003) est à observer surtout dans les espaces marginaux, dans les espaces du *ban*, où l'inclusion advient seulement à travers l'exclusion. C'est précisément ce que ces anthropologues apprécient dans le travail conceptuel d'Agamben : saisir l'espace du *ban*, en tant qu'espace à la marge de la société, pour argumenter sur comment les *marges* peuvent être à la fois des espaces d'exclusion et d'inclusion. Les communautés roms au cœur de cette recherche – comme nous le verrons – se trouvent souvent dans la possibilité d'appartenir à ces espaces, à la fois dans les marges géographiques, économiques, sociales et politiques de l'État.

Les deux auteurs se focalisent surtout sur ce qui se passe quotidiennement dans les marges, car pour elles, les appartenances partielles, les formes d'exclusion et le désordre qui s'y trouvent de l'État représentent les conditions nécessaires qui font que les marges

deviennent un objet théorique et politique (2004 : 6). En même temps, elles rejettent l'idée de considérer l'État comme une unité universelle. À l'inverse, les auteurs font le choix de travailler avec le concept des marges, qui, par nature, sont de caractères indéterminés.

Les marges peuvent être des marges physiques de l'État comme *checkpoints* (Poole 2004) et les frontières (physiques) de l'État (Roitman 2004), ou encore comme *the signature and magic of the state* (Das 2004).

Das, dans le chapitre *The signature of the state* (2004) du même ouvrage, montre comment les « documentary practices of the state », telles que l'écriture, les rumeurs, les citations des énoncés de l'État, etc. ainsi que leurs significations prennent vie dans les pratiques des communautés, à tel point que même la résistance à l'État devient une façon de le reproduire dans de nouvelles formes. En évoquant des exemples de violences extrêmes¹¹² en Inde, Das suggère de regarder l'État « *as a form of regulation that oscillates between a rational mode and a magical mode of being* » (2004 : 225). Le magique demeure dans l'incompréhension de l'État, dans sa présence dans la vie quotidienne des communautés sous forme de « *rumor, gossip, mockery, and mimetic representation, [...] as resource for seeking certain rights, although a resource whose use is fraught with uncertainty and danger* » (Das 2004 : 226).

Dans un même ordre d'idées, Thomas B. Hansen et Finn Stepputat dans *States of Imagination* (2001), font référence aux théories foucauldienne et gramscienne de l'État et proposent d'étudier l'État et ses pratiques à travers ses différents langages.

Ils suggèrent le fait que cela nécessite une lecture selon deux perspectives: la première renvoie à l'analyse de l'État et de ses pratiques, à travers la façon et les moyens dont il

¹¹² Veena Das fait référence ici au massacre des Sikhs en 1984 en Inde (Das 2004).

prend vie et forme : les symboles, les textes et les iconographies. La seconde perspective renvoie à une analyse de l'État à travers sa manifestation et sa présence dans des formes locales et dans le quotidien. Ils proposent donc d'étudier l'État ou ses discours sur le terrain, à travers les ethnographies locales (2001 : 5).

Hansen et Stepputat proposent ainsi de considérer l'État comme un ensemble désagrégé que l'on retrouve dans de multiples pratiques institutionnelles et technologies de gouvernance et d'observer comment elles se manifestent dans la vie de tous les jours des individus. Ainsi, selon eux, l'État peut être appréhendé à travers l'étude des processus de production des politiques et des routines bureaucratiques, mais aussi en termes d'effets que ces dernières produisent sur les populations (2001 : 14).

Pour Das, l'État magique n'est aucunement un État central ; il est plutôt diffusé dans l'imaginaire des communautés et se manifeste de façon surprenante. En s'opposant à l'idée de considérer l'État comme une entité unique, universelle et solide –, elle suggère de déplacer le focus de l'analyse « *from the obvious places where power is expected to reside to the margins and recesses of everyday life* » (Das 2004 : 227), car c'est précisément dans les marges que l'on observe les tensions et les apories qui se produisent entre les pratiques de l'État et leur réincarnation sous d'autres formes. C'est également dans ces marges que l'on peut observer les lacunes et les fragilités de l'application et de la compréhension ou de l'incompréhension de la loi.

Quand Hansen et Stepputat proposent d'étudier les *formes localisées de l'État*, ils entendent les examiner comme une forme de « social fantasy circulating among citizens and communities » (2001 : 18), qu'elles soient représentées sous forme de *conspiracy theories* en attribuant un grand pouvoir et une omniprésence aux leaders politiques et aux agences de l'État. Ces formes localisées de l'État peuvent être étudiées en tant que

spectacle grotesque (Mbembe 1992), ou bien fétichisé à travers des transactions magiques et spectacles (Taussig 1997 ; Hansen 2001).

Les conceptions de Hansen, Stepputat et Das semblent avoir des similarités, mais leurs démarches sont différentes ; d'où part-on pour étudier l'État ? En contestant l'idée de Hansen (2001) qui suggérait de comprendre l'État comme un « order-generating mechanism », Das envisage précisément le contraire : elle suggère de partir de la quotidienneté dans les marges pour aller vers les sites officiels de la loi, afin de comprendre le fonctionnement de l'État dans les sociétés postcoloniales et dans d'autres environnements. Une combinaison des deux propositions pourrait aboutir – me semble-t-il – à une complémentarité irréfutable.

3.3. La violence

Mais que se passe-t-il dans les communications, les relations et les échanges entre les individus et l'État, représenté par ses agents, par ses institutions et ses politiques ? Et plus spécifiquement, quels sont les effets des dispositifs de gestion ? Nous avons montré précédemment que ces technologies de pouvoir, ou mieux encore, ce dispositif gestionnaire et sécuritaire, produisait des formes d'assujettissement de par sa nature pénétrante, envahissante, imposante, dont le but était de régler, de modeler, de dresser ou encore de normaliser l'individu. En se référant de nouveau à la notion de dispositif telle que Foucault l'a conçu, on se rend compte que ces dispositifs ne sont rien d'autre qu'*une série de techniques adjacentes policières, médicales, psychologiques, techniques qui sont en dehors d'acte législatif qui pose la loi* (Foucault 2004 : 7-8). Il faut alors s'interroger sur ce qui se passe dans cet espace à la fois juridique et du ressort du pouvoir, dans lequel certaines lois sont suspendues et d'autres lois – les décrets-lois, notamment –, procédures et pratiques se forment pour justifier l'exercice du pouvoir sur les individus.

Dans son ouvrage *On violence* (1970), Hannah Arendt fait une distinction fine entre la notion de pouvoir et celle de violence et rappelle que le pouvoir devient (*equates*) violence dans un seul cas, particulier, celui du pouvoir du gouvernement¹¹³ (Arendt 1970 : 47).

Cela n'est pas sans rappeler la *Critique de la violence* (2000 [1921]) de Walter Benjamin, qui examine la violence du point de vue du droit (*Recht*), et qui fait une distinction entre la violence fondatrice ou violence gouvernante – celle qui constitue et pose le droit (*die rechtsetzende Gewalt*) ou « violence mythique » – et la violence conservatrice ou la violence gouvernée – celle qui maintient, affirme et assure la permanence et l'applicabilité (*die rechtserhaltende Gewalt*) ou « violence divine »¹¹⁴. Pour Benjamin, le danger réside dans la violence mythique, qui est au fond celle qui *fait des lois et qui les exécute, qui préserve les lois et qui administre la violence* (Benjamin 2000). Bref, Benjamin, souligne que la violence administrée par le pouvoir pose problème et pourrait devenir pernicieuse. Derrida en commentant ce texte qu'il qualifie de *déroutant* dans ses écrits *Force de loi*¹¹⁵, souligne qu'à l'heure actuelle l'enjeu est précisément l'absence de frontière entre ces deux types de violence. En effet, précise-t-il, « la police (et la violence policière) est l'État, elle est le spectre de l'État » (Derrida 1994 : 103). L'emprise de l'État (de la police) est tellement étendue qu'elle fait appliquer la loi par la force, jusqu'à intervenir à chaque fois qu'il y a une situation juridiquement non claire pour garantir la sécurité, acquérant ainsi une qualité législative qui n'est normalement pas de son ressort. C'est pourquoi Derrida soutient qu'« elle est force de loi » et en même temps qu'« elle a force de loi ». La notion

¹¹³ Pour une autre perspective sur la violence voir aussi Max Weber dans *Le savant et le politique* (2003[1959]) ouvrage dans lequel il précise que l'État (et ses institutions) détient « le monopole de la violence légitime ».

¹¹⁴ Pour Derrida, en relisant cet essai de Benjamin, c'est la fusion de la violence conservatrice et de la violence fondatrice qui pose problème, alors que Beatrice Hanssen se positionne différemment par rapport à la *Critique de la violence* de Benjamin, en considérant la *critique* et la *violence* comme un point de rencontre, plutôt que de rupture (Hanssen, Beatrice, 2000, *Critique of Violence: Between Poststructuralism and Critical Theory*, London&New York : Routledge).

¹¹⁵ Conférence donnée à l'Université de Californie de Los Angeles en 1990.

syntagme *force-de-loi* prend corps ici, illustrant une situation précise où des lois sont promulguées alors que les deux formes de violence composant le droit se mélangent. Le droit est par conséquent suspendu. La violence étatique pure se produit ainsi dans cet espace juridique spécifique qu'est la suspension du droit. Cet aspect est particulièrement intéressant dans le cas de ma recherche, car il pourrait expliquer la suspension du droit ou plutôt sa non-application qui transforme souvent les Roms en *boucs émissaires*.

Dans un tel vacuum juridique, l'État a souvent recours à « l'état d'exception » défini par Agamben (2003) comme un « état de loi » dans lequel, d'une part, la norme est en vigueur, mais ne s'applique pas et, d'autre part, des actes qui n'ont pas valeur de loi acquièrent une certaine « force ». (Agamben 2003 : 67). En faisant dialoguer Derrida et Agamben nous pourrions dire que « l'état d'exception est un espace anémique où l'enjeu est une force-de-loi sans loi » (Agamben 2003 : 68). Il s'agit donc d'un espace anémique déterminé par la loi, vidée à la fois de son contenu et de sa valeur juridique. Cela pourrait déboucher vers des abus de pouvoir et, pour reprendre l'argument d'Arendt, basculer en violence et mener à l'instauration d'un régime totalitaire. Arrêtons-nous un instant sur la notion et la conception de la violence dans un régime totalitaire, telle que conceptualisée par Hannah Arendt et par d'autres auteurs, puisque nous allons reprendre certains de ses aspects dans notre analyse.

3.3.1. La terreur

Le *totalitarisme* – selon la formulation de Hannah Arendt – renvoie à un système politique des régimes à parti unique, n'admettant aucune opposition organisée. Il s'agit d'un système dans lequel l'État tend à s'appropriier la totalité des activités de la société en transformant la société en masse, en déplaçant le centre du pouvoir de l'armée à la police et en visant une domination totale (Arendt 1972 : 203). Ce concept forgé au XX^e siècle, entre les deux

guerres, évoque étymologiquement un système tendant à la totalité, à l'unité. L'expression vient du fait qu'il ne s'agit pas seulement de contrôler l'activité des hommes, comme le ferait une dictature classique : un régime totalitaire tente de s'immiscer jusque dans la sphère intime de la pensée, en imposant à tous les citoyens l'adhésion (forcée) à une idéologie, hors de laquelle ils sont considérés comme ennemis de la communauté. Raymond Aron (1965) abonde dans le même sens. Pour lui, le terme « d'État totalitaire¹¹⁶ » signifie que l'État tente de réaliser une unité collective. Il entend couvrir l'intégralité du champ social et prétend exercer une emprise totale sur les individus (Aron 1965 : 287). L'expérience des pays de l'ex-bloc communiste de l'Europe de l'Est – Albanie comprise –, dont l'archétype d'État totalitaire était l'État stalinien, est l'exemple par excellence de cette conception ; cela a d'ailleurs mis en évidence l'ampleur de la perversion et de la violence employée pour instaurer, maintenir et assurer la domination totale.

Toutefois, Arendt va plus loin dans son analyse ; elle précise que la technique principale pour acquérir une emprise totale est la terreur, « l'essence même de la domination totale » (1972 : 210). La terreur est l'un des principaux moyens pour y parvenir, non seulement pour supprimer l'opposition, mais pour étendre le pouvoir de l'État sur toute la population.

« La terreur devient totale quand elle devient indépendante de toute opposition. Son règne est souverain lorsque plus personne ne s'y oppose » (Arendt 1972 : 210).

En ce sens, tous ceux qui s'y opposent deviennent des « ennemis objectifs », qui doivent ultimement être éliminés. Les purges en Albanie, URSS et dans d'autres pays où régnait un régime totalitaire en sont l'illustration.

¹¹⁶Le premier qui a utilisé ce terme est Benito Mussolini, « Pour le fascisme, tout est dans l'État et rien d'humain ou de spirituel n'existe et encore moins n'a de valeur en dehors de l'État. En ce sens le fascisme est totalitaire, et l'État fasciste, la synthèse et l'unité de toutes les valeurs, interprète, développe et donne pouvoir à tous les aspects de la vie d'un peuple. »

La terreur, cette technique empruntée aux régimes tyranniques, agit ainsi en semant la peur, la suspicion (Arendt 1972 : 212) et l'intimidation, jusqu'à la perversion. Car, comme nous le rappelle Arendt, « ce dont a besoin le règne totalitaire pour guider la conduite de ses sujets c'est une préparation qui rende chacun d'entre eux aptes à jouer aussi bien le rôle de bourreau que celui de victime. » (1972 : 215). En ce sens, la domination totalitaire, qui a pour instrument technique principal la terreur, va au-delà de l'isolement et de la destruction de la vie privée des individus. Elle se fonde non seulement sur la « désolation », le déracinement et l'inutilité de l'individu, mais elle cherche aussi à rendre et à transformer ces dernières en expériences quotidiennes pour les individus.

Cette discussion prend une place importante dans notre analyse, puisque nous nous intéressons à la situation des Roms et aux mesures prises par l'État totalitaire albanais depuis son arrivée au pouvoir en 1945. Cette lecture devient ainsi indispensable pour comprendre la complexité du contexte du point de vue social, politique, historique et économique pendant la dictature.

3.3.2. La violence et ses configurations

Si la violence comme objet d'étude est un sujet relativement récent en anthropologie. L'apport de cette dernière demeure nécessaire à la compréhension de ses multiples formes et des effets qu'elle induit dans la vie des individus qui en sont en quelque sorte les sujets. Ce n'est qu'en décortiquant les diverses formes que peut prendre la violence que l'on comprendra ce que cela produit sur la vie des individus, quelles sont les formes et les configurations de la violence et comment elles se manifestent dans la vie quotidienne des individus.

Si les auteurs analysés ci-dessus ont examiné la violence (politique) en la considérant comme un instrument de l'État, à la fois du point de vue juridique et des abus possibles

qu'il pourrait en découler, je trouve que la définition de Michel Wieviorka (2004) sur les violences sociales est pertinente dans le cas à l'étude, et particulièrement les deux paradigmes qu'il propose pour penser la violence. Le premier renvoie aux effets du système sur les individus, expliquant la violence comme une crise du système ou de ses « dysfonctionnements ». Le second fait référence à la violence des acteurs qui la déploient comme un moyen pour parvenir à leurs fins. Je rejoins ici Wieviorka en considérant la violence comme la manifestation d'une rupture, voire d'une fracture du sujet, qu'elle soit au niveau politique, culturel ou social. Mais comment pourrait-on aborder la question de la violence en anthropologie à travers les pratiques ethnographiques, sans pour autant tomber dans la compassion pour les victimes, ni la subir soit même en tant que chercheur sur le terrain, ni contribuer à (créer) plus de violence en l'analysant ?

Ce questionnement exprime la tension du chercheur qui se confronte à des situations de violence, quelle que ce soit la forme de sa manifestation. Cela, tout en sachant qu'il s'agit d'un concept *glissant, non linéaire, productif, destructif, et reproducteur, mimétique [...] et qui se reproduit par elle-même*¹¹⁷ (Scheper-Hughes & Bourgois 2004). Pour ces deux auteurs, la violence se trouve souvent dans des chaînes, des spirales et des miroirs de violence ou, autrement considérés comme un *continuum de violence*. La force de ces constatations, me semble-t-il, demeure sur deux niveaux : d'une part, la violence est considérée comme une attaque à la personne, à son identité, à ce que la personne a de plus intime en elle-même (*personhood*) ; d'autre part, ces auteurs se positionnent en écrivant « contre la violence, l'injustice et la souffrance » (Scheper-Hughes & Bourgois 2004) et

¹¹⁷ On se rend également compte – à la lecture de *Violence in War and Peace* de Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois (2004) – de la difficulté de saisir la violence.

en mettant en avant un processus de témoignages et de critiques des actes de violence et de ce qu'elle implique.

Contrairement à la violence physique, les autres formes de violence peuvent être douces, invisibles, s'exerçant directement sur les corps et les esprits, sans aucune contrainte physique. Une question se pose toutefois : que se passe-t-il avec les individus qui se trouvent et circulent dans des circuits de violence et d'exclusion, comme c'est souvent le cas pour de nombreux Roms ? À mon sens, il ne s'agit pas tant de présenter des modèles préétablis de ces formes de la violence ni d'être à la recherche de sa nature même (Scheper-Hughes et Bourgois 2004 ; Wieviorka 2004), mais plutôt d'opter pour une démarche exploratoire qui informerait – entre autres – sur les diverses formes et facettes que la violence peut prendre dans un contexte historique, social, économique et politique particulier.

Des anthropologues ont mis en avant d'autres conceptions des formes de violence, tel qu'on peut les rencontrer sur le terrain. Ainsi, Paul Farmer¹¹⁸ (2004) propose la notion de « violence structurelle » en s'appuyant sur ses recherches à Haïti. Farmer estime que la violence structurelle renvoie à une pluralité et à une complexité de formes de violences d'ordre politique et économique, intrinsèquement liée aux politiques coloniales au fil des siècles, ainsi qu'à la négligence de l'État et à la pauvreté. Farmer souligne aussi qu'il est fondamental d'inscrire cette violence à la fois dans le temps et dans l'espace, car elle circule dans un « habitus », en produisant une violence qu'il qualifie de « structurée et contraignante ». Violence qui impacte directement et profondément les personnes

¹¹⁸ Concept utilisé pour expliquer en quelque sorte les causes principales de l'émergence des épidémies comme la tuberculose (TB) et le VIH/SIDA à Haïti –, mettant en évidence une violence exercée de manière systématique tout au long de l'histoire coloniale et postcoloniale d'Haïti. La citation originale est la suivante: « Structural violence is the natural expression of a political and economic order that seems as old as slavery » Farmer (2004) – (Ma traduction).

vulnérables, en se manifestant par les inégalités sociales, des formes de racisme, des inégalités de genre et surtout par une pauvreté brutale.

Toutefois, si je considère cette conception de Farmer comme intéressante pour saisir la complexité de la violence à laquelle les Roms font face aujourd'hui, elle ne nous en dit cependant pas plus et demeure difficile à décortiquer. La proposition de Scheper-Hughes et Bourgois¹¹⁹ consistant à voir la violence comme un *continuum* allant de la violence pure et physique jusqu'à la violence symbolique, qui entre dans un processus de routine en se transformant en une violence « de tous les jours » (Scheper-Hughes et Bourgois 2004), me semble, en ce sens, méritoire malgré ses limites. De toute manière, je crois que la violence, qu'elle soit *structurelle ou continue*, et surtout l'impact qu'elle a sur les individus, doit être lue, observée, comprise et analysée dans son propre contexte historique et social. Sans cela, ces notions ne seraient que des boîtes vides des mots dont la sémantique et le sens demeureraient très abstraits et donc difficilement discernables et utilisables.

En somme, tous ces auteurs montrent d'une façon ou d'une autre la difficulté que les sciences sociales rencontrent dans l'identification de la violence, ainsi que pour faire sens à partir de cela et en saisir les effets.

La présentation de ces diverses conceptualisations de la violence, sans prétendre être exhaustive, rend néanmoins compte de différentes formes que peut prendre la violence et également de la difficulté de la saisir, de par sa nature glissante et insaisissable. Malgré tout, ces notions demeurent, me semble-t-il, plus que pertinentes pour dégager les effets des politiques et de la gestion de l'État sur les populations roms. Il faut toutefois se rappeler que la violence, circulant souvent dans les mêmes trajectoires, peut créer et

¹¹⁹ Ils s'inspirent ici du modèle de la violence structurelle de Farmer 2004.

reproduire d'autres effets, notamment des inégalités sociales et de l'exclusion : il devient alors difficile d'y échapper.

3.3.3. L'exclusion, l'abandon

Afin de saisir certains des effets, tels que l'exclusion et la ségrégation, mais aussi l'espace de l'exclu, du marginal, l'espace du ghetto dans lequel vivent la plupart des Roms, je m'appuierai notamment sur les travaux de Georg Simmel (1971[1908]), Erving Goffman (1975), Loïc Wacquant (2007), Elisabeth Povinelli et Eric Fassin *et al.* (2014), pour n'en nommer que quelques-uns.

Ces travaux montrent d'une part que les structures et les politiques étatiques jouent un rôle décisif dans l'articulation des inégalités liées à la classe sociale et à l'origine ethnique, que Wacquant qualifie d'*ethnoraciales* ou d'*ethnonationales* (Wacquant 2007 : 8). Il s'agit en fait d'un *processus actif* d'abandon politique, d'isolement et de ségrégation qui aggrave la stigmatisation envers les parias urbains et enracine leur exclusion (Wacquant 2007 : 231). Ces aspects me semblent tout à fait intéressants pour analyser les processus de gestion – et parfois de mise à l'écart – des populations roms dans les Balkans.

En somme, Wacquant met l'accent sur des formes d'ostracisme et de racisme produites dans la rupture existante entre deux groupes, dues soit à une différence ethnique (Wacquant 2007) soit à une différence culturelle. Cette différence – souvent fabriquée entre les individus – ne me semble pas très éloignée de celle de la figure de l'*étranger* de Simmel (1971), cet individu qui se trouve positionné à la fois loin et près du groupe social, mais qui est toutefois différent du groupe. Demeurant toujours un étranger, il est souvent rejeté par la similarité que l'on a avec lui (Macherey 2004). De même, la relation avec lui est une non-relation. C'est ainsi que Simmel dessine les grands traits de

l'étranger, basant son analyse sur l'exemple de la figure du Juif, en tant qu'étranger en Allemagne au début du siècle passé, mais qui pourrait tout aussi bien décrire le cas des Roms en Albanie, comme partout ailleurs en Europe de l'Est.

En dressant le portrait des Juifs dans l'Allemagne du début du XX^e siècle, Simmel soulignait les paradoxes de la coexistence de l'inclusion et de l'exclusion, notant l'absence de relation entre un groupe spatialement déterminé et ses étrangers. Mais ce lien entre distance et proximité est plus qu'un simple oxymoron ; c'est un espace où se nouent les relations et où se crée la tension sociale entre ces deux groupes.

Par ailleurs, on associe souvent aux *outsiders*, aux exclus, aux étrangers, toutes les caractéristiques des marginalisés et des stigmatisés, dont Erving Goffman parle largement dans *Stigmaté* (1975). Pour lui, le stigmatisé est considéré comme *différent* et *déviant* par rapport à la norme sociale relative à la conduite personnelle ou sociale. Goffman montre comment un stigmatisé, de par son statut d'anticonformiste, pourrait faire partie des *déviantes sociaux* – comprenant notamment « les prostituées, les drogués, les criminels, les musiciens de jazz, les bohèmes, les gitans, les saisonniers des carnivals, les clochards, les gens du spectacle, les homosexuels » (Goffman 1975 : 166). Bref, pour Goffman, le stigmatisé – puisque déviant à la norme – est considéré comme anormal. Ces travaux sur l'exclusion et la stigmatisation représentent un cadre tout à fait pertinent pour la discussion de la question rom en Albanie et plus largement en Europe de l'Est. En effet, tel que le cadre goffmanien le suggère, nous pourrions soutenir – comme nous le verrons – que les Roms sont souvent stigmatisés par le simple fait d'être Rom et d'être différent.

Ces individus qui se trouvent à l'écart de la norme, dans des situations et des espaces où les frontières du droit sont brouillées, sont des gens et des populations qui se trouvent

généralement dans la clandestinité ou dans des « zones grises » (Pandolfi 2006), des camps de réfugiés et des *hors-lieux* (Agier 2008), ou encore dans des ghettos (Wacquant 2007). Ils sont à la fois à l'extérieur du système, mais aussi à l'intérieur puisqu'ils sont désormais devenus des sujets politiques. Ils sont mis à l'écart, exclus de la norme, bannis de la *polis*, deviennent des indésirables, mais sont néanmoins acceptés dans leur exclusion (Agamben 1997 ; Agier 2008). Il s'agit bien ici de ce que Zygmunt Bauman appelle des *wasted lives* (2004), cette masse de gens, de plus en plus d'exclus, qui caractérise notre contemporanéité.

Ces zones particulières qui se créent aux marges de la loi, résonnent fortement avec les zones sans statut légal, nouvellement créées en Albanie et ailleurs en Europe, abritant principalement des Roms. Ce sont des zones où la violence se manifeste sans inhibition ni hésitation. Ce sont des zones qui se trouvent aux marges des villes, des institutions et des politiques et qui ne cessent de se développer. De par les conditions de vie qu'elles engendrent, ces zones pourraient être considérées comme des espaces d'abandon social, hors de toute influence et action politique. Elles prennent vie par l'absence – totale ou partielle – de règlement d'ordre politique, juridique, et social, qui est d'ailleurs, la conséquence principale d'une politique qui exclut par son manque d'attention et par son inaction. Elles sont le reflet d'une politique qui abandonne par une démarche et attitude de laisser-faire in *extremis*, par sa négligence envers certains groupes de population.

Elizabeth Povinelli (2011), dans un autre contexte – celui de l'Australie et de ses populations indigènes –, abonde dans le même sens. Elle met l'accent sur les effets que les politiques du *late liberalism* ont eus sur les populations indigènes en Australie. Au fur et à mesure que sa narration se faufile avec beaucoup de subtilités dans les cruautés et les souffrances de longue haleine que ses interlocuteurs subissaient, elle montre leur force de

résister et d'affronter ces conditions de vie abominables. Sa critique envers les modes de gouvernance néolibérale - dont les politiques et pratiques créent plus d'abandonnés et de dépossédés - résonne sur plusieurs points avec ma perception des politiques suivies envers les Roms dans le contexte de l'Albanie (nous le verrons dans les chapitres 6 et 7). Avec beaucoup d'insistance, Povinelli nous invite à regarder et à chercher des idées alternatives et des potentiels dans des projets sociaux qui proposent d'autres formes d'habitation et de vie possibles, en dehors des cadres rigides imposés par la logique néolibérale, qui freinent ce même accès pour les populations indigènes. Judith Butler, dans sa conception de la vulnérabilité et la précarité, précise que :

« We cannot understand vulnerability as a deprivation, however, unless we understand the need that is thwarted » (Butler 2006 : 31).

La condition de vulnérabilité, formulée comme un état d'abandon, de violence, de privation et de famine, signifie pour Butler « a primary helplessness and need, one to which any society must attend. » (Butler 2006 : 32).

Povinelli puise sur cette compréhension de la *vulnérabilité* (Butler 2006), ainsi que sur la notion de vie et de mort développée par Michel Foucault¹²⁰ pour rendre compte des effets plus larges de la gestion de la différence par les politiques du *late liberalism*, qu'elle appelle des « *economies of abandonment* » (2011 : 160). Je me suis penchée sur ces travaux pour montrer que les politiques de la gestion des différences dans le contexte albanais actuel, qu'elles soient promues par la gauche ou par la droite, sont prises dans une logique de marché et engendrent prospérité pour les uns et abandon pour les autres. C'est pourquoi, dans le cas en question, j'appellerais les politiques qui, d'une façon ou d'une autre, fabriquent de telles conditions, des *politiques d'abandon*.

¹²⁰ Voir son ouvrage « Il faut défendre la société » (1993).

Il me semble que c'est précisément le croisement du regard entre les politiques de la gestion de la différence et les effets que cela produit qui doit être privilégié, car il permet de transcender les interprétations basées sur les différences culturelles, ou les approches dites culturalistes, qui font défaut dans les études ou dans la discussion autour des questions touchant les populations roms. Cela apporte, à mon sens, une nouvelle perspective dans l'analyse de la violence à laquelle les Roms font face en Albanie, dans les Balkans et en Europe aujourd'hui.

3.4. Retour sur ma recherche

Dans cette thèse, me basant sur la définition du dispositif, j'ai choisi d'analyser, entre autres, des pratiques étatiques et des discours, des règlements et des politiques relatifs aux Roms, conçus et mis en avant en Albanie depuis l'instauration du régime communiste à nos jours. Ces éléments s'inscrivent dans ce que j'appelle « le dispositif rom » dont le but, qui varie dans le temps, est de résoudre le problème Rom, que ce soit pour les sédentariser, discipliner et normaliser – pendant le communisme – ou de les « intégrer socialement » aujourd'hui. De ce point de vue, la notion de *dispositif*, telle que conçue par Foucault (2001[1977]) et précisée par Agamben (2007), est centrale dans la construction de l'argumentation de cette thèse.

C'est pourquoi les notions de dispositif et d'État – ce dernier entendu comme une multitude d'institutions, d'actions, de pratiques, de discours et d'acteurs – vont être présentes dans toute la thèse, à travers, notamment, l'analyse des pratiques et des discours étatiques.

Nous verrons qu'au cours de l'analyse, plusieurs éléments indiqueront que le résultat de certaines actions, pratiques et discours étatiques relève de la violence à laquelle les sujets – les Roms notamment dans le cas qui nous intéresse – sont exposés ; que ce soit une

violence induite par les actions de l'État comme par son absence d'action. En ce sens, les notions et les nuances des effets de la violence, y compris les notions de « violence structurelle » et d' « abandon », que nous avons présentées plus haut, serviront de base pour illustrer notre cas et pour relier – dans la mesure du possible – l'ethnographie à un cadre de référence théorique.

Regardons maintenant, concrètement, comment le dispositif pour résoudre le problème des Roms est conçu et mis en place pendant deux périodes spécifiques, communistes et postcommunistes.

Deuxième partie - Retour dans le passé communiste

Avec ceci, je ne suggère pas d'établir l'histoire du passé communiste de l'Albanie ni de trouver la « seule vérité » ou interprétation possible de ce qui s'est passé avec les Roms en Albanie. Ce retour dans le passé – comme nous le verrons – est plutôt à considérer comme une tentative de comprendre le processus¹²¹ qui a amené les Roms à être considérés comme un « problème » sociétal, processus qui a ensuite motivé l'État à entreprendre un certain nombre de mesures qui constitueront ce que j'appellerai « le dispositif rom ». Dans cette partie, on analysera ce processus à travers les décisions, les discours et les pratiques de l'État, ainsi que le vécu des Roms avec qui je me suis entretenue.

¹²¹ Sur la généalogie d'un processus, voir Michel Foucault (2009[1966]), qui suggère d'aller vers une généalogie afin de comprendre comment un sujet donné est constitué dans le temps et de mieux saisir ce qui est en jeu.

Chapitre 4 : Normaliser

Dans ce chapitre, j'essayerai de répondre à la question suivante : comment et pourquoi les Roms étaient-ils considérés comme un « problème » sociétal au milieu du XX^e siècle? Sur quels fondements la constitution de ce qu'on peut appeler le dispositif rom repose-t-elle? Que vise ce dispositif et à quels acteurs sa mise en œuvre incombe-t-elle?

4.1. Les politiques et les pratiques de l'État

En Albanie, comme dans d'autres pays du bloc communiste d'Europe de l'Est, un certain nombre de mesures administratives et de politiques spécifiques concernant les Roms ont été promulguées dès l'arrivée au pouvoir des gouvernements de gauche après la Seconde Guerre mondiale. Dans le contexte de l'Albanie, j'appellerai ces mesures administratives, politiques et discours « dispositif », dans le sens auquel Foucault (2001) et Agamben (2007) l'entendent¹²². Dans notre cas ce dispositif comporte des circulaires, des ordres du gouvernement, des statistiques, des rapports et des discours dont le but était de résoudre le problème « Rom » afin d'assurer la mainmise sur l'ensemble de la population – Roms y compris – sur le territoire albanais. Il s'agira donc d'analyser le processus de la mise sur pied de ces mécanismes de gestion d'une population et ce que cela a produit pour les Roms. Cela permettra ainsi de contribuer à rendre « intelligible » un processus de gestion et de contrôle, afin d'éclaircir – dans la mesure du possible – la façon dont ce processus a été perçu et vécu par la population rom.

¹²² Il s'agit d'une définition obtenue en reliant les définitions données par Foucault et reprises par Agamben c'est-à-dire « un ensemble [...] hétérogène comportant des discours, des institutions, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, qui ont la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants ». (Foucault 2001 ; Agamben 2007).

En ce sens, les documents d'archives que j'ai consultés deviennent la clé à travers laquelle j'entame l'analyse de ce processus ; l'analyse du dispositif de gestion de la population rom qui est essentiellement — comme on le verra — un dispositif de sécurité et de contrôle. Mais qu'est-ce que le dispositif rom ? En quoi consiste-t-il ?

4.1.1. Problématiser

Le premier de ces documents est une circulaire ministérielle émise le 21 juillet 1947 par le gouvernement établi en Albanie au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945 (voir annexe ii). Il s'agit de la circulaire n. 438¹²³, concernant les Roms, qui, dans ce document sont appelés *Arixhinj*¹²⁴, un terme – en albanais – voulant dire « dompteur d'ours » [*zbutës arinjsh*] (Courtiade 1991). Ce document, émis par le Bureau du Premier Ministre, s'adressait aux institutions suivantes : ministère de l'Intérieur, ministère de l'Agriculture et des Forêts, ministère du Commerce, ministère de la construction, Secrétariat du Front démocratique¹²⁵ et Comité exécutif des Préfectures¹²⁶.

Dès le début du document nous sommes transportés dans le contexte de l'époque, celui de l'Albanie d'après-guerre, à travers les lettres inscrites dans l'en-tête du document : V.F.L.P. Ce sigle est l'abréviation de l'expression « *Vdekje Fashizmit Liri Popullit* », ce qui signifie « À mort le fascisme, la liberté au peuple ! », un slogan largement utilisé par les groupes de résistance antifasciste en l'Albanie pendant la Seconde Guerre mondiale.

¹²³ AQSH (archives centrales albanaises) Fond 498 – du ministère de l'Agriculture –, Année 1947, Dossier 47, documents 6-7.

¹²⁴ Terme albanais utilisé par les non-Roms pour désigner les Roms en Albanie centrale. On le prononce « aridjigne » et il est l'équivalent du « Tsigane » ou « Gypsy ». Ce terme est toujours utilisé à ce jour.

¹²⁵ Le Front démocratique (FD) est une organisation politique, qui, selon la définition de l'époque, se résume ainsi : « Le FD est une organisation puissante qui relie les larges masses laborieuses et populaires autour du Parti du travail. » Citation tirée de la littérature (idéologique) produite par le Parti à l'époque. Bref, le Front démocratique était un autre instrument du Parti pour contrôler et gérer la population.

¹²⁶ Les comités exécutifs étaient des organes du Parti au niveau des districts qui coordonnaient et mettaient à l'œuvre les ordres du gouvernement et du Parti communiste (appelé le Parti du travail).

Ces signes de guerre montrent que la constitution du dispositif rom a débuté relativement tôt, en 1947, tout de suite après l'arrivée au pouvoir du régime communiste en 1945. Le gouvernement avait alors lancé plusieurs initiatives et ouvert plusieurs chantiers relatifs au développement du pays, notamment en matière d'éducation, d'économie, d'urbanisation et d'industrialisation. La population rom, faisant partie de la population albanaise, était également concernée par ces politiques. Néanmoins, le gouvernement de l'époque l'avait traitée séparément, alors qu'il ne l'avait fait pour aucune autre population « minoritaire¹²⁷ » de l'espace albanais de l'époque. Parmi les minorités, il y avait deux groupes ethniques nomades, les Roms et les Valaques (de Rapper et Sintés 2006) de l'Albanie du sud et du centre. Ces derniers étaient en grande partie des bergers semi-nomades de la transhumance, le mouvement hivernal des côtes de l'Adriatique et l'alpage estival dans les montagnes de l'*hinterland* que l'Albanie partageait avec la Macédoine et particulièrement avec la Grèce.

Ces deux minorités ne sont pas comparables, car les Valaques – autrement appelés des Aroumains – étaient bien assimilés un peu partout dans les Balkans dans les sociétés établies avec la création des États-nations et, donc, avec l'installation des frontières qui empêchaient la libre circulation de la transhumance. Les pasteurs valaques étaient sédentarisés autour de la même période, dans les années 1950 (de Rapper et Sintés 2006), mais ils étaient bien intégrés dans la société albanaise¹²⁸ (Schwandner-Sievers 2002). D'ailleurs, plusieurs dirigeants communistes venaient de cette minorité. Il ne s'agit point ici de comparer ces minorités et leur positionnement au sein de la société albanaise, mais plutôt de mettre le sujet de l'analyse en son contexte et cela, sous différentes perspectives.

¹²⁷ La seule minorité reconnue officiellement pendant cette période était la minorité grecque, qui habitait principalement au sud et au sud-ouest du pays. En Albanie, il y avait aussi d'autres minorités ethniques, telles que les Serbes, les Monténégrines ou les Bosniaques principalement dans le nord-ouest; ou encore des poches de Macédoniens-Bulgares le long de la frontière avec la Macédoine yougoslave dans l'est.

¹²⁸ Sur la question des Valaques en Albanie voir Schwandner-Sievers (2002) et de Rapper et Sintés (2006).

Ainsi, l'État communiste promulgua une série de mesures qui concernaient exclusivement la population rom. Pourquoi de telles mesures étaient-elles nécessaires ? N'ayant pas de documents pour le savoir, nous formulons néanmoins deux hypothèses qui pourraient éventuellement aider à éclaircir notre argumentation. D'une part, ces mesures ont été lancées deux ans après la mise sur pied de nombreux changements et réformes : peut-être que les autorités se sont rendu compte que les Roms échappaient au contrôle et à la gestion très stricte de la population que le Parti communiste était en train d'instaurer. D'autre part, des politiques similaires, notamment liées à la sédentarisation de la population rom, ont été entreprises dans d'autres pays du bloc de l'Est, tels que la Roumanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, pour n'en citer que quelques-uns. Ces politiques et mesures, n'auraient-elles pas été prises dans le but de se conformer à d'autres pays communistes ? La circulation des idéaux marxistes et leur partage n'auraient-ils pas pu constituer la base et la motivation pour le lancement de ces politiques ? Si l'on ne peut pas affirmer ni décortiquer ce qui s'est passé lors des discussions au niveau international à ce sujet, focalisons-nous sur ce que les documents d'archives nous en disent.

Que nous dit vraiment cette première circulaire émise par le gouvernement ? Le premier paragraphe nous plonge dans l'atmosphère du contexte de l'époque, vue et considérée par le gouvernement dirigé par le Parti communiste comme décrit ci-dessous:

« [...] Les plaies héritées du passé sont innombrables. Pour “soigner” [shëruar] cette situation, notre Pouvoir, grâce aux réformes économiques et sociales en cours, a obtenu des résultats satisfaisants dans tous les domaines. Mais, nous atteindrons le but seulement quand ces plaies seront entièrement soignées¹²⁹».

¹²⁹ Ma traduction (presque) littérale du texte en albanais pour mettre en évidence le langage et les termes utilisés. Le texte original en version intégrale et sa traduction se trouvent en annexe ii. Voici la citation originale : « Sikundër dihet, plagët që na kanë lënë trashëgim regjimet e kaluara janë të panumërta. Për shërimin e kësaj gjëndjeje, Pushteti i ynë, si efekt të reformave ekonomike dhe shoqërore që po realizon, ka sjellë përfundime të kënaqëshme në çdo drejtim ; por qëllimit do t'i arrihet vetëm atëherë kur këto plagë të jenë shëruar plotësisht » (voir annexe ii).

On note ici, à travers une utilisation redondante de la métaphore médicale, que le gouvernement communiste s'approprié un vocabulaire médical et thérapeutique pour résoudre un problème sociétal quelconque. Dorénavant, il s'agira de prendre en charge, de corriger, de guérir, de soigner, afin de changer (améliorer) une situation sociale donnée. Ce registre foucauldien nous laisse entendre que le gouvernement de l'Albanie communiste de l'après-guerre s'est mobilisé avec des moyens disciplinaires et thérapeutiques. Après avoir posé le problème au sens large du terme, la circulaire apporte-t-elle des précisions sur ce qu'il faut-il corriger et soigner ?

4.1.2. Criminaliser

Le texte nous introduit ainsi au cœur du sujet :

« Un des problèmes qui doit préoccuper les organes étatiques pour une solution radicale et rapide est la question de l'éradication et de la lutte contre la criminalité¹³⁰ ».

Il s'agirait donc de trouver une solution radicale et rapide, qui reviendrait à proposer quelque chose qui résoudrait une urgence de façon radicale. Ensuite, le document spécifie davantage de quoi cette criminalité était faite et qui elle concernait.

« Il résulte de plusieurs rapports dont dispose le bureau du premier ministre que la majorité des meurtres, des vols, des cambriolages, des fraudes, etc. sont commis par des mendiants et des vagabonds, qui sont pour la plupart des *Arxhinj*¹³¹ ».

On s'aperçoit au fur et à mesure que ces « plaies du passé » à « soigner » sont, entre autres, des actes de vagabondage, de mendicités et de criminalités que le gouvernement - ou plutôt

¹³⁰ Ma traduction, la citation originale étant : « Një nga problemet që duhet të preokupojë organet shtetërore për një zgjidhje radikale dhe të shpejtë, është çështja e zhdukjes dhe e luftimit të kriminalitetit » (voir annexe ii).

¹³¹ Ma traduction, la citation originale étant « Nga raportet që ka kjo Kryeministri, rezulton se shumica e vrasjeve, e grabitjeve, e vjedhjeve, e mashtrimeve etj., kryhen në pjesën më të madhe, prej lypësish dhe vagabondash, një pjesë e madhe e të cilëve (e këtyre të fundit) formohen nga arxhinj ». Voir annexe ii. AQSH F. 498, V. 1947. D. 47, fl. 6.

le Parti communiste - attribue en grande partie aux Roms. C'est ainsi que le gouvernement problématise la question de la criminalité en Albanie, comme un problème qui concerne essentiellement les Roms, en les désignant comme des criminels, des vagabonds et des mendiants. Cela nous laisse entendre que désormais, pour résoudre le problème de la criminalité, le gouvernement devrait s'occuper des Roms, car, pour le pouvoir :

« La mendicité, cette plaie sociale source de plusieurs maux, doit disparaître radicalement au sein de notre nouvelle société¹³². »

« Les *Arxhinjtë*, dont certains sont dans le pays depuis très longtemps et d'autres sont arrivés récemment, sont un peuple nomade, qui, en errant d'un pays à l'autre, échappe au contrôle des organes de la sécurité publique¹³³. »

Le gouvernement voit et problématise ainsi la situation des Roms, en les identifiant et les catégorisant, comme une population qui pose problème. Quelques paragraphes plus loin, la circulaire renvoie à deux niveaux distincts de problématisation.

Il s'agit, premièrement, de l'identification et de la catégorisation d'une partie de la population comme un problème social. Le texte met dans le même panier les sédentaires et les nomades, alors que l'on sait bien maintenant, et plusieurs documents le montrent (Shkoza 1935 ; Mann 1933 ; Hasluck 1938, 1948), que les Roms n'étaient pas tous des nomades. Le gouvernement utilise ce terme dans un but précis. Le fait d'être nomade était très mal vu, car comme ce document le souligne, les nomades « échappent aux contrôles de la sécurité publique », suggérant qu'ils pourraient ainsi être ou devenir un « danger public ». Pour le régime communiste, obsédé par le contrôle du territoire et de la population, cela devait être inadmissible. Les Roms étaient une population insaisissable, qui lui échappait, qu'il n'arrivait pas à maîtriser. Dorénavant, le nomadisme était défendu

¹³² Ma traduction. La citation originale : « Lypësija, kjo plagë shoqërore dhe burimi i sa e sa të këqijave, duhet të çduket rrënjësisht nga gjiri i shoqërisë së re. » (Voir annexe ii).

¹³³ Ma traduction. Voici la citation originale : « Arxhinjtë, disa prej të cilëve ndodhen prej shumë kohësh në vë vëndin t'onë dhe të tjerët kanë ardhur kohët e fundit, janë popull nomadë, që, duke u endë prej një vëndi në tjetrin, i shpëtojnë lehtë kontrollit t'organeve të sigurimit publik » (voir annexe ii).

et en ce sens, être nomade constituait automatiquement une infraction à la loi et par conséquent, un acte condamnable. Ainsi, la catégorisation de tous les Roms comme « nomades » semblait faciliter leur incrimination et renforcer l'encadrement de cette population en tant que catégorie criminelle.

Cela concerne aussi les mendiants : la mendicité, comme le nomadisme, activité illicite et défendue par la loi, est désormais punissable et, pour reprendre les termes des institutions, « un mal à faire disparaître ». Les mendiants et les nomades étant principalement des Roms – selon ce document –, ces derniers deviennent inévitablement la cible des actions du gouvernement.

Deuxièmement, cela renvoie aux discours à la fois moralisateurs et idéologiques de l'époque, qui essaient à tout prix de coller l'étiquette de « vagabonds » et de « criminels » à l'ensemble de la population rom, de les distinguer des autres, en les désignant comme des gens qui dérangent, perturbent et mettent en danger l'ordre public. Cette circulaire montre que le gouvernement identifie les Roms comme l'une des causes principales de la criminalité dans le pays, ou la « source des maux sociaux ». La criminalisation des Roms devient donc un instrument de pouvoir qui peut ainsi les désigner comme « perturbateurs », comme un « problème » pour la société, un groupe qui, selon les propres termes de ce gouvernement, met en « danger l'ordre et la sécurité publique ». C'est autour de ces questions que s'articule la mise en scène de la criminalisation des Roms au milieu des années cinquante en Albanie.

4.1.3. *Moraliser*

Le document dévoile de façon synthétique – en à peine deux pages – la manière dont une population donnée est conçue comme un problème sociétal. Voici ci-dessous quelques éléments du dit document qui expriment d'une manière succincte en quoi les Roms sont et posent problème:

« Ils vivent dans une situation misérable, car ils se trouvent dans de très mauvaises conditions économiques, morales et hygiéniques ; politiquement, ils se situent très bas et vivent complètement isolés socialement. Les *Arxhinj* constituent des « nids », où la corruption, le parasitisme, l'immoralité et tout autre mauvais acte¹³⁴ trouvent une place adéquate [*gjejnë vend të përshtatshëm*] ».

Sans entrer dans les détails, ce texte décrit les Roms dans l'Albanie du milieu du XX^e siècle comme étant dans une « situation économique, morale, hygiénique et politique très mauvaise ». Il met ainsi en avant le fait que les Roms ne sont pas comme les autres : ils sont isolés socialement. En d'autres termes, on assiste à une mobilisation de certaines normes et valeurs pour définir la place des Roms dans la société. En effet, en désignant les Roms comme une source du mal, comme une *plaie* du passé à soigner, le texte prône un divorce définitif avec le passé, perçu comme rudimentaire, plein de défauts, comme un malaise et une maladie à soigner. D'un autre côté, il sous-entend le début d'une nouvelle époque, qui sera marquée par la tentative utopiste – le rôle réformateur du Parti y est essentiel – de construction d'une nouvelle société « socialiste », de création de l'homme nouveau, de l'« homme nouveau socialiste », que le parti communiste à travers ses multiples organes formels et informels était en train de planifier et de modeler, en utilisant à la fois – et selon le cas – l'idéologie communiste et les mesures coercitives.

¹³⁴ Ma traduction. J'ai essayé de rester aussi fidèle que possible au texte original, pour mettre en évidence la langue officielle – qui est à la fois moralisante et chargée idéologiquement –, mais qui permet en même temps de transmettre par d'autres moyens l'atmosphère, le contexte et le langage de l'époque. Voici la citation originale en albanais : « Këta jetojnë në një gjendje të mjerueshme, pse ndodhen në kondita shumë të këqija ekonomike, morale dhe hygienike ; politikisht qëndrojnë shumë ulët dhe rrojnë krejt të veçuar nga shoqëria. Arxhinjtë përbëjnë foletë, ku gjejnë vënd të përshtatshëm korrupsjoni, parazitizmi, imoraliteti dhe çdo vepër tjetër e keqe » (voir annexe ii).

En ce sens, il s'agirait de travailler avec ce groupe particulier, il faudrait éduquer et corriger les Roms, afin qu'ils puissent – comme ce document le suggère – « devenir *valables* pour eux-mêmes et pour la société ». Il devient clair que les Roms sont vus comme un groupe social qui n'a même pas « de valeurs » pour lui-même ; en d'autres termes, il s'agit d'un groupe qui – aux yeux du gouvernement – ne partage pas les mêmes normes et valeurs que les autres, un groupe dont la différence par rapport à ces normes et valeurs le disqualifie aux yeux du gouvernement et des autres. Le fait de mettre l'accent sur leur manque de moralité en les cataloguant comme « des mal élevés, la source de tous les maux, etc. » permet au gouvernement de mobiliser des sentiments moraux et des préjugés liés à la délinquance et à la différence pour noircir davantage les couleurs déjà sombres du spectre rom et pour mieux justifier leur incrimination. Il fallait donc corriger leurs comportements, les conformer aux normes, les aider à devenir des hommes prêts à s'approprier les valeurs d'une nouvelle société en train de se cristalliser sous les auspices du nouveau régime.

Plus loin, ce texte montre bien que le gouvernement associe ces actes de criminalité et de vagabondage à « la nécessité de survivre et au manque d'éducation ». Pour résoudre ce problème — qui selon ce document est non seulement « un problème social, mais aussi une question d'ordre et de sécurité publique » —, il fallait donc intervenir sur certains éléments, notamment sur l'éducation et en matière de conditions de vie, afin de pouvoir corriger et améliorer ces individus. Cette problématisation donna lieu à un certain nombre de mesures administratives dont nous discuterons par la suite.

4.2. Un autre discours

Si la lecture de ces documents – qui n'étaient pas public à l'époque, mais plutôt conçus pour une utilisation strictement interne, puisqu'ils étaient estampillés comme des documents « secrets » – renvoie de toute évidence à une volonté du pouvoir de catégoriser les Roms comme des *déviant*s, *amoraux et criminels*, le discours du dictateur Enver Hoxha concernant les Roms dans l'ouvrage « Les années d'enfance » [*Vite të vegjëlisë*] (1983) est tout autre. Il se souvient de ses voisins et amis d'enfance – du début du XX^e siècle – qu'il appelle des *evgjits*¹³⁵ [Égyptiens), avec qui il jouait, et les décrit ainsi :

« Les hommes comme les femmes travaillaient dur et étaient honnêtes à tous les égards. Ils étaient pauvres, mais relativement propres, ils ne volaient pas, ils n'étaient pas moralement corrompus, ni les hommes ni les femmes. Ils n'étaient pas nomades. Leurs femmes ne portaient pas de voile, contrairement aux musulmans¹³⁶. » (Hoxha 1983 : 283)

Cet extrait semblerait dresser un portrait des Roms totalement différent, voire opposé, à celui qui était présenté dans les documents d'archives que nous venons d'analyser. Dans ses mémoires, après une longue description de son enfance, de ses voisins et amis roms, de leurs jeux, de leurs relations, et non sans évoquer leurs qualités, Hoxha revient sur certains points qui valent la peine d'être mentionnés ici. Il choisit ses mots avec attention et fait bien la différence entre les pays où les Roms étaient persécutés – tels que la France, l'Espagne, la Russie et l'Allemagne, entre autres – et l'Albanie, où il y avait plutôt du mépris envers les Roms, mais pas de persécution (Hoxha 1983 : 291). Il faut se rappeler que ces mémoires ont été écrites au début des années 1980, presque quatre décennies après

¹³⁵ Même s'il les appelle Égyptiens [*evgjits*], la description de leur origine et de leurs professions suggère qu'il s'agit de Roms sédentaires et non pas d'Égyptiens. Sur ce sujet, voir aussi Courtiade 1991.

¹³⁶ Ma traduction, l'original étant : « Megjithëkëtë, si burrat, edhe gratë ishin shumë punëtorë dhe të ndershëm nga çdo pikëpamje. Ata ishin të varfër, por relativisht të pastër, ata nuk vidhnin, nuk ishin të korruptuar moralisht, as burrat, as gratë. Ata nuk ishin endacakë. Gratë e tyre dilnin pa çarcaf, kurse myslimanet mbuloheshin. » (Hoxha 1983:283).

la mise en place de ces mesures. Malgré la longue digression sur ses relations avec les Roms, relations décrites par Hoxha avec beaucoup de respect et de sympathie par ailleurs¹³⁷, il revient sur le but de cette section de son livre. Il rend dans un paragraphe l'essentiel des changements qui ont eu lieu sous l'égide du parti communiste, dirigé par lui-même. Il conclut donc ainsi :

« Maintenant, au socialisme¹³⁸, ils (les Roms) ne sont pas différents des autres. Chez nous, il n'y a pas de ségrégation, ni de racisme ou d'apartheid ; ils sont tous 'enracinés' – c'est-à-dire qu'ils ne sont plus nomades –, instruits. Ils ont lutté et ont des décorations sur la poitrine, certains d'entre eux sont des héros du travail socialiste, des secrétaires du Parti, des officiers (de l'armée), des médecins, etc. Telle est la grande œuvre du Parti envers eux, elle a soulevé les pauvres et leur a donné de la dignité et de la force¹³⁹ » (Hoxha 1983 : 292).

Hoxha dessine ici – à mon sens – une situation idéale des Roms en Albanie, celle qu'il aurait – peut-être – voulu voir se réaliser ou constater, mais qui ne représente aucunement la réalité de l'époque, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant. Cela ne surprend point, si l'on tient compte de la propagande de l'État totalitaire pour imposer son point de vue officiel. Ce n'est donc qu'une image que cet architecte de la ligne idéologique de l'État totalitaire avait forgée et voulait montrer au public, parmi d'autres « réalisations » dans le domaine de l'ingénierie sociale. Le titre même de cette section du livre porte sur ces manipulations idéologiques: « Les méprisés deviennent heureux » (1983 : 283). Cela était donc la projection officielle sur les effets des mesures administratives prises pour résoudre le « problème rom », alors que la réalité – pas seulement pour les Roms – était

¹³⁷ Il mentionne, entre autres, qu'une femme rom l'allaitait quand il était nourrisson. Souvent dans ses œuvres la réalité et la fiction allaient de pair, afin de pouvoir raconter une histoire et produire une image précise en ligne avec l'idéologie, ce qui rend ces écrits pour le moins discutables.

¹³⁸ J'ai gardé la traduction presque littérale ici. Le terme 'socialisme' correspond à la période communément appelée de « communiste », alors que le gouvernement l'appelait « socialisme ».

¹³⁹ Ma traduction, voici la version originale : « Tash në socializëm ata s'kanë asnjë dallim nga të tjerët. S'ka te ne segregacion, as racizëm apo aparteid për ta; të tërë ata kanë hedhur rrënjë, kanë mësuar, kanë luftuar, kanë dekorata në gjoks, tra prej tyre që janë Heronj të Punës Socialiste, sekretarë partie, oficerë, mjekë, etj. E tillë është vepra e madhe e Partisë ndaj tyre, ajo e ngriti lart fukaranë, i dha dinjitet dhe forcë. » (Hoxha 1983 : 291).

souvent toute autre. Faisons maintenant un détour par ces mesures, pour voir en quoi elles consistaient précisément.

4.3. Contrôler et discipliner

La circulaire précise un certain nombre de mesures prises pour dresser la situation concernant les Roms, mesures qui avaient été assignées au ministère de l'Intérieur, au ministère de l'Agriculture, au ministère du Commerce, au ministère des Travaux publics, au Front démocratique (FD) et aux Comités exécutifs des districts, et qui se proposaient de résoudre la question de la sédentarisation, de l'emploi, de l'éducation morale et politique.

4.3.1. Contrôler la population, punir la criminalité

Le ministère de l'Intérieur devait :

« rédiger le plus vite possible les listes de tous les mendiants, en créant pour toutes les catégories des listes distinctes (mendiants handicapés et âgés, mettre au travail par intermédiaire des organes du pouvoir local ceux qui se portent bien) ; placer les enfants “vagabonds” dans des institutions correctionnelles et les orphelins dans des foyers. Punir administrativement tous les parents qui incitent les enfants à la mendicité ou les poursuivre en vertu du Code pénal. Rassembler les Roms dans des endroits précis et leur interdire le déplacement jusqu'à leur installation définitive¹⁴⁰. »

Il s'agissait donc de savoir combien d'individus comportait cette population, où étaient-ils, quels étaient leurs capacités et leurs états de santé. Il fallait donc tout savoir sur cette population, produire des statistiques afin de savoir comment s'y prendre. D'ailleurs, ce ministère était aussi chargé de placer des enfants « déviants » ou « vagabonds » dans des institutions correctionnelles et de poursuivre selon le Code pénal en vigueur les parents qui obligeaient les enfants à mendier. Il fallait donc corriger tout comportement jugé incorrect

¹⁴⁰ AQSH F. 498. V. 1947. D. 47, fl. 6.

ou déviant par le Parti communiste, d'où les mesures correctives qui punissaient ce qui était considéré hors norme, ou 'anormal'¹⁴¹.

Le ministère de l'Intérieur était également chargé de rassembler les Roms dans des lieux spécifiques, leur interdisant de se déplacer sur le territoire, et ce jusqu'à leur installation définitive, marquant ainsi le début du processus de sédentarisation des Roms, le début d'une sédentarisation forcée. Ces mesures s'étendaient à tous les Roms, indépendamment du fait qu'ils soient nomades ou déjà sédentarisés.

D'ailleurs, plusieurs de mes interlocuteurs roms – nous le verrons – confirment que le gouvernement les a obligés à laisser tout ce qu'ils avaient dans leur village natal pour s'établir ailleurs. D'une part, le but était bien sûr leur sédentarisation (forcée), mais d'autre part, ces déplacements (forcés) pour s'installer en ville marquaient, en même temps, le début de l'urbanisation du pays.

4.3.2. Discipliner

L'objectif était de stopper la mobilité des Roms et de les discipliner. À propos de ces mesures, je me suis entretenue avec Mme Vito Kapo¹⁴², membre distinguée du Parti communiste de l'époque, Présidente de l'Union des femmes albanaises de 1955 à 1982 et ministre de l'Industrie légère et alimentaire de l'Albanie de 1982 à 1990. Lors d'un entretien en avril 2013 à Tirana, elle s'exprime ainsi :

« Nous voulions tout simplement les discipliner ; on ne voulait pas qu'ils soient dans la rue. L'errance et la mendicité étaient défendues par la loi.

¹⁴¹ Cela ce n'est pas sans rappeler les anormaux¹⁴¹ chez Foucault (1999) ou encore des « déviants » chez Goffman (1975) où toute déviation à la norme rend les individus anormaux. Foucault développe la notion d'*anormaux* dans son cours au Collège de France en 1974-1975, pour comprendre ce qui se passe en dehors des normes et des lois, en précisant que la norme est « entendue comme règle de conduite, comme loi informelle, comme principe de conformité ; la norme à laquelle s'oppose l'irrégularité, le désordre, la bizarrerie, l'excentricité, la dénivellation, l'écart. » (Foucault 1999 :150).

¹⁴² Vito Kapo était une personne clé dans le gouvernement et le Parti communiste tout au long de la dictature. Elle était aussi la femme de Hysni Kapo, ancien ministre pendant la dictature et tous deux étaient très proches du dictateur Enver Hoxha.

Enfin, il s'agissait d'une discipline pour tous, pas seulement pour les Roms ». (Notes du 9 avril 2013)

La discipline. C'est bien le mot d'ordre. Discipliner tous les corps, dresser la population, y compris les Roms. Pour ce faire, il fallait les éduquer, les redresser et corriger leurs gestes « anormaux » ; il fallait donc discipliner et normaliser les Roms. Cela renvoie sans doute à un registre foucauldien où il fallait intervenir sur une population spécifique pour qu'elle puisse être normalisée (Foucault 1975, 2004), conformée aux normes précisées et imposées par le parti et/ou le gouvernement qui se traduisaient par des mesures correctives, disciplinaires et coercitives.

4.3.3. Les mettre au travail

Il incombait au *ministère de l'Agriculture* de:

« Faire en sorte [*kujdeset*¹⁴³) que l'installation [*sistemimin*] des "arxhinjve" soit la plus rapide possible en leur aménageant des terres agricoles et en leur fournissant les semences nécessaires et les outils de travail, de sorte qu'ils soient actifs [*aktivizohen*] et qu'ils puissent commencer les travaux de l'automne¹⁴⁴ ».

Le Ministère de l'Agriculture avait pour tâche l'installation des Roms dans des terres, de leur fournir tout ce qu'il fallait, afin de mettre ces individus au travail et de les engager dans les plus brefs délais à cultiver. Il fallait utiliser cette main-d'œuvre pour la production et pour bâtir la nouvelle société que l'État totalitaire était en train de fabriquer.

Il incombait au *ministère du Commerce* :

D'« assurer dans un premier temps la nourriture, les couvertures et les vêtements ¹⁴⁵».

¹⁴³ La traduction littérale du terme *kujdeset* est « prendre soin ». On est donc dans un registre paternaliste et de prise en charge totale des individus.

¹⁴⁴ AQSH F. 498. V. 1947. D. 47, fl. 7.

¹⁴⁵ idem.

Pour ce ministère, il s'agissait de prendre en charge ces individus et de couvrir dans un premier temps leurs besoins primaires. Ces mesures faisaient partie d'un plan plus large, qui visait à prendre toute la communauté en charge d'une façon globale, la conduisant ainsi vers le dressage social.

Enfin, il incombait au ministère des Travaux publics de:

« les aider à construire des logements et leur fournir les matériaux nécessaires¹⁴⁶ ».

Lors de ce passage, on note que l'État a décidé de mettre les Roms au travail et de les inciter à devenir « actifs », de leur fournir les minimas sociaux pour les faire vivre, de leur donner les moyens de construire leurs maisons. Il s'agissait donc bien d'une prise en charge totale pour améliorer les conditions de vie des Roms. Ainsi, à travers un langage possessif et paternaliste, l'État dévoile et impose la mise en œuvre d'une prise en charge globale de l'individu et de la communauté.

4.3.4. Corriger la morale

C'était cependant au Front démocratique qu'incombaient les tâches les plus importantes. Il s'agissait de

«[...] prendre particulièrement soin de leur éducation morale et politique, afin que ces éléments de la société soient “déshabillés” [*të zhvishen*] des habitudes rétrogrades du passé et de faire naître [*t'u ngjallet*] en eux le désir de travailler, pour qu'ils deviennent ainsi *valables pour eux-mêmes et pour la société*¹⁴⁷ ».

Bref, il fallait corriger ou retoucher leur morale. En d'autres termes et comme nous avons pu le montrer précédemment, cela sous-tendait également que l'État considérait les Roms

¹⁴⁶ idem.

¹⁴⁷ Ma traduction, la citation originale étant « Frontit Demokratik, që të kujdeset, në mënyrë të veçantë për edukimin moral dhe politik të tyre, me qëllim që këta elementë të shoqërisë të zhvishen nga zakonet prapanike të së kaluarës dhe t'u ngjallet dëshira për punë, duke u bërë kështu të vlefshëm për vehte dhe për shoqërinë ». Voir annexe ii, p.2. AQSH, F. 498. V. 1947. D. 47, fl. 7.

comme n'ayant pas de valeur, n'étant pas suffisamment à la hauteur des autres et surtout pas à la hauteur exigée par le Parti communiste. Pour l'État, ils n'avaient pas même de valeur pour eux-mêmes ; ils ne valaient presque rien, moins que rien. C'est pourquoi l'État chargea le Front démocratique, avec une démarche thérapeutique, d'agir explicitement, cette fois-ci, sur la morale des Roms. Il fallait non seulement les éduquer moralement et politiquement, mais, en même temps, les inspirer et faire naître leur désir pour le travail.

Pour ce faire, il fallait intervenir au niveau des sentiments et des passions pour les conduire (i) à se séparer du passé rétrograde – à travers la métaphore des « vieilles » couches à enlever, se *déshabiller* des habitudes considérées comme néfastes et immorales – et (ii) les conduire en leur faisant naître leur désir pour le travail, en les éduquant à aimer le travail. Il fallait donc intervenir dans ce qui était au plus profond de la personne, son monde intérieur et psychologique pour corriger leur « manque » de moralité, l'immoralité et les « maux » énumérés plus haut, ces déviances qui étaient, au fond, incompatibles avec normes morales préconisées par le régime.

Le but de ces interventions visait à les amener à devenir d'autres personnes, acceptables pour l'État, le Parti, la « société », des personnes de valeur pour elles-mêmes. La tâche du Front démocratique portait ainsi sur la correction d'une autre anomalie survenue au niveau de la morale, une intervention pour les transformer moralement par le biais du travail et de l'éducation; presque une thérapie ou plutôt une psychothérapie, dont le but serait de transformer les Roms amoraux en personnes de bonne conduite morale, de gens sans valeur en individus de valeur, d'anormaux en normaux. Bref, il s'agissait de fabriquer une nouvelle personne dont la morale devait correspondre à ce que l'État avait désigné comme acceptable et qui était considéré comme la norme.

Mais comment ces mesures allaient-elles se mettre en place ? Si le gouvernement central – sous la direction du Parti communiste – émettait les directives, il incombait aux instances du Parti au niveau local de mettre en œuvre ces mesures administratives. Dans les faits, et comme cela est précisé dans la circulaire : « la solution concrète de ce problème devait être trouvée par les *comités exécutifs [du Parti]* qui se chargent exclusivement des tâches suivantes » :

- a) Interdiction de la circulation des [*arixhinjve (ciganëve*¹⁴⁸)];
- b) Mise au travail des individus aptes à l'emploi ;
- c) Installation dans des terres et culture obligatoire;
- d) Aide pour la construction des logements ;
- e) Aide financière;

En d'autres termes, cela voulait dire que ces mesures, ou plutôt leur mise en œuvre allaient être du ressort des instances exécutives du Parti au niveau local. Il revenait donc à ces Comités du Parti de choisir la stratégie de mise en œuvre de ces ordres du gouvernement et du Parti, de contrôler et de suivre la réalisation sur le terrain de ces mesures.

D'autre part, ces institutions devaient impérativement informer le gouvernement sur l'application de ces mesures, à travers la rédaction de rapports périodiques et de comptes rendus au Ministère de l'Intérieur précisant l'avancement de leur mise en œuvre, qui, à son tour, rendait des comptes au Premier Ministre. Si ce document précède, en tant qu'assemblée, la gestion de la population rom par le gouvernement communiste de Tirana, d'autres ordres et des mesures, nous le verrons plus tard, furent produits afin d'accélérer l'avancement de leur mise en œuvre.

Cependant, ces mesures sont à situer et à lire selon deux différents registres : premièrement, il faudrait les analyser en tant que telles, car elles concernent exclusivement les Roms, et deuxièmement, il faudrait les lire par rapport aux autres politiques et

¹⁴⁸ Ici, le document souligne que les *Arixhinj* sont des Tsiganes.

réformes entreprises pour toute la population albanaise. Bref, il faudrait les situer dans un contexte plus large, celui des politiques nationales. Nous comprenons surtout ces mesures comme une manière de pousser à fond la mise en œuvre des politiques nationales, qui s'étaient étalées sur toute la population, Roms y compris. Il faudra aussi les lire et les comprendre dans le contexte de domination et de contrôle que le gouvernement communiste était en train d'instaurer. La discipline était sans doute la clé vers l'acquisition de la domination totale et de la normalisation, car comme le rappelle Mme Vito Kapo lors de notre entrevue en avril 2013 :

« [...] C'était une discipline pour tous, pas seulement pour les Roms ».

En ce sens, les politiques avancées pour toute la population, comme l'éducation, la santé, etc., ne touchaient pas uniquement les Roms. Elles s'étendaient sur toute la population albanaise. C'est pourquoi toute une série de règlements, d'ordres gouvernementaux et de mesures administratives fut produite dès l'arrivée au pouvoir du régime de Hoxha. Pour une mise au contexte, je propose que nous parcourions ensemble les archives de cette période, afin de mieux comprendre concrètement la situation et la façon dont ces mesures se sont inscrites dans le contexte de l'époque.

4.4. Contextualiser : lire les archives

Je me suis rendue pour la première fois aux archives centrales d'Albanie à la mi-mars 2013. Avant de m'y rendre, j'avais contacté la directrice générale des archives pour lui demander gentiment de me faciliter la tâche en m'assurant un accès rapide aux archives, afin de pouvoir effectuer ma recherche dans les plus brefs délais. C'était une tentative pour accélérer le processus de recherche et avoir une assistance au sein de l'institution. Mon but était d'analyser les documents du XX^e siècle afin de comprendre comment les décisions

étaient prises par rapport à la population rom en Albanie au sens large, pour ainsi tracer une sorte de généalogie de ces questions au cours du XX^e siècle.

Cependant, rappelons-nous que les archives centrales de l'Albanie, une institution mise sur pied en 1947, sont ouvertes au public seulement depuis 2003¹⁴⁹. Avant cette date, les archives étaient donc interdites au public et étaient sous le secret instauré par le Parti communiste de l'époque : personne n'y avait accès, sauf – peut-être – les hauts fonctionnaires du Parti. C'est seulement en 2005 que l'accès a été ouvert à un plus grand nombre, même si en principe l'accès était déjà autorisé par la loi depuis la chute du communisme. À partir de cette date, tout le monde a eu accès aux archives pour mener des recherches scientifiques ou personnelles (titres de propriété, généalogie de la famille, etc.).

Toutefois, du fait de cette ouverture relativement récente, les employés ne s'étaient pas encore approprié entièrement les lieux, c'est du moins l'impression que j'ai eue en me rendant sur place. J'ai en effet pu observer un certain malaise de la part du personnel et un traitement inégal du public, en fonction des connexions sociales, des sujets de recherche, des recommandations individuelles.

Grâce à la communication préalable avec la directrice, j'ai eu un accès privilégié aux archives ; ainsi, je n'ai pas perdu du temps à expliquer quoi que ce soit pour commencer à travailler. J'étais même attendue. J'ai pu observer que les chercheurs étaient généralement bien accueillis. Cela n'avait rien de comparable avec le comportement du personnel envers les individus qui cherchaient à consulter des dossiers spécifiques relatifs à leurs titres de propriété¹⁵⁰, par exemple. Chaque jour, à l'entrée principale, il y avait des bagarres et des

¹⁴⁹ Les archives ont été ouvertes avec une proposition du Conseil des ministres et approuvée par le Parlement, décision connue comme la loi no. 9154, du 06.11.2003, intitulée « Pour les archives » [*Për arkivat*].

¹⁵⁰ La question de la propriété est l'une des affaires les plus complexes dans l'Albanie postcommuniste et ailleurs en Europe de l'Est. Le terrain - initialement propriété des particuliers - a été pris par le régime

cris à ce sujet. Il semblerait que les employés des archives supportaient mal cette catégorie de personnes. Enfin, pas tous, il y avait d'autres personnes, qui, venues aux archives pour les mêmes raisons, étaient traitées correctement ; certains étaient même aidés pour effectuer leurs recherches. Je me suis demandée ce qui avait bien pu faciliter leur communication dans ces cas.

D'un autre côté, même si les chercheurs étaient généralement mieux accueillis, il y avait aussi une distinction entre eux, en fonction de leurs sujets de recherche. Ainsi, il y avait ceux qui s'occupaient des « grandes » questions de la nation albanaise et d'autres sujets connexes, par exemple, des études sur le drapeau, l'hymne national, les différentes figures historiques, etc. Ces chercheurs étaient honorés. Je ne faisais partie ni du premier groupe de propriétaires ni du second. Le traitement différencié des personnes par les employés de cette institution me laissait perplexe.

Dès mon arrivée dans les archives, j'ai demandé à consulter les dossiers qui portaient sur les Roms, ou qui portaient le terme « rom ». La réponse fut immédiate et ferme : il n'y en a pas !

Polie et souriante, j'ai alors demandé à consulter le catalogue (*inventarin*¹⁵¹) de la période communiste sur la population, une sorte de registre thématique contenant les codes correspondant aux casiers et aux fichiers d'une période donnée. Et là, sous la section de la population, je trouve plusieurs documents comprenant la correspondance sur la question, c'est-à-dire des décisions gouvernementales et du Parti communiste de l'époque, des

communiste pour le transformer en propriété de l'État. Cette expropriation ou dépossession forcée était en vigueur pour d'autres biens matériels tels que les maisons, les magasins et toute autre propriété. Avec la chute du communisme, une partie de ces propriétés (étatisées) ont été rendues aux propriétaires et parfois aux non-propriétaires aussi, par biais du bakchich et de la corruption. En revanche, beaucoup de gens ont perdu leurs propriétés ou ne les ont plus retrouvées. Aujourd'hui, un bon nombre de personnes est toujours à la recherche de leurs titres de propriété dans les archives et ailleurs.

¹⁵¹ Traduction du terme « classeur » en albanais.

rapports, des lettres officielles et officieuses, bref toute l'information qui touchait à la population.

Le Conseil des ministres, les Ministères de l'Intérieur, de la Construction, de l'Agriculture, des Finances, l'Assemblée du Peuple (le parlement d'aujourd'hui), La Commission de l'État sur la Planification Directions du travail, la Banque de l'État, etc. géraient ces dossiers. Mais, la question des Roms était principalement gérée par le Ministère de l'Intérieur, dont presque tous les dossiers (et tous les documents du dossier) portaient la note ou le timbre [*sekret*] secret.

La salle où l'on effectue la première recherche des dossiers se situe au rez-de-chaussée, en plein milieu du hall. Elle est peinte en blanc, et n'a rien de particulier. L'architecture de l'ensemble du bâtiment des archives n'a rien de particulier non plus. C'est une de ces constructions de qualité modeste, sans couleur, vide de contenu artistique ou architectural, carrée et terne, bref, pour le moins inintéressante. La salle de consultation – conçue sur deux étages qui communiquent avec un espace vide au milieu – a une acoustique peu soignée, faisant résonner et multiplier les échos des voix des gens qui parlaient sans cesse dans cette salle, souvent à haute voix.

La responsable de la salle, avec une voix métallique et autoritaire, tentait désespérément de rétablir le silence. La salle semblait être chauffée, mais j'avais froid. Il faisait 16°C dehors et peut-être un peu moins dans cette salle. C'est du moins l'impression que j'avais. Bien enveloppée dans mon manteau, je continuais à fouiller dans les fiches afin de sélectionner celles qui pourraient apporter un éclaircissement quelconque à ma recherche. Et là, en un coup d'œil, dans un des casiers apparaissent les sujets qui préoccupaient tant le gouvernement communiste dès son arrivée au pouvoir en 1945. J'ai alors repéré quelques fiches de ce casier, répertoriées dans l'ordre suivant :

Standardisation
Automatisation
Mécanisation
Amortissement
Pertes
Emballage
Régénération
Rendement (comme indicateur de production)
Normes du travail
Qualifications
Conditions de vie
Coût de la production
Prix et tarifs
Contrôle

On avait ainsi, en un clin d'œil, les questions majeures qui préoccupaient le gouvernement au milieu des années 1950 : (i) redémarrer l'économie à travers l'industrialisation et la mécanisation de l'agriculture, etc. (ii) recenser et produire des statistiques sur la population et (iii) contrôler la population et la production des biens. En d'autres termes, cette période marque le début de l'expérimentation de la modernisation de l'économie vers l'industrialisation, ainsi que le début de l'ingénierie sociale.

Après avoir sélectionné une vingtaine de codes de casiers, contenant les fiches des dossiers, que je voulais consulter, je suis allée vers la responsable de la salle et puisque le nombre de dossiers demandés était inhabituel (trop de dossiers) elle m'a invitée à la suivre dans le sous-sol des archives, afin que je puisse les porter moi-même jusqu'à l'étage. En fait, j'avais sélectionné un grand nombre de dossiers pour éviter d'attendre les employés des archives qui à partir d'une certaine heure, enchaînaient les pauses café. Il fallait tout faire, si possible, avant 10 heures du matin, sinon je risquais de devoir patienter jusqu'à ce que les employés retournent à leurs postes.

Nous avons donc descendu les escaliers et nous nous sommes retrouvées dans un espace sombre, mal éclairé, de plafond bas et mal entretenu. Il faisait plus froid qu'à l'étage et

l'on sentait l'humidité ambiante envahir les vêtements et le corps. Il y avait une odeur particulière dans cette salle remplie de vieux dossiers, un mélange de vieux bois, d'humidité et de poussière. Cela donnait l'impression d'être transporté dans un autre temps. « On a gardé le même système qu'avant », m'expliqua l'employée d'archives qui m'accompagnait. Les choses étaient intactes, telles qu'elles étaient organisées pendant la période communiste. Nous avons cherché le tiroir où auraient dû se trouver les fichiers avec les indications sur les dossiers que je cherchais. Hélas, il y avait un autre fichier à la place. Alors nous nous sommes mises à fouiller un peu partout, au hasard. Nous cherchions des fichiers, qui, de toute évidence, n'étaient pas à leur place. Il fallait deviner, ou bien peut-être tomber par hasard sur le bon casier. À certains endroits, tout était mélangé, c'est-à-dire que l'on trouvait des fichiers mal placés, dont les codes ne correspondaient pas aux contenus. Mais, enfin, nous avons trouvé les casiers que je cherchais, par hasard, dans une autre rangée. Ils étaient lourds et l'on peinait à les sortir de leur rangement. Sous l'effet de l'humidité, les casiers contenant les fichiers avaient gonflé et s'étaient déformés. Il semblerait que ces fichiers n'aient pas bougé depuis un bon moment.

Toutes les fiches des dossiers sont répertoriées par ordre alphabétique dans des fichiers qui se trouvent rangés dans des casiers, et chacune des catégories porte un code particulier. Ces fiches décrivent brièvement le contenu du dossier : la date de la création du dossier et une date de fin de la période concernant le sujet en question, le nom de l'institution de provenance et le numéro de gestion du dossier, ainsi qu'un libellé avec quelques indications sur le contenu du dossier.

4.5. Recenser, éduquer, urbaniser

Lorsque l'on parcourt les dossiers de toute la population, on se rend compte que la priorité du gouvernement dès la fin de la Seconde Guerre mondiale était le recensement de la population sur le territoire albanais, son éducation en particulier, ainsi que l'urbanisation¹⁵².

Dans un premier temps, il s'agissait de savoir combien de personnes habitaient le territoire albanais d'après-guerre. Pour ce faire, le gouvernement, par l'intermédiaire de son bureau des statistiques auprès du premier ministre, produisit en 1945 un règlement¹⁵³ qui allait guider le recensement de la population par les bureaux de recensement. Grâce à ces données, on apprend que la population albanaise est passée de 1 118 280¹⁵⁴ habitants en septembre 1945 à 1 288 660¹⁵⁵ à la fin de l'année 1952.

Il fallait connaître en détail la composition de la population et la chiffrer selon différentes catégories : les groupes d'âge, le genre, l'âge adulte et les aptitudes à l'emploi (15-59), le milieu d'origine (urbain ou rural), le nombre d'années de scolarisation, etc. Cet exercice répété chaque année avait produit des données précises sur toutes les catégories de population. Ci-dessus, à titre d'exemple, une reconstitution de ces données à partir des documents d'archives :

¹⁵² Il est à noter qu'au milieu des années cinquante, la majorité de la population albanaise habitait dans les campagnes. En 1945 ceux qui habitaient en ville représentaient seulement 21% de la population ou 245,908 habitants. Cela est passé à 27,5 % en 1955 avec 391,438 d'habitants et à 30,9 % en 1960 avec 503,163 habitants. Sources : A.Q.SH, F. 490, V. 1963, D. 5, fl. 1-8.

¹⁵³ AQSH, F. 490, 1945, D. 333, fl. 58-62, Guide pour les bureaux et les employés de recensement. [*Udhëzime për zyrat dhe nëpunësat e regjistrimit*]

¹⁵⁴ AQSH, Fond 490, année 1945, dossier. 333, feuilles 56-57.

¹⁵⁵ AQSH, Fond 489, année 1953, dossier 130, feuilles 3-7.

Années	Population totale	Population apte à l'emploi	Population apte à l'emploi - femmes	Population apte à l'emploi - hommes
1945	1 122 044	513 481	247 345	266 136
1950	1 218 943	616 564	290 973	325 591
1955	1 391 499	703 764	328 010	375 754
1960	1 626 315	801 435	372 750	428 685
1969	2 068 155	1 008 979	466 658	542 321

Source : AQSH. Fond de la Commission de la planification de l'État, n. 495, Année 1972, Dossier n°143, feuille 9.

Il va sans dire que les statistiques étaient une référence importante pour l'État dans la gestion de la population. Foucault nous rappelle d'ailleurs dans sa série de séminaires « Sécurité, territoire, population » (2004) à quel point les statistiques – ce type de connaissance particulière au service de l'État, qu'il définit comme « la réalité même de l'État » (Foucault 2004 : 280) – sont un instrument technique relatif à la population.

Le recensement avait une telle importance pour l'État albanais que le jour du recensement personne ne devait quitter son habitation, afin que personne n'y échappe¹⁵⁶, sinon des punitions s'appliquaient. Elles étaient, d'ailleurs, non négligeables pour l'époque.

La deuxième priorité pour l'État était l'éducation. Dans une situation où plus de 82 %¹⁵⁷ de la population albanaise était analphabète – seulement 210 634 individus savaient lire et écrire en 1945, soit 17,78 % de la population sur un total de 1 122 044 habitants –, le gouvernement lança une grande campagne d'alphabétisation, organisée en trois périodes¹⁵⁸ afin de « lutter contre l'analphabétisme », et obligatoire pour tous ceux qui ne savaient ni

¹⁵⁶ AQSH. F. 490, V. 1945, D. 333, fl. 61, sur le recensement de la population du 30 septembre 1945.

¹⁵⁷ AQSH, F. 511, V. 1947, D. 6, Fl. 2.

¹⁵⁸ On note également que l'alphabétisation se faisait dans un contexte particulier, juste après la fin de la guerre, ce qui apparaît très clairement dans la terminologie et les tons militaires utilisés dans les documents. Par exemple: « 1945, décision du Conseil antifasciste de libération nationale sur l'organisation de la lutte contre l'analphabétisme, pour la période 1946-1947 ». En 1947 la deuxième circulaire est émise, sur la deuxième campagne de l'alphabétisation (1948 - 1949). Les campagnes suivantes ont eu lieu en 1949 - 1950 et 1950 - 1951.

lire ni écrire. D'ailleurs, à partir de 1949, ceux qui ne participaient pas aux cours d'alphabétisation couraient le risque d'être sanctionnés par une amende de 2 000 *lekë*¹⁵⁹. En cette période de grandes transformations, le gouvernement s'aperçoit, peut-être, qu'une partie de la population échappait au contrôle de l'État : la population rom.

Si pour la population albanaise la question était plus au moins résolue, car elle était recensée, il n'en était pas de même pour la population Rom. En effet, il n'existe pas de statistiques connues sur cette population pour cette période. Dans sa première circulaire (1947), le gouvernement jugeait de manière évasive et imprécise¹⁶⁰ que leur niveau d'éducation était beaucoup plus bas que celui de la population majoritaire. Par manque de données, il nous est impossible d'établir une comparaison entre la population albanaise et rom pour cette période.

Le Ministère de l'Intérieur se chargea alors de regrouper les listes et de recenser les Roms. Cela nous amène à déduire que le gouvernement présentait et problématisait les questions entourant les Roms (voir la circulaire de 1947) non pas sur une analyse bien fondée, mais sur une perception générale, afin de pouvoir justifier l'intervention et la mainmise sur cette population. Mais les mesures prises par rapport aux Roms n'avaient pas simplement pour but de les contrôler et de corriger leurs gestes physiques, sociaux, moraux et leurs déviations ; ces mesures, nous le verrons plus loin, visaient également, et surtout, à utiliser cette main-d'œuvre, non maîtrisable jusqu'alors, et à la « faire participer » obligatoirement à la construction de cette fiction qu'était le socialisme. Il n'y avait pas de moyen de s'y opposer ni d'y échapper. Tout le monde devait obéir aux orientations (lire ordres) du parti

¹⁵⁹ Décret du 21 septembre 1949 – du Président de l'Assemblée générale du Peuple, concernant les amendes pour ceux qui ne participaient pas aux cours d'alphabétisation. Il faut tenir compte que le salaire mensuel variait de 300 *lekë* (monnaie locale) à 800 *lekë* par mois, correspondant respectivement à un salaire entre 30\$ et 80\$ à l'époque. Mon estimation.

¹⁶⁰ Voir la circulaire de 1947.

État, les Roms aussi, sinon des sanctions étaient prises, allant de pénalités administratives (des amendes) jusqu'à l'internement et la prison. Ce dispositif de l'État visait ainsi une maîtrise de tous les individus – Roms compris –, une maîtrise forcée et totale, qui passait à la fois par une gestion des corps et par la morale.

Revenons à présent à la mise en place de ce dispositif consistant en des mesures administratives et des orientations politiques, ainsi qu'au processus de leur mise en œuvre.

Sur quoi ces mesures administratives ont-elles débouché ?

Chapitre 5. Classer, sédentariser, homogénéiser

Dans ce chantier de transformations vers le socialisme, le rôle principal – en tant que moyen de transformation, transformateur et transformé à son tour, en tant qu’objet et sujet de cette transformation – incombait à l’individu. Celui-ci allait ensuite agir sur l’économie et sur l’espace social. Premièrement, il fallait le renouveler et le transformer en un individu obéissant, sans initiative, aveuglé et converti à l’idéologie marxiste, en cet homme nouveau qui allait construire le socialisme (Verdery 1991, 1996). Le deuxième pilier n’était pas moins important ; il fallait renouveler l’économie – rudimentaire et presque inexistante dans le pays – à travers l’économie politique, basée sur l’idéologie marxiste, et suivie par l’étatisation de toutes les entreprises et de toutes les propriétés privées, par l’industrialisation du pays et par la collectivisation des moyens de production.

Alors que la société albanaise devient un vrai sujet politique et un chantier où se jouent les transformations idéologiques, politiques, économiques et sociales du pays – comme c’était le cas, dans les pays du bloc communiste de l’Europe de l’Est, mais avec des différences spécifiques à chaque contexte, ainsi que des variations dans le degré de dureté de la ligne idéologique suivie –, que se passe-t-il pour les Roms touchés par ces transformations, particulièrement à la suite des mesures spécifiques prises par le régime totalitaire ? En quoi consistaient ces mesures pour les Roms ? Pour répondre à ces questions, je commencerai par une analyse des entrevues avec les personnes clés au pouvoir pendant le régime communiste, puis je présenterai des ethnographies qui apporteront des éclaircissements sur le sujet en question. Je compléterai cette analyse par des données tirées de différents documents d’archives.

5.1. Identifier, catégoriser, unifier

Un matin d'avril 2013, j'appelle Mme Nexhmije Hoxha¹⁶¹ – personnage politique important du Parti et du gouvernement communiste, épouse du dictateur Enver Hoxha, considérée comme sa main droite et son éminence grise. J'attendais impatiemment sa réponse, tout en sachant pertinemment qu'elle ne donnait plus d'entrevues depuis plusieurs années. À ma grande surprise, elle a décroché et j'ai pu lui expliquer le but de mon appel : fixer un rendez-vous pour un entretien dans le cadre de ma recherche. Le rendez-vous n'a pas eu lieu, mais nous avons pu avoir une conversation téléphonique. Elle m'a félicité pour mes études en cours et m'a tenu un long discours sur les droits des femmes pendant le communisme et ce que le Parti du Travail (lire le Parti communiste) avait fait à l'époque pour l'émancipation des femmes en Albanie. J'ai ensuite pu lui demander comment – à sa connaissance – avait été organisée la gestion des Roms au début des années cinquante, dans quel but et de quelle façon ce processus était-il mis en œuvre. Il était évident – de sa voix – que ce n'était pas son sujet de prédilection et elle n'a pas répondu à la question. Néanmoins, sa réponse nous renseigne sur plusieurs plans.

E.S. Vous souvenez-vous des premières mesures prises par l'État par rapport aux Roms, étant donné que vous faisiez partie du gouvernement à cette époque? Quel était leur but, qu'est-ce que l'État visait à travers ces mesures ? Et comment ont-elles été mises en œuvre ?

NH. Enfin, je ne me suis pas occupée de cette question, j'étais en charge des politiques sur la femme, entre autres... mais, je pourrais vous dire que nous avons beaucoup travaillé avec les Roms; on les a rassemblés, on les a mis dans leurs quartiers et dans des appartements. Ils l'ont beaucoup apprécié et étaient très reconnaissants. Pour cela, ils ont même composé une chanson

¹⁶¹ Mme Hoxha a 92 ans et ne donne plus d'entrevues depuis des années. Le rendez-vous n'a pas pu avoir lieu, c'est pourquoi j'ai fait le choix d'avoir au moins une entrevue téléphonique, qu'elle a gentiment accepté de m'accorder. C'est d'ailleurs la seule entrevue téléphonique que j'ai menée dans le cadre de cette thèse.

qui faisait : « Vive Enver (Hoxha), vive le Parti qui nous a construit des maisons¹⁶². »

ES. Oui, tout à fait, je connais cette chanson. Elle parle effectivement du fait d'avoir accordé des logements aux Roms. C'est vrai aussi que la plupart des Roms apprécient beaucoup ce qui a été fait pour eux par l'État à cette époque-là. Les Roms ont des chansons qui portent sur des questions particulières, caractéristiques du moment où la chanson a été créée. Ils en ont composé une autre aussi, qui fait : « Vive le Parti, vive Enver (Hoxha), car Mehmet (Shehu)¹⁶³ voulait nous abattre (égorger) ». Connaissez-vous l'origine de cette chanson ?¹⁶⁴

NH. Ah, mais non, c'est un épisode malheureux ; je sais ce qu'il s'est passé. Les Roms mendiaient dans les cimetières. Une fois, pendant les funérailles d'un proche de Mehmet Shehu, ce dernier est devenu vraiment furieux avec ces gens qui mendiaient et, colérique comme il était, il a dit : « Je vais les ramasser et les envoyer dans des camps ». Non, il ne s'agissait pas de les abattre. Mehmet voulait simplement les discipliner. Les Roms étaient partout et ils ruinaient l'image de la ville, du centre de Tirana, comme aujourd'hui d'ailleurs. Nous voulions que la capitale soit propre et qu'elle soit l'image et le miroir du pays entier.

Dans ces passages, Mme Hoxha affirme que les Roms ont été rassemblés dans des lieux précis. L'État a donc créé des endroits spécifiques et des quartiers dans le but de les éloigner des rues et du centre. Le centre-ville devant être le « miroir » du pays, il fallait qu'il renvoie l'image d'une ville et d'un pays propres, uniformes, parfaits, où les saletés, les déviances, les comportements perturbateurs et toute autre « expression étrange ou

¹⁶² La version originale en albanais : [*Rroftë Enveri (Hoxha), rroftë Partia se na bëri me shtëpia*]. Bien évidemment, cela rime en albanais.

¹⁶³ Mehmet Shehu était le ministre de l'Intérieur de 1948 à 1954. Il était en même temps à la tête de la police secrète du pays appelée [*sigurimi*]. Homme politique connu pour sa ligne dure, il s'est fait éliminer par le dictateur Hoxha en 1981. La version officielle de sa mort était « suicide ». Déclaré ensuite « traître et ennemi du peuple », sa famille a subi des persécutions politiques et a été envoyée dans des camps d'internement.

¹⁶⁴ Les vers de ces deux chansons riment en albanais et j'ai du mal à les faire rimer en français. L'original en albanais étant : [*Rroftë Partia, rroftë Enveri se Mehmeti (Shehu) desh na theri*].

étrangère » ne devaient pas apparaître. Les Roms mendians ne faisaient pas partie de l'image que l'État souhaitait pour représenter le pays. Il fallait donc intervenir pour soigner, discipliner et corriger non seulement les Roms, leurs gestes et leur morale, mais aussi pour soigner, retoucher et faire briller l'image du pays, où les Roms et surtout leurs déviances n'apparaîtraient pas.

5.1.1. Éloigner de la ville, ghettoïser la banlieue

Il fallait donc donner une image parfaite, où les Roms étaient invisibles, ou plutôt dans laquelle ils étaient rendus invisibles. La volonté de rendre invisible cette population apparaît manifestement dans cette discussion, tout comme le mécontentement de Mme Nexhmije Hoxha par rapport à la situation actuelle :

« Les Roms étaient partout et ruinaient l'image de la ville, du centre de Tirana, comme aujourd'hui d'ailleurs. »

Les deux chansons mentionnées ci-dessus, qui ont été évoquées très spontanément lors de la conversation téléphonique, nous informent en partie et de manière implicite du débat interne qui a pu avoir lieu au sein du Parti, ainsi que les options débâtées – radicales et moins radicales –, et qui ont précédé les mesures administratives. Par exemple, l'idée de rassembler les Roms dans des camps semblerait avoir fait l'objet de discussions internes et aurait pu être une option potentielle. Mais, si l'on ne peut pas extrapoler ni spéculer sur les discussions internes au Parti et qui ne sont pas documentées, on peut certainement dire que le but était de discipliner les Roms et de les rendre invisibles sur la place publique, de leur assigner une place précise pour s'installer. En d'autres termes, il s'agissait d'attribuer aux Roms une place déterminée et définie dans l'espace urbain. L'espace attribué à un individu ou à un groupe social évoque la projection, les aspirations et le désir de la société ou de l'État dans notre cas, envers les Roms. Ainsi, les mesures prises par rapport aux Roms

devaient contribuer, entre autres, à préciser la place des Roms au sein de la société albanaise, spatialement et socialement parlant.

Mais comment cela était-il vécu par les Roms ? Les souvenirs de mon informateur principal nous transportent dans le temps et racontent des fragments d'expériences vécues par lui et par sa famille par rapport à ce qui s'est passé au début des années 1950 en Albanie. Il s'agit de fragments d'histoire familiale, reconstitués et restitués ici et qui variaient, légèrement, à chaque fois que l'histoire était de nouveau racontée.

5.1.2. Homogénéiser

Juillet 2012

Je rends visite à mon informateur principal rom, chez lui, comme nous avons convenu. Sa maison se trouve dans un des quartiers périphériques de Tirana, habité majoritairement par les Roms, de la période communiste jusqu'à aujourd'hui. C'est un des quartiers créés à la suite des mesures administratives et aux orientations générales de l'État au milieu des années 1950. Son bureau se trouve au deuxième étage, à côté de sa maison (dont il est propriétaire), qui fait partie du même bâtiment. Il dirige une ONG rom dans laquelle sont employés plusieurs Roms et non Roms, chacun ayant un rôle précis dans les activités de cette institution. Je me souviens qu'il avait commencé ses activités « au service de la communauté » – comme il aime le préciser – avec très peu de moyens dans les années 1990. Au fil des années, la structure de sa maison (et de son institution) ainsi que les activités de l'ONG ont prospéré. Il est reconnu pour son travail et est un des leaders de sa communauté.

Entre les discussions sur l'actualité et le café turc fraîchement moulu et préparé, je l'interroge à nouveau sur sa famille et lui demande comment ils sont arrivés à Tirana, tout en sachant que ses parents viennent d'un village situé dans le centre-ouest du pays. Nous

avons déjà eu cette discussion, mais, formulée de façons différentes, au moins à trois reprises. J'essayais de compléter les données et de valider des informations laissées de côté, ou tout simplement oubliées.

Arif est né à Tirana au début des années soixante et fait partie du groupe rom appelé *Meçkar*¹⁶⁵, l'un des groupes roms vivant en Albanie (Courtiade 1991). Il sait que sa famille – père, mère, grand-père, oncle, famille élargie, etc. – est arrivée à Tirana en 1953. Selon ses propres mots, « les gens du Front démocratique (FD) nous ont d'abord rassemblés, pour ensuite nous déplacer et nous installer à Tirana. Dès notre arrivée à Tirana, le FD nous a installés dans des sous-sols de bâtiments qu'on appelait les bâtiments des Russes [*pallatet e rusëve ou pallatet e moskateve*], pas loin du centre-ville. »

L'une des mesures prises et qui l'a visiblement marqué est le changement de nom de famille. Son nom de famille était « Arixhiu » – donc Rom –, un nom de famille porté par d'autres familles roms également déplacées.

« Dans ces sous-sols, il y avait 30 à 40 familles roms qui, jusqu'à récemment, ont porté ce nom », affirme-t-il. Intéressée par cet élément dans son histoire personnelle et familiale, je lui pose la question : quel était ton nom auparavant ? Bien sûr, son nom d'avant n'était pas « Arixhiu ».

« C'était terrible de porter ce nom – dit-il ; et ce n'est pas parce que je ne me reconnais pas en tant que Rom, mais j'avais plusieurs personnes dans ma classe qui portaient le même nom de famille. Figure-toi que j'entendais mon nom au moins six fois à chaque séance, lors de l'appel de présence, alors que nous n'étions même pas de la même famille.

¹⁶⁵ *Meçkar* – selon le linguiste Marcel Courtiade – veut dire « dompteurs d'ours », un mot slavo-méridional, dont la traduction est *Arixhi* ou *Arxhi* en albanais. (Courtiade 1991 : 4).

De plus, comme nous étions mal vus par la « main blanche¹⁶⁶ », cela rendait notre présence encore plus évidente. J’ai porté ce nom pendant plus de 20 ans. Dans notre quartier, il y avait plus de 40 familles qui portaient le même nom. J’en avais tellement marre que quand je suis parti faire mon service militaire au milieu des années quatre-vingt, j’ai décidé de faire un truc, de cacher mon identité. J’en ai parlé au commandant de service, qui savait déjà que j’étais Rom, et je lui ai demandé si c’était possible de m’appeler ‘Haxhiu’ au lieu de ‘Arixhiu’, et cela a marché. Sinon, ça aurait pu être terrible ; on était souvent harcelé par les autres. Comme je n’avais pas la peau très foncée, les autres ne se sont aperçus de rien ».

(Notes de juillet 2012, octobre 2012, mars 2013)

Ce n’est qu’en 1978 que mon interlocuteur et sa famille ont pu changer leur nom de famille. Ils n’ont pas pour autant pu reprendre leur nom de famille initial. Selon ses mots, « l’État ne leur permettait pas ». On leur a alors proposé de choisir des noms qui n’avaient pas de connotation étrangère, et qui ne faisaient référence, de près ou de loin, ni à leur origine lointaine et/ou étrangère ni à des significations religieuses¹⁶⁷. On leur a proposé par

¹⁶⁶ C’est une autre expression utilisée par les Roms pour nommer les non-Roms. Dans le parler quotidien on entend souvent les termes « main blanche » par les Roms pour désigner les non-Roms, et « la main noire » employé par les non-Roms pour les Roms. Bien évidemment, on ne retrouve pas ces termes dans le langage soutenu, ni dans les discours des politiciens, ni dans les journaux. Il s’agit plutôt du langage vernaculaire et familial.

¹⁶⁷ En 1967 l’État communiste a décidé d’interdire la pratique de toute religion dans le pays, ainsi que de procéder à la fermeture de tous les lieux de cultes. La religion était considérée comme l’« opium pour la population » – pour reprendre les mêmes termes et les expressions employées à l’époque par le parti communiste. Évidemment, cela entrainait en compétition avec l’idéologie marxiste que le parti était en train d’instaurer. Et comme l’idéologie était fortement liée à la politique, tout questionnement ou opposition idéologique était considéré comme une déviation politique, donc sévèrement condamnable. Dorénavant, tous les signes religieux faisaient l’objet d’une pénalisation et d’une condamnation politique. Dans cette logique, en 1976 quand le pays a été déclaré athée, un certain nombre de villages, entre autres, ont changé de nom, surtout ceux qui avaient une connotation religieuse. Par exemple, dans la région de Berat, le village *Osmënzëzë* devient *Partizani*, celui de *Perëndi* (Dieu) devient *Shkëndia* (étincelle) ; à Elbasan, le nom du village *Shijon* (Saint Joan Vladimir) devient *Lulaj* (intraduisible), celui de *Shëngjergj* (Saint George) devient *Kushtrimi* (alarme, appel), celui de *Kusarth* (petit bandit) devient *Ullishtaj* (oliveraie), *Turbull* (perturbé) devient *Bashkimaj* (union), et le nom de village *Prapanik* (arriéré) devient *Gështenjas* (châtaigner). Dans la région de Lezha le nom du village *Ishull-Shëngjin* (l’île Saint Jean) devient *Bregdrin* (Bord-de-Drin), celui de *Shënkoll* (Saint Nicolas) devient *Ylli i kuq* (l’étoile rouge), et cela continue dans d’autres régions. Ces

exemple des noms tels que : la colline [*kodra*], le papillon [*flutura*], la fleur [*lulja*], etc., des noms vidés de sens historique ou social pour ceux qui les porteraient dans le futur. Plusieurs, dit-il, ont pris le nom de famille *Kodra*. Sa famille en a pris un autre.

Cette pratique a été utilisée pour plusieurs roms, mais on ne peut pas généraliser en affirmant qu'il en fut ainsi pour tous les Roms en Albanie. Cependant, un autre groupe venu du Nord s'appelait « Gatal », nom que l'on utilise pour les Roms du nord de l'Albanie. On suppose donc que les mêmes méthodes ont été appliquées. À ce point de la réflexion, n'ayant pas trouvé de document pour soutenir l'argumentation concernant l'attribution et le changement de noms de famille des Roms et les histoires orales étant parfois contradictoires sur ce point¹⁶⁸, nous ne pouvons pas non plus affirmer que le nom de l'ethnie ait été attribué aux Roms par les instances administratives du régime communiste. Enfin, du moins, je ne suis pas en mesure de l'affirmer, à ce stade de ma recherche, pour tous les groupes Roms.

Il n'empêche que les restrictions par rapport aux choix des nouveaux noms de famille sont intéressantes, dans la mesure où elles représentent une tendance politique vers la nationalisation et l'uniformisation. Elles montrent que le régime voulait produire une image qui correspondait à son idéologie non seulement en apparence, mais aussi dans les éléments les plus profonds de l'identité de la personne. C'était une démarche pour effacer des éléments du passé des individus qui, pour une raison ou une autre, ne plaisaient pas au Parti communiste ; il fallait donc retoucher la mémoire des individus ou tout simplement supprimer des petits morceaux de leur histoire personnelle et familiale, afin d'aller vers une uniformisation avec la majorité, pour se conformer davantage à ce que l'État avait

données sont tirées de documents d'archives, voir la décision du 1976 du Président de l'Assemblée sur « Le changement des dénominations des villages.

¹⁶⁸ Un autre interviewé qui avait le même nom de famille – Arixhiu – soutient que ce nom leur a été attribué en premier lieu par les beys de la région avant la période des Guerres, suggérant ainsi que le nom ne leur avait pas été attribué par les structures de l'État totalitaire.

préconisé comme la norme de l'*être*. C'était cette démarche de l'État qui poussait les gens à refouler leur propre identité, en tentant de fabriquer à la place des identités plus convenables, des identités uniformes, la même pour tous, une identité nationale, vidée de tout contenu historique, personnel ou social, et repliée sous le poids de l'idéologie.

Dans ce chantier d'expérimentation et d'ingénierie sociale, l'identité était sans aucun doute l'un des objets de transformations radicales, visant la création de l'homme nouveau. Il faut préciser ici que toute la population était sujette à ces transformations, mais les minorités étaient ciblées en particulier, et les Roms aussi. Ces derniers, dans les documents d'archives, ne sont jamais ni mentionnés, ni considérés, ni traités comme une minorité. Avec la pression de la Grèce, seule la minorité grecque¹⁶⁹ (Puto 2003 ; Barjaba 1995) était reconnue en tant que telle dans l'Albanie communiste. La non-reconnaissance visait un effacement de toute individualité, caractéristique ou geste considéré comme non conforme à la norme, résumée dans le portrait de celui qui était appelé l'« homme nouveau du socialisme », une figure fictionnelle dont les caractéristiques n'étaient pas très claires, mais qui était acceptée par la ligne idéologique de l'État. C'était, surtout, l'image que l'État totalitaire voulait projeter dans l'espace public. Ainsi, ces mesures – dans les tentatives de créer un homme nouveau en dehors de toute individualité ou ethnicité – ont donné lieu, entre autres, à la mise en place de réformes visant une homogénéisation de la population et une assimilation¹⁷⁰ (forcée) de toutes les minorités, Roms compris.

Cette assimilation et uniformisation allaient un peu plus loin pour les Roms et dans une certaine mesure pour les (pasteurs) valaques aussi. Elles se jouaient également au niveau de l'espace, menant aussi à leur installation dans des endroits fixes ; elles avaient donc

¹⁶⁹ La minorité grecque Puto, Arben, 2003, *Historia diplomatike e çështjes Shqiptare 1878-1926*. Tirana : Shtëpia botuese Albin. Akademia e Shkencave.

¹⁷⁰ Par exemple seule la langue grecque était enseignée dans les écoles où la minorité grecque était importante, surtout dans certaines régions du sud de l'Albanie (Bajraba 1995).

pour objectif la sédentarisation et la maîtrise de cette population. Des processus similaires ont également eu lieu dans d'autres pays de l'Est (De Heusch 1966 ; Stewart 1997 ; Kolsti 1991).

Pour essayer de comprendre la façon dont l'installation des Roms dans des endroits spécifiques a été déployée, je propose une ethnographie à partir des récits de plusieurs interlocuteurs roms et je reprends ici le récit de mon interlocuteur principal.

5.2. Faire installer, employer, scolariser

« Notre installation dans les sous-sols des « Moskat » *buildings* n'a pas été très longue, on est resté peut-être 4 ou 5 ans. Avec l'arrivée des Russes¹⁷¹ en Albanie au début des années soixante, et à cause des bruits causés par les *Evgjits*¹⁷², la police nous a sortis de là, par la force, en plein milieu de la nuit et nous a conduits dans un endroit à la périphérie de la ville – *Salkoz* - en nous ordonnant d'y rester. Nous y sommes encore aujourd'hui. On a passé plusieurs nuits dehors. Il n'y avait rien dans cette partie de la ville, que d'espaces vides et quelques tentes de Roms d'un autre clan, des *Karbuxhinj* ; nous nous sommes installés dans des tentes, que nous avons montées nous-mêmes. Mais ensuite, sous la direction du FD, l'État nous a aidés à construire nos maisons, dans le style des maisons d'Elbasan¹⁷³ [stili i *shtëpive elbasanase*]. Cela faisait partie d'un plan de développement urbain et l'on avait même le permis de construire nos maisons dans cet espace. Dans ce nouveau quartier, il y avait aussi des

¹⁷¹ Le terme 'Russes' se réfère ici aux citoyennes russes, qui étaient venues en Albanie dans le cadre des échanges entre alliés dans les années 1950. C'était une période pendant laquelle l'Albanie communiste avait de bonnes relations avec l'Union soviétique. Ces échanges avaient lieu dans les deux sens : plusieurs étudiants albanais firent leurs études à Moscou ou à Leningrad (St Petersburg d'aujourd'hui), alors que plusieurs spécialistes russes étaient venus en Albanie. Ces échanges ont perduré jusqu'au moment de la rupture avec l'Union soviétique en 1961, suite à laquelle plusieurs couples mixtes se sont séparés.

¹⁷² Les *Evgjit* ou les Égyptiens ne sont pas des Égyptiens d'Égypte, comme on pourrait le croire. C'est une population marginale en Albanie et dans les Balkans, qui ne parle pas romani. Une des hypothèses qui circule sur les Égyptiens des Balkans est que les Égyptiens seraient des Roms arrivés avec les premières vagues de migration de l'Inde, mais qui, avec le temps, auraient perdu la langue et se seraient assimilés.

¹⁷³ La maison d'Elbasan est de style ottoman, d'un étage avec véranda et un jardin devant et/ou derrière la maison.

blancs¹⁷⁴. Plus tard, le Ministère de l'Intérieur a construit d'autres blocs d'appartements et a emmené plusieurs Roms pour les installer. L'arrivée des Roms en grand nombre a fait que les 'blancs' se sont éloignés du quartier les uns après les autres. Ainsi notre quartier est devenu peu à peu un quartier majoritairement habité par les Roms et il est resté ainsi. »

Une autre interlocutrice rom garde à peu près les mêmes souvenirs sur cet événement :

« J'avais dix ans quand la police est intervenue dans les sous-sols des bâtiments 'Moskat' où ma famille et d'autres familles roms et *evgjits* étaient logées. C'était terrible ! Je me souviens qu'ils nous ont fait monter dans les grands camions du Ministère de l'Intérieur et qu'ils nous ont conduits dans une plaine vide à l'extérieur de la ville. Il y avait juste quelques tentes d'autres Roms, des 'Karbuxhinj'¹⁷⁵. Nous sommes restés plusieurs jours dehors et avons dormi à la belle étoile, jusqu'à ce que mon père et mon grand-père aient pu construire une baraque avec du matériel trouvé ici et là. On est resté dans cette baraque très longtemps. Nous n'avons pas eu de soutien du FD ni pour construire une maison ni pour obtenir un appartement. Seuls ceux qui étaient proches du Parti ont pu bénéficier de cette aide. Mais, la plupart d'entre nous vivaient comme ça, dans des baraques et des abris improvisés. Plus tard, nous avons pu épargner un peu d'argent et l'on s'est construit une petite maison ».

(De l'entrevue avec Lola, novembre 2012)

On comprend donc que le soutien de l'État n'était pas le même pour tous. Certains ont davantage profité de cette aide, d'autres en ont moins bénéficié, et peut-être que d'autres encore n'ont rien obtenu du tout. Isabelle Fonseca, journaliste et écrivaine américaine, qui vécut dans le même quartier quatre décennies plus tard, le décrit comme « une zone urbaine aux allures de bidonvilles. » (2003 : 39). « À Kinostudio, aucune rue n'est pavée (c'est aussi le cas dans la majeure partie de Tirana) ; l'hiver, elles se transforment en rivières de boue. » (Fonseca 2003 : 34). Dans le quartier – dit-elle –, « [...] on n'entend

¹⁷⁴ Cela veut dire que des Albanais non roms y habitaient aussi.

¹⁷⁵ Un autre clan familial parmi les grands groupements des Roms en Albanie (Courtiade 1991 ; De Soto *et al.* 2005 ; Lelaj et Kaciu 2012). On pourra le lire : Karbudjigne.

guère parler que le romani » (Fonseca 2003 : 30). Ce quartier construit à la périphérie de la ville, comme plusieurs autres dans le pays, existe encore à ce jour. Gerda Dalipaj, dans son étude sur les Roms de la ville d'Elbasan en Albanie, souligne aussi que « Rrapishta », un autre quartier à forte concentration rom à la zone périurbaine de la ville, a été créé à peu près à la même époque (2012 : 135).

Si la plupart des quartiers Roms ont été créés dans des zones périurbaines des villes et ont abrités la majorité des Roms, il faut cependant noter qu'il y avait parmi eux des Roms – surtout des *Evgjits* (Égyptiens) – qui se sont installés dans les rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments construits par l'État, ainsi que des Roms installés dans des villages. Encore aujourd'hui, des villages tels que Hamil (à Fier), Driza (à Fier), Orizaj (à Berat), Morava (à Berat), Levan (à Fier), Baltëz (à Fier), Akërni (à Novoselë, Vlorë), etc., ont une forte concentration rom. D'ailleurs, dans la première circulaire, les autorités étatiques suggéraient de placer les Roms dans les villages en groupe de deux à trois familles, afin de faciliter leur installation et leur scolarisation.

En ce sens, il n'y avait pas d'orientation précise sur les lieux d'installation. Il semblerait que l'installation elle-même visant à la sédentarisation des Roms – surtout des nomades – avait plus d'importance que leur lieu de l'installation. Dans les années 1950, les pasteurs valaques semi-nomades étaient également sédentarisés (installés) et employés dans des coopératives agricoles (de Rapper et Sintés 2006 : 252).

Faire employer

La circulaire de 1947 insiste sur le fait que l'installation de la population rom passera par l'éducation et le travail. On note aussi que le gouvernement s'intéressait beaucoup à la main-d'œuvre Rom. Néanmoins, cette question est moins visible dans les rapports, elle est plutôt implicite, en tant qu'exigence ou directive du Parti. En revanche, elle ressort de manière manifeste dans les statistiques. D'ailleurs, les chiffres sur le calcul de la main d'œuvre reviennent plus fréquemment dans les rapports, plus que ceux sur l'éducation par exemple ou sur la question du logement. En l'occurrence, cela était ainsi pour une raison purement économique, qui n'est jamais spécifiée explicitement comme telle dans ces documents : la question de l'utilisation de cette main-d'œuvre. À l'époque, c'était la règle, toute personne apte à travailler devait avoir un emploi, Roms y compris. Il fallait utiliser cette main-d'œuvre, qu'elle soit Rom ou non-Rom, pour la construction du nouveau système socialiste. Ainsi, tout le monde avait en principe un travail assuré par l'État, le seul employeur légitime dans l'Albanie communiste, comme dans d'autres pays de l'Europe de l'Est. Dès l'âge adulte, les Roms avaient ainsi en principe un travail garanti par l'État. Leurs métiers portaient généralement sur des travaux peu qualifiés – ou plutôt non qualifiés – comme le balayage des rues, le gardiennage, le nettoyage dans les institutions, postes que les Albanais considéraient comme stigmatisants et qu'ils n'acceptaient pas volontiers d'occuper (De Soto *et al.* 2005 ; Vullnetari 2012). Toutefois, les Roms que j'ai interviewés étaient contents d'avoir eu un travail (assuré) pendant cette période. La plupart des personnes rencontrées avaient cependant perdu leurs occupations (au moment des entrevues).

« Tout le monde chez nous avait un travail. Après notre arrivée à Tirana, mes grands-parents ont obtenu un boulot tout de suite; ils balayaient les rues pendant la nuit. Mon père était instructeur-forgeron. Il est devenu communiste ensuite ; il avait aussi la carte de membre du Parti. C'était bien vu d'être communiste ou d'avoir quelqu'un dans la famille qui adhéraient au Parti. Mon père faisait aussi des travaux saisonniers, il travaillait surtout avec la paille dans la région de Durrës, il fabriquait des balais et des tapis en paille [*rrogos*]. Il était tellement bon dans son boulot qu'il a obtenu plusieurs contrats avec des entreprises d'État. Moi-même, dès l'âge de 14 ans, j'ai commencé à travailler dans l'agriculture où l'on travaillait avec les *gadjé*. Je me souviens de mes premiers jours de travail. Mes mains gonflées me faisaient tellement mal que j'arrivais à peine à tenir la serfouette. Avec le temps, je m'y suis habituée ; mes mains se sont endurcies et des callosités se sont formées sur mes paumes. Chez nous, on travaillait tous et c'est comme ça qu'on a pu économiser de l'argent pour construire notre maison. »

(Entretien avec Lola)

Sur cette même question, une autre interlocutrice rom à Tirana me disait qu'elle travaillait dans l'agriculture, à la ferme – dont l'État était à la fois propriétaire et gestionnaire – près de Tirana, dès l'âge de 12 ans.

« Labourer la terre était dur, mais on avait besoin d'argent, car on était huit enfants dans notre famille. J'étais l'aînée et il fallait soutenir la famille. »

(Entretien avec Buki)

D'autres Roms que j'ai rencontrés confirment plus au moins la même chose ; ils étaient contents d'avoir un travail assuré pendant cette période, malgré le fait qu'il s'agissait de travaux difficiles, non qualifiés et parmi les moins bien payés.

Ainsi, la normalisation des Roms passait aussi par le travail. Logement, éducation et lieu de travail fixe semblaient être les éléments privilégiés de la stratégie de sédentarisation des

Roms, mais au sens large de la normalisation de toute la population. Ces trois éléments – parmi d’autres – sont fortement représentés dans le récit d’Aristotel Mici « *Ndryshimet e Pelarëve* » (Les changements des Pelarë¹⁷⁶), que l’on trouve dans sa petite collection d’histoires, intitulée « *Elektriçistja e betonierës* » (l’Électricienne de la bétonnière¹⁷⁷) publiée en 1975. Dans cet ouvrage, les *Pelarë* sont un groupe de *ciganë* – selon les mots de l’auteur –, qui se trouvent au croisement des changements imposés par l’État. L’auteur montre, à travers un lourd langage idéologique digne de l’époque – comme on peut le remarquer à la lecture des titres – comment les *Pelares* ont changé, au fur et à mesure, en s’opposant à leurs ‘vieilles’ – et parfois ridicules – traditions qui les tenaient à l’écart de la société. Il montre plus loin que tous les membres du clan – sauf son chef Hekuran –, ont vite accepté d’entrer dans les nouveaux logements. D’ailleurs, le fils de Hekuran, qui aimait beaucoup l’école, est devenu l’un des spécialistes de l’*Azotik* – une usine de production d’engrais (chimiques) à Fier, construite à la place de leur campement – où il était entouré de gens (non-Roms) qui l’écoutaient et l’appréciaient. Selon l’auteur, les autres *Pelarës*, avaient tous une occupation. Ils invitaient même le chef têtue de leur clan de les rejoindre, car il y avait du travail pour tous ; il restait des places libres pour balayer les rues, à la forge, pour conduire les chariots attelés de chevaux (Mici 1975 : 108). Mis à part le discours idéologique sur les transformations qui ont eu lieu, l’auteur met ici en évidence le processus de sédentarisation, mais aussi de prolétarianisation¹⁷⁸ (Lelaj 2013) des Roms – et des non-Roms –, que l’on voit se matérialiser dans la construction de la nouvelle usine,

¹⁷⁶ Un terme adapté pour dire qu’ils s’occupaient (dresser de chevaux et de juments. *Pelë* veut dire jument. En lui donnant le nom des animaux dont il s’occupait, l’auteur souligne ainsi le métier ou la spécialisation de ce groupe rom.

¹⁷⁷ À noter l’utilisation de la figure ouvrière – et d’une femme dans ce cas –, qui met en avant le fait qu’une classe ouvrière était créée en Albanie avec l’industrialisation du pays. En même temps, cela met en évidence le rôle (indispensable) des femmes dans ce processus, lesquelles avaient désormais le droit d’exercer des métiers qui incombait auparavant aux hommes. Il souligne ainsi au passage d’autres transformations positives survenues sous le communisme.

¹⁷⁸ Pour une autre perspective sur la question, voir Lelaj sur la prolétarianisation, en tant que processus de transformations des paysans en ouvriers (Lelaj 2013).

ainsi que dans l'apprentissage et la création de nouveaux postes de travail, pour tous, en tant qu'ouvriers. La possibilité de travailler dans les entreprises de l'État leur assurer aussi une certaine intégration, appartenance et donc invisibilité (Klauber 2006) au sein de la classe ouvrière. Cela montre – entre autres – que cette force transformatrice est en partie attribuée à l'école. L'éducation ou plutôt la scolarisation, comme nous avons pu le voir, était un vecteur important dans ce projet de modernisation de la société albanaise.

Faire scolariser, faire éduquer

Dès 1945, la scolarisation devient obligatoire en Albanie. Les Roms, comme tous les autres citoyens albanais, devaient aller à l'école.

Grâce à ces mesures coercitives en matière d'éducation, le nombre d'Albanais scolarisés est passé de 210 634 individus (18 % de la population)¹⁷⁹ en 1945 à 843 574 en 1950, soit 69 % de la population. Pour les Roms, les données manquent pour les années 1950 et 1960, il nous est donc difficile d'établir une comparaison entre les deux groupes, surtout pour le début de la période. La circulaire de 1947, premier document de ce dispositif, ne présente aucun chiffre sur les Roms. L'école était obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans et des amendes s'appliquaient pour les familles qui ne respectaient pas cette règle, qu'elles soient Roms ou non-Roms. Malgré quelques failles que nous allons découvrir plus loin, les Roms ont donc été scolarisés aussi; au moins la plupart d'entre eux. En effet, c'est la période pendant laquelle le niveau de la scolarisation des Roms a atteint son niveau le plus élevé, par rapport à ce qui était avant et ce qui viendrait après. D'ailleurs, aujourd'hui encore la génération la plus scolarisée est celle qui a étudié pendant la période communiste. Parmi ces personnes, certaines avaient validé des études à l'école

¹⁷⁹ J'ai comparé les chiffres sur l'alphabétisation et l'analphabétisme avec l'accroissement de la population. Je me suis basée sur les documents d'archives suivants : AQSH, F. 495, V. 1972, D. 143, fl. 9 ; AQSH, F. 511, V. 1947, D. 6, fl. 2.

pédagogique ou même l'Université, en tant que médecin, pharmaciens, ingénieurs, etc. (Vullnetari 2012 ; De Soto *et al.* 2005), mais leur nombre ne dépasse pas une dizaine.

Mme Naunka Bozo, Vice-Présidente de l'Union des Femmes socialistes (UFSA) de l'époque et ancien membre de l'Assemblée du Peuple¹⁸⁰ pendant plusieurs législatures depuis 1966, se souvient encore d'une jeune femme Rom d'un village du sud-ouest de l'Albanie.

« Le Parti décida de promouvoir cette femme rom en lui octroyant le droit d'étudier¹⁸¹, [*të drejtën e studimit*] à l'école pédagogique d'une ville¹⁸² au sud-ouest du pays. Nous l'avons promu, malgré une moyenne académique basse – me dit-elle. Elle entra même dans le Parti assez tôt. »

Cette même étudiante rom, devenue enseignante, me confirma lors d'une entrevue en 2011 être encore aujourd'hui très reconnaissante aux membres du parti communiste de sa ville pour lui avoir octroyé le *droit d'étudier*, une opportunité qui lui a permis de suivre son rêve et qui a, par conséquent, influencé son positionnement à un relativement bon niveau social. Grâce à cela, elle est mieux placée que la plupart des Roms. « Cela a complètement changé ma vie. Je suis même devenue membre du Parti en 1964 » – dit-elle sans cacher une certaine fierté et un sentiment de réussite. Si pour elle cela a fonctionné comme par magie, tous n'ont pas été aussi chanceux que ça et les Roms ne furent généralement pas promus. Leur niveau général de scolarisation ne dépassait pas le niveau élémentaire, ce qui

¹⁸⁰ Le nom du parlement pendant le communisme.

¹⁸¹ Pendant toute la période communiste et jusqu'à la chute du régime, l'accès à l'éducation au niveau secondaire et universitaire était du ressort du parti et de ses structures locales, comme le Comité exécutif. Le droit d'étudier et l'attribution des domaines d'études se faisaient par les structures locales du parti selon le slogan « on va étudier là où le parti a des besoins ». Ceci étant dit, personne ne pouvait choisir ses études. L'État au sens large décidait pour tous. Et évidemment, ceux dont les familles étaient proches du parti étudieraient dans les meilleures branches, à l'époque les langues étrangères, les sciences sociales – histoire et géographie en particulier – ou l'économie. Ainsi, le slogan sarcastique « le parti sait mieux » circulait dans des cercles privés, où les gens osaient aller contre, se moquer ou ironiser sur le système – en quelque sorte –, en cachette.

¹⁸² Ici, on garde l'anonymat de la ville, étant donné le nombre limité de personnes scolarisées parmi les Roms, et pour éviter que cette personne soit identifiable.

explique en partie leurs occupations modestes dont nous avons pu discuter dans la section précédente.

Si l'on parle ici strictement de la scolarisation, l'éducation pour le Parti avait un sens plus large. Elle comprenait aussi l'éducation morale, qui sous-entendait la transformation des individus en personnes de « valeur et valables pour elles-mêmes et pour la société¹⁸³ ».

5.3. Envelopper la quotidienneté et l'intimité des familles

Qu'entend-on par éducation morale ? Comment allait-elle se mettre en place ? Les formes et les moyens par lesquels passait l'éducation morale et idéologique étaient multiples. Elle prenait des formes qui allaient de la vulgarisation en masse de discours idéologiques par le biais de la radio et de la télévision, à des heures obligatoires d'« information politique » – planifiées et suivies avec rigueur – dans les écoles, comme dans chaque entreprise, en passant par des restrictions sur les programmes culturels à suivre ou les livres à lire, des restrictions dans l'expression des idées et de toute opinion « personnelle ou incontrôlée » qui compromettrait la ligne idéologique du Parti. Cela a renforcé les formes et les mécanismes d'autocontrôle. Mais il y avait aussi d'autres façons de faire, comme par exemple les interventions minutieuses auprès des familles, en tant que forme de contrôle et d'apprentissage vers la normalisation. Mme Bozo nous en parlait lors de l'entrevue au printemps 2013 :

« Les Roms de Fier étaient sédentaires et ils travaillaient généralement dans l'agriculture et dans la production de briques. En fait — disait-elle —, on les a beaucoup soutenus dans leur l'installation, car on avait des orientations venues d'en haut », sous-entendant un ordre du gouvernement central, le Parti. « Des Roms qui sont même devenus des chefs de brigades ou de section dans leurs

¹⁸³ Voir annexe ii, p.2. AQSH F. 498. V. 1947. D. 47, fl. 7.

coopératives agricoles. Mais il faut aussi dire qu'on les méprisait. L'organisation de femmes¹⁸⁴, que je dirigeais, organisait des campagnes de 'civilisation, d'éducation, d'hygiène et de cuisine' avec les femmes dans leurs villages dans les années 1960 et 1970. À l'occasion des fêtes, on organisait des visites dans les familles et aussi dans les familles roms. Je me souviens que lors d'une visite une femme rom a lavé ses mains en notre présence, afin de nous assurer que ses mains fussent propres. Les Roms avaient un sentiment d'infériorité envers nous (les Albanais). Lors de ces visites, on leur apprenait comment cuisiner, comment prendre soin de leurs enfants, comment se nourrir, comment nettoyer la maison, etc. Cela se faisait non seulement en leur expliquant comment faire, mais surtout en travaillant ensemble dans leurs maisons ».

Mme Kapo qui assistait à cette conversation ajouta à ce sujet :

« Oui, on a beaucoup travaillé avec les gens, surtout dans les villages, dans le cadre du mouvement nord-sud. Quand on parlait de ces formes d'éducatrices à nos collègues étrangères lors des conférences des partis communistes européens, elles nous regardaient étonnées et nous disaient que nous avions violé leur vie privée. Mais à ce moment-là on n'y pensait même pas, c'était un ordre et il fallait l'exécuter. »

(Notes du 9 avril 2013)

Mme Bozo et Mme Kapo, que j'ai eu l'occasion de rencontrer ensemble en avril 2013 dans un café à Tirana, confirment ainsi l'approche paternaliste et moralisatrice de l'État lors de la mise en œuvre de ces mesures : leur apprendre tout, les prendre par la main, leur dire comment se comporter, se nourrir, se laver ; bref, il fallait leur apprendre comment vivre leur vie, en leur montrant les normes et les règles à suivre, afin de les transformer en êtres dignes des normes convenues ou imposées par le régime.

¹⁸⁴ Elle représentait à l'époque l'organisation du Front démocratique qui était dans les termes de l'époque une des « organisations des masses ». Ces organisations avaient principalement un rôle de contrôle sur toute la population.

Comme le montre Mme Bozo dans son récit, ces organisations de « masses » [*organizatat e massave*] – pour reprendre ses propres termes, une expression d'ailleurs largement utilisée pendant la période communiste – organisaient le suivi des mesures prises envers les Roms dans les quartiers et dans les maisons, allant d'une habitation à l'autre, pénétrant ainsi dans ce qui était le plus privé, le plus intime des individus. Cela dans le but de les convertir dans une sorte de religion : l'idéologie communiste.

Ce travail de conversion passait ainsi par un contrôle direct et souvent coercitif des instances du Ministère de l'Intérieur, par la force de la police, comme nous avons pu le montrer dans le cas des déplacements et de l'installation des Roms à Tirana. Mais en même temps, comme cité par l'exemple plus haut, cela passait également par un contrôle indirect, caché, néanmoins imposant et persistant, à travers l'omniprésence de l'État, même dans les espaces privés et dans l'intimité des familles.

Ce contrôle, éducation et 'conversion' à la fois s'effectuait par le biais des techniques douces et thérapeutiques, qui se matérialisaient en pratiques d'accompagnement, de proximité, de présence, d'apprentissage et de partage d'expériences. L'État avait ainsi étendu sa présence envahissante partout, dans l'espace public comme dans l'espace privé, à travers des discours et des techniques coercitives si une résistance était rencontrée, ou par des techniques douces si l'acceptation allait de soi, même si elle était superficielle, juste au niveau de l'apparence. L'État misa - et réussit dans une certaine mesure - à envelopper ainsi, graduellement, l'individu et la société dans leur totalité. Pourrait-il s'agir de la « domination totale » dont Arendt parlait dans le « Système totalitaire » (1972)?

5.4. Chiffrer le processus

Revenons à présent sur les statistiques afin de voir concrètement ce que ces mesures ont donné et comment mesure-t-on ces changements. D'innombrables statistiques, méticuleusement construites et organisées selon le lieu d'habitation (village ou ville) ont été produites. Elles nous renseignent sur le nombre de familles ou d'individus, sur leur situation par rapport à l'emploi ou le chômage, à l'éducation, etc. Mais qu'est-ce que ces chiffres nous disent, et en d'autres termes, qu'est-ce que ce dispositif a produit ?

Pour ce faire, nous analyserons un rapport¹⁸⁵ du Ministère de l'Intérieur – daté du 31 mars 1976, intitulé « Sur l'installation des *Arixhinj* dans des logements permanents et dans le travail¹⁸⁶ » –, adressé au Vice-Premier Ministre, Adil Çarçani. C'est le premier rapport rédigé après les mesures prises en 1947. Le rapport fait le point sur la situation des Roms. En deux pages, il dresse un bilan sur ce qui a été réalisé en *quasi* 30 ans (de 1947 à 1976). De manière succincte, les résultats présentés dans ce rapport sont les suivants :

- 965 familles roms ont des logements permanents dans 16 villes de l'Albanie ;
- Sur 3152 mains-d'œuvre [*krahë të aftë për punë*] aptes à travailler, seulement 2783 personnes sont employées, alors que 369 ne travaillent pas ou ne travaillent pas régulièrement¹⁸⁷.
- « Les organes de la Police populaire ont travaillé pour empêcher les mouvements des familles dans des tentes d'une région à l'autre, se sont occupés de la fraude, des escroqueries et des commerces illégaux, en les présentant comme « problème » auprès des organes du pouvoir et du Parti dans les régions concernées, ainsi que dans les conseils de villages ou de villes ».
- « Mais ces organes n'ont pas attaché l'importance nécessaire à ce problème, car certaines familles d'*arixhinjsh* (familles roms) de Tirana, Durrësi,

¹⁸⁵ AQSH, F. 490, V. 1976, D. 254, fl. 1-2. Voir annexe iii.

¹⁸⁶ L'original étant : [*Mbi vendosjen e Arixhinjve me vend banimi të përhershëm e punë*].

¹⁸⁷ AQSH, F. 490, V. 1976, D. 254, fl. 1.

Elbasani, Kruja et Korça¹⁸⁸ ont circulé pendant l'été dans les régions de Puka, Peshkopia, Kukës, Tropoja, Burrel et Librazhd, et ont été interpellées par les organes de la police et accompagnées dans leurs habitations ».

- « Un autre facteur qui a influencé négativement leur installation est les contrats saisonniers que les Roms ont conclus avec différentes entreprises de l'État. Ces contrats se sont souvent fait avec l'accord des organes du pouvoir local ».
- « pour résoudre ce problème [...] nous proposons que le premier ministre envoie une lettre aux comités exécutifs du Parti des districts, afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour résoudre ce problème¹⁸⁹ ».

Dans ce document qui marque le premier compte rendu trente ans après la mise en place de ces mesures, il est étonnant de constater qu'aucun élément sur l'éducation des Roms n'y figure. Le document s'arrête sur trois éléments :

Premièrement, la question de la *sédentarisation* : combien de Roms sont installés de façon permanente ? Par contre, on ne s'inquiète pas ici de savoir combien de Roms sont encore sans logement. Il semblerait que *loger* les Roms est important, mais qu'il s'agisse surtout d'un moyen de les fixer de façon permanente sur un territoire donné. Ce qui est en jeu ici, c'est donc la maîtrise ou plutôt l'emprise sur cette population, pour savoir exactement où ils sont et ce qu'ils font dans le but de maîtriser le nomadisme et de sédentariser cette population.

Deuxièmement, le rapport porte sur la question du *contrôle*. La mobilité des Roms d'une région à l'autre ne semble pas avoir complètement disparu ; elle continue à poser problème, même si elle a bien diminué. On constate donc que trente ans après que ces mesures aient été mises en place, les Roms ne sont – toujours – pas totalement sous le contrôle de l'État. Le texte nous laisse entendre que cette mobilité est liée principalement à une (in)opportunité d'avoir un travail saisonnier ailleurs, là où il y a de la demande pour une main-d'œuvre spécialisée. Cela va dans le même sens que le premier point, mais avec

¹⁸⁸ Noms de villes en Albanie.

¹⁸⁹ AQSH, F. 490, V. 1976, D. 254, fl. 2. Voir annexe iii.

une légère différence : le travail saisonnier se traduit par un mouvement de familles entières dans d'autres régions. Même si les Roms avaient des contrats de courte durée avec les entreprises de l'État, cela était mal vu par le gouvernement central, car cela se traduisait par une mobilité, donc, une certaine forme de nomadisme. Malgré un intérêt économique certain, le gouvernement central ne pouvait pas accepter le mouvement des populations, même s'il s'agissait d'un petit groupe. Il fallait assurer un contrôle total auquel personne n'y échappait.

Troisièmement, cette analyse renvoie à une raison *purement économique* par rapport à l'utilisation de la *main d'œuvre* rom. Il s'agissait de savoir exactement combien de Roms étaient aptes à être employés et donc à travailler et de calculer combien de Roms travaillaient dans les faits ainsi que combien de personnes restaient encore à mettre au travail. En mars 1976, le gouvernement savait exactement combien de Roms travaillaient, mais savait aussi que 369 personnes – 11 % des Roms aptes à l'emploi – ne travaillaient pas régulièrement. La question des chiffres¹⁹⁰ par rapport à la main-d'œuvre semble être un vrai souci pour l'État ; c'est, en fait, le focus de ce rapport. Le contrôle a aussi eu lieu pour cette raison : comment mobiliser les gens pour les faire travailler et pour les obliger à contribuer à la production des biens communs, faisant ainsi fonctionner l'économie (politique) du pays ?

Dans ces documents, on s'aperçoit qu'une partie des Roms qui n'avaient pas de travail fixe trouvait des travaux saisonniers. Cette main-d'œuvre était bien employée, mais les travaux saisonniers engendraient un déplacement pour les Roms et empêchaient ainsi leur installation définitive. Le rapport mentionne aussi que les contrats entre les Roms et les entreprises de l'État étaient légaux et souvent soutenus par les autorités locales du Parti.

¹⁹⁰ AQSH, F. 490, V. 1976, D. 254, fl. 3. Voir annexe iii.

Mais, s'il y avait des contrats offerts aux Roms par les entreprises étatiques, c'est principalement parce que ces entreprises avaient des besoins spécifiques, elles manquaient de main-d'œuvre spécialisée dans certains métiers que les Albanais ne maîtrisaient pas ou qui maîtriser pas bien, comme, par exemple, la fabrication de corbeilles et d'autres objets en paille, le métier de forgeron, etc. Ce qui semble être surprenant dans ce rapport, c'est la mauvaise coordination ou la non-exécution des ordres venus du gouvernement central sur la question du travail saisonnier. Le travail saisonnier était lié à la mobilité des familles roms d'une région à l'autre, rendant ainsi leur repérage et leur contrôle difficiles.

Bref, trente ans après la mise en œuvre de ce dispositif la situation des Roms n'était pas entièrement résolue pour le parti État, ni au niveau de l'éducation, ni en ce qui concerne le logement et l'emploi. Il y avait encore des gens sans logement, sans travail fixe et en dehors du système éducatif. C'est pourquoi le gouvernement a lancé un deuxième ordre dans le cadre de ce dispositif, ayant – à nouveau – pour objectif de résoudre le problème social lié au Rom. Nous analyserons cela dans la section suivante.

Politiser le processus

À la suite de ce rapport du Ministère de l'Intérieur et sous sa suggestion, le bureau du premier ministre émit un deuxième ordre sur « l'installation définitive des Roms dans des logements et dans le travail », daté du 7 avril 1976. Mais cette fois-ci, il s'agissait de donner des ordres aux comités exécutifs¹⁹¹ des districts afin de :

« Considérer politiquement l'importance de ce problème avec l'aide des organisations de masses et des organes étatiques et économiques, et prendre des mesures pour que tous les *Arixhinj* soient placés dans des logements afin de résoudre cette question de façon permanente et de leur assurer le travail pour qu'ils puissent s'engager entièrement dans la construction socialiste du pays. Contrôlez également les entreprises de l'État, afin que les relations

¹⁹¹ AQSH, F. 490, V. 1976, D. 254, fl. 4-5. Le document date de 7 avril 1976.

avec les Roms soient conclues uniquement selon les dispositions en vigueur¹⁹². »

(Signature, Vice-Premier Ministre, Adil Çarçani.)

On note dans ce passage que le gouvernement change de registre dans son discours ; il devient plus explicite, mais chargé de connotations politiques et lourd de l'immanquable langage idéologique. Il ne s'agit plus d'émettre des mesures ou de donner des suggestions, mais plutôt de considérer ces mesures comme une question politique. En d'autres termes, ce message se veut politique, dans la mesure où il renvoie au fait que les mesures prises ou à entreprendre envers les Roms doivent être considérées politiquement, afin qu'elles soient sérieusement prises en considération (ne suggère-t-il pas de ne pas délaissé cet ordre ?). Ici, le gouvernement n'émet aucune orientation sur la manière dont les instances locales devraient résoudre ce problème, et ne discute pas des budgets à accorder à cet égard. Par contre, ces instances devaient y parvenir à tout prix. Le problème passe ainsi d'une question d'ordre et de sécurité publique à une question d'ordre politique. Il va sans dire que les Roms étaient désormais devenus des sujets politiques.

Trouver une solution définitive pour les Roms demeure au cœur des débats au milieu des années quatre-vingt. Et pour cause, on note une intensification dans la communication entre le gouvernement central et le gouvernement local. Ainsi, un autre rapport¹⁹³ (no. 1163) du Ministère de l'Intérieur adressé au premier ministre le 13 octobre 1981 montre que la question des Roms, malgré le progrès connu en matière d'éducation et par rapport à leur mise au travail, n'est pas entièrement résolue ; il y a encore des Roms sans emploi et d'autres qui « échappent à la loi sur l'obligation scolaire ».

¹⁹² J'ai choisi seulement ce paragraphe, car les deux pages de ce document sont remplies d'un langage qui relève non seulement de la propagande, mais qui reprennent presque point par point le rapport précédent. La différence entre les deux documents réside en ce paragraphe, qui met l'accent sur l'importance des mesures à entreprendre pour la sédentarisation et l'utilisation de main-d'œuvre rom.

¹⁹³ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 1-2.

Ce rapport montre qu'en 1981, les Roms représentaient une population de 13 162 personnes (2214 familles), installées dans 17 districts. Environ 1331 personnes étaient encore sans emploi sur les 4507 personnes « aptes à l'emploi », ce qui représentait environ 30 % de la population rom en âge de travailler (entre 15-59 ans). En ce qui concerne l'éducation, 639 enfants roms de 6 à 16 ans — sur un total de 2363 enfants roms — n'étaient pas scolarisés, soit 27%.

En résumé, le rapport met en évidence le fait que les questions du logement, du travail et de l'éducation n'étaient pas entièrement résolues pour les Roms, contrairement à la population albanaise, en 1981.

Le rapport souligne ensuite que

« 191 familles, soient 1103 personnes font encore une vie nomade et plusieurs d'entre elles exercent des activités malfaisantes, telles que l'exercice de la profession défendue (prostitution), les magouillages, les escroqueries, les vols, la mendicité¹⁹⁴ ».

L'énumération redondante de toute sorte d'activités interdites et mal vues fait une nouvelle fois émerger dans ce rapport la question du nomadisme et de la petite criminalité. Il s'agit donc d'un retour sur la thèse de la criminalité et de l'ordre public pour une partie de la population rom. Dans un autre paragraphe le rapport chiffre et explicite en quoi consiste cette criminalité :

« [...] les organes des affaires intérieures ont identifié 42 citoyens "arixhinj" qui mendiaient, 297 d'autres sont condamnés pour vols et d'autres violations du Code pénal, 28 sont internés et 255 sont condamnés administrativement¹⁹⁵. »

Mais, si ces chiffres n'éclaircissent pas plus l'hypothèse des escroqueries, etc., émise plus haut, ils servent assurément de base pour désigner à nouveau les Roms comme un

¹⁹⁴ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 1.

¹⁹⁵ . AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 2.

problème d'ordre social, de criminalité et d'ordre public. Les statistiques, qui présentent une nouvelle « réalité » de l'État, servent aussi d'argument pour ensuite justifier la mise sur pied d'une commission qui allait étudier « dans leur complexité, les mesures à entreprendre pour aboutir à 'stabiliser' les Roms au travail et au logement permanent¹⁹⁶. »

La création de cette commission ramène la question de la « stabilisation » ou plutôt de la normalisation des Roms au centre de l'attention du gouvernement et de tous les autres niveaux du pouvoir. Les documents d'archives montrent que plusieurs réunions et analyses sur le sujet en question ont eu lieu dans les quartiers de villages et des villes les plus concernées, c'est-à-dire des régions où il y avait une forte concentration de la population Rom, telle que Tirana, Elbasan, Berat et Fier, etc. Les allers-retours des informations entre les différents niveaux de pouvoir ont donné lieu à la rédaction d'un autre rapport en avril 1982¹⁹⁷ que nous analyserons par la suite. Qu'a apporté cette nouvelle étude sur le sujet en question ?

5.5. Racialiser le socialisme ou les pourquoi du non-fonctionnement

Tout d'abord, ce rapport met en évidence, encore une fois, le fait que le problème du logement, du travail et de l'éducation des Roms n'étaient pas entièrement résolus, contrairement à la population albanaise, en 1982. Mais, il souligne également que les ordres du gouvernement central n'étaient pas pris à la lettre par certaines instances du Parti au niveau local et par les organes de la police. Par conséquent, les orientations émises n'étaient réalisées que partiellement.

¹⁹⁶ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 2.

¹⁹⁷ AQSH, F. 490, V 1981, D. 302, fl. 6-11.

5.5.1. La discrimination cachée dans les détails

Dans ce rapport¹⁹⁸ du 15 avril 1982, on trouve néanmoins une analyse plus poussée sur ce qui a été réalisé ainsi que sur les facteurs qui ont empêché l'installation définitive des Roms. Le rapport, de façon redondante – en reprenant à peu près le même schéma que les documents précédents –, nous apprend qu'en 1982, il y avait encore des familles roms, surtout celles qui étaient installées dans les villages et dans les entreprises agricoles de l'État, qui vivaient dans des baraques (construites avec de la paille), alors que d'autres vivaient dans un espace d'habitation insuffisant. Par exemple, à Tirana il y avait environ 40 familles et à Fier il y avait 121 familles qui vivaient encore dans des baraques ou qui étaient sans abris¹⁹⁹.

La question de l'emploi allait dans le même sens, plus de 720 individus ne travaillaient pas²⁰⁰. L'éducation ne se présentait pas mieux. Environ 853 individus – tous âges confondus – étaient hors du système d'éducation : soit ils n'allaient pas à l'école, soit ils l'avaient abandonnée. Dans ce rapport, la faute est renvoyée aux instances locales du gouvernement, conseils populaires des villages et des quartiers des villes. Voilà, ce que ce rapport souligne en ce sens:

« le travail éducatif insuffisant de ces conseils a fait qu'il y a encore des actes qui vont à l'encontre des 'normes de la morale socialiste', tels que les mariages en bas âge, obligeant les enfants à quitter l'école, les fiançailles ou les mariages au sein d'une même famille, des couples vivant ensemble avant le mariage, des fiançailles forcées ou arrangées par la famille et d'autres phénomènes, qui doivent être évités [*të mënjanohe*] »²⁰¹.

¹⁹⁸ AQSH, F. 490, V 1981, D. 302, fl. 6-11.

¹⁹⁹ AQSH, F. 490, V 1981, D. 302, fl. 7.

²⁰⁰ La situation dans les villes les plus concernées se présentait comme suit : 124 individus sans emploi à Tirana, 340 à Elbasan, 107 à Berat et 149 à Fier. Source: AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 7.

²⁰¹ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 8.

Ce rapport dresse, d'une part, un portrait des Roms comme étant en dehors de la norme, qui dans ce cas est la « norme de la morale socialiste » – entendue comme des normes morales mises en l'avant et attendues par l'État pour toute la population –, mais qui demeurent toutefois imprécises. Ainsi, les Roms sont considérés par l'État comme des « anormaux » dans le sens que Foucault (2004) donne au terme, qui en utilisant des jugements moraux les placent en dehors de la norme, avec laquelle tout le monde doit « danser » (Scott 1998), à laquelle tous doivent se conformer. Si la scolarisation des Roms a pu avancer en quelque sorte – même si elle restait lacunaire –, « l'éducation morale », elle, était toujours incomplète et dans tous les cas insuffisante, en deçà des attentes des structures de l'État.

D'autre part, le rapport renvoie la responsabilité aux structures locales de l'État (par exemple aux comités exécutifs et à leurs conseils) et identifie les causes de cette situation, qui peuvent se résumer ainsi :

- (i) [à ce sujet] il n'a jamais été prêté l'attention qui lui est due pour l'installation définitive de ces familles dans des logements fixes et au travail, ce qui fait qu'ils continuent à s'occuper du commerce²⁰² et des professions interdites, des escroqueries au détriment des citoyens, à commettre des infractions ou bien à mendier [*tregëti e profesione të ndaluara, me mashtrime në dëm të shtetasve, të kryejnë vepra penale ose të merren me (lipësi)*].
- (ii) Il n'y a pas eu de suivi ni de contrôle consécutif à la mise en œuvre des tâches mentionnées. Il a été constaté que depuis l'émission de la lettre à ce jour, dans les districts concernés, les comités exécutifs n'ont pas suivi la situation en général, ils n'ont pas analysé ce problème ni planifié de mesures pour la résolution définitive de la question du logement, du placement au travail et de l'éducation obligatoire de ces citoyens.
- (iii) Loger les familles sans abri et donner un espace plus grand à d'autres familles nombreuses dans les villes est rendu difficile, parce que le nombre de logements attribués à cet effet est relativement limité, par rapport à la demande et aux besoins identifiés.

²⁰² Le commerce libre, exercé par les individus d'une manière indépendante, c'est-à-dire en dehors des entreprises de l'État, était défendu par la loi.

- (iv) Les déplacements [*lëvizjet*] organisés de ces familles d'un district à l'autre sont dus aussi au fait que certains comités, contrairement aux ordres donnés, ont permis leur placement dans des travaux saisonniers²⁰³ [...].

Bref, ce rapport montre que les organes du gouvernement au niveau local ont délaissé la mise en œuvre rigoureuse des ordres et des directives émis par le gouvernement central. Il semblerait que les ressources mises à disposition par le gouvernement n'étaient pas suffisantes. Mais, si elles étaient suffisantes pour le reste de la population, elles ne l'étaient pas pour les Roms; on peut seulement en déduire que les Roms profitaient moins de ces ressources.

Même si l'on trouve dans ce document une analyse plus poussée que dans les précédents, ce texte de six pages est chargé d'un discours idéologique, qui, en généralisant les responsabilités, décharge les organes locaux de toute responsabilité. Les directives énoncées à la suite de ces constatations le démontrent bien également; elles restent évasives, générales, bourrées d'idéologismes et où les responsabilités se diluent, puisqu'adressées aux instances locales en général²⁰⁴.

En feuilletant les dossiers d'archives, on parcourt aussi certains documents que j'appellerais « officieux », car ce sont des notes écrites à la main, rassemblées dans un dossier, mais qui viennent de partout en Albanie. Il s'agit de notes de réunions des organes du pouvoir dans les quartiers et les villes concernés. Il y a par exemple, des notes qui portent sur les discussions des *conseils populaires* des quartiers n° 2, 3, 4, 5, 7 et 10 de Tirana; ou bien de la ville de Kruja ou de Berat, de Lushnja et Fier. Ces notes contiennent entre les lignes des données qui peuvent expliquer d'autres facettes et raisons pour lesquelles ces mesures n'ont pas fonctionné pour la population rom de leur quartier ou

²⁰³ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 8-9.

²⁰⁴ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 10.

ville. Elles contiennent aussi des orientations précisant comment s'y prendre pour résoudre des questions spécifiques. Dans ces notes, tout est mélangé et cela apporte beaucoup de confusion. À mon sens, cela est dû au fait qu'elles ont été rédigées en fonction des discussions, c'est-à-dire qu'elles ont dû suivre le cours des discussions lors des réunions, comme elles venaient, sans tenter de mettre de l'ordre, ou de le faire selon une logique bien précise. Ces réunions semblent plutôt servir de sorte plateforme de *brainstorming* où il y a, à la fois des analyses – bien souvent très brèves – sur la question, des données retranscrites en chiffres, des opinions souvent stéréotypées, mais où il y a aussi des orientations précises sur comment y parvenir pour résoudre des questions particulières. Ainsi, par moment on trouve côte à côte le problème et la solution suggérée, d'autres fois on trouve des discours articulés sous forme de critiques. Les quelques notes mises en exergue ci-dessous en sont l'illustration:

- « Au travail (dans les entreprises de l'État), ils sont tenus à distance; ils sont virés après trois jours d'absence au travail, ou bien on leur attribue des travaux difficiles, pour qu'ils partent d'eux-mêmes »²⁰⁵.

(Notes des réunions à Tirana)

- Ils sont hors contrôle²⁰⁶ ;

(Notes des réunions à Lushnja)

- Il y a une dégénération morale [*ka degjenerim moral*²⁰⁷]
- Les représentants du pouvoir se justifient en disant que les nomades mais aussi les sédentaires vivent dans de vieilles et petites huttes par manque de ressources financières [*fonde*²⁰⁸].

(Notes provenant des villes de Fier, Berat et Lushnje)

²⁰⁵ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 14.

²⁰⁶ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 24.

²⁰⁷ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 26, 28. Ce point revient d'une façon récurrente dans presque toutes les pages de ces notes.

²⁰⁸ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 27.

- Dans la plupart des logements, les services communaux n'ont pas fait les travaux comme il fallait, ils n'ont pas d'électricité, pas d'eau potable. Ils n'envoient pas les enfants à l'école, car ils disent ne pas avoir de quoi les habiller.

(Notes de Fier, Berat et Lushnje).

- « Ils sont hors du contrôle social et étatique »²⁰⁹ ;
- « ils sèment la panique » ;
- « ils sont Tsiganes », « on n'a pas à s'occuper d'eux », « c'est comme ça qu'ils sont habitués à vivre, »²¹⁰.

On s'aperçoit que les instances locales du parti communiste se justifient pour ces écarts par le fait qu'ils sont des Tsiganes ; d'autres renvoient la faute aux Roms ou se justifient en prétendant un manque de fonds nécessaires pour construire des logements. Rappelons qu'en 1982 la population albanaise vivait déjà dans des appartements et des maisons, indépendamment du fait que souvent ces espaces étaient inappropriés pour les familles qui grandissaient. L'emploi et la scolarisation vont dans le même sens.

Ces quelques notes nous renseignent à la fois sur le non-fonctionnement ou le fonctionnement partiel de ce dispositif de disciplinarisation et de normalisation, mais aussi sur les nuances et les facteurs qui ont induit ces lacunes. Doit-on croire à l'hypothèse du manque de fonds ? Était-ce vrai ? Peut-être, mais on ne peut pas le savoir. Cependant, on peut se demander pourquoi ces fonds étaient insuffisants pour les Roms et pas pour les autres. S'agissait-il d'un processus racialisé ? Que nous en disent les jugements moraux ? Dans la section suivante, je m'attarde à formuler quelques réponses possibles à ces questions.

²⁰⁹ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 28.

²¹⁰ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 27.

5.5.2. Le pouvoir discrétionnaire

On constate ainsi de façon surprenante que dans une des dictatures les plus obsédées par le contrôle, une partie des Roms étaient encore considérées, en 1982, comme étant hors contrôle. Il semblerait que les Roms n'étaient pas les seuls à contourner les ordres et les cadres imposés par l'État, les fonctionnaires de l'État et du Parti le faisaient aussi à leur façon, mais avec d'autres moyens. Nous pouvons au moins affirmer que dans le cas en question, les ordres du gouvernement central ne furent pas toujours appliqués ; ils étaient plutôt altérés par les bureaucrates et les membres du Parti au niveau local. Dans un autre contexte similaire – celui de la Roumanie de Ceausescu – Verdery souligne à ce sujet que « Policies may be made at the center, but they are implemented in local settings, where those entrusted with them may ignore, corrupt, overexecute, or otherwise adulterate them » (Verdery 1991: 427).

En décidant selon leur bon vouloir comment et pour qui appliquer les lois et les ordres du gouvernement central, les bureaucrates se sont approprié un pouvoir qui leur permettait de décider qui méritait plus, qui méritait moins et qui ne méritait rien. Ils ont acquis ainsi un pouvoir discrétionnaire (Lipsky 1980), afin de juger et de justifier leur choix sur quoi et combien doit être attribué aux Roms ; une attribution discriminatoire alimentée et motivée par des préjugés et la discrimination raciale, comme nous avons pu le montrer.

Ces pratiques des bureaucrates locaux ne sont rien d'autre que des pratiques discriminatoires motivées par des sentiments et des préjugés envers les Roms, que la plupart de ceux que j'ai rencontrés – et les non-Roms aussi d'ailleurs – qualifient de « mépris ». D'ailleurs, le dictateur Hoxha le rappelle bien dans ses mémoires « *Vite të vegjëlisë* » (Les années d'enfance) qu'en Albanie « il y avait [...] du mépris envers les

Roms » (Hoxha 1983 : 291), même s'il se contredit ensuite en soutenant que « [...] au socialisme, ils ne sont pas différents des autres » (Hoxha 1983 : 292).

Ces pratiques - me semble-t-il - relèvent de la discrimination raciale, que les bureaucrates institutionnalisent en les présentant comme des arguments et des « vérités ». En d'autres termes, ce sont des pratiques qui mobilisent des préjugés et des stéréotypes pour justifier les décisions prises au nom des institutions étatiques. Il s'agit donc d'une racialisation d'un processus conçu, à la base, pour être égal pour tous. Ces pratiques discrétionnaires qui étaient légitimées grâce à la position que les bureaucrates détenaient au sein de ces institutions ont contribué ainsi à maintenir un ordre social différencié ; un ordre social qui mettait et tenait à l'écart une partie de la population, qui, ultimement produit inévitablement de la violence. Pourtant, cette forme de violence n'a jamais été explicitement articulée dans les documents officiels, qui à leur tour, étaient épurés de tout terme qui pourrait renvoyer, même légèrement, à des interprétations ou connotations de discrimination raciale. Et pour cause, car cela allait contre tout principe prétendument égalitaire pour tous. Ces documents officiels étaient ainsi, d'un côté, vidés de tout élément « inconvenant », mais remplis, de l'autre, d'une grammaire idéologique et de propagande. Cette dernière prenait la forme d'une « (auto) critique », mais toujours sous un angle très idéologique, comme le démontre ce paragraphe :

« Le travail éducatif insuffisant de ces conseils a engendré le fait qu'il y ait encore des activités qui vont contre les 'normes de la morale socialiste'²¹¹ » – pour reprendre ses propres termes.

« Les organes du pouvoir 'de la base' (lire pouvoir local), n'ont pas coordonné le travail pour les *convaincre et éduquer* avec les organisations de masses telles que le Front démocratique, BRPSH et BGS^H²¹². Ils n'ont pas travaillé comme

²¹¹ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 8.

²¹² BRPSH – L'Union de la Jeunesse du Travail d'Albanie (Bashkimi i Rinisë së Punës së Shqipërisë); BGS^H – L'Union de Femmes de l'Albanie (Bashkimi i Grave të Shqipërisë).

le Parti l'a ordonné (*porosis*) pour éduquer et convaincre ces citoyens afin qu'ils puissent s'installer et construire la vie familiale comme la plupart d'entre eux ont fait en s'installant dans des entreprises et des coopératives agricoles. La plupart d'entre eux ne font pas partie de ces organisations²¹³. »

On note dans ces passages que la responsabilité se dissout dans des organes pluriels, lointains, distants de la « base » (niveau local), dans des institutions qui n'ont pas bien géré la situation et ne sont pas coordonnées pour éduquer ces individus et les convertir à une morale acceptable.

Ces passages portent sur une critique générale très idéologique dans la mesure où ni les vraies causes ni la responsabilité de ces failles dans l'application des lois ou des circulaires, des ordres et des mesures qui avaient force-de-loi ne sont mentionnées explicitement. La responsabilité est renvoyée à des institutions abstraites, tout en étant en parfaite connaissance de la situation.

N'articulant pas le vrai problème – cachant plutôt les faits –, ces documents couvraient ainsi, en quelque sorte le *modus operandi* des bureaucrates au niveau local. Il s'agissait donc d'une violence cachée qui s'opérait à travers le système administratif et juridique en abusant de la loi, en l'ignorant, la détournant, et la réinterprétant sur la base de jugements moraux, motivés par la différence et la discrimination raciale.

5.6. Formes de violence

La sédentarisation des Roms, afin de les « discipliner » pour les « normaliser », passait ainsi par l'utilisation de multiples formes de violence exercées par différents acteurs étatiques dans différents échelons de la hiérarchie. Ces échelons étaient, au fond, des cercles de contrôle minutieux matérialisés en de multiples instances bureaucratiques, des organes et des conseils locaux du Parti et dans de nombreuses organisations de masse. Tout

²¹³ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 9.

d'abord, on repère cette violence dans la production des mesures administratives, exceptionnellement conçues pour les Roms, en dehors de la loi posée pour toute la population, dans le but de les sédentariser, de les prolétarianiser et de les transformer dans des « hommes nouveaux » conformes à la morale communiste.

Cette violence entendue comme violence fondatrice par Benjamin (2000) se transforme et se traduit dans un spectre de violence selon les tâches à accomplir par rapport à ces mesures. Ainsi, nous avons pu montrer comment les forces de la police, à travers la violence directe et coercitive, en les rassemblant, les déplaçant, et les replaçant dans des endroits précis, les ont installés de force. Les Roms que j'ai interviewés gardent d'ailleurs un très mauvais souvenir de leur relation avec la police, autant hier qu'aujourd'hui. Ils parlent de défoulement de la police sur eux sans raison et de punitions sévères à outrance²¹⁴.

La force de la police, rappelons-le, à la fois physique, directe et coercitive, était légitimée par le pouvoir de l'État. Le Ministère de l'Intérieur de l'époque avait un rôle bien précis : la gestion de toute la population et de la population rom en particulier. C'est justement la nature contraignante de ce dispositif de mesures administratives et surtout sa mise en œuvre qui produit de la violence. En d'autres termes, c'est dans le processus de se conformer, dans la confrontation de ce dispositif avec les individus que l'on observe les aberrations et les formes de violence. Cela n'est pas sans rappeler les arguments de Foucault (1976) et d'Agamben (2007) sur cette question. Au sens plus large, Foucault nous le rappelle d'ailleurs, que c'est dans la confrontation de l'individu avec la norme que des assujettissements de ces individus se produisent (1976).

²¹⁴ Notes d'octobre 2012. D'ailleurs, pour contourner cela et présenter une autre image de ces relations, les jeunes activistes roms ont organisé – récemment, ces deux dernières années – des activités sportives avec les agents de la police à Tirana.

D'autres formes de violence sont liées à la façon dont le processus était mis en œuvre. Par exemple, les bureaucrates locaux, à travers une violence tantôt cachée, tantôt exprimée sous forme de discrimination raciale, ont fait des choix pour les uns et les autres en fonction de leurs opinions purement personnelles, en dehors de la règle posée par la loi. Il s'agissait d'une violence qui se traduisait par le fait d'octroyer moins de ressources – financières et autres – aux Roms. Autrement dit, il s'agit d'une violence qui se fait par une mise à l'écart de façon douce, à travers les procédures bureaucratiques, mais tout aussi observables dans plusieurs villes du pays.

N'oublions pas non plus le rôle des organisations du Parti communiste de l'époque, qui, à travers une violence à la fois douce, mais néanmoins imposante et omniprésente dans la vie des individus, se faufilaient et envahissaient les espaces les plus privés des familles. Ils s'agissaient donc d'une violence qui descendait jusqu'au sein des familles, qui surveillait les comportements des individus et visait à modifier (en améliorant) les gestes et à modeler ainsi l'homme nouveau de cette nouvelle réalité. Une violence qui étouffait toute initiative libre et créative en dehors des cadres précisés par le régime.

Ces formes de violences, en se déclinant tour à tour en plusieurs petites couches violentes et exercées à différents niveaux, pendant environ un demi-siècle sur un nombre considérable d'individus de plusieurs générations, ont inévitablement créé une empreinte que je qualifierais d'« incrustée et emboîtée » dans la vie de ces individus – les Roms comme les non-Roms –, à laquelle il était très difficile d'échapper. Une violence, dont les différentes formes se superposaient, foisonnaient et généraient plus de dégâts à leur tour, presque comme un effet domino. Une violence qui était « structurelle », voire destructrice.

5.6.1. Situer les Roms sur la scène de la dictature

Comme nous avons pu le montrer, il s'agissait d'un cercle vicieux construit sur un ordre social différencié exercé au niveau local par les bureaucrates. Il faudra cependant noter que cela ne se produisait pas de la même façon pour tous les Roms. Les chiffres présentés plus haut illustrent bien d'ailleurs qu'en 1982, la plupart des Roms faisaient déjà partie des processus, notamment de sédentarisation, de prolétarianisation, de l'éducation, etc.

D'ailleurs, certains d'entre eux profitaient plus en fonction de la proximité ou de l'affiliation avec le Parti communiste et en l'occurrence par sa distance également. Plus la distance entre l'individu et Parti ou l'État augmentait, moins les ressources attribuées aux individus étaient importantes. Mais comment se situaient les Roms par rapport à la population albanaise et les autres groupes minoritaires vivant dans l'Albanie communiste ?

Nous avons pu montrer que les Roms étaient vus comme un danger d'ordre et de sécurité publique, avec des éléments qui les criminalisaient en tant que groupe. Néanmoins, les mesures prises suggèrent qu'ils n'étaient pas un danger politique pour le Parti et qu'ils ne représentaient pas une menace politique pour l'idéologie communiste. Loin de là. À plusieurs reprises, les documents d'archives consultés reprennent des citations telles que celles-ci :

« Politiquement, ils se situent très bas. »²¹⁵

« La plupart d'entre eux [les Roms] ne font pas partie des organisations [du Parti]. »²¹⁶

En ce sens, les Roms n'étaient pas visés politiquement, ils n'étaient pas contre le Parti communiste. Ils n'étaient ni « déclassés » [*i/e deklasuar*] ou de [*kulak*²¹⁷] ni « victimes de

²¹⁵ AQSH F. 498, V. 1947, D. 47, fl. 6-7

²¹⁶ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 9.

²¹⁷ Kulak – Terme emprunté du russe et utilisé pour tous les grands propriétaires terriens et les commerçants qui ont été expropriés, la plupart internés, mis en prison politique ou exécutés sans jugement.

persécutions politiques » [*të persekutuar*²¹⁸], ni de « mauvaise biographie » [*biografi e keqe*] (de Rapper 2006) ou de « biographie tâchée » (Kasoraho 1996). À ma connaissance – qui se base sur les entrevues et sur les documents d’archives –, il n’y avait pas de Roms prisonniers politiques non plus, quoiqu’ils fussent plusieurs milliers en Albanie²¹⁹. Les documents consultés montrent qu’en 1982 seuls 28 Roms étaient internés ou exilés à l’intérieur du pays et 255 étaient punis administrativement²²⁰.

Les Roms dans Albanie totalitaire n’étaient pas (non plus) *les ennemis du peuple* [*armiku i popullit*] – ni réels, ni imaginaires –, visés au sens politique du terme pour l’anéantir et l’éliminer physiquement. Mais ils n’étaient pas privilégiés par le système non plus.

Les Roms sont plutôt considérés comme une déviation qu’il fallait corriger, une plaie qu’il fallait soigner. Cependant, ce processus n’était pas perçu comme négatif, ni par les Roms ni par les représentants de l’État. En ce sens, on pourrait dire que les Roms étaient mieux placés que les adversaires politiques du Parti, du moins considérés comme tels par le parti.

On voit bien dans les rapports et dans les discussions avec les représentants du Parti que les Roms n’étaient pas non plus les privilégiés du Parti. Comme certains documents le montrent, les Roms n’étaient pas à la hauteur du Parti, car selon ces analyses, leur morale et leur engagement politique étaient très « bas ». Bref, ils ne satisfaisaient pas les attentes morales et politiques du Parti, au moins ce que les dirigeants politiques de l’époque jugeaient comme tel. Les Roms étaient plutôt le groupe social situé entre les privilégiés et les *ennemis* du Parti ou plutôt du « peuple », selon les termes de l’époque.

²¹⁸ Poursuivi politiquement par le régime.

²¹⁹ Amnesty International, 2012 : Selon les estimations de l’Association des anciens prisonniers politiques, environ 5 680 hommes et 450 femmes ont été exécutés, et des dizaines de milliers d’autres personnes ont été emprisonnées ou envoyées dans des camps de travail. Sur ce point, voir aussi Abrahams (2015).

²²⁰ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 2. Ces catégories de punition ne sont pas politiques. Il s’agit de mesures administratives ayant pour but de corriger et d’améliorer les comportements des individus.

Ces derniers étaient tous ceux qui étaient considérés comme les adversaires du régime, dont les idées politiques, les actes ou l'héritage (capital) social les rendaient dangereux aux yeux du régime. C'est ce qu'ils étaient, ce qu'ils représentaient, leurs actes et leurs positionnements qui les différençaient des Roms. D'ailleurs, lors des entrevues, les deux anciennes femmes politiques – Mme Kapo et Mme Bozo – mentionnaient également que « la base¹ – lire les membres des organes locaux du Parti et de ses organisations – était beaucoup plus sévère et allait souvent très loin avec l'application des lois, ou avec la lutte des classes, surtout avec les déclassés ». Il y avait donc bien une logique de classes, de différences de classe et de lutte des classes, mais dans l'absence de classes; et cela dans un régime qui se voulait égalitaire.

Ainsi, il s'agissait bien d'un régime différencié dont le degré d'application des lois – et des mesures qui avaient force de loi – variait d'une ville à l'autre, d'un village à l'autre, d'un quartier à l'autre en fonction du degré de compréhension de ces ordres, des affiliations avec le Parti et l'État en général, mais apparemment, avec une marge de manœuvre nécessaire pour rendre ces lois malléables, plus sévères dans certains cas et plus souples dans d'autres.

À l'inverse, les privilégiés étaient ceux qui étaient proches des structures du Parti unique et de l'État et qui, pour cette même raison, en bénéficiaient davantage. Cette stratification était bien présente et maintenue par l'État non seulement dans les faits, mais aussi en la légitimant à travers un langage idéologique. Dans ce contexte violent à tous les niveaux, le langage et la grammaire officielle représentaient un autre degré de violence.

5.6.2. La « rhétorique » totalitaire

J'aimerais revenir un instant sur la question de la rhétorique totalitaire ou « langue de bois » qui fait écho dans ces quelques textes et sur la violence inhérente à l'utilisation d'un tel langage. La langue était un instrument important à travers lequel passait non seulement l'idéologie, mais aussi tous les messages pour transformer la société. Comme Verdery le souligne : « For a party bent on transforming consciousness, control over language is vital » (1991 : 430).

Dans son analyse de l'albanais totalitaire, le linguiste et écrivain albanais Ardian Vehbiu (2007) nous fournit un certain nombre de clés linguistiques pour comprendre la signification de la sémantique et de la grammaire du discours totalitaire dans l'albanais officiel de la dictature. Mais ce qui m'intéresse particulièrement ici, ce sont deux formes grammaticales bien précises que l'on trouve de façon récurrente dans les textes analysés : l'utilisation des noms collectifs et des verbes à l'impératif dans le discours totalitaire.

Premièrement, le discours – dans l'Albanie totalitaire, comme dans d'autres systèmes similaires de l'Est – avec une redondance de toute sorte de slogans idéologiques, en tant que partie organique du discours, avait pour but de contrôler à la fois celui qui parlait (*folësin*) (Vehbiu 2007) et celui qui recevait le message. Selon Vehbiu, c'est le « discours totalitaire qui contrôle l'individu » et non pas l'inverse, celui-ci étant le but ultime du système totalitaire (2007 : 65). L'individu et son individualité sont entièrement effacés dans ces textes. En revanche, ils étaient remplacés par des noms collectifs tels que le Parti, les classes, les masses, le peuple, les institutions de l'État, etc. Ces éléments du discours étaient non seulement vidés de sens (Vehbiu 2007 : 68), mais leur utilisation diluait également la responsabilité et déchargeait ainsi quiconque de toute responsabilité. Selon cette logique, la mise en œuvre des actes qui en découlaient, et en l'occurrence la

responsabilité, était assignée à ces sujets collectifs, et non pas aux personnes responsables qui produisaient et mettaient en œuvre ces ordres. Ainsi conçu, Vehbiu souligne à juste titre que « le totalitarisme et son histoire étaient des produits de la volonté quasi mystique de cet être suprême, collectif et moralement irréprochable, et non pas des désirs et des délires de quelques individus agressifs et tout-puissants²²¹ » (Vehbiu 2007 : 69).

Dans le même ordre d'idées, l'emploi des formes du « subjonctif impératif du passif impersonnel » (Vehbiu 2007 : 105) – [*t'u jepet, t'ë bëhet*] –, en tant qu'élément de l'albanais totalitaire, renvoie à une forme privilégiée du discours qui revient constamment dans les ordres, les mesures, et les rapports pris comme objet d'analyse dans cette thèse. Ainsi employée, cette grammaire exprime d'une part des ordres en laissant l'autorité sous-entendue et d'autre part, elle renvoie ces ordres à tous, laissant le destinataire intentionnellement impersonnel²²².

Ces formes du discours appartiennent à un registre soutenu, « elliptique, formel et de propagande », qui sert surtout à brouiller les différences et la distance entre l'autorité et le sujet, mais aussi à adoucir la communication de ces ordres (Vehbiu 2007), violents par nature.

Si ces deux éléments du discours totalitaire sautent aux yeux dans ces documents, d'autres éléments, comme les clichés, les stéréotypes, les métaphores médicales sur le passé, entre autres, vont dans le même sens ; elles servent à rendre le discours convaincant et captivant. Le discours totalitaire, ainsi conçu, était « un autre instrument du régime pour réaliser son pouvoir » (Vehbiu 2007 : 230). La langue de bois et la rhétorique totalitaire étaient une

²²¹ Ma traduction.

²²² Pour l'analyse de ces formes, je me suis entretenue avec M. Ardian Vehbiu, écrivain, linguiste et expert de l'albanais totalitaire.

forme de « newspeak » orwellien, une autre technique du régime pour exercer son pouvoir et assurer sa domination totale.

On retrouve encore certains de ces éléments, presque un quart de siècle plus tard, dans le discours de l'État et de ses institutions, comme dans le parler quotidien. Mais comment se manifestent-ils dans le discours d'aujourd'hui? Que s'est-il passé dans le passage d'un système à l'autre ? Que cela signifie-t-il pour les Roms ? Nous essayerons de répondre à ces questions dans les deux chapitres suivants par le biais d'une discussion sur la transition en Albanie.

INTERMÈDE - Transition

Le terme « transition » peut renvoyer à plusieurs significations. Dans le contexte des Balkans et plus généralement dans celui de l'Europe de l'Est, il prend des sens tellement différents qu'il est devenu, interchangeable, et, souvent, ne veut finalement plus dire grande chose. Étymologiquement, la transition représente le passage d'un état à un autre. Définie comme telle, la transition devrait correspondre à une certaine temporalité, c'est-à-dire qu'elle devrait avoir, en principe, un début et une fin. Or, la transition dans les pays de l'Est – reconnue comme la période du passage d'un système politique (régime totalitaire) vers un autre système, d'une économie centralisée vers une économie de marché, etc. – demeure, à mon sens, une affaire plutôt inachevée. Pour Burawoy et Verdery (1999) cette transition dans les pays de l'Est est un processus qui « connect the past to the future » (p. 4), processus qui pour ces auteurs est plutôt un « uncertain transition » (Burawoy et Verdery 1999). Définie par sa nature passagère, la transition représente souvent une période de déséquilibres, de fragilités et d'insécurité, notamment économiques. Pandolfi l'appelle la « transition permanente » (2002, 2006). Pour elle, ce terme sert plutôt d'artifice pour désigner ce processus de transformations, ce passage, mais dont on évite de parler concrètement. Pandolfi voit la transition en Albanie et dans les Balkans comme un processus de transformation radicale – mais non linéaire – de la société et qui implique ceci :

« [...] un processus d'urbanisation qui mène à de nouvelles formes de marginalité ; l'émergence d'un nouveau type d'écart entre les générations ; la transformation des élites et le conflit entre élites rurales et élites urbaines, entre les élites bureaucratiques-politiques et les élites intellectuelles. » (Pandolfi 2002 : 35)

Toutefois, dans la lecture que Pandolfi faisait de la transition albanaise dans les années 2000, nous devons comprendre cette transition non pas comme quelque chose de statique,

mais plutôt comme un phénomène dynamique et en évolution. Elle est définie comme « permanente » dans le sens où elle renvoie à un *work in progress* : elle se transforme, se reprend et recommence à travers les différentes urgences, sans pouvoir achever ce qui était initialement prévu, mais en reprenant de nouveaux éléments en cours de route.

Avec ces réflexions sur la transition albanaise – longue, incertaine et « labyrinthique » –, en tête, je rencontre M. Fatos Lubonja au début du mois de juin 2015. Écrivain, publiciste, ancien prisonnier politique et l'un des grands intellectuels albanais qui ait réfléchi, pensé et écrit de façon très critique sur la transition, M. Fatos Lubonja venait de publier un article²²³ sur la transition albanaise sur le blog de la revue *Përprojekja* (Effort) dont l'argumentation m'avait intriguée. Nous nous rencontrons au café Piazza, un lieu hautement symbolique et central à la fois, situé juste derrière le musée historique national sur la place Skanderbeg, la place centrale de Tirana. Ce lieu de rendez-vous nous convenait à tous les deux, car il se situait à mi-chemin de nos deux domiciles. Après les échanges sur les dernières nouveautés nous concernant, nous avons entamé la discussion sur la transition par la question suivante :

– Dans votre article sur le blog de *Përprojekja* vous êtes très critique et vous l'appellez même *tranzicion apo drejtim i gabuar*²²⁴ (mauvaise transition ou direction); qu'est-ce que la transition pour vous ? Comment la définiriez-vous ? Qu'en est-il en Albanie ?

« C'est un sujet qui m'intéresse beaucoup et j'essaie dans mes articles de déconstruire le mythe de la transition. Si l'on pouvait le décrire à travers une métaphore, je dirais que la transition est un passage d'une rive à l'autre, la rive de destination étant l'État de droit, au

²²³ Voici le lien vers l'article en question, publié initialement sur le journal *Panorama*, le 27 avril et repris dans le blog de la revue *Përprojekja* le 28 avril 2015. <http://perprojekja.blogspot.ca/2015/04/tranzicion-apo-drejtim-i-gabuar.html>

²²⁴ Voici le lien vers l'article en question, publié le 28 avril 2015 sur le blog de la revue *Përprojekja*. <http://perprojekja.blogspot.ca/2015/04/tranzicion-apo-drejtim-i-gabuar.html>

sens large du terme, pour ne pas dire l'Europe. Cette destination a pris aujourd'hui plusieurs appellations, telles que l'Europe, l'entrée en Europe, l'intégration à l'Europe, alliance euroatlantique. La transition est un processus sur lequel j'ai formulé un certain nombre de critiques.

Sa première critique porte sur la durée et sur ce qui a été fait pendant un quart de siècle.

« Quelle distance avons-nous parcourue vers la rive de destination ? Avons-nous fait la moitié du chemin ? Le quart du chemin ? Ou bien sommes-nous partis dans une mauvaise direction, la destination étant toujours l'État de droit ?

Bien sûr, ce n'est pas facile de répondre à ces questions. Nous avons dit que l'Europe, la rive de destination, n'est pas statique, elle se déplace également. C'est pourquoi je pense que nous allons dans une mauvaise direction. Quand on parle de transition, ce voyage vers une destination précise, mais qui se déplace, qui est en mouvement, devient un voyage interminable puisqu'il y a toujours une distance entre les deux. Mais regardons d'abord certains indicateurs de ce que l'on peut appeler la bonne direction. Prenons l'économie par exemple et prenons en compte deux éléments : le développement de l'économie et la qualité de vie. Avons-nous développé une économie durable ? Je peux te répondre que notre économie est une catastrophe. »

Pour illustrer son scénario apocalyptique, Lubonja prend l'exemple des espaces verts à Tirana et à Durrës, la deuxième plus grande ville après Tirana.

« Dans ces villes, il y a seulement 0,5 m² d'espaces verts par personne, alors que dans une ville normale cette norme doit être autour de 7 m². Nous avons presque 14 villes à l'intérieur de la ville. L'ancien maire de Tirana (le premier ministre actuel) est responsable de cette situation : il a fait ériger des gratte-ciels au cœur du Tirana à la place des espaces verts. »

Si je ne peux qu'être d'accord avec son analyse sur la transition et sur ces questions de qualité de vie qui sont tout à fait légitimes par ailleurs, il est aussi évident que les préoccupations des intellectuels à Tirana sont bien différentes de celles des Roms. Aurais-je osé poser la même question à mes interlocuteurs roms par rapport à leur qualité de vie et à leur perception ?

Sa deuxième critique est centrée sur la politique.

« La représentativité en politique est aussi une catastrophe, pour les deux groupements majeurs, ceux au pouvoir et l'opposition. Les élus représentent des groupes d'oligarques souvent mafieux, à tel point que nous avons aujourd'hui au parlement environ 20 personnes avec un passé criminel. Analysons cela en terme de transition. Dans les années 1980, on avait des professeurs à qui l'on pouvait reprocher d'être communistes, d'être au service du dictateur, ou d'avoir manipulé la science en fonction d'une idéologie, mais on n'aurait jamais pensé qu'ils étaient criminels, tueurs, trafiquants de drogues et d'êtres humains, etc. Les partis politiques représentent les intérêts de ces individus et de ces groupes, ils ont remporté les élections avec ces gens-là. La gauche comme la droite ont en leur sein des individus pareils. Nous avons à faire à une dégradation de la politique. Pour revenir sur la mauvaise direction de la transition, on peut dire qu'une poignée de criminels – que leur crime soit la drogue ou la corruption – a capturé l'État. »

La troisième critique concerne les médias.

« Y a-t-il un progrès par rapport à cela ? Il suffirait de voir le niveau du journalisme actuel, un journalisme qui dépend des grands intérêts économiques. Dans les années 1990, il y avait beaucoup plus d'intellectuels indépendants qui étaient soutenus financièrement par la

Soros fondation, Pro Helvetia²²⁵, etc. J'étais l'un de ces hommes, et alors, à cette époque, on pouvait faire du journalisme indépendant. Est-on dans la bonne direction ici ? J'appelle « bonne direction » le renforcement de la télévision publique, financée par nos taxes et où il n'y a pas de conflit d'intérêts entre le pouvoir médiatique, le pouvoir financier et le pouvoir économique. »

La quatrième critique concerne le pouvoir judiciaire. D'un côté, l'Albanie chemine avec une certaine apparence pour entrer dans l'Europe ; mais de l'autre, derrière cette façade, elle travaille avec d'autres institutions qui l'emmènent dans d'autres directions, vers les clans, le clientélisme, l'État mafieux : elle n'avance pas vers l'État de droit. Mais ce voyage est complexe. Selon mes calculs, l'Europe avance beaucoup plus vite que nous sur certains points (protection de l'environnement, économie durable, etc.), alors que nous sommes partis dans une tout autre direction. Mon sentiment est que nous allons vers une destination qui ne cesse de s'éloigner. »

– Vous avez mentionné à plusieurs reprises que l'Europe était l'autre rive de cette transition. Est-ce vraiment le cas ?

– « J'évitais de parler d'Europe et je parlais plutôt de l'État de droit. »

– Qu'est-ce que l'État de droit pour toi ?

– « La différence entre l'État de droit et notre État demeure en celui qui a le pouvoir. Est-ce que la loi est au pouvoir ? Idéalement, dans un État de droit c'est la loi qui est au pouvoir. Alors que dans un État qui n'est pas un État de droit, l'individu est au pouvoir, son clan, sa bande. C'est ça la différence. Ainsi, dans un cas comme celui de l'Albanie, la

²²⁵ Il s'agit de bailleurs de fonds qui, avec leurs financements, soutenaient le journalisme, la culture et les actions de la société civile dans les années 1990. Pro Helvetia est l'organisation pour la culture du gouvernement suisse. Plusieurs intellectuels ont été rétribués financièrement en fonction de leurs contributions et de leurs positionnements critiques par rapport aux différentes questions sociétales.

loi n'est pas respectée, elle est contournée et enfreinte. Imagine seulement que nous avons environ vingt criminels qui font les lois au parlement. »

Bref, après la discussion avec Lubonja sur ce sombre paysage qu'est la transition en Albanie, je reste assurée que non seulement la transition est toujours à l'ordre du jour, mais aussi qu'elle continue à être très présente, avec ses incertitudes. C'est pourquoi j'appellerais la période postcommuniste « le présent en transition ». Et les Roms dans tout ça?

Dans le panorama de l'urgence de ces transformations, les Roms ne semblent pas être la priorité du jour. Depuis la chute du communisme et jusqu'après la guerre au Kosovo en 1999 les Roms sont très peu présents dans les discours officiels. Serait-il parce qu'à ce moment les Roms ne sont plus considérés comme un problème ? Ou bien serait-ce plutôt parce que l'État et toute la société étaient désormais absorbés dans de nouvelles démarches d'orientations et de réinvention de leurs rôles et les Roms ne sont plus une priorité de première main ? Ils retournent sur la scène des discours seulement au début des années 2000 avec l'initiative de l'OSCE pour rédiger une stratégie visant l'intégration sociale des Roms, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

J'é mets ainsi l'hypothèse que les Roms n'étaient plus une priorité et qu'ils en sont redevenus une avec la pression de la communauté internationale. Cela reste toutefois une piste de recherche à approfondir, même si plusieurs éléments sont déjà identifiés et présentés dans les chapitres suivants.

Pour conclure, la longue transition de vingt-cinq ans semble toujours être en cours, malgré certaines réformes – notamment celle de la justice et celle des services sociaux – lancées depuis 2013 par le gouvernement de gauche. Ces changements récents sembleraient aller vers un État de droit – pour reprendre les mots de Lubonja, mais dont les effets sont à

observer plus tard. Si cela semble plutôt positif, je considère pour l'instant la période actuelle comme « le présent en transition » dont nous allons approfondir la présentation et l'analyse dans les deux chapitres qui suivent.

Troisième partie - Inclure dans l'exclusion

« Franz Kafka l'a dit avant nous : il y a un but, mais il n'y a aucun parcours ; nous nommons parcours nos dubitations. » (Perec 2009[1969] : 304)

Cette troisième partie interroge la relation entre l'État, la violence, la mobilité et la gestion de la population rom en Albanie depuis la chute du communisme. L'analyse se fait à partir d'un cas spécifique, celui des familles roms déplacées et en déplacement aux alentours de Tirana : la plupart d'entre elles sont expulsées sous prétexte de nettoyer la ville, de la garder propre, de développer des espaces publics ou des infrastructures. Ces pratiques, entreprises par les institutions de l'État, par la population majoritaire ou découlant de la non-application des lois, se sont multipliées au cours des deux dernières décennies et sont, à mon sens, le résultat des politiques néolibérales : le plus fort gagne, le faible devient encore plus faible. Elles sont aussi le résultat des préjugés racistes et de violence dont les racines sont à chercher dans les ambiguïtés de l'histoire. Il faudra cependant noter que cette analyse ne représente qu'un aspect de la vie des Roms en Albanie et surtout des Roms qui vivent dans la capitale. Elle n'a par conséquent aucunement l'ambition de représenter tous les Roms ou la totalité des questionnements auxquels les Roms doivent faire face aujourd'hui. Cela ce n'est qu'un fragment dans la vie des Roms avec lesquels je me suis entretenue. Il faut également tenir compte du fait que les Roms ne se trouvent pas tous dans la même situation. J'ai choisi de porter mon regard vers les plus démunis, qui vivent aux marges de la société albanaise aujourd'hui, car c'est là où l'on comprend le mieux les effets des politiques menées par les gouvernements – de gauche ou de droite – qui se sont succédés depuis la chute du communisme.

Chapitre 6. Étrangers chez eux

« It would be difficult, if not impossible, to understand how humans suffer from oppression without seeing how this primary condition is exploited and exploitable, thwarted and denied. » (Butler 2006 : 31)

6.1. Un nouveau quartier rom

Dans ce chapitre, et à travers une ethnographie dans un des quartiers roms qui est né et est devenu un bidonville après la chute du communisme, j'analyse à la fois les conditions dans lesquelles un nombre croissant de Roms y sont exposés ainsi que les pratiques d'exclusion et ostracisantes auxquelles les Roms de ce quartier – et la plupart des Roms – font face aujourd'hui.

6.1.1. Arif

Tôt le matin²²⁶, j'ai rejoint Arif chez lui dans un des quartiers roms de Tirana. Nous étions convenus d'aller dans une des zones périurbaines de Tirana, là où plusieurs familles roms se sont installées depuis le début des années 2000. Très vite, nous avons laissé derrière nous la zone urbaine de Tirana, suivis d'un gros nuage de poussière créé par sa vieille voiture bruyante. Nous nous dirigeons vers l'est de Tirana pour rejoindre le groupe de familles roms installées dans les débris d'une ancienne usine aujourd'hui désaffectée.

Au fur et à mesure que la voiture arpentait le chemin sinueux entre les nouvelles maisons, un nouveau paysage urbain – développé ces deux dernières décennies de manière plus ou moins chaotique, car en dehors de toute planification urbaine – se réveillait sous les premiers rayons de soleil. Ces dernières années, j'avais pris l'habitude de flâner dans les

²²⁶ Notes de terrain effectué en mi-mars 2013, dans les banlieues de Tirana, capitale de l'Albanie.

nouvelles extensions urbaines ou semi-urbaines qui prennent vie autour de Tirana, pour observer la ville, la regarder s'étendre un peu plus chaque année et pour me faire une idée sur les nouveaux habitants qui y demeuraient. Mais cet endroit était nouveau pour moi.

Après une vingtaine de minutes, nous quittâmes la rue principale pour rejoindre une ruelle non asphaltée. Plus nous avancions vers la zone en question, plus le paysage prenait des allures bucoliques. De loin, on pouvait apercevoir les baraques, mais ne sachant pas comme s'y rendre, Arif arrêta sa voiture pour se renseigner et s'approcha d'un homme d'une trentaine d'années qui travaillait dans son atelier mécanique :

— *Mirëdita, si jeni ?* (Bonjour, comment allez-vous ?) Savez-vous quel chemin prendre pour joindre les cabanes des Roms que l'on voit de loin ?

— Mais oui bien sûr. Tout en souriant et avec une nonchalance toute à lui, il ajouta : « Vous voulez aller chez cette 'mauvaise graine', chez la 'mauvaise race' ? » [*Aha, ju doni të shkoni tek kjo fara e keqe, tek raca e keqe?*] – prenez la ruelle à votre droite et continuez tout droit ; ensuite, tournez à gauche et ils sont là ; c'est seulement à quelques mètres d'ici.

Ses mots, son sourire et ses gestes nous ont laissés entendre qu'il pensait que mon ami et moi partagions la même opinion que lui ainsi que son mépris envers les Roms. Et évidemment, il n'avait pas du tout réalisé qu'Arif lui-même était Rom. J'étais sous le choc ; non pas parce que c'était la première fois que j'entendais des propos racistes envers les Roms, mais, car c'était la première fois que j'assistais à une scène où les propos racistes étaient articulés, sans la moindre hésitation, juste en face d'un Rom. Arif ne réagit pas ; il remercia le monsieur et garda son calme. En silence, nous remontâmes dans la voiture et suivîmes les indications suggérées. Arif continua à être calme et silencieux, comme si de rien n'était, comme s'il n'avait rien entendu.

Prise à l'improviste, je n'ai pas réagi non plus sur le coup. Mal à l'aise et ne sachant pas trop quoi faire, j'ai présenté mes excuses à Arif. Il m'a répondu placidement, sans montrer aucun signe de colère :

« Nous rencontrons cela tous les jours. Si j'avais répondu, nous aurions risqué de nous disputer ; mais à quoi bon, cela aurait-il changé quelque chose ? »

Il avait peut-être raison. En fait, son silence était révélateur et en disait beaucoup plus que ses mots. Son silence pouvait signifier plusieurs choses. S'agissait-il d'un mécanisme de résilience afin de faire face au mépris et au racisme qui venait de se manifester ? C'était, peut-être, une façon de résister sans s'entraîner dans de vains ennuis, dans des querelles sans aucun gain apparent ? S'agissait-il d'une façon de dépasser l'humiliation et la violence verbale afin de pouvoir continuer à aller de l'avant ? Était-ce une intériorisation du racisme auquel les Roms sont confrontés depuis longtemps et donc une sorte de soumission ? Ce n'était peut-être qu'une façon de se protéger d'une violence qui n'impressionne plus personne, tellement elle est devenue acceptable ?

La plupart de ces formes de violences demeurent inobservées et non-documentées, car elles font partie des relations quotidiennes entre les Roms et les non-Roms. Elles sont désormais normalisées et font partie d'un vocabulaire qui marque et définit le statut des Roms, que Michael Stewart, dans un autre contexte de l'Europe de l'Est, appelle le statut de « underdog » ou de « underclass » (1997).

6.1.2. Une fois dans le campement

Avec le souvenir amer de cet épisode, nous arrivâmes enfin dans la zone où se trouvaient les baraques roms. À cette heure matinale, la fumée des feux qui brûlaient à l'intérieur des baraques avait envahi le campement et lui donnait un air brumeux, presque mystique. Nous nous sommes approchés et avons salué les premières personnes rencontrées sur place.

Chez Bukurie

Bukurie²²⁷ est l'une des habitantes roms que nous avons rencontré en premier. Mère de quatre enfants dont l'âge varie entre deux et douze ans, elle est née à Tirana et a 32 ans, même si elle en paraît beaucoup plus. Elle nous invite chez elle pour prendre un café et pour continuer la discussion en privé, évitant ainsi la présence d'une dizaine de personnes curieuses qui se sont vite rassemblées autour de nous. En pliant la tête pour passer sous des fils à linge qui se croisent à l'extérieur de sa baraque, remplis de vêtements que Bukurie avait lavés de bonne heure ce matin, nous franchissons ce qui peut être considéré comme la porte d'entrée, pour nous asseoir sur un lit. Sa baraque n'est pas très différente des autres. Une structure d'une seule pièce dont les murs et le toit sont construits avec un mélange de morceaux de bois et de plastique, qui tiennent par miracle ensemble. Des briques placées au-dessus du toit empêchent que le vent et la pluie n'emportent ce bricolage précaire qui forme sa maison. Dans cet espace d'environ 10 m², la famille composée de six membres vit, cuisine, mange, dort, se lave, passe du temps ensemble et accueille ses hôtes. On y trouve un grand lit et deux lits simples, rangés l'un à côté de l'autre, sur lesquels sont empilés des matelas et des couvertures. Une table sans chaise, un vieux poêle de chauffage au milieu et un vieux placard pour ranger vaisselle et nourriture complètent ce qui constitue l'« ameublement » de cet abri. À l'intérieur de ce bric-à-brac terriblement modeste, tout est bien rangé. Pas de toilettes – ni à l'intérieur ni à l'extérieur –, pas d'eau potable, pas de canalisation d'égouts. Pendant la journée, Bukurie s'occupe de la maison et des enfants.

Nous sirotions le café « turc » qu'elle nous a préparé, alors que Bukurie s'affaire à montrer qu'ils n'ont rien, comme si cela n'était pas déjà évident. Elle ouvre le placard et nous

²²⁷ Son nom, comme d'ailleurs tous les noms de mes interlocuteurs ainsi que tout autre élément qui pourrait les rendre reconnaissables, a été changé afin de préserver l'anonymat et de ne pas l'exposer à plus de violence ou à des dangers supplémentaires.

invite à regarder à l'intérieur presque vide, où reposent des miettes, un reste de sucre, une bouteille de l'huile végétale, de la farine et quelques pâtes ici et là. « Regardez – dit-elle, on n'a pas de quoi nourrir les enfants », nous invitant ainsi à participer à ce spectacle de misère et cherchant à susciter notre compassion. Je ne réagis pas. Que peut-on dire – de toute manière – face à cette misère ? Son mari travaille dans la collecte et le recyclage de cartons, de matériaux plastiques et métalliques, elle est au chômage, et ils n'arrivent pas à boucler les fins de semaine et du mois. Le 'recyclage' [*riciklimi*] – comme il est communément appelé ici – est un travail qui s'opère dans l'informalité²²⁸ et grâce auquel la plupart des Roms se sont trouvés une occupation. Généralement accepté, ce genre de travail est parfois interdit par les autorités de l'État, qui s'attachent en effet à confier la collecte des déchets à des entreprises spécialisées ; cela rend les conditions de sécurité très précaires et les Roms n'ont aucune certitude quant à la pérennité de ce travail.

Bukurie et sa famille se sont installés il y a environ dix ans dans cet abri, depuis que la mairie de Tirana a décidé de « nettoyer » et d'assainir l'espace urbain de la zone de Selita, le long de la rivière Lana, à l'ouest de la ville. L'action municipale avait expulsé plusieurs familles roms par la même occasion. Après la destruction de leur baraque, Bukurie et son mari ont décidé d'élire domicile dans ce lieu à la périphérie de Tirana – un endroit qui appartenait à l'État, puisque le terrain était celui d'une vieille usine, abandonnée depuis la chute du communisme.

Le terrain des baraques est comme un *patch* au milieu d'une zone habitée, relativement bien entretenue. Sur l'un des côtés, une allée étroite le sépare d'une autre communauté établie récemment – peut-être juste avant ou en même temps que les Roms. Sur l'autre, les baraques côtoient une dizaine de bâtiments neufs, vides, de couleurs vives, construits grâce

²²⁸ Il s'agit du travail au noir ou de l'économie informelle, où les Roms ne sont ni assurés, ni organisés en syndicats qui pourraient les protéger.

aux financements de l'Union européenne et qui vont servir de logements sociaux ; depuis plus de trois ans, ces bâtiments restent vides, comme de beaux fantômes colorés devant les baraques des Roms, une réalité insaisissable, juste à quelques mètres de chez eux. Enfin, la rive gauche de Lana, qui dans cette partie est un lieu d'accumulation de déchets de toutes sortes, marque la limite du campement et sert aussi de toilettes communes à ciel ouvert.

Ce lopin de terre, sur les berges de la Lana est devenu le foyer de plus de 56 familles roms²²⁹ qui habitent dans une vingtaine de baraques, chiffre qui fluctue de temps à autre, selon les mouvements des familles Roms. Les habitants ont des histoires très différentes. Certains d'entre eux, comme Bukurie, se sont installés ici depuis l'assainissement des berges de la Lana dans la partie ouest de la ville. D'ailleurs, le fait que la gestion municipale du territoire ait entraîné – plus d'une fois – les Roms vers l'expulsion pendant ces deux dernières décennies n'est pas anodin. D'autres habitants du campement sont simplement de jeunes couples, qui, par manque de moyens pour louer un appartement, souvent sans travail et non scolarisés, se sont installés là pour faire leur vie ensemble.

Chez Mustafa

D'autres familles se sont retrouvées dans cette partie de la ville après avoir perdu leurs maisons et tous leurs biens, lors des escroqueries des pyramides financières de types Ponzi, qui frappèrent l'Albanie entre 1992 et 1997. Il s'agit d'une période pendant laquelle presque deux tiers de la population du pays – d'environ 3 000 000 d'habitants – ont « investi » leur argent dans ces systèmes pyramidaux frauduleux (Jarvis 2000 ; Musaraj 2011). Ils ont vendu leurs maisons, leurs propriétés et leurs biens pour investir de l'argent liquide dans ces pyramides financières, que les Comaroffs considèrent comme les symptômes des « économies occultes du capitalisme de ce millénaire » (Comaroff 2000 : 310). Attirés par le gain financier et par la promesse d'accumuler de l'argent facilement et

²²⁹ La collecte des données sur ce site a été faite en juin 2013.

rapidement, de nombreux Roms – mais aussi des non-Roms – ont perdu leurs maisons, se transformant ainsi rapidement en sans-abris. Mustafa est l'un d'entre eux. Il avait tout investi à la *Fondation Sudja*²³⁰, une des pyramides financières qui fleurirent dans le pays. Celle-ci, dirigée par une Rom (qui avait donné son nom à sa « compagnie » [*firma*] Sude (Sudja)), attira surtout l'argent provenant des Roms et des Égyptiens. Lorsque les pyramides s'effondrèrent en 1997, la première sur la liste étant celle de Sude, Mustafa a tout perdu. Depuis lors sans-abri, il s'est installé avec sa famille dans le camp. Sa femme et lui ont une soixantaine d'années. Ils gagnent leur vie en balayant les rues la nuit. Ils habitent en face de chez Bukurie. Puisqu'il est le plus âgé de ce campement, Mustafa devient souvent le porte-parole de la communauté. Sa famille élargie occupe quatre baraques : la première est celle de son neveu qui vit avec sa femme et leur bébé, dans la deuxième habitent son fils et sa famille, vient ensuite celle où logent Mustafa et sa femme ; dans la dernière habite leur fille malade âgée d'environ quarante ans, dont ils prennent soin tous les deux. Leur famille élargie compte quinze personnes. Deux autres fils et leurs familles vivent ailleurs. Les baraques de la famille de Mustafa sont mieux équipées que les autres cabanes du camp, on y trouve des frigos et des télévisions. Pour lui la pauvreté est plutôt liée à l'impossibilité de changer ses conditions de logement – de louer un appartement, par exemple – et à l'insécurité pour le futur.

« Toute ma vie, j'ai travaillé, depuis tout petit. Maintenant, je ne suis même pas en mesure de toucher la retraite. L'entreprise où je travaillais s'est brulée et avec elle les documents nécessaires pour prouver mon ancienneté à ce poste, faute de quoi je ne peux pas avoir ma rente de retraite. Mais, il ne faut pas se plaindre, ma femme et moi, nous avons un travail que les Roms ne font plus, non pas parce que nous ne voulons pas, mais parce que ces postes sont désormais occupés par les gadjé, surtout ceux qui sont venus des montagnes. »

²³⁰ Jean et John Comaroff (2000) se réfèrent aussi à cela, à titre d'exemple dans leur article « Millennial Capitalism: First Thoughts on a Second Coming », *Public Culture*, 12(2):291–343.

Mustafa fait allusion ici aux transformations sociales et économiques qui ont eu lieu pendant la période de transition et à leurs conséquences directes sur la vie des Roms. Avec le changement de système et sortis d'un isolement d'un demi-siècle, les Roms déjà plus pauvres que les autres ont vite dû se confronter avec la perte d'emploi et le chômage. Dans son ouvrage, Fonseca, souvent avec beaucoup de style, mais en s'appuyant parfois sur des stéréotypes, met l'accent sur la pauvreté qui avait plaqué ce quartier, où « le chômage est quasi total » (Fonseca 2003: 30). Les Roms en particulier étaient fortement touchés par le chômage. Une étude faite sur les Roms et les Égyptiens en Albanie en 2005 souligne que le collapse de plusieurs entreprises étatiques – industrielles et agricoles – et la discrimination ont contribué en grande partie à leur chômage massif (De Soto *et al.* 2005).

Néanmoins, ils se sont vite réorientés sur la logique de marché que le nouveau système politique imposait. Certains se sont occupés du commerce avec la Turquie et plusieurs sont devenus riches²³¹ ; certains autres ont émigré en Grèce (Vullnetari 2012), alors que d'autres sont engagés dans la vente de marchandise usée (vêtements, chaussures, etc.), dans la mendicité (De Soto *et al.* 2005) ou dans le recyclage des matières plastiques et du métal.

Chez Dezi

Le lendemain, je retourne au camp pour rendre visite à la voisine de Mustafa, Dezi, qui a elle aussi perdu aussi sa maison en investissant son argent dans les pyramides financières. Âgée de la trentaine, Dezi a cinq enfants issus de deux mariages ; elle vient d'une autre ville d'Albanie centrale et vit ici avec son bébé et son époux. La petite dort sur un grand lit pendant que Dezi nous prépare un café turc. Tout est très propre dans sa cabane, mais une

²³¹ Les chiffres non vérifiables parlent de 5% des Roms.

odeur bizarre de plastique brûlé flotte à l'intérieur. Je lui demande s'il y a quelque chose qui brûle.

« T'inquiètes – me dit-elle – ça sent les trucs qu'on a brûlés hier soir. On n'a pas de bois pour le chauffage, alors on fait du feu avec ce que l'on trouve dans les déchets. Je sais que c'est toxique, parfois ça pue beaucoup et on n'arrive plus à respirer, mais l'endroit où nous habitons est toxique aussi. Regarde à l'extérieur, on marche dans les eaux usées. Personne ne s'intéresse à nous. Les politiciens viennent ici juste avant les élections avec des promesses pour s'assurer de nos votes. Après ça, tout est oublié. »

Dezi se débrouille plutôt bien en vendant des vêtements usés, un « métier » que plusieurs Roms, surtout les femmes, se sont appropriées après la chute du communisme. « Mais le quartier ici est pauvre et il y a des journées où je ne vends rien. Mon mari ne m'aide pas ; il collecte des cannettes métalliques des fois, mais tout son argent va pour acheter sa drogue. Il est gentil, pas du tout violent, contrairement à mon ex, mais il est drogué. » Après avoir quitté sa maison pour échapper à la relation abusive avec son ex-mari, sans travail et avec quatre enfants, elle a quitté sa ville natale pour rejoindre son nouveau fiancé ici. Elle a trouvé la paix et la liberté qui lui manquaient, mais cela n'a pas forcément réglé son problème de pauvreté. Je n'ai pas osé lui demander pourquoi elle s'était remariée si elle n'était pas heureuse, mais je sais que ce n'est pas évident pour une femme seule de survivre dans ce milieu violent et hostile. Belle, toujours souriante, pleine d'énergie et avec une éloquence tout à fait naturelle, elle charme facilement les rares visiteurs du camp avec ses histoires. « Je peux bien devenir la porte-parole des habitants de ces baraques – dit-elle – après avoir capté mon attention et obtenu mon admiration pour ses qualités. Est-ce que tu peux me trouver un emploi dans ce genre ? » Elle a compris que ceux qui viennent ici sont surtout des ONG ou des agences d'aide. Je lui explique longuement que malheureusement, je ne suis pas dans la position de lui proposer quoi que ce soit. « Mais alors tu peux peut-

être juste me trouver un téléphone que tu n'utilises plus, j'ai vraiment besoin d'un deuxième téléphone dans mon travail ». Je ne lui ai trouvé ni emploi ni téléphone, mais cela ne m'a pas empêché de voir Dezi à chaque fois que je suis retournée dans ce campement.

Alina

Parmi les habitants de ce quartier, il y a aussi ceux qui y sont installés après plusieurs expulsions, de plus en plus fréquentes ces cinq dernières années dans la capitale albanaise. Alina s'est installée ici avec son mari et ses deux enfants suite à deux évictions à Tirana depuis 2011. Arif, mon informateur, m'en avait déjà parlé et insistait pour qu'on lui rende visite dans sa cabane. J'hésitais. Quatre mois plus tôt, elle avait perdu son bébé de quatre mois à cause du froid. La confrontation avec la douleur d'une mère qui a perdu son enfant me poussait inconsciemment à éviter ou plutôt à reporter cette rencontre ; c'était intenable. Mais une fois arrivés au bout du campement, Arif a rencontré son mari qui jouait au poker dans la cour devant sa cabane, sur une vieille table, avec d'autres jeunes roms. Il a appelé Alina. Cinq minutes après, elle est sortie de l'obscurité de sa cabane, qui contrairement à toutes les autres était couverte d'un voile noir imperméable couvrant une partie de son entrée. Vêtue de noir en signe de deuil, elle était très pâle et tenait à peine debout. Nous l'avons saluée et lui avons présenté nos condoléances. Arif lui avait déjà rendu visite à cette occasion. Ne sachant pas comment aborder la discussion ni comment la consoler, s'il avait été possible de la consoler, je lui ai demandé comment elle allait. Pas de réponse. Elle avait l'air abattue, malade et presque en dépression ; inutile de poser des questions quand les réponses sont si visibles. Alors, après l'avoir saluée, nous avons quitté Alina. C'était la première et la dernière rencontre de cette journée. Je ne suis plus retournée chez Alina, et même si je suis rendue chaque jour dans le camp, je ne l'ai plus. Elle restait enfermée dans sa cabane avec sa douleur. « Elle n'est plus bien dans sa tête depuis la mort de son bébé » –

me disaient les femmes un jour. Cet été, j'ai appris la mort de deux autres enfants dans ce camp depuis 2013. À cause du froid, paraît-il. Mais qui sait ? Personne n'a consulté de médecin. Ici, la vie ne sourit pas facilement à ces habitants.

6.1.3. Débrouillardise et solidarité

Tout semble très loin d'ici, la ville, les institutions, la vie décente. Ce lieu et ses habitants semblent être abandonnés dans leur lutte contre la misère et l'injustice. De temps à autre, des journalistes et des ONG leur rendent visite. Mais une fois leurs reportages publiés et leurs images choquantes transmises à la télé, tout redevient comme avant ; la vie dans le camp reprend le dessus avec tous les défis et les difficultés du quotidien.

Ce « quartier » rom, qui a vu le jour et a pris forme au cours des vingt dernières années, est très hétérogène et instable. Certains habitants l'utilisent comme un lieu de passage ; d'autres, par manque d'opportunités, s'y sont installés pour rester, comme Bukurie, Mustafa, Dezi et leurs familles. D'autre part, la constitution de ce quartier, telle qu'elle apparaît dans les récits de ses habitants, reflète les changements dramatiques que l'Albanie a traversés, ainsi que les conséquences des politiques néolibérales et de plusieurs crises – économiques, sociales et politiques, subies depuis la chute du communisme –, sur les Roms en particulier.

Néanmoins, les familles de ce campement sont d'une débrouillardise surprenante malgré leur pauvreté extrême. Elles s'en sortent plutôt bien dans leur survie quotidienne. Un exemple parmi tant d'autres pourrait être l'approvisionnement en l'électricité, qui vient directement des lignes de haute tension qui passent au-dessus du campement. Généralement, chaque baraque possède un fil relié à ces lignes qui transmettent le courant et qui alimente ensuite les ampoules électriques des baraques. Ces bricolages ingénieux, simples, utiles, mais aussi dangereux, rendent la vie dans le campement plus confortable et

en même temps plus précaire, le danger d'incendie ou d'endommagement du peu d'appareils électroménagers qu'ils ont en leur possession étant réel et présent.

Les habitants de ce campement ne sont ni des proches, ni des cousins, ni des amis. Toutefois, l'absence de liens apparents de sang ou d'amitiés ne semble pas empêcher de nouer une certaine solidarité, bien visible. Ils s'entraident et leurs interactions donnent l'impression qu'ils sont tous membres d'une grande famille. À quelques exceptions près – Mustafa et sa femme, par exemple –, personne ici n'a de travail régulier. Ils se disent au chômage, mais tout le monde travaille – en quelque sorte – au noir, parfois même les enfants. Leurs emplois peu qualifiés et très précaires ne leur permettent pas de – bien – gagner leur vie. Se soutenir l'un l'autre, dénoncer les conditions dans lesquelles ils vivent et se plaindre de ces conditions de vie sont les sujets récurrents de nos discussions. Les deux derniers – tout à fait compréhensibles et justifiés par ailleurs – les plus importants perturbent un peu, sinon temporairement, le regard sur les autres aspects de la vie au campement. Cela ne veut pas dire qu'ils exagèrent ou inventent les raisons, les causes et les conséquences qui produisent ces conditions de vie inhumaines. Mais, parfois, ce que je retenais d'une longue journée passée au campement était deux éléments : la lamentation sur la misère – qu'elle soit matérielle ou sous forme d'injustice – et la misère elle-même. On peut difficilement y rester indifférent.

6.1.4. Les autres voisins

Les voisins non roms, qui habitent au-delà de ce *patch* et séparés par une simple allée étroite, sont arrivés et se sont installés après la chute du communisme. La majorité d'entre eux a abandonné les zones montagneuses du nord de l'Albanie pour se rapprocher de la plaine et avoir accès à de meilleures conditions de vie, économiques et climatiques (Fuga 2000, 2007). Mais, contrairement aux Roms, leurs maisons sont construites en dur (en

briques et en béton), ce sont de vrais investissements. Elles ont l'air bien faites et bien entretenues, avec des jardins soignés, des fleurs et des arbres fruitiers. Certaines font penser à des maisons de campagne, avec des poules, des vaches et des meules de foin. Les matériaux de construction utilisés laissent à penser qu'ils ont plus de moyens que leurs voisins roms dont les maisons sont construites presque exclusivement avec du matériau de récupération ou des déchets. Mais si les deux communautés se sont installées « illégalement », à peu près autour de la même période, les uns ont investi en construction et en jardinage, alors que les autres, les Roms, ont seulement réussi à mettre sur pied des abris très précaires où plusieurs membres de la famille, voire plusieurs familles y vivent. Les rumeurs courent que les premiers ont un support politique, alors que les deuxièmes n'en ont aucun.

Si nous ne pouvons pas – pour l'instant – mettre cette hypothèse en chantier, nous pouvons cependant constater que l'expérience des vingt dernières années a montré que plusieurs maisons et autres propriétés immobilières construites illégalement dans de nouvelles zones périurbaines autour des grandes villes (et particulièrement autour de Tirana) ont été légalisées. Les Roms, qui n'ont pas eu les moyens de faire autrement, ont construit des abris qui ne sont pas reconnus comme des habitations par la loi et qui demeurent, par conséquent, dans l'illégalité la plus totale, ce qui mène parfois à des ennuis et de querelles parmi les habitants, comme cette vignette le montre :

« Avec nos voisins gadjé, nous ne nous saluons à peine, bonjour et au revoir, rien de plus – dit Bukurie. Mais depuis quelques semaines, nous recevons les menaces d'un gars qui habite le quartier, nous pressant de nous éloigner d'ici, de quitter les lieux. Il prétend que nos baraques sont installées dans sa propriété et il nous a même montré des papiers la dernière fois, son titre de propriété – disait-il. Mais, comme je ne sais pas lire – et lui sait –, on ne sait pas si c'était des vrais ou de faux papiers. Il nous a menacés de brûler nos baraques si on ne

quittait pas les lieux. Les autres voisins ne nous aiment pas non plus ici, ils nous appellent des *UFO*²³² ».

Les différentes pressions, la sémantique du bizarre et de l'étrange exprimé à travers la métaphore de l'UFO ne sont qu'une manière de souligner les différences entre les deux communautés qui se côtoient dans cette zone de la ville, dans ces « espaces autres » (Foucault 2001) que dans le langage officiel on les appelle des « zones d'informalité » [*zona informaliteti*]. Le terme UFO en particulier montre à quel point les Roms de ce quartier sont considérés par leurs voisins comme très différents d'eux-mêmes, presque hors-norme, où la norme sert de mécanisme pour contester toute différence, étrangeté, aliénation et « anormalité²³³ » (Foucault 1999).

Par ironie du sort, Bukurie vient d'une famille (clan [*fis*²³⁴]) appelée *Herli*, ce qui, en langue romani, signifie « d'ici, de ce lieu ». Elle est née à Tirana et a vécu toute sa vie à Tirana, tout comme ses parents. Pourtant, son appartenance au territoire semble être souvent compromise et remise en cause. D'abord par l'État avec les expulsions du début des années 2000 pour l'assainissement des berges de la rivière, ensuite par les habitants de la zone où elle et sa famille se sont relogées.

Cette vignette montre également que même si les Roms de cette communauté se sont installés ici, plus au moins à la même période que leurs voisins non roms, ils sont dans une position sociale inférieure, et ceux qui sont mieux lotis poussent en quelque sorte les autres dehors. Cela n'est pas sans rappeler les « logiques d'exclusions » si bien décrites par Norbert Elias (1997[1965]), où les uns – *the established ou the insiders* – poussent les

²³² UFO - *Unidentified Flying Object* – Objet volant non identifié. Abréviation utilisée telle quelle dans le langage vernaculaire en Albanie.

²³³ Cela fait référence aux anormaux dont Foucault parle dans son cours au Collège de France en 1974-1975, en précisant que la norme est « entendue comme règle de conduite, comme loi informelle, comme principe de conformité ; la norme à laquelle s'oppose l'irrégularité, le désordre, la bizarrerie, l'excentricité, la dénivellation, l'écart. » (Foucault 1999 :150)

²³⁴ Terme en albanais désignant l'organisation des membres du même clan ou famille élargie.

autres – les nouveaux arrivés, *the outsiders*. Mais, si dans le cas d'Elias la tension entre les travailleurs blancs installés à Pravda était définie par la temporalité ou plutôt par l'ancienneté de chacun des groupes au cours des différentes périodes, une autre logique intervient dans le cas qui nous intéresse, au-delà de logique d'*insiders/outside*s : celle de la différence sociale, nourrie par une question raciale, dans un contexte d'extrême pauvreté.

C'est précisément cette distance à la fois proche géographiquement et éloignée socialement qui conditionne les relations entre ces deux communautés ; une relation tendue, qui détermine la condition de l'étranger²³⁵ (Simmel 1971), de celui qui se trouve – ou que l'on place – à la fois dans et en dehors du champ des relations sociales. Ce lien entre distance et proximité est plus qu'un simple oxymore; c'est l'espace où se nouent les relations et où se produit la tension sociale entre ces deux groupes. Mais contrairement à l'étranger du Simmel, les Roms de cette communauté – comme ceux des autres communautés roms en Albanie et ailleurs en Europe de l'est – sont sur ce territoire depuis des siècles, ce qui invite à penser cette relation à travers un autre oxymoron : la condition de l'étranger chez soi.

6.2. La constitution d'un nouveau dispositif

Dans les chapitres 4 et 5 nous avons vu qu'un certain nombre de mesures prises dans le cadre de ce que j'appelais « le dispositif rom » ont continué à être mises en œuvre – au moins jusqu'en 1982 selon les documents d'archives. Mais que s'est-il passé avec le

²³⁵ La figure de l'étranger constitue le sujet auquel s'intéressait Simmel (1971[1908]) au début du siècle passé. En dressant le portrait des Juifs dans l'Allemagne du début du XX^e siècle, Simmel souligne les paradoxes de la coexistence de l'inclusion et de l'exclusion, en observant notamment l'absence de relation entre un groupe spatialement déterminé et ses étrangers.

changement de régime ? Que deviennent-ils ? La question rom était-elle résolue ? Qu'en est-il du dispositif rom ?

Alors que le pays était en pleine transition et traversait de grandes transformations sociales, économiques et politiques, on note une certaine période d'accalmie jusqu'au début des années 2000 en ce qui concerne les Roms.

Puis les Roms sont redevenus une préoccupation après la crise du Kosovo, autour des années 2000. Considérés de nouveau comme un problème à résoudre, il a fallu passer en revue les mécanismes existants ou mettre sur pied de nouveaux mécanismes pour y parvenir. Mais contrairement à ce que l'on a vu précédemment, cette fois-ci, les idées mises en avant pour la résolution de ce problème social et la conception d'un nouveau dispositif ne viennent plus de l'État, mais plutôt des nombreuses organisations internationales établies dans le pays après la chute du communisme, dans le but de contribuer au « développement et à la sécurité du pays, ainsi qu'à la consolidation de la démocratie en Albanie ». Ce sont les objectifs que se sont donnés la plupart des présences diplomatiques et des organisations internationales en Albanie, c'est ainsi qu'elles définissent leur rôle dans l'Albanie postcommuniste²³⁶.

Dans ce contexte, en 2003, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE²³⁷) se donne pour mandat de rédiger la première *National Strategy for Improving*

²³⁶ Il s'agit de l'objectif que de nombreuses présences étrangères établies en Albanie, y compris les organisations internationales, se sont donné. Voir pour cela les objectifs des missions étrangères en Albanie dans leurs sites web, voici quelques exemples : <http://www.osce.org/albania/106173>; <https://www.eda.admin.ch/countries/albania/en/home/international-cooperation/strategy.html>; <https://www.usaid.gov/albania/our-work>; <http://www.entwicklung.at/en/countries-and-regions/danube-regionwestern-balkans/albania/>; <http://www.al.undp.org/content/albania/en/home.html>; <http://www.unicef.org/albania/mission.html>;

²³⁷ Le rôle et la mission de l'OSCE en Albanie et dans d'autres pays de l'Europe se résument ainsi: "The OSCE has a comprehensive approach to security that encompasses **politico-military, economic and environmental**, and **human** aspects. It therefore addresses a wide range of security-related concerns, including arms control, confidence - and security - building measures, human rights, national minorities, democratization, policing strategies, counter-terrorism and economic and environmental activities. All 57

Roma Living Conditions, qui allait servir de plateforme pour résoudre le problème que posait « la situation des Roms en Albanie », en tant qu'élément du développement du pays. Cette stratégie, bien que financée, coordonnée et rédigée par l'OSCE a été approuvée par le gouvernement albanais et votée au parlement, prenant ainsi forme d'une loi, et donc prête à être appliquée. Il s'agit de la décision n. 633 du 18 septembre 2003 du Conseil des ministres. Dorénavant, il incombe – principalement – au gouvernement albanais de mobiliser, entre autres des ressources financières, afin de pouvoir mettre en œuvre le plan des mesures émanant de cette stratégie. Son but est de résoudre un problème spécifique : celui de « l'intégration sociale » des Roms.

La stratégie, ce nouvel instrument technique de la gestion de la population rom, propose également un nouveau vocabulaire. Si pendant le communisme on parlait plutôt d'installer, d'éduquer, de sédentariser les Roms et de leur donner du travail dans le but de créer l'homme nouveau, aujourd'hui, on insiste sur le fait de les intégrer et de les inclure socialement. Ce langage sous-entend-il qu'il y ait une exclusion ou une ségrégation sociale ? Nous le verrons par la suite, mais arrêtons-nous d'abord un instant pour survoler le texte dont la lecture rapide dévoile de nombreuses apories.

« The Albanian legislation pays special attention to the guaranteeing of fundamental human rights and freedoms as the pillars of the modern civilized society. [...] In practice, the Albanian Government guarantees equal treatment for all, which generally translates into the fact that minorities overall have the same living standard as the dominant society. However, the Roma community's status is below the average living standard in Albania. Roma are faced with greater economic and social hardships, poor housing conditions and a less enabling environment for raising and educating their children. Although Albanian legislation does not refer to the Roma minority as an ethnic minority, but rather as a linguistic minority on the grounds of lack of reference to country of citizenship, the Albanian Government fully honors the principles of the Framework

participating states enjoy equal status, and decisions are taken by consensus on a politically, but not legally binding basis". <http://www.osce.org/who>.

Convention for the protection of Ethnic Minorities with regard to the Roma population, too. » (OSCE 2003 : 10-11)

Cet extrait fait référence en premier lieu et de manière redondante au cadre légal albanais qui sert de toile de fond, sur lequel se base cette stratégie, mais aussi au respect des droits de tous en tant que citoyens albanais, tel que prévu par le droit constitutionnel. Mais, si l'Albanie avait un cadre légal qui garantissait – *de jure* comme *de facto* – les droits de tous, y compris les droits des minorités, pourquoi serait-il nécessaire de mettre au point une stratégie qui concernerait seulement une minorité ? En fait, le problème du système en Albanie, qui persiste encore aujourd'hui, n'est pas l'existence ou l'absence d'un cadre légal, même lacunaire ou imprécis. C'est plutôt l'application des lois qui fait défaut et qui demeure par conséquent lacunaire et souvent discriminatoire.

Ce n'est pas une nouveauté et les représentants de l'OSCE, comme ceux des autres organisations, le savent très bien. Mais dans le texte, ce simple fait de dire que la non-application des lois pose problème et produit des inégalités a été complètement évacué. On pourrait seulement en déduire que la stratégie n'aurait peut-être pas pu passer au Conseil des ministres si cela était révélé de façon explicite, car cela aurait mis en évidence une faille du système, et donc aurait pris la forme d'une critique. À l'inverse, si cela avait été mis en avant, la stratégie aurait pu avoir une autre perspective qui aurait mieux convenu – au moins au niveau de l'analyse – à la problématique centrale de cette stratégie.

Plus loin dans le texte, on trouve une deuxième aporie qui s'opère au niveau de la formulation du texte ou plutôt de la perception et/ou conviction de ceux qui ont rédigé le texte, pour expliquer en partie la situation des Roms et pour ainsi justifier la nécessité de la mise sur pied de ce dispositif.

« The Roma minority scatters widely and travels constantly also because of their traditional lifestyles and cultural constitution. » (OSCE 2003 : 13-14)

« Roma minority is characterized by constant mobility. They do not live for

very long in the same place. The consequences of this constant mobility creates problems for the population itself and for the state, too. The change of the living place, taking children from one school to another, difficulties to re-train and find employment and to integrate into new environments, produce adversities of a wide-ranging nature. Many of the households do not benefit from the aid schemes, because in their constant moving and shifting from place to place, they do not register with the civil registrar offices. Such is the situation of many families living in Fushe Kruja and Elbasan, but also in many other areas of the country. » (OSCE 2003 : 13-14)

Ces deux extraits décrivent les Roms comme une population mobile, instable et presque insaisissable. Leur mobilité est présentée plutôt comme un mode de vie dicté par leurs traditions et faisant partie de leur culture. Comme nous l'avons vu plus haut dans l'ethnographie du quartier rom, un nombre incertain, mais croissant de personnes deviennent mobiles en raison des expulsions, de la perte d'un logement ou d'un emploi. Leur installation dans ce quartier et les discussions avec ses habitants montrent qu'il s'agit d'une mobilité forcée plutôt que d'un déplacement par pur plaisir ou d'une envie de suivre et de vivre selon de soi-disant traditions culturelles. Leur mobilité doit plutôt être comprise comme le signe d'une dégradation des conditions de vie (pauvreté et insécurité extrêmes), comme une volonté de chercher de meilleures opportunités de travail et de vie, comme un contrepoint et une réaction aux pressions de toute forme – économiques, sociales et politiques – auxquelles ils ont fait face. En fait, les conditions misérables – pauvreté extrême, chômage, manque de scolarisation, etc. –, et l'augmentation des discriminations ont contraint plusieurs Roms à se déplacer à l'intérieur du pays et vers les pays voisins comme la Grèce ou l'Italie (Vullnetari 2012). Les Roms en Albanie – et plus généralement en Europe de l'Est – ont été sédentarisés il y a longtemps avec les interdictions et les initiatives étatiques pendant le communisme. En l'occurrence, leur mobilité n'est plus ni un plaisir ni une tradition. Par conséquent, dire que les Roms sont mobiles par tradition n'est qu'une méconnaissance du sujet, mais aussi une volonté d'attribuer aux Roms et à

leurs traditions la responsabilité de cette situation : c'est de leur faute! L'argument du nomadisme est utilisé ici pour renvoyer la responsabilité aux Roms eux-mêmes, se débarrassant ainsi de toute responsabilité – étatique, politique et sociale. En portant un jugement sur les Roms et sur leurs traditions nomades, on en arrive à créer de fausses interprétations, non seulement en ce qui concerne les motivations, mais laissant complètement de côté les conditions particulières, qui, à la base, obligent et mobilisent les gens – qu'ils soient Roms ou non-Roms – à voyager, à se déplacer, à émigrer. Perçue de cette façon, l'analyse avancée dans ce document résonne sur plusieurs points – mais dans une moindre mesure – avec celle utilisée par le régime totalitaire, qui, en son temps, classifiait les Roms comme une catégorie criminelle, comme « source du mal » à éradiquer. Voilà ce qu'un autre passage de ce texte révèle en ce sens:

« In a social perspective, the status of the Roma minority is reflected in a much wider range of problems. In fact, it is the root cause of many negative phenomena such as involvement of Roma youth in criminal activity, school drop out, exploitation of child labor, exploitation of children, women and girls for prostitution and other illegal gains, cultivation and consumption of drugs, etc. » (OSCE 2003 : 14)

Ne renvoie-t-il pas – en de termes plus globaux, mais selon une logique similaire – à ce que les fonctionnaires de l'État totalitaire appelaient « le nid de tous les maux », en procédant d'abord par une énumération des « maux » dont les racines étaient à chercher dans le statut social des Roms ? Le panel des activités criminelles ainsi décrit, désignant les Roms comme des criminels potentiels, est, à mon sens, une généralisation qui ne peut que nuire au statut des Roms.

On constate ainsi qu'une initiative envisagée et conçue sous la perspective du respect des droits de l'homme, telle que cette *stratégie*, est à la fois favorable aux Roms et renvoie en même temps à une image (très) négative d'eux ; une initiative qui se veut bienveillante et bienfaitrice, mais qui demeure fondamentalement discriminatoire, malgré elle, de par

l'image qu'elle attribue à ces populations. Je ne suggère pas ici de représenter les Roms sous une aura positive et sans failles, mais une meilleure mise en contexte aurait pu éviter de tomber dans ces pièges discriminatoires. On ne sait pas, par exemple, en quoi les Roms sont-ils plus dangereux que les non-Roms ? Nous ne savons pas non plus le nombre de crimes commis par les Roms, par comparaison au nombre de méfaits commis par les non-Roms.

D'autre part, on constate que le changement de niveau de langue par rapport à celui du régime totalitaire rend le texte plus sophistiqué, mais sa lecture n'est pas forcément plus facile. Le but, lui, ne change pas fondamentalement : la population rom est considérée comme une source de criminalité, comme un problème à régler.

Cette stratégie, qui n'est pas moins condescendante et moralisatrice que les stratégies paternalistes et coercitives de l'ancien régime, indique – ou plutôt dicte – aux communautés roms ce qu'elles doivent faire et ne pas faire, afin de mieux « comprendre » les phénomènes négatifs au sein de la communauté et dans leur vie.

« The representatives of the Roma communities should intensify [...] their efforts and work to raise awareness and understanding of Roma people with regard to the negative phenomena in Roma life. » (OSCE 2003 : 11).

Cela renvoie incontestablement au fait que le problème des Roms, ce sont les Roms eux-mêmes ; le problème est donc à chercher chez eux. C'est pourquoi dans cette stratégie on suggère aux représentants roms de faire un effort pour mieux comprendre ce qui ne va pas chez eux. Ce dispositif ne s'arrête pas au simple fait de suggérer aux communautés roms et à leurs représentants comment s'en sortir et ce qu'il faut faire, mais il ordonne au gouvernement de faire sa part du travail, en encourageant la formation et la consolidation d'une élite – intellectuelle et économique – rom.

« On its side, the Albanian Government should encourage the formation and consolidation of a Roma intellectual and economic elite to facilitate the

implementation of socially integrated policies and modernization projects. »
(OSCE 2003 : 11).

Il invite donc le gouvernement d'un pays souverain – qui se veut orienté vers l'économie de marché et le libéralisme, et qui va donc, en principe, vers un État minimal (moins d'État) – à aller vers une approche paternaliste où l'État joue un rôle plus important, sinon central ; un État qui crée des élites et renforce certaines catégories d'individus. D'autre part, l'absence d'une élite rom est suggérée entre les lignes. De façon implicite, le texte nous laisse déduire ce qui ne marche pas, alors que l'accent est porté sur le rôle du gouvernement, qui est de promouvoir des politiques sociales pour intégrer certains groupes et moderniser la société. Si on laisse de côté la lecture textuelle, on comprend vite que le document met en évidence l'absence de politiques sociales et les pratiques discriminatoires utilisées par les agents de l'État – au niveau central comme au niveau local –, basées sur les préjugés et les stéréotypes. Ces agissements placent les Roms dans une position de citoyens de deuxième rang.

« Also the Government should take steps to fight stereotypes, prejudices and practices of employees at central and local level discriminating Roma citizens by placing them in a less privileged position compared to the other citizens. » (OSCE 2003 : 11)

Les pratiques discriminatoires des employés de l'État, très courantes, mais dont on ne parle jamais ouvertement, sont souvent alimentées par les stéréotypes et les préjugés envers les Roms. Ces pratiques – en dehors de tout contrat et cadre légal – s'appliquent à la discrétion des bureaucrates, à l'égard de tous ceux qui ne leur plaisent pas pour une raison quelconque, ou qui ne leur rapportent rien. Cela n'est pas sans rappeler les propos de Gupta (2012) sur le pouvoir des bureaucrates – agents locaux ou internationaux – sur les pauvres, pouvoir qui crée des différences dans le traitement des citoyens en fonction des liens qu'ils nouent avec eux, souvent sous l'influence de pratiques corruptrices.

Ensuite, le document, de façon implicite, désigne et suggère des orientations et des

mesures spécifiques à entreprendre pour résoudre le problème que les Roms rencontrent : leur intégration dans la société. On trouve ainsi des recommandations relatives à tous les domaines. Par exemple, en ce qui concerne l'éducation – il fallait assurer l'accès à l'éducation préscolaire et mettre à disposition des bourses d'études ; pour ce qui est de la loi et de l'ordre – il fallait identifier la typologie des crimes commis par les Roms, prévenir le trafic des femmes et des enfants, prévenir les abus de la police et des autres agents de l'administration publique envers la population rom ; en ce qui concerne la santé et les infrastructures – il fallait améliorer la santé maternelle et infantile, *meeting minimum housing conditions, coverage of the entire Roma residential sites with water supply and sewerage pipes, etc.*).

La liste de ces mesures continue avec des détails minutieux, que, pour une question de pertinence et de redondance, nous ne citerons pas ici. Les mesures semblent pertinentes sur le papier, mais trop ambitieuses pour pouvoir être mis en œuvre. Dans ce texte, il n'est pas surprenant de trouver des bouts de phrases qui ne font pas vraiment sens ensemble, ou bien des redondances qui n'éclairent point l'argument. Parfois, le texte semble évoluer grâce à des hypothèses et des jugements évasifs, insaisissables, parfois même discriminatoires. Si maladroit que cela puisse paraître, cela sert, néanmoins, à mettre l'accent sur des points importants pour une partie de la société albanaise qui n'auraient pas pu bénéficier autrement d'une telle attention et d'une telle visibilité.

Nonobstant, il s'agit d'un document politique, qui se veut une plateforme posant les grandes orientations pour résoudre le problème des Roms, sans pour autant être explicite sur comment cela allait-elle se mettre en œuvre. À la fin du document, on trouve néanmoins le plan d'action, une longue liste d'acteurs qui seront impliqués, les rôles qui leur incombent, ainsi qu'un résumé des moyens financiers mis à disposition.

6.3. Planifier en détail, faire les choses à moitié

Le plan d'action, que l'on trouve à la fin de cette stratégie, est une matrice qui précise la marche à suivre pour résoudre ce problème. Il s'agit d'un plan d'action, qui, dans une logique d'efficacité et d'efficience définit les domaines d'intervention, les objectifs, les actions à entreprendre prioritairement, présente une longue liste d'acteurs 'responsables' pour chaque action ainsi que les budgets respectifs.

Tout à l'air de bien fonctionner sur le papier, sauf si l'on considère le fait que les budgets mis à disposition sont maigres, et par conséquent insuffisants pour pouvoir réaliser quoi que ce soit. Le plan d'action ressemble à un *patchwork*, où l'on aurait jeté des éléments divers, sans y prêter beaucoup d'attention. Le budget nécessaire pour sa mise en œuvre n'est pas attribué pour chaque action proposée, mais plutôt comme des fonds divers que les différents acteurs offrent à travers leurs actions. Le budget est ainsi une représentation des fonds qui s'investissaient au moment de la rédaction de ce plan, mais qui ne reflètent aucunement les actions nécessaires, voulues, ou prioritaires dans le cadre de ce dispositif.

À plusieurs reprises, j'ai dû moi-même – dans le cadre de ma précédente fonction – passer ce document en revue et le remplir. Ce processus, qui se veut très participatif, consiste à la mise en circulation du document parmi tous les donateurs qui financent des activités ou les acteurs qui ont une quelconque intervention dans le domaine. Chacun de ces acteurs est invité à compléter sa partie du puzzle et à déclarer, à son bon gré, sa contribution en cours ou ses intentions pour les années à venir. Il s'agit d'une déclaration volontaire de chacun des acteurs : combien d'argent vont-ils mettre ou combien d'argent planifient-ils d'engager et pour quels domaines ou activités vont-ils l'investir.

Mais, si le plan d'action propose une approche holistique et tout à fait pertinente en soi, les ressources financières, elles, ne suivent pas la même logique. Je m'explique. Dans ce plan,

présenté sous forme de matrice, on trouve différentes actions en cours entreprises par différents donateurs, ainsi que d'autres initiatives qui ne sont pas encore commencées. Certains de ces actions ou projets sont financés partiellement et s'accompagnent d'argent disponible, ou du moins déclaré comme tel pour une année ou pour des périodes plus longues, souvent sans spécifier ni la monnaie ni la période pour laquelle l'argent est attribué. Bref, c'est un plan correct, mais mal-financé, de belles idées et de bonnes initiatives, jamais abouties, par manque de fonds.

L'argent mis à disposition par le gouvernement est presque inexistant. En fait, dans toutes les réunions auxquelles j'ai participé jusqu'en 2009, l'un des points systématiquement reprochés aux institutions étatiques était leur non-engagement financier – au niveau central comme au niveau local – pour mettre en œuvre ce plan d'action, et donc cette stratégie. Les bailleurs de fonds bilatéraux et onusiens ont également contribué, à un niveau considérable par rapport à l'apport du gouvernement albanais. Mais cette aide est souvent attribuée en fonction des priorités de leurs programmes par pays, en fonction de leur politique étrangère, priorités qui ne sont pas nécessairement les mêmes que celles du gouvernement albanais.

En d'autres termes, la matrice du plan d'action (annexe iv) représente finalement les contributions financières potentielles par acteur, mais ces contributions ne répondent pas nécessairement aux priorités proposées par cette stratégie. Chacun des acteurs fait sa petite contribution, insuffisante et éparpillée sur plusieurs priorités, qui ne peut ni financer l'action désignée ni résoudre le problème, ni même une partie de celui-ci. Ainsi, la stratégie, d'une affaire centrale du gouvernement – tout au moins considérée ainsi selon les termes utilisés dans le texte –, devient la petite affaire de tout le monde et de personne à la fois. En l'occurrence, la responsabilité de sa mise en œuvre, renvoyée vers une multitude

d'acteurs, se dissout peu à peu.

Cela invite inévitablement à se questionner : pourquoi produire des stratégies (*policy papers*), si leur mise en œuvre n'est pas possible ? Le « problème » (concernant les Roms) identifié au début des années 2000 et reconnu comme tel encore aujourd'hui, et demeure toujours actuel, mais il est devenu beaucoup plus aigu au fil des années.

La stratégie de 2003, la première conçue dans ce but après le communisme, a fait l'objet de plusieurs mises à jour. On note dans la dernière version une nette amélioration de la qualité de l'analyse et du langage utilisé. En effet, du moins dans la toute dernière version, on ne trouve plus certains préjugés envers les Roms – analysés ci-dessus – auxquels même les employés de l'OSCE et ceux qui ont consulté le texte n'ont pu échapper.

Cette stratégie est de loin le seul élément constitutif du dispositif Rom. D'autres stratégies ou *policy documents* ont suivi, toujours pensées, proposées, conçues et planifiées par les organisations onusiennes ou internationales, qui jouent un rôle crucial dans le pays, comme nous le verrons. Voici quelques-unes de ces documents appelés « stratégies » qui, d'une manière ou d'une autre, concernent les Roms:

National Strategy for Improving the Roma Living Conditions 2003-2015 - coordonnée, rédigée, révisée et publiée par l'OSCE, mais qui a été signée et adoptée par le gouvernement albanais.

*The Decade of Roma Inclusion*²³⁸ : *National Action Plan 2010-2015* — coordonnée, rédigée et publiée par PNUD, avec le soutien du gouvernement albanais, qui se l'a ensuite adopté et utilisé comme document de travail.

Ces questions sont ensuite reprises dans un cadre national plus large dans les stratégies

²³⁸ La *Decade of Roma Inclusion* est une initiative européenne financée par Soros foundation et d'autres pays européens, pour la période 2005-2015, dont le but était d'améliorer le statut socio-économique des Roms dans douze pays : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la République Tchèque, La Hongrie, la Macédoine, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie et l'Espagne. Les gouvernements de ces pays se sont engagés en rédigeant un plan d'action pour sortir de l'impasse.

suivantes :

Social Inclusion Crosscutting Strategy 2007-2013 – dont le processus était soutenu financièrement par le gouvernement britannique.

National Strategy for Development and Integration (NSDI) 2007-2013 – révisée et adaptée pour la période 2014-2020 – qui est soutenue par la Banque Mondiale, le FMI et d'autres bailleurs de fonds.

Si ces stratégies sont celles qui nous intéressent le plus, car elles concernent directement ou indirectement le sujet en question, le nombre de stratégies ou de *policy papers*, qu'elles soient nationales, régionales ou sectorielles²³⁹, n'a pas cessé d'augmenter ; on en compte aujourd'hui vingt-neuf, tout domaine confondu. Toutefois, la production de plus de *policy papers* et de stratégies ne va pas toujours de pair avec le succès ni avec des résultats probants. Comme nous avons pu le montrer, la situation des Roms s'est détériorée depuis 1982, malgré d'importants investissements – surtout par les gouvernements étrangers, les organisations internationales, onusiennes et autres – pour les inclure et les intégrer.

Mais arrêtons-nous un instant sur le rôle et le positionnement de l'État et de ses institutions. Quelle est la réponse de l'État – à travers ses institutions – et comment réagit-il face à cette situation ? Quel rôle joue-t-il par rapport au dispositif rom en particulier ? Pour répondre à ces interrogations, je propose une discussion autour du discours, des démarches et des initiatives de l'État pour résoudre le problème rom avec l'ancien ministre de la Protection sociale et de la Jeunesse, M. Erion Veliaj.

²³⁹ Voici quelques-unes des stratégies nationales et sectorielles: *National Strategy of Pre-University Education – 2009-2013*; *National Strategy for Vocational Education, Training and Lifelong Learning (2013-2020)* ; *Social protection Strategy 2007-2013* ; *National Youth Strategy 2007-2013* ; *National Strategy for Health in Albania 2007-2013*.

6.4. Les pratiques discursives

Au cours de l'été 2015, début juillet, je rencontre M. Erion Veliaj, l'ancien ministre de la Protection sociale et de la Jeunesse, dix jours après les élections locales qui l'ont propulsé à la tête de la mairie de Tirana pour les quatre prochaines années. La réunion fut arrangée par une amie commune, même si je connaissais Veliaj depuis plusieurs années.

Ancien leader de l'organisation « Mjaft !²⁴⁰ » et du parti politique G99, ce trentenaire très dynamique venait de remporter les élections municipales à Tirana pour la coalition de gauche, en tant que candidat du parti socialiste. Nous nous sommes rencontrés à son bureau au siège social du parti socialiste, qui portait encore les signes de la campagne électorale, débordant d'un décor de couleurs mauve et rouge. Le fait que Veliaj n'ait pas encore pris officiellement ses fonctions en tant que Maire de Tirana ne semblait pas l'avoir empêché d'avoir d'ores et déjà un plan assez clair sur les futures priorités du développement de la ville, et sur les Roms en particulier. En premier lieu, je lui pose la question sur le dispositif rom, mais pas exactement en ces termes techniques. Ma question portait sur ce qui avait été fait pendant son mandat en tant que ministre de la Protection

²⁴⁰ « Mjaft ! », qui veut dire « Assez ! », est un mouvement social créé en 2003, selon le modèle de l'initiative « Otpor » (« Assez ! ») qui existait déjà en Serbie, en Géorgie et en Ukraine. Toujours actif, ce mouvement a un caractère d'engagement à la fois civique et politique, mais pacifique. Il s'agissait ici d'un groupe compact de jeunes d'une vingtaine d'années, qui émergeaient du groupe « Débat », mis sur pied et financé par la fondation Soros, basé sur les écoles américaines sur *participating and debating ideas*. Mjaft! pourrait représenter ce que Appadurai appelle « *grassroot globalization* » (Appadurai 2000) et donne l'image de la « *deep democracy* » (Appadurai 2002), faisant référence ici à son caractère, à sa qualité et à ses valeurs d'inclusion, de participation et de responsabilité. Mjaft! représentait un groupe relativement homogène, une nouvelle génération, une élite urbaine, formée à science po, généralement à l'étranger – au moins la plupart d'entre eux. En même temps, elle est une fabrication – si l'on peut dire – de la pression internationale pour créer une élite politique alternative et moderne en Albanie, différente des vieux modèles observés jusqu'à maintenant. En ce sens, Mjaft était entièrement financé par les présences étrangères dans le pays, surtout l'Ambassade américaine et la Soros Foundation. En 2008 un groupe d'activistes de Mjaft a créé leur parti politique G99 [*Grupimi 99*] de centre gauche, dirigé par Erion Veliaj. Depuis sa création, les membres de Mjaft au sein du G99 ont su s'imposer dans la scène politique et ont réussi à avoir une voix importante dans la politique albanaise. Ils ont finalement eu leur place dans les élections parlementaires de 2013 et plusieurs de ses membres ont obtenu des postes importants dans le gouvernement. Erion Veliaj est l'un d'entre eux.

sociale et de la Jeunesse pour les Roms. Je lui ai aussi demandé en quoi son approche était-elle différente de celle des gouvernements précédents.

Veliaj est connu pour être un excellent orateur et fascine les audiences avec son éloquence. « Vous voyez – me dit-il – je n’ai pas eu le temps de faire tout ce que j’avais envie en un an et demi à la tête de ce ministère. Néanmoins, nous avons pu avancer sur quelques réformes urgentes et fondamentales, telles que celle du régime de retraite, celle sur la formation professionnelle, ainsi que sur l’ouverture des dossiers de la période communiste²⁴¹, le dédommagement (monétaire) des victimes de persécutions politiques de la période communiste, l’ouverture des bureaux de la protection sociale [*social welfare*], etc. ».

Il est vrai que sous sa direction ce ministère a avancé sur des dossiers importants, mais pas sur celui concernant les Roms. On comprend tout de suite dans son discours que les Roms sont une priorité comme une autre, ils ne sont pas la priorité de ce gouvernement ni celle des gouvernements précédents. Cela est d’ailleurs tout à fait compréhensible dans un pays comme l’Albanie, où la situation – pas seulement celle des affaires liées aux Roms – est critique, sur plusieurs plans. Le fait de se focaliser sur une partie de la population impliquerait de multiplier les urgences, si ce n’est déjà le cas.

Il l’admet lui-même d’ailleurs : « Pour ce qui est des Roms, et pour être sincère avec vous, j’avoue que nous avons fait des choses *ad hoc* très positives, mais on n’a pas pu faire une réforme concernant cette minorité. Mais dans chacune des réformes entreprises depuis 2013 nous avons introduit des éléments qui encourageaient la discrimination positive. Par exemple, dans le cadre de la réforme de l’aide sociale nous avons décidé, pour la première fois, que cette aide serait accordée exclusivement aux femmes (quand il s’agit d’une

²⁴¹ Le processus de l’ouverture des dossiers de la période communiste vient de commencer, avec l’exemple d’autres pays de l’Europe de l’Est, comme une manière d’affronter le lourd passé communiste.

famille). Nous avons aussi décidé que la documentation pour la population rom – donc toute cette *red tape* – serait réduite au maximum ; on a ainsi pris le parti de faire de la discrimination positive. En ce qui concerne la réforme sur la formation professionnelle, nous avons supprimé les frais d'inscription pour les cours offerts dans les centres publics de formation pour les femmes et pour les Roms ».

(Entrevue avec E. Veliaj, en juillet 2015)

M. Veliaj le dit lui-même dès le début : son équipe et le gouvernement qu'il représente n'ont proposé que des initiatives très ponctuelles pour résoudre les problèmes que les Roms rencontrent aujourd'hui. Mais la suite de son discours suggère de vouloir le présenter comme une contribution plus grande que dans la réalité. Le gouvernement a entrepris plusieurs mesures pour encourager la discrimination positive – rappelle-t-il –, ce qui est tout à fait vrai, mais ces mesures sont éparpillées sur plusieurs autres instruments « de développement » du gouvernement.

ES. À ce que je sais, les formations professionnelles offertes gratuitement pour les Roms existent déjà depuis au moins quatre ans. En quoi cela représente-t-il une nouveauté ? Même si ces cours existent depuis longtemps, les Roms n'ont pas pu en profiter pleinement, car soit l'information n'était pas arrivée jusqu'à chez eux, soit ils n'avaient pas le niveau de scolarité requis pour accéder à ces cours gratuits offerts par le gouvernement.

EV. Nous avons passé une décision au Conseil des Ministres pour cela. Mais, comme je vous l'ai dit, nous avons géré [*menaxhuar*] principalement les urgences. Par exemple, l'histoire de l'expulsion des Roms de la zone du « bâtiment à flèches²⁴² » en 2013 était une histoire typique pour montrer comment l'État se détourne de sa responsabilité au lieu de répondre à ce genre de problème. Pour le cas en question, nous avons un très bon cadre légal qui précise que si l'État délivre un permis de construire, il faudra d'abord s'assurer de pouvoir offrir une qualité de vie minimale à la communauté qui vit dans ce territoire et que l'on s'apprête à déplacer. Nous

²⁴² Il s'agit d'un épisode d'expulsion présenté dans la scène I de l'introduction. Voir aussi le chapitre 7 sur la mobilité.

avons tous vu comment l'État et la Mairie ont fui leurs responsabilités quand il a fallu trouver un logement à cette population. Personne ne s'y est intéressé et nous avons dû intervenir en urgence pour sortir de cette impasse. C'est pourquoi nous leur avons proposé de s'installer dans les casernes militaires²⁴³. Certes, il s'agissait d'une improvisation, une solution temporaire pour répondre à cette urgence, ce n'est pas une solution à long terme.

Répondre à l'urgence avec une solution temporaire et d'urgence – c'est le mot d'ordre. L'ancien ministre fait référence ici à l'expulsion de 37 familles roms dans la zone d'*Artistike* – dite « zone du bâtiment à flèches » –, que je décris dans la scène I (voir l'introduction). L'intervention du ministre et de son ministère déboucha sur une solution temporaire : transformer les anciennes casernes militaires du régiment chimique, qui se trouvent dans le village de Tufinë, à environ neuf kilomètres de Tirana, en abris temporaires pour les Roms délogés. La caserne devint ensuite le « Centre national transitoire d'urgence » [*Qendra tranzitore e emergjencave*²⁴⁴(*QTE*)], et servira de centre temporaire pour les familles ayant une situation sociale et économique difficile. Depuis, ce centre abrite 53 familles roms soit environ 170 individus. Étant un centre temporaire, les familles roms qui y habitent sont supposées partir après un certain temps, mais comme elles n'ont nulle part où aller, cela se transforme, petit à petit, en un lieu permanent.

Cet événement est l'une des premières urgences auxquelles le ministre Veliaj a du faire face dès son arrivée à la tête de ce ministère en septembre 2013. Il n'hésite pas à faire porter le chapeau à son adversaire politique – la coalition de droite représentée par le parti démocratique (PD) – qui, à cette époque, c'est-à-dire avant juin 2013, dirigeait le gouvernement albanais et la Mairie de Tirana.

²⁴³ La solution proposée portait sur le déplacement de cette population dans un endroit qui appartenait à l'armée, six kilomètres en dehors de la ville.

²⁴⁴ Le centre transitoire d'urgences a été créé par un ordre du premier ministre le 29 septembre 2013.

La Mairie de Tirana n'est pas comme les autres. La population de la ville a quasiment quadruplé depuis 1992 et la ville a aujourd'hui un poids politique important : c'est la plus grande Mairie d'Albanie, accueillant presque un tiers de la population du pays. En ce sens, elle est la représentation de l'État central au niveau local, un mini État à l'intérieur de l'État : les élections pour la municipalité de Tirana sont un test pour les élections parlementaires, c'est là où l'on observe les futures tendances politiques, c'est le laboratoire de toutes les questions et des défis politiques pour tout le pays.

M. Veliaj avait raison de dire que la situation des Roms aujourd'hui est une conséquence directe des actions de l'État. Jusque-là, l'apathie des institutions étatiques et l'inertie de l'initiative des organisations internationales avaient fait en sorte que ce dispositif puisse survivre, alors que la situation des Roms se détériorait. J'avais rencontré quelques-uns de ses prédécesseurs qui n'hésitaient pas à se moquer de ce sujet ou des Roms. Mais, Veliaj était différent. L'empathie en lui est tout à fait naturelle. Pourtant, je ne comprenais pas bien en quoi consistait son engagement actuel. Je n'arrivais pas à le cerner, ni dans son discours ni dans ses initiatives. Mes espoirs m'ont peut-être guidée de façon inconsciente vers la possibilité d'un changement positif ? Qui aurait pu veiller sur ces questions d'injustice et de droit de l'homme mieux que cet ancien membre du Mjaft ! ? Toutefois, il faut se rappeler du rôle, du focus et des fardeaux portés par cette organisation. Si Mjaft ! a – ou plutôt a eu – cette grande capacité mobilisatrice pour mener des actions politiques – telles que la campagne contre l'importation des déchets toxiques en 2013, par exemple –, actions qui concernent plutôt la démocratie directe et en action, elle ne s'est jamais mobilisée pour des causes telles que celle des Roms. Elle aurait sûrement le potentiel pour provoquer des réactions qui porteraient à de vrais changements.

Alors que je décortiquais dans ma tête les significations de son discours, M. Veliaj continuait à faire le point sur son engagement envers les Roms avec des exemples concrets, qu'il qualifiait de solutions à court terme. « À ce moment-là (en septembre 2013), il y eu un grand débat par rapport à un enfant rom qui avait eu un accident et que j'avais conduit à l'hôpital. Il était blessé et les médecins refusaient de le soigner. Les gens disaient qu'il s'agissait d'un show médiatique. C'est sûrement un geste pour provoquer la société, qui doit se poser la question de pourquoi quelqu'un ne peut pas se faire soigner à cause de la couleur de sa peau ? C'est un geste pour montrer que notre système de santé réagit s'il y a le ministre ; autrement dit, si l'on ne paie pas, on n'est pas servi. Ici, on est face à une discrimination raciale, mais aussi face à une discrimination économique, car tu peux être Rom, mais si tu paies, tu seras peut-être pris en charge. C'était donc plutôt un geste de provocation envers la société afin d'ouvrir un débat autour de cette question ».

(Entrevue avec Veliaj en juillet 2015)

Je me souvenais bien de cet épisode hautement médiatisé, inscrit dans la mémoire de tous avec l'image du ministre portant dans ses bras l'enfant rom blessé. Mais s'il est vrai que l'ancien ministre utilise tous les médiums possibles – facebook, instagram, presse écrite, télévision, etc. – pour faire passer des messages au peuple et même, abuse de cette opportunité – selon ses propres mots –, il n'en demeure pas moins qu'il met l'accent sur deux points essentiels : premièrement, la question de la discrimination raciale dans les pratiques quotidiennes des employés de l'État, qui n'est cependant pas forcément visible ni repérable. Deuxièmement, son discours renvoie à la corruption, très fréquente, des employés de l'État, dans le cas présent des médecins et des infirmiers. Ces *street-level bureaucrats* ont refusé d'offrir un service à un individu qui n'était pas en mesure de leur payer sous la table, service pour lequel ces agents sont déjà rémunérés par l'État. Cela

n'est pas sans rappeler les propos de Lipsky (1980) sur les *street-level bureaucrats* qui dans sa conception sont typiquement les enseignants, les travailleurs sociaux, les policiers, le personnel de la santé et tout autre employé du secteur public qui est en mesure de donner accès aux programmes du gouvernement, en les offrant en tant que services.

Le discours de l'ancien ministre nous rappelle en passant qu'il s'agit d'un contexte où le racisme – surtout envers les Roms – est assez présent et se manifeste de diverses façons. Son discours montre également la révérence des employés de l'État envers l'autorité étatique ; les médecins qui réagissent face au ministre, et non pas face à leurs obligations et à leurs missions au service de tous. Mais en quoi le geste du ministre provoque-t-il la réflexion et le débat au sens large sur le racisme ? Cette affaire n'est qu'un épisode, aucun employé de la santé n'a été sanctionné pour avoir refusé le traitement à un enfant rom, le problème de la famille en question ou celle des Roms au sens large n'a pas été résolu non plus. Cet événement a eu une durée de vie très courte et le battage médiatique qui a suivi s'est évanoui avec lui ; le débat n'a pas eu lieu, sauf dans les déclarations des ONG à caractère de « civil rights defenders ». Le geste a sûrement fait beaucoup jaser dans les médias, sur le ministre lui-même, sur son rôle en tant que haut fonctionnaire de l'État plutôt que sur la question Rom. Ce geste, qui invite à la compassion et à la pitié envers cet enfant a servi notamment à renforcer l'image du ministre en tant qu'homme politique et il est, peut-être, la manifestation de l'esprit d'activiste civique d'autrefois. Mais quelle est la vision à long terme de l'État sur cette question ? En se référant au dispositif analysé plus haut, le ministre précise :

EV. Pour la question du long terme, nous avons décidé avec les collègues de développer quelque chose de solide. Nous avons maintenant une vraie stratégie sur les Roms, suite à une série de séminaires avec l'Union européenne. Au moins, aujourd'hui l'Albanie a une stratégie. Donc, on est allé de la solution *ad hoc* vers une solution durable.

ES. À ma connaissance, il existe une stratégie concernant les Roms depuis 2003, qui a ensuite été mise à jour à plusieurs reprises. Parlons-nous de la même stratégie ?

EV. Oui, il y en a toujours eu, mais je crois que le *feedback* que nous avons reçu de Bruxelles dit qu'aujourd'hui le plan est enfin réaliste et concret.

ES. En fait, la faiblesse de cette stratégie a toujours été liée aux budgets limités accordés. C'est-à-dire que l'on définit des priorités qui ne sont jamais mises en œuvre faute de moyens financiers. À ce que je sache, jusqu'à maintenant, il n'y a eu aucun engagement financier de la part du gouvernement, sauf quelque cas sporadique dans le domaine de la culture.

EV. Comme je l'ai dit, il faut être modeste, car j'étais à la tête de ce ministère pour une période de seulement un an et demi. Mais je crois que les actions qui ont bien fonctionné, intuitivement (non planifiées), sont celles de la discrimination positive. Il y a trop de gens *cool* qui disent que la discrimination positive ne fonctionne pas. Nous avons eu deux personnes de la communauté rom employées chez nous et c'était beaucoup plus efficace, car les barrières de doute sur le sérieux du gouvernement tombaient, les Roms avaient deux défenseurs de leurs droits au sein du ministère. La discrimination positive est imposante au début, mais elle provoque un changement dans les mentalités. En ce sens, la discrimination positive a un effet émancipateur dans la société. Je pense qu'il faut conduire par l'exemple (*leading by example*), comme les enfants qui comprennent à travers les livres illustrés. Je dis cela parce qu'il y a aujourd'hui un phénomène collectif de manque d'attention, les gens ont peu d'attention pour les choses, mais une photo, une image, une fable, ils la comprennent. Cela pour une question d'efficacité aussi ; c'est mieux d'utiliser des exemples que toutes les stratégies, rapports et séminaires que les gens ne comprennent pas de toute façon.

À travers les méandres de son discours, on s'aperçoit que les mesures de discrimination positive mentionnées par le ministre ne sont que cosmétiques et souvent inaccessibles aux Roms à cause des critères de sélections – assez rigides – que la plupart d'entre eux ne sont pas en mesure de satisfaire. Prenons par exemple la question de la formation professionnelle. Il est vrai que la loi favorise les Roms en leur accordant un accès gratuit à ces formations. Avec le certificat reçu à la fin de cette formation les Roms ont, généralement, plus de chance d'être employés. Toutefois, pour y accéder, les candidats

doivent avoir fréquenté au moins l'école élémentaire, il faut donc qu'ils aient en leur possession un certificat de réussite et un minimum de connaissances afin de pouvoir suivre ces cours, faute de quoi ils sont exclus de ce processus qui se veut discriminatoire, mais positivement.

Si l'on ne peut que saluer cette initiative – et d'autres de ce genre –, elle demeure très sélective et ne donne pas facilement accès *de facto* aux Roms. Avec un taux de scolarisation très bas, autour de 40% au niveau national, contre plus de 90% de la population majoritaire, les Roms arrivent à peine à accéder à ces cours. Donc, dans les faits, le nombre de Roms qui suivent ces cours est voué à être minimal. D'autre part, on comprend aussi qu'il s'agit de la même stratégie et donc du même dispositif que plusieurs gouvernements, de gauche comme de droite, se sont appropriés depuis le début des années 2000. On comprend donc que la solution à long terme est à chercher dans l'existence même de cette stratégie, présentée comme une nouveauté par chaque homme politique la prenant à son compte. Mais que se passe-t-il une fois que l'on réalise qu'il y a une stratégie ? À quoi cela sert-il ? Que devient la stratégie ?

Il est difficile de déduire les réponses à ces questions ; on peut néanmoins retenir que cette stratégie, avec ses différents plans d'action et ses mises à jour, sert au moins d'instrument aux mains du gouvernement pour gagner des points aux yeux de la commission européenne. En effet, cette dernière passe régulièrement en revue la candidature de l'Albanie en tant que pays candidat à adhérer à l'UE. Les envoyés spéciaux analysent chaque année les progrès de l'Albanie par rapport aux douze conditions (voir annexe v) que l'UE lui a imposées pour être acceptée en son sein. Ces conditions vont de l'État de droit, à la corruption, en passant par la question des Roms et des autres minorités. La onzième condition concerne, entre autres, les Roms et c'est pourquoi tout commentaire

positif reçu de la part de l'UE à cet égard ou perçu comme tel par les fonctionnaires de l'État est interprété tout de suite comme un succès, même si dans les faits rien n'a changé fondamentalement. Aux yeux des fonctionnaires de l'État, ces commentaires venus de l'UE ou d'une quelconque agence étrangère, sanctionnent incontestablement le soi-disant succès de la stratégie en question.

Si on laisse de côté l'Union européenne, que se passe-t-il quand le problème persiste et que le dispositif conçu pour le résoudre n'est pas suffisant ? Comment concilier les différents aspects qui influencent le sujet d'une façon à faire sens et à les faire converger sur ce point commun ?

Si les conditions de l'« étranger chez soi » favorisent la multiplication des campements roms aux alentours de la ville à Tirana, le discours, lui, s'adapte aux conjonctures contextuelles. Les pratiques discursives ou plutôt les rhétoriques discursives deviennent malléables et prennent forme en fonction des projets politiques en cours ; elles s'envolent et prennent le dessus sur les faits, sur les actes. Il semblerait que ces conditions particulières, où se forge la figure de cet « étranger chez soi », qui est la figure des Roms aujourd'hui, ont très peu de choses en commun avec le dispositif mis sur pied depuis longtemps, qui devait servir à la gestion et à la résolution des problèmes que les Roms rencontrent au quotidien.

Ces conditions particulières semblent être éloignées des pratiques discursives. Néanmoins, elles en sont – en partie - le produit des décisions qui découlent de ces pratiques discursives et de la mise en œuvre du dispositif. Ces éléments, qui, en principe, auraient dû converger, semblent à l'inverse s'éloigner l'un de l'autre, au moins dans les circonstances actuelles. En l'occurrence, les conditions de l'étranger auront tendance à continuer de se produire et entraîneront, à leur tour, plus d'isolement pour les communautés concernées.

Chapitre 7. Mobilité, précarité, invisibilité

Dans ce chapitre, j'essayerai de conclure quelques récits et quelques discussions sur la question de la mobilité aujourd'hui ; en quoi cette mobilité est-elle différente du nomadisme ? Quels sont les acteurs de la gestion contemporaine de la population, quel est leur rôle, leur pouvoir, leur marge de manœuvre ? Qu'en est-il du jeu des chiffres et des jeux de mots, traduits par une incompatibilité entre la rhétorique et les pratiques étatiques ?

7.1. Rendre mobile

Regardons de plus près – à travers une ethnographie d'un campement rom qui n'existe plus aujourd'hui – ce que signifie être mobile, pourquoi cette mobilité, et qu'est-ce que cela implique pour les familles roms de ce campement.

7.1.1. *Sabi*

Nous approchons des cabanes du lac et rencontrons Sabi, une femme rom d'une trentaine d'années, mère de trois enfants : Sabrina, l'aînée de 10 ans, Astrit, 8 ans et Leila, la plus jeune, âgée de 6 ans. Nous nous saluons d'abord en albanais puis Arif et Sabi se saluent en romani. Arif s'engage dans une discussion avec un homme qui doit avoir la soixantaine, qui nous rejoint devant la cabane de Sabi alors que je suis en train de lui expliquer le but de ma visite. Je suis ici pour ma recherche – lui dis-je ; j'essaie de comprendre les relations entre les Roms et l'État. « C'est quoi ça ? Tu n'es pas d'une ONG ? Tu viens du gouvernement ? ». De toute évidence, Sabi était confuse ; les chercheurs étaient un nouveau type de personnes qui débarquaient dans leur camp. « Je suis désolée, je ne peux pas t'inviter à l'intérieur – se dépêche-t-elle d'annoncer. Mon mari dort. Il a travaillé en ville toute la nuit. Il ramasse des bouteilles et d'autres trucs en plastique ou en carton pour les vendre. Pendant la nuit, il n'est pas dérangé par la police, c'est pourquoi il préfère la

nuit. Le lendemain, les enfants et moi trions ce qu'il a ramassé. Tout le monde ici travaille dans la collecte des matériaux recyclables en plastiques, papiers, ou cartons. C'est comme ça que nous gagnons notre vie [*fitojmë bukën e gojës*²⁴⁵] ».

– Vous venez d'où ? Depuis combien de temps habitez-vous ici ?

– « Nous sommes d'Elbasan²⁴⁶. Mais là-bas, il n'y a pas de travail ; nous sommes venus à Tirana depuis la démocratie (elle voulait sans doute dire “depuis la chute du communisme”) ».

Je lui demande si les enfants peuvent se rendre à l'école, vu la distance à parcourir pour rejoindre le premier établissement scolaire. « Non, – répondit-elle – ils n'y vont pas. Affamés et mal habillés comme ils sont, c'est mieux s'ils restent à la maison. Ils m'aident avec des petits travaux ici ; ils ramassent et rangent les bouteilles en plastique. Ils ne sont pas enregistrés [*nuk jan' t' regjistru*] non plus ». Cela veut dire que les enfants ne sont pas déclarés au bureau de l'état civil, ils n'ont pas de certificat de naissance, et par conséquent, ils sont littéralement *outlaws*, en dehors de la protection de la loi. Ils se sont pratiquement mis hors-la-loi sans en avoir conscience.

« Il y a une vingtaine de cabanes ici ; nous sommes arrivés depuis quelques mois. Toutes ces familles ont été déplacées depuis l'incendie à côté de la gare en 2011. Nous avons dû changer de lieu de vie quatre fois depuis cet événement. Dans le deuxième campement, les villageois sont venus nous menacer avec des fourches à foin. Après avoir quitté ce village, nous avons monté nos cabanes de l'autre côté du lac pour quelques mois. Mais là, le gouvernement a décidé de faire un parc de jeux pour les enfants des nouveaux bâtiments... tu les vois de l'autre côté du lac. Un jour, la police nous a chassés de là-bas aussi. Et nous

²⁴⁵ La traduction littérale de l'albanais est « gagner notre pain ». Donc, l'expression ‘gagner sa vie’ se réduit dans l'alimentation, dans la subsistance, dans la survie.

²⁴⁶ Une ville située à 59 km au sud de Tirana.

voici de l'autre côté du barrage du lac. Au moins ici, il n'y a pas de propriétaires. On veut rester près de la ville, pour pouvoir travailler le jour et revenir ici le soir...écoute ma belle, je dois te laisser maintenant, car il y a ce type de la religion des témoins (les Témoins de Jéhovah) qui est en train d'arriver ; il nous apporte à manger et je dois m'en aller. Mais viens demain, je serai là. »

(Entrevue avec Sabi, juin 2013)

Bien sûr, les priorités s'imposent en fonction de leur importance et de l'utilité. Je suis retournée le lendemain au campement pour continuer la discussion avec Sabi. Il y a de nombreux enfants dans ce champ de cabanes où se trouve la « maison » de Sabi. On les voit s'activer, chacun occupé à sa façon. Certains conduisent de petits chariots remplis de matériaux recyclables qu'ils déposent dans un lieu précis près de leur cabane, pour repartir ensuite recharger leur petit chariot à l'extérieur du camp. D'autres, plus petits, jouent dans la boue créée par les fortes pluies des derniers jours.

Les cabanes, similaires à celles d'autres camps, semblent être construites avec des matériaux de récupération et se composent de murs en plastiques fixés par des lattes de bois ; elles sont montées directement sur le sol qui devient boueux avec la pluie. Ces structures précaires facilement implantables, démontables et transportables, sont les habitations de plusieurs centaines de Roms autour de Tirana. Sur le toit de l'une des cabanes, un drapeau national décoloré flotte paisiblement au gré du vent. De gros tas de bouteilles et d'autres matériaux en plastique sont accumulés sur le sol, à côté de chaque cabane. Ces matériaux vont être triés et écrasés, pour ensuite être rangés dans de gros sacs en filet plastiques. Vendus au kilo, ils représentent un apport financier essentiel pour ces

familles, estimé autour de 30 000 à 50 000 lekë²⁴⁷ par mois, l'équivalent de 200 à 300 euros.

Cependant, le nombre de familles vivant ici est passé de 20 en juin 2013 à 44 (environ 200 personnes) en juillet 2015. On apprend par Sabi que les habitants de ce camp ont été chassés par la police de quatre lieux précédents, pour différentes raisons. Voici une reconstitution de leurs itinéraires.

7.1.2. Cinq ans en déplacement

En mars 2011, Sabi et sa famille habitaient la zone des bidonvilles roms implantés depuis plus de vingt ans dans la plaine située au nord de Tirana, près de la gare, quand ce campement a pris feu. Selon les articles de presse et mes investigations, des individus non identifiés auraient mis le feu aux cabanes et frappé plusieurs Roms, les menaçant et les obligeant à quitter les lieux immédiatement. Dans la panique causée par la violence, environ quarante familles roms – dont celle de Sabi – se sont enfuies. Sans abri, elles se sont retrouvées dans la rue en plein milieu de la nuit. Le premier communiqué de presse de la police donnait la faute aux Roms : « ils ont eux-mêmes mis le feu aux cabanes ». Lors d'une deuxième réponse officielle, la police mettait en avant le fait que les Roms aient refusé de témoigner sur cet événement et n'avaient pas porté plainte. Ce fut le premier incident violent d'une telle importance en Albanie.

De retour sur le terrain quelques mois plus tard, lors des entrevues avec les Roms sur cet événement, les sentiments de peur et de méfiance envers la police ressortent clairement. La non-réaction des Roms par rapport à cette situation – ni témoignage ni plainte – doit être comprise comme une protection pour éviter un retour à la violence. Avec le temps,

²⁴⁷ Lekë est la monnaie locale.

l'enquête n'a pas progressé et l'affaire a été close en novembre 2011. Les deux accusés ont été déclarés non coupables²⁴⁸ de crime raciste, faute de preuves suffisantes.

C'est bien plus tard que j'ai appris que la violence contre les bidonvilles était un coup monté pour chasser les Roms de cette zone et ainsi laisser la place au développement immobilier, plus précisément pour dégager l'espace pour la construction d'un nouveau bloc d'appartements. Ce genre de business étant des plus prospères en Albanie, l'État – dans ce cas la police et les organes judiciaires – s'y mêle et s'y associe, non pas nécessairement par une participation ou promotion active de l'affaire, mais plutôt par un « laisser-faire », par une absence de réaction. Ainsi l'État, à travers une application discriminatoire de la loi, qui se traduit par la non-application de la loi, favorise les uns et chasse les autres, faisant prospérer les uns et exposant les autres à la violence.

Cela montre en même temps que les intérêts commerciaux et la complicité du gouvernement ont fait que cette communauté rom a été laissée sans protection, menacée de mort et bannie de certains endroits. En l'occurrence, l'absence de droit et de punition pour les auteurs de l'incendie et des violences a fait que les Roms de cette communauté sont devenus des boucs émissaires. À l'inverse, nous pouvons dire que les Roms, en tant que citoyens albanais, devraient, en principe, jouir de tous les droits – *de jure* –, qui leur sont conférés par la constitution albanaise.

Depuis l'incendie, la famille de Sabi et la plupart des familles de cette communauté rom ont été déplacées par le gouvernement à Babrru – une zone périurbaine de la ville –, où ils ont reçu des tentes et d'autres matériels pour subvenir à l'urgence. Mais cet endroit, très éloigné des centres urbains, n'offrait rien d'autre qu'un vaste terrain isolé et inexploitable.

Les Roms de cette communauté ont vite dû abandonner ces lieux à cause d'une dispute

²⁴⁸ Voir l'article intitulé : « Albania absolves Roma camp arsonist of racism » ; <http://www.balkaninsight.com/en/article/albania-absolves-roma-camp-arsonists-of-racism>.

entre le propriétaire du terrain et le Ministère des Affaires sociales, qui apparemment, n'aurait pas payé le loyer du terrain sur lequel les tentes avaient été montées.

Suite à ces événements, à chaque fois que je suis retournée sur le terrain je me suis intéressée à ce groupe d'individus ayant pris la fuite, afin de comprendre la logique des faits ainsi que la dynamique et les raisons de leurs déplacements.

Durant l'été 2012, j'apprends qu'ils avaient changé deux fois de lieux de 'résidence' en un an, à la suite des manifestations et à des menaces des villageois de Tufinë. Il s'agit des événements dont Sabi parlait quand elle disait « les villageois nous ont menacés avec des fourches ». Par la suite, ils se sont dispersés et installés ailleurs. À ce moment-là, la plupart des Roms ont abandonné le groupe et se sont installés un peu partout, là où ils pouvaient, là où ils étaient acceptés, ou plutôt là où ils n'étaient pas menacés, ces lieux se situant en général dans les zones périurbaines extra-légales.

En 2013, sous la pression de la police, la communauté dont Sabi faisait partie s'est déplacée encore une fois d'une rive du lac à l'autre, vers un endroit sans habitations ni activités commerciales, pour ne pas déranger, mais qu'il se trouve suffisamment proche des services et des commerces pour pouvoir se procurer ce dont ils avaient besoin.

Deux ans plus tard, il n'y a toujours pas l'ombre d'un parc de jeux pour les enfants des nouveaux quartiers ni d'espace vert à l'endroit où ils étaient installés précédemment. Nous pouvons donc penser que l'assainissement et le développement de la zone étaient plutôt des prétextes pour chasser les Roms de cet endroit et les pousser à s'éloigner de la ville.

Fin septembre 2015, j'apprends par mon informateur que Sabi et sa famille se déplacent à nouveau. La municipalité de Tirana a décidé d'étendre l'espace vert autour du lac, initiative qui touche toute la zone du campement. Comme à chaque fois, la violence est au rendez-vous. Les médias informent que la police est à nouveau intervenue pour évacuer les

lieux²⁴⁹, sans préavis ni ordres d'expulsion. La municipalité leur a offert deux possibilités : s'installer dans un centre d'urgence (d'anciens bâtiments militaires), où la question du logement est exacerbée par les expulsions précédentes ; la deuxième option est un retour chez eux, dans leur ville (ou village) d'origine. Ainsi, environ deux cents familles ont été forcées à se déplacer à nouveau, sans avoir d'endroits où aller. Cette dernière expulsion a fait l'objet d'une condamnation d'Amnesty International²⁵⁰ le 13 octobre 2015 (voir annexe ix). N'étant pas sur place à cette période, je n'ai pu suivre les événements qu'à travers les médias et les communications formelles et informelles dans les réseaux sociaux des groupes « Civil rights defenders » et [*Aktivizmi Rom dhe Egyptian*] (l'Activisme rom et égyptien). Qui sait où sera le prochain point de chute de Sabi et de sa famille ?

Sans vouloir entrer dans une discussion morale sur le « bien » et le « mal », ni entamer un discours sur les droits territoriaux, nous pouvons cependant constater qu'un grand nombre de familles roms s'éloignent vers la périphérie et s'installent dans des baraques de fortune faites de matériaux de récupération. Ce pèlerinage fortuit vers nulle part, provoqué par de multiples expulsions, se perpétue, et crée en l'occurrence, d'autres bidonvilles temporels ou permanents autour de la ville, avec toute la problématique – vie précaire, isolement social, ségrégation, etc. – qui les entourent.

Ce problème déjà bien nourri pendant la période postcommuniste avec la création des quartiers roms est exacerbé par les politiques (néo)libérales adoptées par les gouvernements de gauche et de droite depuis la chute du communisme, période depuis laquelle les Roms ont été parmi les grands perdants (De Soto *et al.* 2005 ; Vullnetari 2012).

²⁴⁹ <http://www.reporter.al/bashkia-e-tiranes-do-te-ktheje-ne-qytetet-e-tyre-romet-qe-nuk-jane-tiranas/>

²⁵⁰ Voir annexe vi et le lien : <https://www.amnesty.org/en/documents/eur11/2644/2015/en/>

La population de ces zones a augmenté et par conséquent, cette dernière s'est étendue géographiquement pendant trois ans. Par exemple, le campement du lac est passé de 20 cabanes en 2013 à 44 cabanes en 2015. J'observe le même phénomène que dans l'autre campement (voir chapitre 6). Des structures similaires ont vu le jour autour de la décharge de la ville ces cinq dernières années, alors que d'autres ont disparu pour s'établir ailleurs, toujours dans des conditions précaires. Mais, alors que ces structures se font et se défont au gré des événements causés par la pression de la police – en tant qu'institution de l'État – ou par les autres habitants des quartiers, on se rend compte que les autorités observent et n'interviennent principalement que pour les éloigner sans proposer de solutions pérennes. On les chasse d'un certain périmètre autour de la ville puis on les oublie quand ils sont au-delà de cette zone.

Nous avons pu montrer que ces déplacements forcés des Roms à Tirana n'ont rien à voir avec leur tradition ou avec la culture nomade, comme plusieurs articles de presse l'ont parfois laissé entendre²⁵¹. Il s'agit bien d'une mobilité forcée souvent provoquée par les autorités de l'État, une mobilité qui renvoie surtout à des raisons économiques et de survies, et non pas culturelles. Ces déplacements ne sont pas voulus, ni cherchés, mais subis par les Roms de ces communautés. Une mobilité engendrée par les non-solutions proposées par les politiques néolibérales et les approches dites du « laisser-faire », lesquelles provoquent ultimement l'« abandon²⁵² » d'un nombre croissant de personnes, malgré des politiques qualifiées d'« intégrantes ». C'est pourquoi, dans le cas en question, j'appellerais ces politiques qui, d'une façon ou d'une autre, fabriquent de telles conditions,

²⁵¹ http://shqiptarja.com/mobile/artikull_old.php?IDNotizia=171668&NomeCategoria=&Titolo=une-dua-te-jem-rome&IDCategoria=1&reply=317547;

²⁵² Cela fait référence à ce que Povinelli (2011), dans un autre contexte – celui des populations aborigènes d'Australie – qualifiait d'*economies of abandonment* (2011).

des *politiques d'abandon*. Arrêtons-nous un instant sur les détails des chiffres sur les Roms. Que nous disent-ils ? Comment et par qui sont-ils produits et utilisés ?

7.2. Les jeux des nombres

Mon informateur m'avait déjà parlé de chiffres divergents sur le nombre de Roms vivant en Albanie. La vague de débats passionnés sur le nombre des Roms – et d'autres minorités, par ailleurs – était encore en plein essor en juin 2011, lors du recensement de la population. Pour la première fois, les questionnaires contenaient des questions concernant l'ethnicité, la religion et la langue maternelle, ce que l'on appelle des « caractéristiques ethnoculturelles » (Census 2011:33). Il s'agit du deuxième et dernier recensement depuis la chute du communisme en Albanie, après celui de 2001.

Le gouvernement n'était pas nécessairement pour ces modifications du questionnaire, craignant un changement dans l'équilibre de la représentation de la population sur le territoire et s'inquiétant de ce qu'Appadurai appelle « the fear of small numbers » (Appadurai 2006). Mais au fur et à mesure que la tension montait – notamment par le discours des groupes nationalistes, la pression de l'UE et d'autres organisations internationales, juste avant l'évaluation du dossier de candidature pour l'adhésion de l'Albanie à l'UE, où la question des minorités est l'une des douze conditions que l'Albanie doit satisfaire –, le gouvernement a fini par accepter d'inclure ces éléments dans les questionnaires du recensement.

Certains groupes nationalistes – notamment l'« Alliance rouge et noire²⁵³ » [*Aleanca kuq e zi*], parti nationaliste albanais, et le *parti des droits de l'homme*, représentant la minorité

²⁵³ Petit parti politique albanais à trait nationaliste.

grecque – ont appelé à un boycottage du recensement, craignant à leur tour une manipulation des chiffres du recensement par l'État.

En juillet 2011, la campagne du recensement avait pris un autre détour controversé, juste avant la collecte des données, avec l'adoption par le gouvernement de certains amendements à la loi sur le recensement. Ces amendements prévoyaient l'introduction d'une série d'amendes²⁵⁴ relatives à la participation de la population lors de la collecte des données. Par exemple, ceux qui refusaient de participer à l'enquête, qui refusaient de déclarer leur appartenance ethnique, ou ceux qui déposaient une fausse déclaration pouvaient être sanctionnés par une amende allant jusqu'à environ 100 000 Lekë (l'équivalent de \$ 1000). En même temps, l'appartenance à un groupe ethnique ou religion devait être prouvée. Cela a fait émerger une sorte d'inquiétude parmi les individus, notamment dans les minorités.

J'ai eu un avant-goût de ce spectacle lors de mon travail de terrain au cours de l'été 2011. L'ambiance pendant la collecte des données était très tendue. Plusieurs personnes que j'ai rencontrées se sont plaintes du processus, notamment parce qu'elles n'étaient pas présentes lorsque l'agent du recensement était passé chez eux pour les enquêter. D'autres Roms m'ont dit qu'ils ne s'étaient pas déclarés en tant que Roms, par crainte de l'identification facile et de répercussions, sans pour autant spécifier pourquoi leurs craintes pouvaient être fondées. En l'occurrence, de nombreux Roms – et je suppose que d'autres minorités aussi – se sont déclarés albanais. Il faut cependant noter qu'en Albanie, les minorités n'ont pas toutes les mêmes sensibilités envers leur auto-identification. Par exemple, les Valaques sont si bien intégrés (assimilés) qu'ils ne sont plus trop attachés à leur identité, leur identité albanaise étant la plus importante pour eux (Schwandner-Sievers 2002).

²⁵⁴ Il s'agit de l'article 20 de la loi 10 442 du 07.07.2011.

Néanmoins, dans une atmosphère tendue créée par les débats houleux pro et contre le recensement – tant le processus de la collecte que la qualité et la fiabilité des données recueillies –, la collecte des données a bien eu lieu en 2011 et les résultats préliminaires ont été publiés en 2012. Toutefois, ces contestations n’ont pas fait varier les représentations statistiques de la population et les données finales ont été publiées seulement en 2014. Que nous disent ces chiffres?

La population albanaise sur le territoire national s’élevait à 2 821 977²⁵⁵ personnes en 2011, représentant 0,8% de moins qu’en 2001 – dont la population était de 3 069 275 personnes –, alors que les minorités étaient réduites au-dessous des 2%. La population rom comptait 8301 personnes, 0,3% de la population alors que la population égyptienne s’élevait à environ 3368 personnes, soit 0,12% de la population.

Cependant, il est intéressant de noter que ceux qui ont refusé de répondre ou de se définir comme faisant partie d’un groupe ethnique représentent 13,9% de la population soit 390 938 individus.

Nous pouvons ainsi déduire que dans ces statistiques, les chiffres représentant les minorités sont fusionnés, au moins en partie, avec ceux de la majorité, ou plutôt fusionnés vers un corpus de données qui relèvent de l’identité nationale plutôt que d’une identité ethnique. Loin de n’être qu’une simple représentation de la population, la lecture et l’usage que l’on fait de ces statistiques sont beaucoup plus complexes ; elles contribuent à satisfaire le désir du gouvernement d’avoir une population nationale plus homogène – aussi homogène que possible –, où l’identité est, en quelque sorte, diluée dans l’ensemble national. Cela n’est pas sans rappeler les propos de Scott sur la *simplification de l’État* (Scott 1998), qui

²⁵⁵ INSTAT 2011; voir les données du recensement.

renvoie notamment à la création des catégories simples et relativement homogènes de population, pour que celle-ci devienne plus lisible, plus gérable par l'administration.

Mais si l'on reconnaît des failles dans la façon dont la collecte des données du recensement a été faite, elles demeurent, néanmoins, la référence principale pour le gouvernement. Ces statistiques justifient des budgets et seront utilisées pour toutes sortes de questions et de fins administratives. Elles vont également nourrir et illustrer plusieurs discours et rapports adressés à l'UE et à d'autres institutions internationales. Bref, ces statistiques sont ce que Foucault appelle « la réalité même de l'État » (Foucault 2004 : 280), une nouvelle réalité, une nouvelle connaissance technique relative à la population²⁵⁶ à un moment donné. Ces données sont aussi utilisées – plusieurs exemples dans l'histoire le montrent, d'ailleurs, surtout dans le contexte de l'État-nation – comme une façon de construire, de justifier et de renforcer les projets nationalistes²⁵⁷.

L'État n'est cependant pas le seul acteur qui produit des données en Albanie ; la communauté internationale qui opère encore dans ce pays et dans d'autres pays des Balkans, ainsi que les ONG locales sont aussi des acteurs importants. Cependant, les chiffres du gouvernement concernant les Roms ont tendance à être plus bas que ceux produits par les organisations internationales, mais les deux sont contestés par les ONG roms, car considérés comme en deçà de la réalité. Par exemple, une étude de l'UNICEF qui cartographie les lieux²⁵⁸ où se trouvent les enfants roms conclut que 14 564 Roms vivaient en Albanie en 2011 (UNICEF 2011 : 21), tandis que dans un rapport précédent du PNUD (2006) on trouve des estimations approximatives de la population rom variant de 80

²⁵⁶ Voir Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population* (2004).

²⁵⁷ Cela est bien illustré dans les travaux d'Appadurai (2006), Clayner (2007) et Anderson (2006) pour n'en citer que quelques-uns.

²⁵⁸ Étude de l'UNICEF, *Mapping the Roma children in Albania*, 2011. On peut se poser la question d'ailleurs si on peut cartographier les individus et les Roms dans ce cas. Il s'agit bien de savoir où se trouvent les enfants et les familles roms.

000 à 150 000 personnes. Rappelons que la population rom en Albanie a été estimée à environ 20 000 personnes en 1938 (Hasluck 1938) et autour de 13 162 individus en 1981²⁵⁹. Ne sachant toujours pas, en 2015, combien de Roms résident en Albanie, nous pouvons seulement déduire que la réalité devrait se situer quelque part entre ce que disent les dirigeants roms et les chiffres du gouvernement.

Malgré le profond désaccord des ONG roms, ces chiffres ont été approuvés et légitimés par les institutions officielles de l'État et/ou par la communauté internationale. Ils sont ainsi les seuls «faits» politiques et officiels qui doivent être pris en compte, la seule «vérité» dans les termes de Foucault (2004). On pourrait même dire que ces chiffres représentent une autre réalité sociale, de laquelle les Roms et tous ceux qui perturbent le cadre de l'unité nationale – les moins désirables – font aussi partie. En produisant une nouvelle réalité, l'État assure le contrôle sur les «réalités au sein de l'État» (Foucault 2004), même sur les nombres « insignifiants » d'individus qui peuvent influencer cette réalité politique. Voici donc comment l'État et les Roms se rencontrent à mi-chemin dans cet espace de désaccord mutuel et de dispute, l'État produisant et imposant des « réalités » desquelles les Roms font partie, les Roms contestant ces réalités tout en les acceptant quand même, car ils n'ont pas d'autre choix. En fin de compte, en utilisant le nombre de Roms – et des autres minorités aussi – pour des raisons politiques, les Roms sont aujourd'hui des communautés paradigmatiques lorsqu'elles deviennent un instrument biopolitique dans les mains du gouvernement. Cependant, toute extrapolation statistique, interprétation et planification future passe par ces nouvelles « réalités ».

²⁵⁹ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 1-2.

Qu'en est-il de la situation des Roms aujourd'hui ?

Alors que les chiffres, souvent approximatifs, sur les Roms se multiplient sans cesse, leur situation, elle, n'a pas changé, au contraire. Si l'on compare les chiffres récents et ceux des années 1980, à la fin de la période dictatoriale, on réalise vite qu'il y a une nette détérioration de tous les paramètres qui ont été – plutôt bien que mal – acquis.

Ainsi, le taux de chômage pour les Roms s'élève à plus de 50% – et dans certaines poches urbaines à plus de 73% –, alors que ce même taux était de seulement 11% en 1976²⁶⁰ et de 29% en 1981²⁶¹. Actuellement, plus que 92% des Roms travaillent au noir dans des secteurs informels de l'économie.

Parmi les Roms, l'analphabétisme est très répandu et il s'est notamment accentué ces deux dernières décennies, touchant environ 40% des Roms, par rapport à seulement 1,6 % de la population majoritaire. En 1981²⁶², 639 enfants roms de 6 à 16 ans – sur un total de 2 363 enfants roms –, n'étaient pas scolarisés, soit 27%, alors qu'en 1982, environ 853²⁶³ individus – tous âges confondus – étaient en dehors du système d'éducation, n'allaient pas à l'école ou l'avaient abandonnée.

Néanmoins, plusieurs études²⁶⁴ semblent avancer l'idée que l'une des causes majeures de la pauvreté, phénomène touchant la majorité de la population rom, est liée à son étroite corrélation avec la (non) scolarisation; sans une scolarisation adéquate, les Roms – ni le reste de la population, d'ailleurs – ne peuvent pas avoir de meilleures opportunités de

²⁶⁰ Document d'archives du mars 1976: AQSH F. 490. V. 1976. D. 254, fl. 1.

²⁶¹ Document d'archives d'octobre 1981 : 1981: AQSH F. 490. V. 1981. D. 302, fl. 1.

²⁶² AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 1-2.

²⁶³ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 7.

²⁶⁴ L'étude de l'Unicef 2011 et de PNUD 2012.

travail. Plus de 78% des Roms se disaient « très pauvres » en 2011, selon l'étude menée par l'Unicef²⁶⁵.

Être en situation de pauvreté (sans travail ni scolarisation adéquate) – selon les Roms qui ont participé à cette recherche – reste l'un des facteurs insurmontables pour avoir un logement adéquat. Au fil du temps, on constate que le nombre de sites illicites à l'allure de bidonvilles qui disparaissent et réapparaissent ailleurs s'accroît et se propage autour de la périphérie de capitale – telles que ceux de Shkoza, du lac, de la gare, d'Artistike, de Selita, Sharrë, etc. –, abritant chacun entre 100 et 300 individus.

Rappelons cependant qu'en 1982, en dépit du dispositif de mesures administratives contraignantes mis en place depuis les années 1950, la question du logement n'était pas encore résolue ; environ 160 familles (environ 40 familles à Tirana et 121 à Fier) vivaient encore dans des baraques ou étaient sans abris²⁶⁶ en 1982. Cela s'est aggravé avec les politiques néolibérales – ayant pour conséquence, entre autres, la fermeture ou la privatisation des entreprises, ainsi que le manque de travail – et les pratiques discriminatoires employées souvent de façon implicite dans les entreprises privées. On peut donc parler d'une implosion des campements de fortune aux alentours de la capitale, centre économique du pays.

Si l'on fait une comparaison avec la population majoritaire, la situation dans laquelle les Roms se trouvent aujourd'hui pourrait être résumée – en gros – par le tableau suivant :

²⁶⁵ Étude de l'UNICEF, *Mapping the Roma children in Albania*, 2011.

²⁶⁶ AQSH, F. 490, V. 1981, D. 302, fl. 7.

Tableau 5: Quelques données comparatives

Nr.	Description	Les Roms	La population albanaise
1	Analphabétisme	40,3 %	1,6 %
2	Nombre moyen d'années de scolarisation	5,6	> 9
3	Fréquentations des 9 premières années d'école	16,1%	57 %
4	Taux d'inscription à l'école	44,1%	> 90 %
5	École secondaire	2,1%	21,7%
6	Taux de chômage	> 50%	13,5%
7	Travail indépendant	> 60%	N/A
9	Pauvreté	> 78%	12,4% (26% régions reculées)

Source: INSTAT – Recensement de la population albanaise 2011; Études de l'UNICEF (2011) et de PNUD (2012).

Si les chiffres présentés dans ce tableau n'ont guère besoin d'être interprétés pour illustrer le fossé existant entre les deux communautés, s'attacher à analyser chacun de ces éléments serait une affaire trop complexe. Mais arrêtons-nous un instant sur la question du logement, afin de mieux comprendre le processus de dépossessions des familles roms et l'accroissement de la mobilité à laquelle plusieurs familles roms doivent faire face aujourd'hui.

7.3. Le dispositif du logement

Pour ce faire, je me suis entretenue avec la ministre du Développement urbain, dans son bureau. La question du logement – pour tous, les Roms y compris – fait partie du portfolio de ce ministère. Mais si ce dernier émet les orientations générales ainsi que les actes légaux pour réfléchir sur la façon d’approcher la question de logement, les mairies se chargent de la mise en œuvre selon les fonds annuels disponibles. Mon intérêt sur le sujet en question portait surtout sur la façon dont le gouvernement avait approché la démolition des maisons roms de Selita – un des quartiers à forte concentration Roms – site du nouveau boulevard périphérique de Tirana, en cours de construction depuis cette année.

Une longue explication pleine de détails chiffrés et du langage incolore de la bureaucratie institutionnelle me sont parvenus quelques jours après notre réunion. Il fallait, tout d’abord, m’immerger dans le langage institutionnel, quelque peu défensif derrière les lois liées à ce cas spécifique. Mais, une fois la complexité apparente du texte laissée de côté, j’ai réalisé qu’un quart de la lettre aurait pu suffire pour expliquer en quelques paragraphes la démarche suivie.

Ainsi, j’apprends que le Ministère du Développement urbain a demandé à chaque Mairie qu’au moins 5% des bénéficiaires sélectionnés pour les projets de logements sociaux soient de la communauté rom. Comme cela fonctionne-t-il ? En principe, tous ceux qui ont besoin d’un logement peuvent présenter une demande à la Mairie. Ensuite, les mairies sélectionnent les dossiers pertinents et présentent un certain nombre de dossiers relatifs à la demande de fonds pour les logements sociaux au ministère. Cette relation entre les citoyens, la mairie et le Ministère, ainsi que les critères de sélection des bénéficiaires sont

réglés par la loi no. 9232, du 13.05.2004 « Sur les programmes de logements sociaux²⁶⁷»
[*Për programet sociale të strehimit*].

Mais la question de la démolition des maisons roms à Selita, qui concerne plus de 70 familles roms, dépasse ce cadre légal ; elle est assez complexe et ne peut pas être traitée par cette prérogative légale. Selita est l'un des quartiers roms de Tirana construit dans les années 1950 avec les mesures administratives prises par l'État totalitaire pour sédentariser les Roms. Après la chute du communisme, environ 200 familles roms²⁶⁸ s'y sont installées et ont construit des maisons et des baraques de fortune, ces deux types de constructions demeurant pour la plupart – encore aujourd'hui – dans l'illégalité la plus totale.

Pour plusieurs raisons – selon les habitants, par manque d'information sur les périodes de légalisation de ces constructions, par manque de documentation sur les revenus, puisque la majorité travaille au noir, ou tout simplement parce qu'ils ne savent pas comment approcher la question –, les propriétaires de ces constructions n'ont pas pu les légaliser en temps voulu, contrairement à plusieurs autres. Tous ceux dont les constructions – des maisons ou toute autre propriété – sont légalement reconnues sont (ou seront) remboursés, s'ils sont touchés par la construction du périphérique. À l'inverse, si leurs maisons ou autres propriétés s'avèrent absentes des registres de l'État, elles disparaîtront définitivement avec la construction de la nouvelle route, comme si elles n'avaient jamais existé. En d'autres termes, si ces familles n'avaient pas suivi à la lettre les procédures pour la légalisation de ces constructions, quelle qu'en soit la raison, elles perdaient tout ; ces familles se dépossédaient, d'un seul coup, de tout ce qu'elles avaient.

²⁶⁷ Selon cette loi, les familles dans le besoin doivent se rendre auprès de leur Mairie pour bénéficier des programmes des logements sociaux.

²⁶⁸ Les données utilisées ici sont des données de première main recueillies en 2013 par une institution indépendante de recherche, le Centre de recherches économiques et sociales.

Sous la pression de plusieurs groupes d'activistes – tels que les activistes Roms et Égyptiens, l'organisation de *Civil rights defenders et l'Ombudsman* – et pour combler cet écart, le Conseil de ministres a émis une décision, début mars 2015 – le VKM²⁶⁹ no. 310, le 13 mars 2015²⁷⁰ –, qui a pratiquement force de loi, et qui donna le droit au gouvernement de créer un fonds spécifique pour couvrir les frais des loyers pendant deux ans pour toutes les familles expropriées, principalement des familles roms. Cette décision, sans doute un geste noble, a ainsi permis de proposer une solution pour ces 76 familles roms.

7.4. La force de l'État : dépossession et violence

Novembre 2012

Sela est l'une des personnes touchées par ces travaux publics. Je l'ai rencontrée en novembre 2012, lors de mon travail de terrain. Elle habitait avec son mari et ses trois enfants dans une petite maison, qui ressemblait à une baraque de fortune, mais qui était en fait construite avec des matériaux plus solides. Pour entrer chez elle, je devais passer par un couloir long et étroit – dans lequel deux personnes ne pouvaient pas se croiser sans se toucher –, créé par des 'maisons' d'une seule pièce, construites d'une façon improbable l'une sur l'autre, comme une construction de Lego mal emboîtée.

Sela vendait des vêtements usagés au marché, près de chez elle. Le marché des fripes dans ce quartier était improvisé dans l'un des couloirs créés par les constructions. Les habitants se sont approprié l'espace et l'ont transformé en un marché pour gagner leur vie, en absence d'autres opportunités de travail. Ce matin de novembre, je la retrouve chez elle, en

²⁶⁹ VKM est l'abréviation en albanais pour la décision du Conseil des ministres [Vendim i Këshillit të Ministrave (VKM)].

²⁷⁰ Il s'agit de la décision du Conseil des ministres no. 310, datée du 13.03.2015 « Sur le paiement du loyer pour quelques familles touchées par la réalisation du projet "Le grand périphérique de Tirana, segment Komuna e Parisit-Rruga e Kavajës" ».

train de regarder la télé avec son fils de dix ans. C'était notre première rencontre et j'avais décidé de m'y prendre d'une façon tout à fait spontanée et exploratoire pour observer ce qui se passait dans ce quartier que je connaissais peu.

« Comment prends-tu le café, avec combien de sucre, me demanda-t-elle ? » Sans sucre, *shqeto*²⁷¹ – répondis-je. « Pendant que je prépare les cafés, tu me diras ce qu'ils disent dans le film » – demanda-t-elle à son fils. Le petit lisait diligemment les sous-titres à haute voix pour que sa mère ne rate aucun moment de sa *télénovela* préférée. « Aujourd'hui, j'ai envoyé mon mari au marché ; on n'a pas beaucoup de travail ces jours-ci, mais on s'en sort pas mal [*shyqyr zotit*] Dieu merci. On arrive à bien gagner notre vie. Mon fils va bien à l'école et ça me fait un immense plaisir. Je veux qu'il continue l'école. Mais, tu sais, nous avons un grand problème ici, l'État détruira nos maisons, car le grand périphérique [*unaza e madhe*] passera juste au milieu. Je ne sais pas comment on va faire, car nos maisons ne sont pas légales ; ils demandent trop de papiers et trop d'argent pour ça. » Alors que Sela et moi savourions notre café turc, le petit continuait à lire assidument les sous-titres à haute voix. À un moment donné, je lui dis de faire une pause, car Sela pouvait suivre toute seule, puisqu'elle était maintenant revenue face à l'écran. « Tu sais – me dit-elle –, je ne sais pas lire et le petit m'aide à comprendre ce qui se passe dans ce film. Des fois, quand j'ai passé la journée au marché, il me fait un résumé le soir, afin que je puisse rattraper l'histoire ».

Embarrassée par mon commentaire déplacé, je me suis ressaisie en silence et concentrée sur mon café jusqu'à la fin de l'épisode. Cependant, je me suis mise à faire des calculs dans ma tête pour imaginer quand elle était née et voir si sa date de naissance pouvait avoir un lien avec le fait qu'elle soit analphabète. Je lui ai ensuite proposé de faire un tour dans le quartier afin de comprendre où passerait exactement la nouvelle construction qui

²⁷¹ Un mot faisant partie du vocabulaire vernaculaire de tous les jours, qui signifie sans rien ajouter. D'habitude, on l'utilise pour le café sans sucre.

dérangeait tant Sela, mais aussi pour mieux comprendre pourquoi elle ne savait ni lire ni écrire. « Tu sais, j'ai jamais mis les pieds à l'école. Mes parents vendaient des trucs pendant le communisme et j'allais toujours avec eux. On était très pauvres. »

Juin 2015

En juin 2015, j'apprends par une amie de Sela que cette dernière et sa famille avaient émigré en Allemagne. Avec l'argent reçu – 200 000 Lekë dans le cas de sa famille, l'équivalent de \$ 2 000 américain – en compensation pour la démolition de sa maison, elle avait acheté des billets pour aller en Allemagne. Les \$ 2 000 lui ont été donné pour couvrir les frais de loyer pendant deux ans. Mais, à Tirana on ne peut pas trouver un appartement décent pour \$ 100 par mois²⁷², sans compter les difficultés pour un Rom de louer un appartement, difficultés dues à la discrimination raciale. La migration a pris un virage assez surprenant cette année. Environ 50 000 Albanais – Roms et non-Roms aussi – ont émigré²⁷³ vers l'Allemagne en 2015, propulsant ainsi le débat sur l'émigration des pays candidats à l'UE au cœur des discussions. La question d'un possible retour du régime des visas pour ces pays était elle aussi importante. Alors que les pays voisins accueillaient notamment des réfugiés fuyant la guerre en Syrie, les citoyens albanais quittent le pays pour des raisons différentes. Cela invite inévitablement à se poser la question: qu'est-ce qui fait qu'un si grand nombre de personnes relèvent un tel défi ? Qu'est-ce qui a fondamentalement changé pour ces gens dans le pays pour qu'ils perdent l'espoir et décident de partir aussi nombreux? C'est avec cette vague de migration récente que Sela et sa famille sont parties aussi. En juin, j'apprends qu'ils vivent dans un camp de réfugiés en

²⁷² Le loyer moyen pour un petit appartement composé d'une chambre et d'un salon dans la périphérie de Tirana est d'au moins \$ 200 par mois.

²⁷³ Rien qu'au mois de septembre 2015, 6740 personnes ont émigré vers l'Allemagne, 4680 autres personnes s'ajoutent à ces chiffres en octobre, mettant les émigrants albanais en deuxième rang après les réfugiés syriens. Voir : <http://www.gazetatema.net/web/2015/11/06/fluksi-i-ikjeve-vazhdon-prape-te-dytet-ne-gjermani-pas-sirianeve-ne-lufte/>. Voir aussi : <http://www.reporter.al/shqiptaret-e-refuzuar-ne-gjermani-provojne-fatin-ne-holande/>

Allemagne. D'après les discussions avec son amie, j'avais l'impression qu'ils en étaient contents. « On a de l'eau ici, on prend la douche tous les jours ; Sela fait le ménage dans un commerce tenu par des Turcs et les enfants vont à l'école », ai-je entendu dire sur la vie dans le camp.

Septembre 2015

En septembre, j'apprends que le droit d'asile (économique) en Allemagne a été refusé à Sela et à sa famille, et qu'ils sont en attente d'un retour chez eux – nulle part – prochainement.

7.4.1. La violence

Plusieurs Roms comme Sela ont pris l'argent rendu par l'État et sont partis à l'étranger, la plupart vers l'Allemagne. D'autres sont restés et ont assisté à la destruction de leur maison. Souvent, ils ont été contraints par la force à quitter leurs habitations. À ma question sur ces cas de violence exercée par les institutions de l'État, l'information que j'ai reçue était le suivant:

« Nous aimerions vous informer que la solution au problème de l'expulsion (forcée) des habitations est très complexe, car les cas des expulsions lors de travaux publics ne sont pas prévus par la loi sur le logement²⁷⁴. »

Les cas de violences explicites et physiques ne sont – en principe – jamais prévus par la loi, mais il n'est pas anodin que l'utilisation de la violence soit surtout une forme de démonstration de pouvoir et parfois d'abus de pouvoir par les agents de la police. Tout exercice de la violence dans le cas des expulsions en question rendrait ces actes illégaux. Néanmoins, elle est très présente et s'est exercée sous différentes formes, physiques, psychologiques et morales, jusqu'à ce qu'ils quittent les lieux.

²⁷⁴ Ma traduction de l'albanais de la lettre du Ministère du Développement urbain, en réponse à mes questions.

Prenons par exemple le cas des dédommagements offerts par l'État pour la démolition des 'maisons' des Roms de Selita. La somme accordée aux familles pour quitter leurs maisons, qui variait entre \$ 1 500 et \$ 2 000 par famille, en fonction du nombre de membres qui la composait, s'avérait insuffisante pour trouver un logement décent à Tirana. Si l'on considérait cette solution, même un instant, comme hypothétiquement viable, que se passerait-il deux ans après, quand la période de ce financement arriverait à son terme ? Les histoires personnelles et familiales des Roms montrent qu'ils ont vécu – au moins une grande partie de leur vie – dans la misère et sauf miracle, leur situation ne changerait probablement pas en deux ans. On en déduit que la solution proposée dans le cadre de ce dispositif n'était que partielle et insuffisante. Or, elle a joué un rôle essentiel à un moment précis : faire taire les familles roms lors de leurs expulsions pour la construction du grand périphérique.

Les 76 familles roms touchées par cette expropriation, désormais dépossédées de tout ce qui les retenait dans le quartier de Selita, vont se déplacer ailleurs, faisant ainsi augmenter le nombre de personnes en situation de mobilité forcée, nombre qui ne semble pas avoir tendance à se diminuer, en tout cas dans l'immédiat. Cette compensation n'était rien d'autre qu'un sursis pour l'augmentation des déplacements autour de la capitale ou plutôt une incitation silencieuse à la mobilité de plus de 300 personnes de ce quartier.

Dans le même ordre d'idées, la politique des logements sociaux semble aller à l'encontre de ceux qui ont en plus besoin, pour la simple raison que les critères de sélection sont tel que les Roms ne peuvent pas y accéder sans difficulté.

On a appris que pour présenter une demande pour un logement social auprès de la Mairie, il fallait que le dossier comporte au moins ces documents²⁷⁵:

1. Livret de famille de l'année 1992 ;
2. Livret de famille actuel ;
3. Certificat de naissance du requérant ;
4. Attestation de domicile ;
5. Attestation de revenus (net de la famille) ;
6. Attestation de salaire du requérant et de tous les membres de la famille qui ont un emploi ;
7. Attestation des organes fiscaux et des assurances sociales sur le versement des contributions, au cas où l'un des membres est en profession libre (ou auto-employé);
8. Attestation du bureau de l'aide sociale de l'Unité municipale, si l'un des membres bénéficie de cette aide ;
9. Attestation du bureau de l'emploi pour les personnes au chômage ;
10. Attestation de la pension de retraite des bureaux des assurances sociales selon le cas ;
11. Attestation du bureau de l'enregistrement des biens immobiliers pour des logements dont la surface résulte en dessous des normes prévues par la loi ;
12. Attestation du bureau de l'enregistrement des biens immobiliers que la personne ne dispose aucune propriété, laquelle peut être utilisée par d'autres personnes en tant que logements ;
13. Certificat de mariage et de naissance, afin de calculer l'âge pour les jeunes couples ;
14. La décision du tribunal pour les enfants à charge pour les personnes divorcées ;
15. Attestation du statut de l'orphelin, pour ceux qui sont concernés ;
16. Décision de la commission médicale pour les personnes handicapées, lesquelles sont concernées par la loi no. 9232, du 13.05.2004, point d, article 5 ;
17. Attestation du cadastre du district prouvant si la personne a bénéficié ou pas par la loi no. 7501, « Pour la terre » pour tous les membres adultes de la famille ;
18. Attestation du bureau des taxes si l'un des membres de la famille est sujet de la taxe de la TVA ;
19. Attestation du bureau de l'urbanistique près de la Mairie concernant l'hypothèque prouvant que la personne a acheté, ou pas, un terrain de l'État pour construire une maison, pour tous les membres de la famille ;
20. Déclaration personnelle certifiée par le notaire, où sont inclus tous les points mentionnés ci-dessus ;
21. Bail de votre logement actuel ;

²⁷⁵ Voir : <http://www.tirana.gov.al/sq/Sherbimi-social-dhe-strehimi>.

La plupart des Roms à la recherche d'un logement social sont sans domicile fixe et ne peuvent satisfaire à ces exigences, puisque leur habitation n'est – bien souvent – pas enregistrée. Il leur est donc impossible d'obtenir une attestation. D'autre part, ils travaillent principalement au noir : l'attestation de l'employeur s'avère également inexistante.

La liste des vingt et un documents à présenter pour prétendre à une sélection semble vraiment irréaliste. Il semblerait que les logements sociaux ne soient accessibles que pour les mieux lotis, c'est à dire pour ceux qui ont un emploi régulier et qui peuvent payer le loyer. Les plus pauvres, tels que les Roms des campements autour de Tirana, ne peuvent pas en bénéficier selon les critères proposés. C'est pourquoi seul un petit nombre de familles ont pu obtenir un logement social à ce jour. Par exemple, à Elbasan, sur 96 appartements, 10 ont été accordés à des Roms ; à Fier 3 familles roms ont pu bénéficier d'un appartement sur les 96 appartements distribués ; à Berat, on compte une seule famille rom et 20 familles égyptiennes parmi les habitants des 48 appartements disponibles²⁷⁶.

La violence dans ce cas n'est pas physique ; elle est plutôt dans les choix que l'État fait à travers les actes et les critères bien précis pour faire accéder certains aux services, laissant en retour un bon nombre de personnes en dehors du système : les moins performants, les moins aimés, les moins bons pour l'État. On assiste ainsi à une inégalité et à une exclusion *de facto*, tout en créant l'illusion de l'inclusion pour tous.

Nous avons déjà mentionné qu'en Albanie l'État n'est pas le seul acteur impliqué dans la mise en œuvre du dispositif rom.

²⁷⁶ Ces données m'ont été fournies par le Ministère du Développement urbain en septembre 2015.

7.5. Les autres acteurs

L'un des principaux acteurs de la sphère publique en Albanie est la présence étrangère, composée de diplomates, d'organisations onusiennes et internationales et d'ONG locales. Ces acteurs, avec leur soutien direct au gouvernement et « au développement du pays²⁷⁷ » participent non seulement à la formulation des politiques, mais financent également leur mise en œuvre.

« An important role in the identification, study and mitigation of social problems is played by foreign and domestic non-profit organizations. These civil society organizations also carry out important services for the society. The work of such organizations has been crucial in building public awareness on the threat of such negative phenomena like child, women and girls trafficking, corruption of the police and public administration, etc.

(OSCE 2003 : 11)

La plupart des présences étrangères – diplomatiques ou de l'aide au développement – se sont installées depuis 1992, modifiant légèrement leurs missions de temps à autre en fonction de l'évolution du contexte social, économique et politique.

Il faut noter qu'en période de fortes crises, en Albanie ou dans la région, différentes vagues d'ONG internationales se sont établies dans le pays. Ce fut le cas lors de la crise en lien avec la guerre au Kosovo, période pendant laquelle plus de 3000 personnes ont été tuées et plus d'un million d'Albanais contraints à fuir leur pays pendant la campagne d'épuration ethnique de l'appareil militaire et policier serbe²⁷⁸ (Amnesty International 2009). La majorité d'entre eux se sont réfugiés en Albanie. Plus de 200 ONG internationales se sont

²⁷⁷ En fait, depuis la chute de la dictature communiste de Hoxha, comme d'ailleurs dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, une présence internationale s'est installée dans le pays dans le but de soutenir « Albania's development, stability, and integration into Europe » USAID. Tiré du site internet de l'USAID: <http://www.usaid.gov/albania>.

²⁷⁸ Amnesty International, 2009, *Burying the past: 10 years of impunity for enforced disappearance and abductions in Kosovo*, London: Amnesty International Publications. [cited 18.11.2014].

installées en Albanie entre 1999 et 2000²⁷⁹, pour assister les réfugiés du Kosovo. À la fin de la guerre, les réfugiés sont rentrés dans leur pays et l'Albanie ne représentant plus « une urgence » – dans le langage de ces organisations –, une bonne partie des ONG internationales se sont déplacées ailleurs, comme une masse flottante, vers d'autres urgences à gérer (Pandolfi 2000, 2002, 2006, 2008, 2009), là, où l'argent et l'appareil de l'aide humanitaire suivaient également²⁸⁰. À la veille du XXI^e siècle, seulement environ 60 ONG internationales sont restées²⁸¹ sur place.

On pourrait ainsi parler de l'émergence d'une autre forme de société civile locale. Les organisations de femmes et les syndicats dirigés par le Parti communiste voient leur rôle diminuer et l'on voit apparaître, souvent sous la pression des organisations internationales, une société civile locale constituée d'ONG, de mouvements sociaux et/ou politiques, de syndicats, d'organisations politiques et professionnelles de toutes sortes.

Tout cela aurait été possible dès la révision de la constitution en 1991, mais s'est matérialisé seulement en 1994 avec plusieurs modifications et amendements²⁸². Cela a créé les bases légales pour la constitution et l'existence des ONG, c'est-à-dire un cadre légal qui réglait le droit de se constituer en tant qu'ONG, de s'enregistrer et de fonctionner. C'est aussi à partir de ce moment-là que l'on a vu naître plusieurs organisations locales dans le

²⁷⁹ Albania, Country Report, Nations in transitions 1999 – 2000. <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/NISPAcee/UNPAN008368.pdf>

²⁸⁰ Voir les travaux de Mariella Pandolfi à ce sujet, notamment les notions de « moral entrepreneurs » et de « souveraineté mouvante », dans Pandolfi, Mariella, 2002, « 'Moral entrepreneurs', souverainetés mouvantes et barbelées. Le bio-politique dans les Balkans postcommunistes », *Anthropologie et Sociétés*, Numéro spécial, Pandolfi, M. et M. Abélès (éd.), *Politiques jeux d'espaces*, Vol. 26 (1), pp. 29-51.

²⁸¹ Idem.

²⁸² La première ONG enregistrée après le communisme est le Forum Albanais pour la protection des droits de l'homme et les libertés fondamentales. Le Forum était apolitique, sans but politique ou économique et ne dépendait pas de l'État. D'autres organisations de droits de l'homme ont suivi, mais aussi des organisations de femmes, etc. Leur rôle était de faire du lobbying et d'améliorer la législation relative aux questions qui concernaient les activités de ces organisations.

pays²⁸³. La société civile a joué un rôle d'une grande importance dans la vie politique, sociale et économique du pays.

La plupart des ONG locales se sont établies lors de la crise du Kosovo. En 1999, environ 190 ONG ont été enregistrées à Tirana, la plupart fournissant des services sociaux aux réfugiés (Xhillari *et al* 2008). En un temps record, les ONG locales ont représenté un nouveau secteur de l'économie. Ainsi, entre 2000 et 2008, « environ 800 ONG étaient enregistrées légalement en Albanie, alors que seulement la moitié était active²⁸⁴ » (Xhillari *et al* 2008 : 11), c'est-à-dire menait des activités. Aujourd'hui, on compte 8 449 ONG enregistrées²⁸⁵ en Albanie.

Les ONG locales, que l'on appelle communément la *société civile* du pays, sont pour la plupart créées et quasi entièrement financées par les donateurs et les gouvernements étrangers. Cette dépendance vitale expliquerait d'ailleurs en partie la révérence envers les agences étrangères diplomatiques et de l'aide au développement, ainsi que l'absence de toute critique quant à leur rôle dans le pays.

Les ONG roms ou celles qui travaillent pour « résoudre les problèmes » des Roms, ne font pas exception à la règle, elles sont toutes, à ce jour, soutenues financièrement par des bailleurs de fonds, des agences et des gouvernements étrangers, à quelques exceptions près²⁸⁶. Bien entendu, toute organisation, quelle que soit sa forme – association, fondation, centre, institut, mouvement, etc. –, a un rôle précis et important dans la scène politique,

²⁸³ Les organisations locales et les mouvements sociaux se sont développés seulement depuis la chute du communisme en Albanie. On reconnaît, d'ailleurs, quatre périodes dans le développement du secteur : la première est celle de la transition (début de la transition 1991-1996); la deuxième est celle de la crise entre 1997 et 2001; la troisième est la « Post Crise » et la période de maturation des ONG (2002-2005); la quatrième et la dernière est celle du déclin (2005 à présent) (Xhillari *et al* 2008).

²⁸⁴ Ma traduction de l'anglais.

²⁸⁵ Partners Albania, 2014, Monitoring Matrix of CSOs report, Albania.

²⁸⁶ La fondation Vodafone – une organisation locale qui vient du secteur privé – sert aussi de bailleur de fonds.

économique et sociale du pays. Toutefois, il varie en fonction de leurs moyens et du pouvoir politique et financier. Par exemple, l'Ambassade américaine a eu un rôle crucial dans la politique du pays : elle est l'arbitre de plusieurs disputes entre les partis politiques, elle sanctionne *de facto* les élections qui ont eu lieu – et qui sont souvent contestées – au cours des deux dernières décennies postcommunistes et elle a, souvent, son mot à dire sur les questions liées au pouvoir législatif, exécutif et judiciaire ainsi que sur toutes les autres affaires politiques importantes. Dans le même ordre d'idées, la délégation de l'Union européenne suit la même logique que celle des Américains. Les conseils de ces acteurs sont d'importance majeure, puisqu'ils décident du progrès de l'Albanie vers son adhésion à l'Union européenne et de toute décision importante à son égard à l'échelle internationale²⁸⁷. À leur tour, la politique, la société civile et leurs actions respectives s'ajustent et se conforment en fonction des positionnements des plus influents²⁸⁸. Bref, un amour conditionnel et imbriqué inextricablement avec la politique du pays.

D'autres organisations internationales, comme les organisations onusiennes ou l'OSCE sont également très impliquées – comme nous avons pu le montrer – dans la formulation, la rédaction et le financement des documents et des projets politiques et importants du pays, telles que les différentes stratégies et les *policy documents*, que le gouvernement adopte par la suite. Ces acteurs produisent non seulement des politiques et des stratégies qui leur semblent indispensables et pertinentes pour le développement d'un pays souverain, mais participent également, souvent activement, à leur mise en œuvre. Ils complètent et reprennent pour ainsi dire, au moins en partie, la place de l'État, devenant

²⁸⁷ Un autre exemple est celui de l'adhésion de l'Albanie à l'OTAN. Les mêmes organisations ont poussé et soutenu sa candidature.

²⁸⁸ Je fais référence ici à mon travail sur le terrain, mais aussi aux travaux de Mariella Pandolfi (2002 ; 2006 ; 2008) et de Annie Lafontaine (2002) sur les relations des organisations internationales avec les locaux, leur pouvoir et l'emprise sur ces organisations.

ainsi « moral entrepreneurs²⁸⁹ » (Pandolfi 2002) ou « raison d'État » (Foucault 2004 ; Pandolfi 2002). Les nombreuses ONG locales ou internationales qui dépendent de ses financements exécutent tout simplement ce qui est décidé au niveau politique par leurs bailleurs de fonds.

7.5.1. Les ONG et le dispositif rom

Que pourrait-on dire sur les politiques roms et les acteurs de leur mise en œuvre ?

Comme les organisations mentionnées ci-dessus, les ONG roms sont aussi partie prenante et acteurs essentiels de la mise en œuvre du dispositif conçu pour résoudre les multiples problèmes qui entourent les Roms. Ce dispositif, comme nous avons pu le montrer, consiste en des politiques, des règlements, des interventions et des acteurs : tout ce qui est mobilisé pour résoudre le problème rom, qui persiste en dépit des investissements et des interventions dans le domaine.

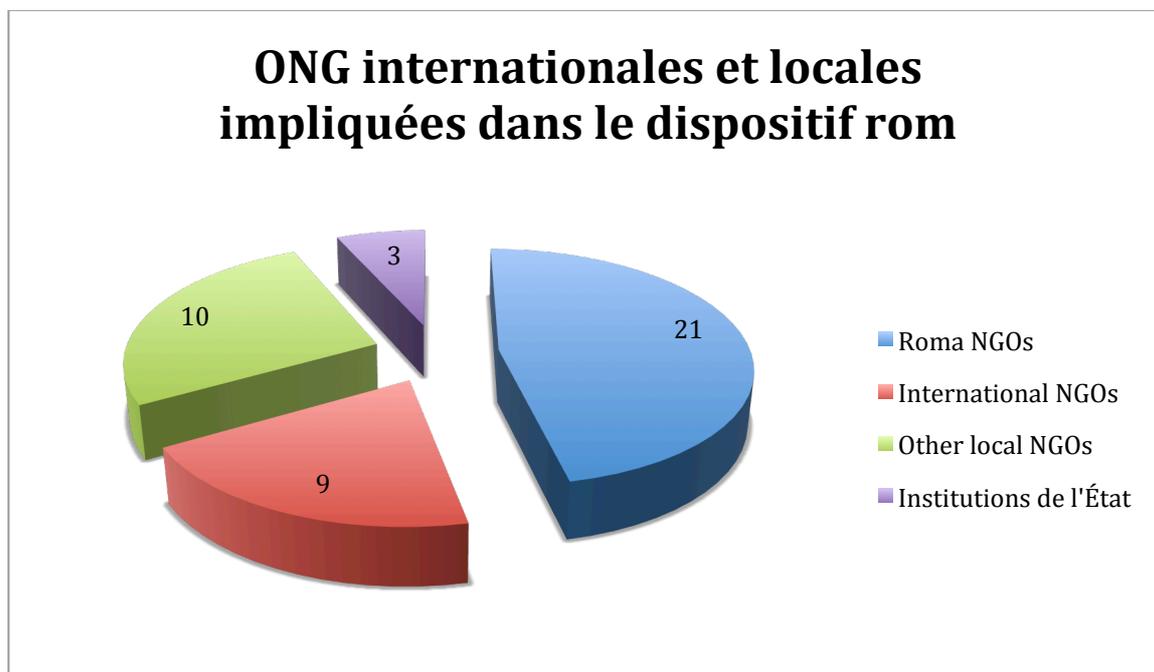
Aujourd'hui, plus de 43 institutions – ONG internationales, locales et institutions de l'État – sont mobilisées dans le cadre de ce dispositif. Quatre bailleurs de fonds financent plus de 90% de l'action. Cela est mis en œuvre par neuf ONG internationales (PNUD, UNICEF et OSCE en font partie), au moins 31 ONG locales dont 21 sont des ONG roms²⁹⁰.

Toutefois, ce n'est pas le nombre de personnes ou d'ONG impliquées qui fait la différence, mais plutôt les moyens financiers que ces organisations mobilisent. Ils sont représentés dans le graphique suivant (voir graphique 2).

²⁸⁹ Selon le sens que Howard Becker (1997) lui donne, en tant que faiseur de normes sociales.

²⁹⁰ Les données sont obtenues par les institutions de l'État. Elles ne prennent pas en compte les contributions des organisations à caractère religieux qui opèrent auprès des Roms ni les donations privées, pour lesquelles des traces fiables restent difficiles à trouver. Toutefois, il s'agit de déclarations volontaires de la part des acteurs. En ce sens, on ne peut pas savoir combien d'argent a été réellement investi, ou, et comment. Par ailleurs, ces chiffres ne sont pas imposables.

Graphique 1 : Organisations impliquées dans le cadre du dispositif rom

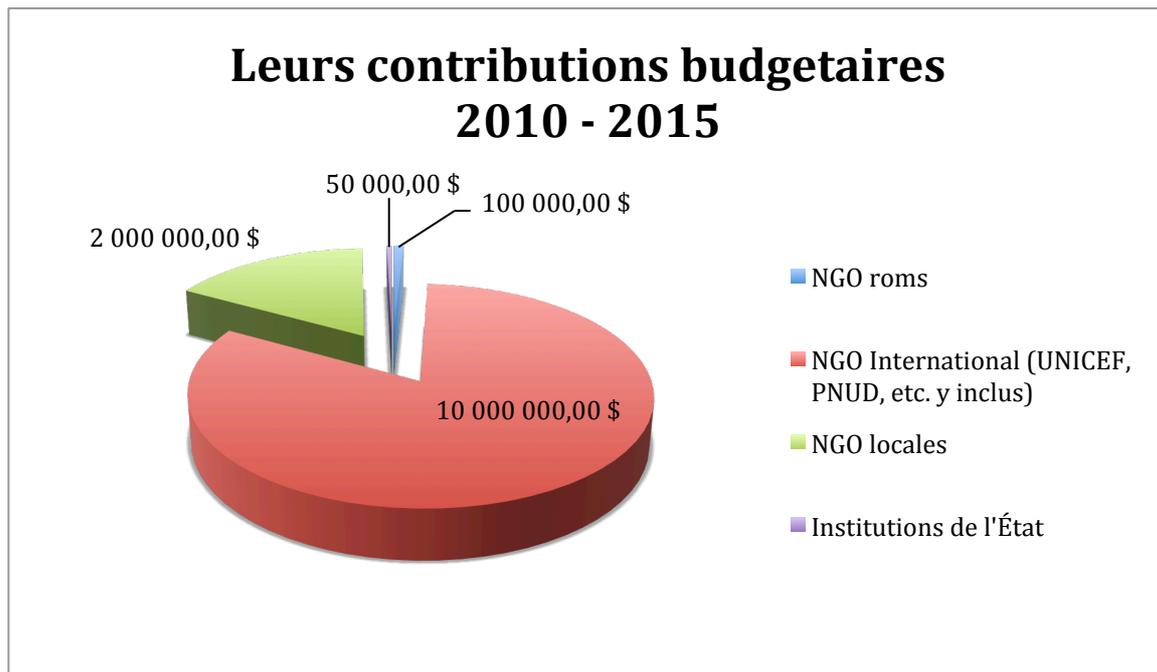


Source : Secrétariat Rom auprès du Ministère de la protection sociale et de la jeunesse ; Liste des donateurs et acteurs dans le domaine.

Les institutions de l'État et les organisations roms, par exemple, même si elles sont plus nombreuses que les autres ne représentent qu'une petite partie de cette contribution et leur rôle demeure en ce sens plutôt symbolique, une « participation de façade », pourrait-on dire. Mais encore faudrait-il que les ONG roms trouvent ces moyens financiers quelque part, souvent chez les mêmes bailleurs de fonds, avant de pouvoir contribuer réellement dans ces actions.

Certaines de ces contributions vont dans des projets qui ont une conception et temporalité précise. Ils ont généralement une durée de vie limitée, qui peut aller de quelques mois à quelques années; d'autres vont dans ce que l'on appelle dans le pays du « social business », la nouvelle tendance dans le monde des ONG.

Graphique 2: Contribution financière des acteurs



Source : Secrétariat rom auprès du Ministère de la protection sociale et de la jeunesse ; Liste des donateurs et acteurs dans le domaine.

Mais, quelle que soit l'étiquette choisie pour nommer ces actions, tout cela correspond à ce que l'on appelle plus généralement le *charity business* (Pandolfi 2002 : 31), qu'un diplomate²⁹¹, très critique envers les initiatives entreprises par rapport aux Roms, appelait – de façon confidentielle – du « *business humain* ». Les moyens financiers de chacun des acteurs varient de temps à autre, selon les années et il nous est presque impossible de savoir quels sont les fonds engagés à un moment précis. Si je n'analyse pas ici les détails des contributions de chacun des acteurs, il est cependant important de souligner que si les acteurs sont de plus en plus nombreux et leurs contributions de plus en plus importantes par rapport à ce dispositif, la situation des Roms semble, paradoxalement, se détériorer.

²⁹¹ Je préserverai son anonymat.

7.6. L'État, sa 'rhétorique' et ses actions

Interrogé sur la situation des Roms aujourd'hui et sur le rôle de l'État, l'ancien ministre Veliaj et Maire de Tirana rebondit :

Juillet 2015

« Nous sommes en train de revoir la question des logements sociaux et nous allons nous y atteler dès que nous reprendrons officiellement la Mairie en septembre. Bien sûr les Roms font partie aussi des listes, mais nous n'allons pas seulement mettre les Roms dans un endroit afin d'éviter la ségrégation. Nous avons créé un fonds pour l'égalité sociale [*barazinë sociale*] et nous considérons que l'État n'a pas besoin de construire et d'entrer ainsi en compétition avec les sociétés de constructions. Nous pouvons tout simplement acheter les appartements vides²⁹² à Tirana avec un budget de 5 millions de dollars, basé sur les priorités et les listes rédigées. »

Le Maire actuel de Tirana inspire beaucoup de monde avec ses méthodes novatrices et ses approches empruntées à la société civile, où il a milité avant de faire son entrée en politique. Peut-être que son pragmatisme et sa créativité pourraient conduire à une certaine issue ? Pour l'instant, me semble-t-il – et nous l'avons vu avec plusieurs exemples –, la situation des Roms a tendance à empirer et donc les politiques de l'État telles qu'elles sont conçues et mises en œuvre ne fonctionnent pas ; elles sont complètement déconnectées de la réalité des Roms et des autres. Il faudrait donc trouver de nouvelles formes d'intervention, il faudrait penser différemment, vers des choix pour une société plus juste pour tous. Je lui repose alors la question de l'accessibilité des logements sociaux pour les Roms et des critères d'attribution de ces logements. Les critères de sélection pour l'attribution des logements sociaux, tels qu'ils sont définis jusqu'à présent, excluent et laissent automatiquement de côté la plupart des demandeurs roms. Les arguments donnés pour la précision de ces critères étaient de l'ordre de préjugés et de la discrimination

²⁹² À Tirana, il y a plusieurs centaines d'appartements vides construits lors du boom des constructions des années 2000.

raciale, tel qu'« ils ne savent pas comment vivre en société, ils ne savent pas comment tenir un appartement » et d'autres préjugés de ce genre. Il s'agissait donc bien d'une discrimination qui s'opérait à travers les critères choisis.

Il répond, mais pas directement à la question posée :

« L'autre problème est que la plupart des organisations qui travaillent avec et pour les Roms ne sont pas des ONG roms ; il y a donc un problème de représentation. C'est-à-dire que des ONG non roms représentent les Roms. Et là, on réalise tout de suite que les ONG sont un business. C'est pourquoi on ne sait toujours pas combien de Roms il y a en Albanie ou au Kosovo, les ONG considèrent leur travail comme indispensable et continuent à vivre en Albanie. C'est un business cette affaire. C'est comme le problème des élections ; à chaque fois, l'OSCE mobilise beaucoup d'arguments pour justifier et rendre indispensable sa présence en Albanie. Alors que nous ne partageons pas son avis. »

« Pour revenir sur votre question, je pense que je vais travailler plutôt avec des *community leaders* qui sont crédibles et représentent dignement leur communauté, plutôt qu'avec des ONG douteuses. Ainsi, l'État pourrait très bien être une sorte de bailleur de fonds qui délègue ou propose ses services auprès de tierces personnes ou ONG qui ont la crédibilité nécessaire auprès des communautés roms. »

Entre les lignes, je voyais se cristalliser une nouvelle stratégie : s'allier avec de nouveaux acteurs qui entrèrent probablement en scène plus tard ; mais son discours portait aussi sur une nouvelle forme de gestion des services de l'État, dans laquelle celui-ci essaye de diminuer encore plus son rôle, de déléguer ses services, d'avoir généralement moins d'État. Ces (nouveaux) *community leaders* étaient décrits avec beaucoup d'admiration pour le fardeau qu'ils allaient porter, alors que les critiques envers les actions du gouvernement

étaient qualifiées de « sceptiques et des *snobes* insensés²⁹³ ». Visiblement, les critiques n'étaient pas bien vues ni acceptées par le gouvernement. Ensuite, je lui ai demandé quelles étaient les solutions envisagées par rapport à l'accroissement des campements autour de la capitale.

« La ville de Tirana a un grand défi à relever avec les campements érigés autour de la périphérie. Nous avons l'intention de régulariser ces endroits. »

- Comment allez-vous vous y prendre ?

« Premièrement, on va éloigner les gens du campement du lac ; ensuite, on va finir les travaux de la piste de course et l'on va transformer la zone du campement en un lieu de loisirs. »

« On va les éloigner, car ils ont un logement à Elbasan. Nous allons leur proposer soit d'aller dans la zone des bâtiments militaires, soit de retourner chez eux. Je crois qu'il ne faut pas non plus exagérer avec la victimisation de la communauté. Donc, à partir du moment où ils ont un choix, je suis désolé, mais je ne peux pas leur laisser d'autres options. »

- Cette démarche, ne serait-elle pas similaire à celle mise en place après les expulsions de l'*Artistike*, que vous avez tant critiqué avant d'arriver au pouvoir?

« Non, je ne pense pas qu'il y ait des similitudes, car les Roms et ses baraques chez *Artistikja* ont été rasées par des bulldozers. Enfin, nous allons boiser la zone du camp du lac et on va ainsi étendre les espaces verts et les zones de loisirs dans la ville. D'ailleurs, les baraques roms sont très visibles, on ne peut pas laisser une *favela* se développer là. »

En octobre 2015 les familles roms du campement du lac sont déplacées vers leurs villes de résidence. Le camp a donc disparu, mais le problème des Roms est-il résolu pour autant? Peut-on prétendre qu'il n'existe plus seulement parce qu'il est devenu invisible ?

Si nous constatons que de nouvelles stratégies se mettent en place tant du côté des acteurs qu'en ce qui concerne les nouvelles démarches, et en dépit de controverses qui apparaissent déjà, j'ose espérer que la résonance entre le gouvernement central et local entraînera – dont la majorité dans les deux niveaux revient à la gauche –, peut-être, des changements (positifs) dans le future proche.

²⁹³ Dans le premier cas comme dans l'autre, je ne vais pas révéler l'identité de ces personnages, pour éviter tout malentendu, mais aussi par respect de la confiance que le Maire Veliaj m'a accordée.

Conclusion

En guise de conclusion, j'aimerais revenir sur certains points déjà abordés dans ce travail, mais qui peuvent également présenter des pistes de discussions et de futures recherches. Mais survolons tout d'abord rapidement le sujet de cette thèse, son but et son contenu. Ce travail de recherche s'est focalisé à la fois sur une analyse empirique du dispositif rom – que j'ai défini comme un ensemble de politiques, de pratiques et de discours entourant les questions relatives aux Roms en Albanie –, et dans la mesure du possible, sur les effets sur les populations qui en ont découlé. Je suis partie de ces éléments pour interroger plus largement les transformations sociétales dans l'Albanie postcommuniste, la position et le statut des Roms dans la société contemporaine albanaise. En proposant une généalogie des relations que l'État a entretenues avec les Roms, saisies sur deux périodes historiques : communisme et postcommunisme, le but était plutôt d'interroger la façon dont les Roms ont été considérés comme un problème sociétal et un danger public pendant le communisme, puis comme une population à « intégrer » et à « inclure » dans la société d'aujourd'hui.

Il semblerait – comme nous avons pu le montrer – que pour l'État, les Roms n'aient cessé d'être considérés, depuis la seconde moitié du XX^e siècle à nos jours, comme étant en dehors de la société, comme un problème sociétal, comme une communauté à intégrer. C'est en tout cas la lecture que l'on fait à partir des documents d'archives et des discours que j'ai analysés.

Mais ces nuances d'exclusion, ainsi que l'étiquetage ou la catégorisation des Roms – et par conséquent les obligations et les droits qui en découlaient – changeaient en fonction des politiques et du système politique de l'époque. Par exemple, dans le système d'impôts de

l'Empire ottoman du XIX^e siècle et jusqu'à la période de l'entre-deux-guerres²⁹⁴, les Roms, qui habitaient l'espace albanophone et d'autres Vilayets (provinces) de la Roumélie, ont été soumis à une autre logique d'imposition, portant sur leur appartenance ethnique plutôt que sur leur appartenance religieuse (Shkoza 1935). Ce fut là une mesure discriminatoire, marquant la différence entre les Roms et les autres communautés, qui était légitimée et soutenue par l'État par l'intermédiaire du système d'imposition.

Ensuite, pendant la période communiste, on n'a plus entendu parler de ce système d'imposition. D'ailleurs, avec le changement de système, c'est-à-dire avec l'instauration du régime totalitaire en Albanie à partir de 1945, le point de vue de l'État par rapport aux Roms a lui aussi évolué. Ils étaient désormais considérés sous l'angle d'un problème sociétal, vus en tant que criminels et vagabond qui perturbaient l'ordre et la sécurité publique²⁹⁵. Cela a donné lieu à un certain nombre de mesures administratives visant le disciplinarisation et la normalisation des Roms, mesures qui ont mené, à leur tour, à la sédentarisation forcée d'une partie de la population rom, ainsi qu'à d'autres pratiques du ressort de l'ingénierie sociale, telles que l'urbanisation, l'éducation morale, ou la création de l'homme nouveau, entre autres. Mais nous avons montré en même temps qu'au fur et à mesure que la pression de l'État pour la sédentarisation des Roms augmentait, les bureaucrates dans les structures locales de pouvoir faisaient parfois – au moins dans le cas des Roms – une autre interprétation des ordres du gouvernement central, ou tout simplement contournaient les lois et les règlements (Verdery 1991) qui portaient parfois des jugements moraux et véhiculaient des idées propres à la discrimination raciale, sur la base desquels, une bonne partie des Roms était discriminée

²⁹⁴ Voir Haxhi Shkoza, 1935, *Finances albanaises (1839-1934)*.

²⁹⁵ Voir la première circulaire du 1947.

et a moins bénéficié – voire pas du tout – des politiques initialement conçues d’être égalitaires pour tous.

Avec un héritage d’exclusion et de mise à l’écart, le changement de système politique après la chute du communisme a placé les Roms dans une position où il fallait les intégrer, les inclure dans la société, comme s’ils n’en faisaient pas déjà partie. L’ethnographie dans les quartiers et les campements roms, qui se créent au gré des problématiques sociales auxquelles les Roms doivent faire face, complétée par l’analyse des éléments du discours des fonctionnaires de l’État met en évidence le fait que les intérêts de l’État, des autres acteurs et des Roms se croisent à peine, si ce n’est dans un but commun : l’intégration de la communauté rom. Les perspectives des uns et des autres, qui se manifestent souvent sous l’élan de double discours ou bien de pratiques qui contredisent vite les discours, ne convergent point, tellement elles semblent éloignées des problèmes concrets des Roms aujourd’hui. Cela donne parfois l’impression que les vains discours, les pratiques discriminatoires et les multiples jeux des acteurs – locaux et internationaux, ces « moral entrepreneurs » (Pandolfi 2002) ou la nouvelle « raison d’État » (Foucault 2004 ; Pandolfi 2002) – agissent tous chacun dans leur coin, sans parvenir à faire converger leurs intérêts pour transformer la présente cacophonie en quelque chose d’autre, plus promettant.

J’ai fait le choix de compléter l’ethnographie par des documents d’archives, c’est-à-dire une ethnographie de l’État (Stoler 2002) et par des entrevues des Roms qui ont vécu ces transformations. Je me suis aussi appuyée sur d’autres éléments comme des entrevues avec de hauts fonctionnaires de l’État ainsi que sur la littérature de l’époque – les mémoires du dictateur, entre autres –, même si elle est parfois chargée idéologiquement ou écrite par des auteurs amateurs. Ce choix n’est pas anodin ; j’ai essayé de présenter la vue la plus globale

possible, même si les éléments analysés amènent parfois à des contradictions, portent à confusion, voire créent des controverses. C'est précisément cette multitude de points de vue, de discours et de pratiques qui rend – à mon sens – l'objet de l'analyse beaucoup plus complexe, dévoilant souvent les failles et les ruptures tout en étant néanmoins une perspective qui se rapproche davantage de la réalité vécue. Ainsi conçue, cette analyse essaye de ne pas réduire inutilement l'objet de recherche en quelque chose de linéaire et statique.

En ce sens, l'ethnographie des documents d'archives et de l'institution même, entre autres, a permis d'approfondir et d'enrichir l'analyse empirique. Elle s'est avérée non seulement essentielle pour décortiquer les événements afin de comprendre le passé, mais elle a aussi été un outil important et intéressant pour appréhender la façon dont certains processus – tels que la sédentarisation, l'urbanisation et la scolarisation des Roms – ont été promus et mis à l'œuvre, et ce qu'ils ont produit. L'ethnographie des archives a ainsi servi d'outil pour explorer les archives non seulement comme une source d'informations de première main d'où l'on extrait les « faits » pour refaire une histoire, mais aussi en tant qu'objet d'étude ; elle est considérée ici « as state ethnography » (Stoler 2002 : 90).

La violence en filigrane

Si l'objet de recherche portait sur le processus de constitution du dispositif rom, la composition de différents éléments autour de ce dispositif a aussi permis de dévoiler – me semble-t-il – la violence inscrite en filigrane tout au long cours, dans les différentes configurations qui changeaient en fonction de l'époque, du système politique et des moyens mobilisés, notamment par l'État. Il faut cependant se rappeler qu'une des formes de violence qui revient souvent dans l'analyse est la discrimination raciale. Elle se manifeste tantôt sous la forme d'une mesure d'imposition, tantôt par un principe et des

jugements selon lesquels les Roms sont moins rétribués – voire pas du tout –, tantôt sous forme de critères (presque) impossibles à satisfaire et de discours étatiques de « bien faire » et de détenteurs de solutions, lesquelles ne sont pas des solutions à long terme. J'appellerais cette dernière forme de violence, rencontrée plutôt dans la période actuelle, de la violence par la non-action, de la violence par abandon ou tout simplement de politiques de l'abandon (Povinelli 2011) ; une forme accrue de violence, qui prend forme et vie dans un contexte de libéralisme.

Sans vouloir reprendre ici, encore une fois, toutes les formes de violence repérées et décrites dans ces pages, j'aimerais toutefois mettre en exergue le fait que ces formes de violence, qui affectent les Roms depuis longtemps, ont joué un rôle essentiel dans leur mise à l'écart et ont influencé et déterminé leur statut et leur place dans la société albanaise d'aujourd'hui, d'un point de vue social, économique et politique. Sans prétendre que l'analyse de la violence dans ces pages soit exhaustive, il y a cependant de la matière à mettre en chantier pour un autre projet, qui porterait sur une ethnographie de la violence rendue ordinaire et considérée comme une façon de vivre au quotidien pour de nombreux Roms. Cela porterait davantage l'accent sur les Roms et sur les effets que cette violence a sur eux, ainsi que sur la question de savoir comment elle affecte leur éducation, leur mode de vie et leur statut en retour.

Quelques hypothèses et questions auxquelles répondre / à reprendre dans le futur

Comme nous avons pu le montrer, les Roms ne vivent pas isolés, ils émigrent, ils reviennent, ils repartent et ils travaillent dans des réseaux et des commerces globalisés. En ce sens, dans un contexte qui est de plus en plus interconnecté et en communication avec un monde globalisé, les questions des Roms, qui circulent dans ces réseaux globaux seront transposées avec eux, superposées avec tant d'autres dans d'autres pays et d'autres

réseaux, et surement transformées petit à petit. Si j'ai touché à la question de la mobilité forcée, je n'ai pas pu aborder de façon explicite les interconnexions et les circulations des individus, des marchandises et des idées dans des réseaux locaux et globaux. En revanche, cela peut être une piste de recherche intéressante dans la mesure où l'on peut observer et interroger la circulation ou la mobilité au sens large et les effets que cela peut avoir pour les individus concernés.

Un autre argument développé dans cette thèse touche à la question des ONG – ces « moral entrepreneurs » (Pandolfi 2002) – qui ont pris la place de l'État, avec un rôle important dans la vie sociale, économique et politique du pays. Mais ce qui m'intéresserait de poursuivre, dans ce champ, serait l'ethnographie d'au moins une ONG rom en tant qu'institution qui a pris la place de l'État, tout en étant un acteur à l'intérieur de la communauté. Interroger ce double positionnement – être raison d'État et communauté à la fois – me semble pertinent dans la mesure où cela pourrait potentiellement dégager de nouvelles formes de collaborations et d'intérêts.

Enfin, si cette thèse ne propose pas des solutions ou des recettes qui fonctionneraient pour le cas en question, cela invite inévitablement à se demander comment cela peut marcher, même en tant que plateforme utopique. Peut-on y avoir une discussion honnête sur la question, au-delà des discours trompeurs, moralisateurs et manipulateurs, au-delà des schémas paternalistes, utilitaristes ou du profit politique ? Si cette façon de faire société ne semble pas marcher pour tous, il faudra peut-être oser penser un autre projet pour construire autrement la société.

Bibliographie

Abélès, Marc

2014 *Penser au-delà de l'État*. Paris : Belin.

1995 "Pour une anthropologie des institutions". *L'Homme* 135 : 65-85.

Abrahams, Fred

2015 *Modern Albania : From Dictatorship to Democracy in Europe*. New York & London : New York University Press.

Agamben, Giorgio

2007 *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris : Payot & Rivages.

2003 *État d'exception*. Paris, Seuil.

1997 *Homo sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue*. Paris : Seuil.

Agier, Michel

2008 *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris : Flammarion.

Amnesty International

2009 *Burying the past: 10 years of impunity for enforced disappearance and abductions in Kosovo*. London : Amnesty International Publications. [cited 18.11.2014]

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/EUR70/007/2009/en/ccf25c64-d299-46ee-83d4-a8835f8bf970/eur700072009eng.pdf>

Anderson, Benedict

2006 *Imagined communities*. London : Verso.

Appadurai, Arjun

2006 *Fear of small numbers : An essay on the Geography of Anger*. Durham : Duke University Press.

2002 "Deep Democracy: Urban Governmentality and the Horizons of Politics". *Public Culture* 14 (1) : 21-47.

2000 "Grassroots Globalization and the Research Imagination". *Public Culture* 12 (1) : 1-19.

1996 *Modernity at large: Cultural dimensions of globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Arendt, Hannah

1972 *Le système totalitaire*. Traduit par Jean-Loup Bourget, Robert Davreu et Patrick Lévy. Paris : Seuil.

1970 *On Violence*. New York : A Harvest Book, Harcourt Brace & Company.

Aron, Raymond

1965 *Démocratie et totalitarisme*. Paris : Gallimard, Folio Essais.

- Asad, Talal
 1994 «Ethnographic Representation, Statistics and Modern Power». *Social Research* 61 (1) : 55-88.
- Asséo, Henriette
 2003 « Les Tsiganes dans les Balkans ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 71 : 30-38.
 2002 « Les Tsiganes dans la transition à l'Est » *In Historiens et géographes*, n° 277, dossier « Le post communisme en Europe centrale et orientale » : 195-218.
 1994 *Les Tsiganes, une destinée européenne*. Paris : Gallimard.
- Barjaba, Kosta
 1995 «Recent implications of inter-ethnic relations in Albania», *In* Giordano, C. et Greverus, I-M. *Ethnicity Nationalism Geopolitics in the Balkans, Anthropological Journal on European Cultures* 4(1) : 79 – 101.
- Barany, Zoltan
 2002 *East European Gypsies: Regime Change, Marginality, and Ethnopolitics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bardhoshi, Nebi
 2013 «The Ethnography of Law in a Dictatorial Situation», *In* Chris Hann et Aleksandar Bošković (eds). *The Rise of Anthropology on the Margins of Europe, 1945-1991*, 175-189.
- Bauman, Zygmunt
 2004 *Wasted Lives: Modernity and its Outcasts*. Cambridge : Polity Press.
- Becker, Howard
 1997 *Outsiders: Study in the Sociology of Deviance*. New York : Free Press.
- Becker, Jean-Jacques
 2003 « La guerre dans les Balkans (1912 – 1919) ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 71 : 4-16.
- Benjamin, Walter
 2000 « Critique de la violence ». *Œuvres I*. Paris : Gallimard, Folio, 210-243.
- Blumi, Isa
 2014 Albania, in: 1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War, ed. By Ute Daniel, Peter Gatrell, Oliver Janz, Heather Jones, Jennifer Keene, Alan Kramer, and Bill Nasson, issued by Freie Universität Berlin, Berlin 2014-10-08.
- Bozarslan, Hamit
 2007 *Histoire de la Turquie contemporaine*. Paris : La découverte, collection « Repères ».

- Burawoy, Michael et Katherine Verdery
1999 *Uncertain Transition*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers.
- Butler, Judith
2006 *Precarious Life: The Power of Mourning and Violence*. London & New York : Verso.
- Castellan, Georges
1991 *Histoire des Balkans, XIV^e-XX^e siècle*. Paris : Fayard.
- Clayer, Nathalie
2014 « Les espaces locaux de la construction étatique à l'aune du cas albanais (1920-1939) », *In Souveraineté et territoire (XIX^e-XX^e siècle) – Aumône et sorcellerie. Annales, Histoire, Sciences Sociales* 69 (2) : 415-438.
2010 « Construction des mosquées en Albanie, 1920-1939 ». *Archives des sciences sociales des religions* 151 : 91-105.
2007 *Aux origines du nationalisme albanais. La naissance d'une nation majoritairement musulmane en Europe*. Paris : Kathala.
- Comaroff, Jean, and John Comaroff
2000 “Millennial Capitalism: First Thoughts on a Second Coming”. Theme Issue, *Millennial Capitalism and the Culture of Neoliberalism. Public Culture* 12(2):291–343.
- Conseil de l'Europe
2012 *Glossaire terminologique raisonné sur les questions roms*. Mai 2012. Strasbourg.
- Courtiade, Marcel
1993 « La langue romani ». *Ethnies* 15 : 139-144.
1991 « I Rom in Albania, un profile storico sociale », *Est e ovest a confronto sulle politiche regionali e locali verso i Rom*, Convegno internazionale di studi, Roma, 20-28 settembre 1991.
- Crowe, David et John Kolsti (eds.)
1991 *The Gypsies of Eastern Europe*. London : M. E. Sharpe.
- Crowe, David
1996 *A History of the Gypsies of Eastern Europe and Russia*, New York, St Martin's Press.
- Çelik, Faika
2003 *Gypsies (Roma) in the orbit of Islam: the Ottoman experience (1450-1600)*, M.A. Master Thesis submitted at the Institute of Islamic Studies, McGill University.

- Dalipaj, Gerda
 2012 “Roma communities in Elbasan” In A. Hemming, G. Kera et E. Pandejmoni (ed.), *Albania. Family, Society and Culture in the 20th Century*. Zurich, Berlin : LIT 9 : 131-146.
- Das, Veena
 2007 *Life and Words. Violence and the Descent into the Ordinary*. Berkeley et Londres : University of California Press.
 2004 “The signature of the state : the paradox of illegibility”. In Das. V. and Deborah Poole (eds) *Anthropology in the Margins of the state*. Santa Fee : School of American Research Press, 225-252.
 1989 “Discussion : Subaltern as Perspective”, In Ranajit Guha (ed) *Subaltern Studies VI: Writings on South Asian History and Society*. New Delhi : Oxford University, 310-324.
- Das, Veena et Deborah Poole (eds)
 2004 *Anthropology in the Margins of the state*. Santa Fee : School of American Research Press.
- De Heusch, Luc
 1966 *A la découverte des Tziganes. Une expedition de reconnaissance*. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles.
- Deleuze Gilles et Felix Guattari
 1980 *Mille Plateaux*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- de Rapper, Gilles
 2006 « La ‘biographie’ : parenté incontrôlable et souillure politique dans l’Albanie communiste et post-communiste ». *European Journal of Turkish Studies*. [Online], 4 | 2006. (Connecté le 17 février 2014).
- de Rapper, Gilles et Pierre Sintés
 2006 « Composer avec le risque : la frontière sud de l’Albanie entre politiques des États et solidarités locales ». In *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, Volume 37, numéro 4. L’Ukraine après la ‘révolution orange’. Pp. 243-271.
- Derrida, Jacques
 1994 *Force de loi*. Paris: Éditions Galilée.
- De Soto, Hermine, Gedeshi Ilir et Sabine Beddies
 2005 *Roma and Egyptians in Albania: From social exclusion to social inclusion*. Washington D.C. : The World Bank.
- Douglas, Mary
 1986 *How Institutions Think*. Syracuse : Syracuse University Press.
- Duka, Ferit
 2001 *Berati në kohën Osmane (shek. XVI – XVIII)*. Tirana : Botimet Toena.

- Elias, Norbert
 1997 *Logiques de l'exclusion*. Paris : Fayard.
- Elsie, Robert
 2011 *Historical Dictionary of Kosovo*. Plymouth : Scarecrow Press, Inc.
- European Union
 2014 "EU Enlargement : Albania Progress report". Tirana. Octobre 2014.
- Farmer, Paul
 2004 "An Anthropology of Structural Violence". *Current anthropology* 45 (3) : 305-325.
- Fassin, Eric, Carine Fouteau, Serge Guichard et Aurélie Windels
 2014 *Roms & Riverains : Une politique municipale de la race*. Paris : La fabrique.
- Fassin, Didier
 2007 "Humanitarianism as a Politics of Life". *Public culture* 19(3) : 499-520.
- Fassin, Didier et Mariella Pandolfi
 2010 *Contemporary states of emergencies : the politics of military and humanitarian interventions*. Cambridge : Zone Books.
- Fonseca, Isabel
 2003 *Enterrez-moin debout : l'odyssée des Tziganes*. Paris : Lattitudes/Albin Michel.
- Foucault, Michel
 2009 *Les mots et les choses*. Paris : collection TEL, Gallimard.
 2004 *Sécurité, territoire, population (1977-1978)*. Paris : Gallimard-Seuil.
 2004 *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978- 1979)*. Paris : Seuil & Gallimard.
 2001 *Dits et écrits*, TII, 1976-1988. Paris : Quarto/Gallimard.
 2001 « Des espaces autres » in *Dits et écrits*, TII, 1976-1988. Paris : Quarto/Gallimard : 1571-1581.
 2001 « La gouvernementalité », in *Dits et écrits*, vol. II. 1976-1988. Paris : Quarto/Gallimard : 635-657.
 1999 *Les anormaux. Cours au Collège de France 1974-1975*. Paris : Seuil et Gallimard.
 1997 *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1975-1976)*. Paris : Seuil.
 1976 *Histoire de la sexualité : la volonté de savoir, T.1*. Paris : Gallimard.
 1975 *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
 1971 *L'Ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Fraser, Angus
 1995 *The Gypsies*. Oxford: Wiley-Blackwell.

- Friedman, Victor. A et Robert Dankoff
 1991 “The Earliest Text in Balkan (Rumelian) Romani: A passage from Evliya Çelebi’s Seyahatname”. *Journal of Gypsy Lore Society*. Fifth series 1(1) : 1-21.
- Fshazi, Falma
 2012 Thèse de doctorat : *Loyauté, moralité et citoyenneté : l’Organisation de la jeunesse dans l’Albanie de l’entre deux guerres*. EHESS.
- Fuga, Artan
 2007 « Les groupes ruraux sociaux transitionnels. L’exemple des albanais dans le contexte des Balkans », *In : Nouvelle urbanités, nouvelles ruralités*, Yves Lughinbühl (eds.). Bruxelles : P.I.E Peter Lang.
 2000 *Identités périphériques en Albanie*. Paris : L’Harmattan.
- Gatlif, Tony
 1983 *Les Princes* (film).
 1993 *Latcho Drom* [Bonne route] (film).
 1997 *Gadjo Dilo* [Le Gadjo fou] (film).
- Ginio, Eyal
 2004 “Neither Muslims nor Zimmis: The Gypsies (Roma) in the Ottoman State”. *Romani Studies*. Fifth series 4(2) : 117–144.
- Goffman, Erving
 1975 *Sigmate*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Gupta, Akhil
 2012 *Red Tape : Bureaucracy, Structural violence and Poverty in India*. Durham : Duke University Press.
 1995 Blurred boundaries : the discourse of corruption, the culture of politics, and the imagined state. *The American Ethnologist*. 22 (2) : 375-402.
- Hannerz, Ulf
 2003 “Several Sites in One”, *In* Thomas Hylland Eriksen (ed). *Globalisation. Studies in Anthropology*. Londres : Pluto Press, 18-38.
- Hanssen, Beatrice
 2000 *Critique of Violence: Between Poststructuralism and Critical Theory*. London & New York : Routledge
- Hansen B. Thomas and Finn Stepputat
 2001 *States of Imagination : Ethnographic Explorations of the postcolonial State*. Durham and London : Duke University Press.
- Hasdeu, Iulia
 2007 *Bori, r(R)omni et Faraoance : Genre et ethnicité chez les Roms dans trois villages de Roumanie*. Thèse de doctorat soutenue à l’Université de Neuchâtel, Suisse.

Hasluck, Margaret

- 1948 "Firman of A.H 1013-14 (A.D. 1604-5) regarding Gypsies in the Western Balkans". *Journal of the Gypsy Lore Society*. Third Series 27(1-2):1-12.
- 1938 "The Gypsies of Albania". Part 2. *Journal of the Gypsy Lore Society*. Third Series 17(1-2) : 18-30.
- 1938 "The Gypsies of Albania". *Journal of the Gypsy Lore Society*. Third Series 17(2):49-61.
- 1938 "The Gypsies of Albania". Part 3. *Journal of the Gypsy Lore Society*. Third Series 17(1-2) : 110-122.

Herzfeld, Michael

- 2005 *Cultural Intimacy : Social Poetics in the Nation-State*. New York and London : Routledge.
- 1992 *The Social Production of Indifference*. Chicago : University of Chicago Press.

Heyman, Josiah

- 2009 "Trust, Privilege, and Discretion in the Governance of the US Borderlands with Mexico". *Canadian Journal of Law and Society/Revue Canadienne Droit et Société* 24(3):367-390.
- 1995 Putting Power in the Anthropology of Bureaucracy : The immigration and naturalization services at the Mexico-United States Border. *Current Anthropology* 6 (2) : 261-277.

Hoxha, Enver

- 1983 *Vite të vegjëlisë : Kujtime për Gjirokastrën*. Tirana : Shtëpia botuese 8 Nëntori.

Hugo, Victor

- 2002 *Notre Dame de Paris*. Paris: Gallimard.

Hysa, Armanda

- 2015 "Between status quo and change. The state of post-communist Albanian ethnology", *In : Ethnologia Balcanika*. 17. Munich : Lit Verlag, 21-46.
- 2013 "Albanian Ethnography at the margins of history 1947-1991 : Documentin the nation in Historical Materialist terms", *In Alexander Boscovic and Chris Hann (eds). The Anthropological field on the Margins of Europe, 1945-1991*, Munich : Lit Verlag, 129-151.
- 2010 "Ethnography in Communist Albania : Nationalist Discourse and Relations with History", *In : Katarina Keber, Katarina Ster, Luka Vidmar & Majca Zagar Karer. Historicni seminar 8*. Ljubljana : Založba ZRC : 103-125.

INSTAT

- 2015 *Women and men in Albania*. Tirana: INSTAT/UN Women.
- 2011 *Preliminary results of the population and housing census 2011*. Tirana: INSTAT.

- Jarvis, Christopher
 2000 "The Rise and Fall of the Pyramid Schemes in Albania". *Finance & Development* 37(1) : 46-49.
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2000/03/jarvis.htm>
- Kasoraho, Amik
 1996 *Një ankth gjysmëshekullor. Shqipëria e Enver Hoxhës* [Une angoisse d'un demi-siècle, l'Albanie d'Enver Hoxha]. Tiranë : Çabej.
- Kenrick, Donald
 2001 "Former Yugoslavia: A Patchwork of Destinies", In Will Guy (ed) *Between Past and Future : The Roma of the Central and Eastern Europe*. Hertfordshire: University of Hertfordshire Press, 405-425.
- Klauber, Véronique
 2006 « La visibilité à éclipses dans les représentations mémorielles des Roms », *Conservatoire mémorielles* [online]. #1. URL : <http://cm.revues.org/295>.
- Kolsti, John
 1991 "Albanian Gypsies : The Silent Survivors", In Crowe and Kolsti (ed), *The Gypsies in Eastern Europe*. Armonk, New York: Sharpe, 51-60.
- Krupa, Christopher et David Nugent
 2015 *State Theory and Andean Politics : New Approaches to the study of Rule*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Kusturica, Emir
 1989 *Le temps des Gitans* (film).
 1998 *Chat noir, chat blanc* (film).
- Lafontaine, Annie
 2002 « Réfugié ou 'local staff' ? Changement de statut et enjeux de pouvoirs au Kosovo d'après-guerre ». In Pandolfi, M. et M. Abélès (éd.), *Politiques jeux d'espace. Anthropologie et Société* 26 (1) : 89-106.
- Lelaj, Olsi
 2013 "From peasants to workers : an outline of the proletarianisation process during state-socialism in Albania", In Nebi Bardhoshi, Gilles de Rapper Pierre Sintés (eds). *Social Practices and Local configurations in the Balkans*. Tirana : Universiteti European i Tiranës Press, 41-64.
 2009 "Pedagogical citizenship : An ethnographic outline of concept formation socialist and post-socialist Albania". In Emmanouil Spyridakis et Corine Védérine (eds). *Anthropology of Policies and Ideologies of capitalism in the EU*. Lyon : Revus Modys 11 : 53-62.
- Lelaj, Olsi et Ervin Kaciu
 2012 *Grimca etnografike : aspekte të historisë, kulturës dhe traditës romë nëpërmjet rrëfimeve personale të anëtarëve të komunitetit në Shqipëri*. Tiranë : Fondacioni shoqëria e hapur për Shqipërinë.

- Lévi-Strauss, Claude
2002 *Les structures élémentaires de la parenté*. New York : Mouton de Gruyter.
- Lewis, Bernard
1961 *The emergence of modern Turkey*. London : Oxford University Press.
- Liégeois, Jean-Pierre
2009 *Roms et Tsiganes*. Paris : La Découverte.
- Lipsky, Michael
1980 *Street-level Bureaucracy : Dilemmas of the Individual in Public Services*. New York : Russell Sage Foundation.
- Linz, J. Juan et Alfred Stepan
1996 *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South Africa and Post-Communist Europe*. Baltimore : John Hopkins University Press.
- Lubonja, Fatos
2015 « Tranzicion apo drejtim i gabuar ». *Gazeta Panorama*. 27 avril 2015. <http://perpjekja.blogspot.ca/2015/04/tranzicion-apo-drejtim-i-gabuar.html>
2014 « Parathënie ». *Përpjekja : Studime aktuale dhe perspektiva të reja për historinë e Shqipërisë në shekullin e XX* 32-33 : 1-4.
2007 *Ridënimi*. Tirana: Botimet Fjala.
- Macherey, Pierre
2004 Simmel et la socialisation. Document électronique, <http://stl.recherche.univ-lille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20042005/macherey17112004cadreprincipal.html>. Consulté le 10 septembre 2015.
- Mann, Stuart
1933 “The Albanian Romani”. *Journal of the Gypsy Lore Society*. Third series 12(1) : 1-32.
- Marcus, George
1995 “Ethnography in/of the World System : The emergence of Multi-Sited ethnography”. *Annual Review of Anthropology* 24 : 95-117.
- Marushiakova, Elena and Vesselin Popov
2001 *Gypsies in the Ottoman Empire*. Hatfield: University of Hertfordshire Press.
- Mbembe, Achille
1992 “Provisional notes on the postcolony”. *Africa* 62 (1) : 3-37.
- Mérimée, Prosper
1846 *Carmen*. Paris: Michel Lévy frères.

- Mëhilli, Elidor
 2014 “Mao and the Albanians”, *In* Alexander C. Cook (eds). *Mao’s Little Red Book : A Global History*. Cambridge : Cambridge University Press, 165-184.
 2014 “Socialism as Exchange : Albania and the Transnational Eastern Bloc in the 1950”, *In* Patryk Babiracki and Kenyon Zimmer (eds.). *Cold War Crossings : International Travel and Exchange Across the Soviet Bloc, 1940s-1960s*. Texas : Texas A&M University Press, 107-133.
- Mici, Aristotel
 1975 « Ndryshimet e pelarëve ». *Elektricitja e betonierës*. Tirana : Shtëpia botuese « Naim Frashëri », 82-109.
- Musaraj, Smoki
 2011 “Tales from Albarado : the Materiality of Pyramid Schemes in Postsocialist Albania”. *Cultural anthropology* 26(1) : 84-110.
- Nugent, David
 1994 “Building the State, Making the Nation : The basis and limits of State Centralization in ‘Modern’ Peru”. *American Anthropologist* 96 (2) : 333-369.
- Okely, Judith
 1984 *The traveler-Gypsies*. London : Cambridge University Press.
- Olivera, Martin
 2007 *Romanès ou l’intégration traditionnelle des Gabori de Transylvanie*. Thèse de doctorat soutenue à l’Université Paris X – Nanterre en France.
- OSCE
 2003 *National Strategy for Improving the Roma Living Conditions*. Tirana.
- Pandolfi, Mariella
 2009 *Sovranitete të lëvizshme. Kujtesa, konflikte, dhuna në Ballkanin e erës globale*. Tirana: IDK Publisher.
 2008 « Théâtre de guerres : passions politiques et violences ». *Anthropologie et Sociétés* 32 (3) : 99-119.
 2008 « Vivre la guerre des autres », *In* Laëtitia Atlani-Duault (eds) *Anthropologues et ONG : des liaisons fructueuses ?*, 62-68.
 1999 « Mite dhe forma të reja dominimi në Shqipërinë e sotme ». *Përpyekja* 15-16 : 197-220.
 2006 « La zone grise des guerres humanitaires ». *Anthropologica* 48(1) : 43-58.
 2002 « 'Moral entrepreneurs', souverainetés mouvantes et barbelés. Le biopolitique dans les Balkans postcommunistes ». *Anthropologie et Sociétés*. Numéro Spécial. Pandolfi, M. et M. Abélès (éd.), *Politiques jeux d’espaces* 26 (1) : 29-51.
 2000 « L’industrie humanitaire: une souveraineté mouvante et supracoloniale. Réflexion sur l’expérience des Balkans ». *Multitudes*. III, 97-105.

Partners Albania

2014 Monitoring Matrix of CSOs report. Tirana. Albania.

Perec, George

2009 *La disparition*. Mayenne : Gallimard.

Piasere, Leonardo

1999 *Un mondo di mondi. L'antropologia della cultura rom*, Napoli : L'ancora.

1994 « Les Tsiganes sont-ils “bons à penser” anthropologiquement ? ». in *Études Tsiganes*. 19-38.

1986 « Les slovenske Roma : Entre sédentarité et nomadisme ». *Nomadic Peoples*. 21/22.

1985 *Mare Roma. Catégories humaines et structures sociales*. Etudes et documents balkaniques et méditerranéens. 8. Paris : P. H. Stahl.

Picker, Giovanni et Roccheggiani Gabriele

2014 “Abnormalising minorities. The state and expert knowledge addressing the Roma in Italy”. *Identities : Global Studies in Culture and Power*. 21(2) : 185-201.

Pittard, Eugène

1936 « Les Tsiganes ou Bohémiens ». In *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*. VIII Séries 7:69.

Povinelli, Elizabeth

2011 *Economies of Abandonment. Social Belonging and Endurance in Late Liberalism*. Durham & London: Duke University Press.

Pratt, Anna et Lorne Sossin (eds)

2009 “The Puzzle of Discretion” in *Discretion: New Dimensions*. Special Issue, *Canadian Journal of Law and Society* 24(3): 301-312.

Prifti, R. Peter

1978 *Socialist Albania since 1944*. Cambridge, Massachussets et London: The MIT Press.

Pushkin, Alexander

2006 « The Gypsies » In *The Gypsies & other narrative poems*. Translated by Antony Wood. Boston : David R. Godine Publisher.

Puto, Artan

2006 “Fryma romantike dhe nacionaliste në debatin për identitetin shqiptar”. Tirana : *Përpyjekja* 23 :13-36.

Puto, Arben

2003 *Historia diplomatike e çështjes Shqiptare 1878-1926*. Tirana : Shtëpia botuese Albin. Akademia e Shkencave.

- Rabinow, Paul
 2003 *Anthropos Today. Reflections on Modern Equipment*. Princeton University Press, Princeton.
 2008 *Marking Time: On the Anthropology of the Contemporary*, Princeton University Press, Princeton.
- Rabinow, Paul, George Marcus, James Faubion et Tobias Rees
 2008 *Designs for an anthropology of the contemporary*. Durham&London : Duke University Press.
- Reyniers, Alain
 2002 « Une approche anthropologique des Gens de Voyage ». *Nouvelle Tribune* 30. Dossier : *Les Gens de Voyage. Entre rejet et indifférence*, 28-31.
 2000 « Des citoyens méconnus : les Tsiganes ». *La revue générale* 2000/10 : 61-68.
 1994 « Le rôle de la parenté dans la formation d'une communauté manuche ». *Études Tsiganes* 4(2) :139-168.
- Roitman, Janet
 2004 *Fiscal Desobedience : An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*. Princeton & Oxford : Princeton University Press.
- Said, Edward
 1979 *Orientalism*. New York : Vintage Books.
- Sandelin, Peter
 2004 "The Roma of Serbia and Montenegro: History, Discrimination and Strategies of Adaptation" in Tanner, Arno (eds), 2004, *The forgotten Minorities of Eastern Europe*, Helsinki: East-West Books, 163-200.
- Scheper-Hughes Nancy et Bourgois Philippe (eds)
 2004 *Violence in War and Peace*. London: Blackwell.
- Schmitt, J. Oliver
 2012 « Parathënie », In Oliver J. Schmitt et Eva. A. Frantz (eds), *Historia e Shqiptarëve : gjendja dhe perspektivat e studimit*. Tiranë : Përpjekja, 5-11.
- Scott, James
 1998 *Seeing like a state : How certain schemes to improve human condition have failed*. New Haven : Yale University Press.
- Schwandner-Sievers, Stephanie
 2012 « 'Virgjëreshat' dhe 'elefantët në dyqanin e qelqurinave' : Reth sfidave ndërkombëtare të ethnologjisë shqiptare në epokën post-socialiste », In Oliver J. Schmitt et Eva. A. Frantz (eds), 2012, *Historia e Shqiptarëve : gjendja dhe perspektivat e studimit*. Tiranë : Përpjekja. 219-254.
 2009 « "Jungfrauen" » und "Elefanten im Porzellanladen": Zur internationalen Herausforderung der albanischen Ethnologie im Postsozialismus », In

- Schmitt, Olivier J. et E. A. Frantz (eds.), *Albanische Geschichte: Stand und Perspektiven der Forschung*. Wien: Oldenbourg, 187–214.
- 2002 « Dawn for a ‘Sleeping Beauty Nation’: Aromanian Identity Politics and Conflicts in Post-Communist Albania », In Kaser Karl et Kressing Frank (eds). *Albania – A country in transition. Aspects of changing identities in a south-east European country*. Baden-Baden, 147-163.
- Schwandner-Sievers Stephanie et Bernd J. Fischer (eds)
 2002 *Albanian Identities : Myth and History*. Bloomington : Indiana University Press.
- Sharma, Aradhana et Akhil Gupta
 2006 *The Anthropology of the State : A reader*. Oxford : Blackwell Publishing.
- Shkoza, Haxhi
 1935 *Financat e Shqipnisë (1839 – 1934)*. Tiranë: Shtypshkronja Nikaj.
- Simmel, Georg
 1971 “The Stranger”, In *On Individuality and Social Forms*. Georg Simmel, Édité avec une introduction de Donald N. Levine. Chicago: The University of Chicago Press, 143-149.
- Stewart, Michael
 2012 *The Gypsy ‘Menace’: Populism and the New Anti-Gypsy Politics*. New York : Columbia University Press.
 1997 *The Time of the Gypsies*. Boulder, Colo. : Westview Press.
- Stewart, Michael et Marton Rövid
 2010 *Multidisciplinary approaches to Romany Studies*, Budapest, Budapest : Central European University Press.
- Stoler, Ann Laura
 2002 “Colonial Archives and the arts of governance”. *Archival Science* 2 : 87-109.
- Sulo, Asllan
 1997 *Qyteti Muze i Beratit*. Tirana : Eugen.
- Taussig, Michael
 1997 *The magic of the state*. New York : Routledge.
- Todorova, Maria
 2011 *Imaginaire des Balkans*. Traduit de l’anglais par Rachel Boyssou. Paris: Éditions EHESS.
- Trouillot, Michel-Rolph
 2001 « The Anthropology of the State in the Age of Globalization: Close Encounters of the Deceptive Kind ». *Current Anthropology* 42(1):125-138.

UNDP

- 2012 « Needs assessment study on Roma and Egyptians communities » Tirana : UNDP Press. Février 2012.
- 2013 *Housing Policies and Practice for Roma in Albania: Background Study*. By Andoni, Doris et Aida Orgocka. Tirana : UNDP Press.

UNICEF

- 2011 *Mapping of Roma children in Albania*. Tirana : Unicef&CESS, Novembre.
- 2012 Annual Report for Albania. Tirana.
http://www.unicef.org/about/annualreport/files/Albania_COAR_2012.pdf

UNPAN

- 2000 Nations in transitions 1999 – 2000. Albania, Country Report.
<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/NISPAcee/UNPAN008368.pdf>

Vehbiu, Ardian

- 2007 *Shqipja totalitare: tipare të ligjërimit publik në Shqipërinë e viteve 1945-1990*. Tirana: Çabej.

Verdery, Katherine

- 1996 “Nationalism, Postsocialism and Space in Eastern Europe”. *Social Research* 63 (1) : 77-96.
- 1995 “Faith, Hope, and Caritas in the Land of the Pyramids: Romania, 1990 to 1994”. *Comparative Studies in Society and History* 37(4): 625-669.
- 1991 “Theorizing socialism: A Prologue to the "Transition"”. *American Ethnologist* 18(3) : 419-439.

Voell, Stephane

- 2011 “The Kanun in Ethnographic Self-description. Research into Albanian Traditional Law During Socialism”, In U. Brunnbauer, C. Kraft, M. Schulze Wessel (eds.), *Sociology and Ethnography in East-Central and South-East Europe: Scientific Self-Description in State Socialist Countries*, München: Oldenbourg, 277–294.

Vullnetari, Julie

- 2012 *Albania on the Move : Links between Internal and international migration*. Amsterdam : Amsterdam University Press.
- 2012 “Beyond ‘Choice or Force’ : Roma mobility in Albania and mixed migration paradigme”. *Journal of ethnic and migration studies* 38 (8) : 1305-1321.

Wacquant, Loïc

- 2007 *Parias urbains: Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*. Paris : La Découverte.

- Weber, Max
2003 *Le savant et le politique. Une nouvelle traduction.* Paris : La découverte.
- Wieviorka, Michel
2004 *La violence.* Paris: Balland.
- Williams, Patrick
1994 « Structures ou stratégies, le mariage chez les Roms Kalderas ». *Études Tsiganes* 4 (2) :169-182.
- World Bank
2014 Report for Albania. Tirana,
<https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/eca/Albania-Snapshot.pdf>
2015 World Bank database. World Bank Group, Washington D.C.
- Xhillari, Lindita, Ylli Çabiri, & Armand Frangu
2008 *Third sector development in Albania: Challenges and opportunities.* London : UK: Euclid Network.
- Zojzi, Rrok
1962 « Etnografia shqiptare në pesëmbëdhjetë vjetorin e themelimit ». *Etnografia shqiptare.* 1 : 3-7.

Les œuvres musicales mentionnées

- Franz Liszt
1853 *Rapsodies hongroises.*
- Maurice Ravel
1824 *Rapsodie Tzigane.*
- Niccolò Paganini
1924 *Les Airs tziganes.*
- George Bizet
1875 *L'opéra Carmen.*

Annexes

Annexe i

Document du 30 janvier 1930²⁹⁶, ayant pour objet l'interdiction de l'entrée des Égyptiens et des Roms en Albanie [*Mbi ndalimin e hymjes se jevgjve de arrexhinjve ne Shqiperi*], émis par le Ministère des Affaires Etrangères. AQSH, F. 152, V. 1930, D. 82, fl. 1.

Pour des questions de compatibilité avec les exigences de la publication en ligne, l'annexe i pourrait être mis à disposition sous demande.

²⁹⁶ Les archives centrales de l'Albanie, Fond 152, Année 1930, Dossier 82, document 1. AQSH, F. 152, V. 1930, D. 82, fl. 1.

Annexe ii. Circulaire du 1947

REPUBLIKA POPULLORE E SHQIPËRISË
KRYEMINISTRIA

republica

V.F. I.P.
Tiranë, më 27. 11. 47.

NR. 438 Rep

333
12.11.47
Sep. Ref. apur

MINISTRISË SË P.BRËNDËSHMË
MINISTRISË SË BUQËRSISË E PYJEVE
MINISTRISË SË TREGATISË
MINISTRISË SË P.BOTORE
SEKRETARJATI TË FRONTIT DEMOKRATIK
KOMITETEVE EKZEKUTIVE TË PREFEKTURAVE

TIRANË

Sikundër dihet, plagët që na kanë lënë trashëgim regjimet e kaluara janë të pa-numërta.

Për shërimin e kësaj gjëndjeje, Pushteti i ynë, si efekt të reformave ekonomike dhe shoqërore që po realizon, ka sjellë përfundime të kënaqësme në qdo drejtim; por qëllimit do t'i arrihet vetëm atëherë kur këto plagë të jenë shëruar plotësisht.

Një nga problemet e tjera që duhet t'i preokupojë organet shtetërore për një zgjidhje radikale dhe të shpejtë, është edhe gësjtja e zhdukjes dhe luftimit të kriminalitetit, i cili, me masat e marra, është pakësuar mjaft, por jo në atë masë sa që mund të thuhet se nuk ekziston më.

Nga raportet që ka kjo Kryeministria, rezulton se shumica e vrasjeve, e grabitjeve, e vjedhjeve, e mashtrimeve etj. kryhen në pjesën më të madhe, prej lypsisht dhe vagabondash, një pjesë e madhe e të cilëve (e këtyre të fundit) formohet nga arxhinjtë.

Lypësija, kjo plagë shoqërore dhe burimi i sa e sa të këqijave, duhet të çuket rrënjësisht nga gjiri i shoqërisë së re. Lypësit janë ende të shumtë në vëndin tonë. Këta përbëjnë shumë kategori: disa prej tyre lypin për të vetmin fakt se janë mësyar dhe tjo u është bërë sakt; disa të tjerë lypjen e përdorin si një për të siguruar jetesën, pse ndodhen pa punë ose për shkak moshe ose infirmiteti nuk janë në gjëndje të punojnë; disa të tjerë lypin, pse janë të shtyrë nga të tjerët.

Arxhinjtë, disa prej të cilëve ndodhen prej shumë kohësh në vëndin tonë dhe të tjerët kanë ardhë kohët e fundit, janë popull nomadë, që, duke u ende prej një vëndi në tjetrin, shpeshojnë lirisht kontrollit të organeve të sigurimit publik. Këta jetojnë në një gjëndje të mjerueshme, pse ndodhen në kondita shumë të këqija ekonomike, shpesh dhe lypësish; politikisht qëndrojnë shumë ulët dhe prapë kreu të veuar nga shoqëria. Arxhinjtë përbëjnë folatë, ku gjejnë vënd të përshatshëm korupsioni, parazitizmi, inoraliteti dhe qdo veprë tjetër e keqe.

Veprat e lypësive dhe t'arxhinjve abshiteten vryegjith në nevojën e jetesës dhe në mungesën e edukatës dhe edukimit dhe përmirësimit e gjëndjes ekonomike të tyre, do t'i arrihet zgjidhjes së këtij problemi, që është një problem jo vetëm shoqëror, por një çështje që intereson edhe qytetësinë publike. Prandaj kjo lypësi me anë të kësaj çështjeje të ngarhon këto shtyra:

- a) Ministrisë së P. të Brëndëshme që me anë t'organeve të saj të tregatit sa më parë listat e të gjithë atyre lypësive, duke formuar për qdo kategori lista të veçanta: lypësit që janë të gëmtuar dhe të kaluar nga mosha dhe ata që janë fizikisht mirë, por që ndodhen pa punë, të vendosen, me ndërmjetësinë e organeve të Pushtetit lokal, ndër anë dhe në punë; famijtë vagabonda të mirren në institutin e korreksionit dhe ata jetimë, ndër streha. Kunder të gjithë atyre prindërve, që shpesh famijtë e vegjël për të lypë, të merren masa administrative; ata mund edhe të procedohen sipas kodit penal. Arxhinjtë duhet të grabullohen ndër vënd të caktuara duke mos u lejuar që të lëvizin gjër në vëndosjen dhe sisteminin definitiv të tyre.

Lejtohet veprimi dhe përdorimi i forcave të brendshme

AOSH 498 1947 47 76

Annexe iii. Le document date de AQSH, F. 490, V. 1976, D. 254, fl. 1.

1

REPUBLIKA POPULLORE E SHQIPERISE
MINISTRIA E PUNEVE TE BRENDSHME
DREJTORIA E POLICISE POPULLORE
Nr. 937 Prot

KESHILLI I MINISTRAVE
Nr. 1903 Dt. 7-4-1976 S E K R E T
Ekzemplar Nr. 1

Tiranë, më 31.3. 1976

ZEVENDESKRYETARIT TE PARE TE KESHILLIT TE MINISTRAVE
SHOKUJ ADIL ÇARÇANI

T I R A N Ë

MBI VENDOSJEN E ARIXHINJVE ME VEND BANIM
TË PËRHERSHEM E PUNË

Duke ndjekur në dinamikë vendosjen e arixhinjve me banim të përherëshëm e punë, rezulton se në shumicën e rretheve ku ata banojnë është bërë një punë e mirë për vendosjen e tyre me vend banim të përherëshëm dhe punë, si dhe futjen e fëmijve të tyre në shkolla. Rrjedhimisht, të 965 familjet e tyre, janë vendosur me banim të përherëshëm në 16 rrethe, si në Sarandë, Gjirokastër, Vlorë, Fier; Berat, Lushnjë, Skrapar, Erseke, Korçë, Pogradec, Librazhd, Elbasan, Durres, Tiranë, Krujë dhe Burrel.

Organet e policise popullore vazhdimisht kanë punuar për të mos lejuar lëvizjet e tyre me familje e me çadra nga një rreth në tjetrin, për t'u marrë me mashtrime, matrapazllëqe e tregëti të ndaluar, duke i bërë këto vazhdimisht probleme të organeve të pushtetit e Partisë si në rrethe, ashtu edhe në këshillat e fshatrave të bashkuara ose të qyteteve.

Me gjithë punën e mirë që është bërë dhe masat që janë marrë në këtë drejtim, rezulton se nga te 3152 krahet e afta për punë janë në mardhënie pune rreth 2783 vete, ndersa 369 nuk punojne rregullisht, bile ka prej tyre që nuk punojne fare, si ne Fier, Krujë, Pogradec, Gjirokaster, Elbasan, Berat dhe Durres.

Gjithashtu, për shkak se ky problem nuk është vlerësuar sa duhet nga disa komitete ekzekutive dhe organe të policise popullore,

./.

A.Q.SH. F. 490 V. 1976 D. 254 fl. 1

Annexe iv. La matrice du Plan d'action 2010 – 2015

Roma Decade for Inclusion. National Action Plan

Priority field: EDUCATION									
Strategic goal: Improving the education situation of Roma minority									
Activities	Indicators	Data source	Responsible authority	Monitoring ¹	Strategies with common objectives	Deadline	Financing		
							Preliminary assessment	Potential source	
Objective 1: Ensuring equal access to all levels of educational system for children and youth from the Roma minority									
1.1. Developing and/or improving of statistical data in the education field, in order to allow for continuous analysis on the education situation of Roma children	1.1.1 Statistics that provide data on education situation of Roma community, developed	Situation of the education of Roma children UNICEF/Save the Children Regional Education Directorates	Regional Education Directorates	General Directorate of Pre-University Policies MoES	National Education Strategy 2004-2015	2010	no need for additional budget	State budget for MoES; UNICEF Education Fund for Roma	
1.2 Providing parental counselling at schools and kindergartens for Roma parents, regarding their rights and responsibilities for the educational development of children	1.2.1. Number of teachers/specialists trained to counsel Roma parents 1.2.2 Number of awareness raising campaigns run by the Regional Education Directorates with Roma parents 1.2.3 Number of Roma parents participating in these campaigns	Reports by the Regional Education Directorates The Centre for Training and Qualification for Education	Regional Education Directorates Roma NGOs; specialized NGOs	General Directorate of Pre-University Policies MoES			2010-2015	3 million each year	Education Fund for Roma OSFA State Budget for MoES
1.3 Integrating in the kindergarten educational programme, preparatory classes for children who face difficulties in communicating in Albanian, in order to assist their integration to the compulsory education system	1.3.1 Number of Roma children enrolled in kindergartens; 1.3.2 Number of Roma children enrolled in the preparatory classes in kindergarten; 1.3.3 Number of Roma children who start compulsory education after the kindergarten	Reports by the Regional Education Directorates Roma NGOs, specialized NGOs	Regional Education Directorates Roma NGOs; specialized NGOs	General Directorate of Pre-University Policies MoES			2010-2015	2 million each year	State budget for MoES
1.4 Financing sufficiently and systematically, throughout the country the "Second chance" programmes for the children who have abandoned school, aiming at their integration in the regular education system	1.4.1 Number of "Second chance" classes initiated; 1.4.2 Number of Roma children enrolled in "Second chance" classes; 1.4.3 Ratio of Roma children against the total number of children who have benefitted by the "second chance" classes.	Progress report on the "Second chance" programme	Regional Education Directorates Roma NGOs; specialized NGOs	General Directorate of Pre-University Policies MoES			2010-2015	10 million each year	State budget for MoES Donors
1.5 Provision of school transport service by local authorities for Roma pupils whose school is far from their living area	1.5.1 Number of local government units that offer school transportation for Roma children; 1.5.2 Number of Roma pupils who are provided with school transportation service versus the total number of	Information by LGU Regional Education Directorates	LGU	General Directorate of Pre-University Policies MoES			2010-2015	8 million each year	Local Government

¹ The Technical Secretariat for the Roma people at the MoLSAEO monitors the implementation of the objectives and priority measures in collaboration with the institutions responsible for the monitoring.

	children							
1.6 Provision of free textbooks and school materials for Roma children who attend the compulsory education and come from poor families	1.6.1 Number of textbooks for the compulsory education offered each year to Roma pupils 1.6.2 Number of Roma children who benefit free textbooks and school materials each year 1.6.3 Fund allocated each year for subsidizing costs of textbooks and school materials for Roma children	Information from school directorates	Regional Education Directorates School directorates	General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010-2015	30 million	State budget for MoES
1.7 Providing teaching in different subjects during the "free classes", in compliance with the needs of Roma children in order to ensure their normal progress at school	1.7.1 Number of Roma children who attend "free classes" (by school);	Regional Education Directorates School directorates	Regional Education Directorates School directorates	General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010-2015	2 million each year	State budget for MoES Education Fund for Roma people
1.8. Awarding university scholarship for Roma students especially those attending pedagogic and social science studies, through creation of a Roma Fund, from the general fund of scholarships	1.8.1 Amount (percentage) of funds allocated for scholarships for Roma students versus the non-Roma students; 1.8.2 Number of scholarships allocated for Roma students starting the first year of university studies, each year; 1.8.3 Number of scholarships allocated each year for Roma students who attend universities;	Information from Public Universities	Universities	Directorate of Higher Education Policies at MoES		2010-2015	1 million each year	State budget for MoES Local Government
1.9 Special quotas for Roma students will be reserved in public universities by MoES	1.9.1 Approval of a decision by the relevant instances authorizing special quotas for Roma students in public universities; 1.9.2 Number of Roma students who are admitted each year in public universities.	Information from Public Universities APRIAL	Universities	Directorate of Higher Education Policies at MoES		2010-2015	no need for additional budget	State budget for MoES Donors
Objective 2: Elimination of excluding and inferior attitudes towards Roma people in the school community and the transformation of cultural diversity into a source of knowledge that is conducive to an environment of mutual respect, tolerance and understanding.								
2.1 Including requirements that ensure respect and non-inferior attitudes towards Roma children and youth, in the regulations and by-laws of pre-school, pre-university and university institutions as well in the job description of education staff, and thus developing an inclusive environment towards Roma people	2.1.1 Regulations, by-laws of education institutions at all levels, properly revised; 2.1.2 Job descriptions of education staff at all levels reflecting the demands for respect and due treatment towards Roma people and ethnic groups.	Regional Education Directorates School directorates Universities	Regional Education Directorates Universities	Directorate of Higher Education Policies General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010	no need for additional budget	State budget for MoES
2.2 Removing the language that causes distance and inferiority towards Roma minority from the school curriculum as well as including the Roma history and culture in the curriculum	2.2.1 Number of subject curricula cleaned from discriminating language and that are revised to include information on Roma history and culture, according to each education level	Information from the CTI	Curricula and Training Institute (CTI)	General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010-2015	3 million	State budget for MoES

2.3 Developing training manuals on teaching in an inter-cultural environment as well as periodical training of teachers in the relevant sessions	2.3.1 Sessions on teaching in a multi-cultural environment integrated in the training curricula for teachers; 2.3.2 Number of teachers trained each year in the teaching session in a multi-cultural environment.	Information from the CTI	Curricula and Training Institute (CTI)	General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010-2015	1 million each year	State budget for MoES
2.4 Organization by schools of inter-cultural social activities with Roma and non-Roma parents and pupils, aiming at increasing knowledge and understanding between Roma and non-Roma children.	2.4.1 Number of schools that organize inter-cultural activities; 2.4.2 Number of inter-cultural activities organized; 2.4.3 Number of pupils included in cross-cultural activities.	Information from school directorates	Regional Education Directorates School directorates	General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010-2015	20 million	State budget for MoES Donors
2.5 Ensuring participation of Roma parents in the parents boards or in other governing bodies at schools	2.5.1 Number of parents Boards where Roma parents participate; 2.5.2 Number of Roma parents who participate in the parents Boards.	Information from school directorates	Regional Education Directorates School directorates	General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010-2015	no need for additional budget	State budget for MoES
2.6. Giving priority to the enrolment of Roma children in the pre-school education institutions	2.6.1 Issuing of a decision by the highest relevant instances, which authorizes the priority enrolment and elimination of relevant fees for Roma children; 2.6.2 Number of Roma children who attend pre-school education and benefiting from the fee waiver.	Information from pre-school institutions (nurseries, kindergartens)	Regional Education Directorates	General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010-2015	no need for additional budget	State budget for MoES
2.7 Creation of opportunities for students of the teaching branch at public universities to perform a part of their educational practice (internship) in Roma organizations that provide services in the education field.	2.7.1 Collaboration agreements between faculties of teaching and Roma organizations to admit the practicing students each year; 2.7.2 Number of teaching branch students who perform each year a part of their educational practise in Roma organizations.	Information from the faculties of teaching and Roma organizations	Universities	Directorate of Higher Education Policies MoES		2010-2015	1 million each year	State budget for MoES Donors
Objective 3: Preserving and developing the cultural identity of Roma minority pupils and students								
3.1 Developing a curriculum for teaching the Roma language and culture at pre-university and university levels	3.1.1 Curriculum for teaching Roma language and culture at the pre-university system, approved; 3.1.2 Curriculum for teaching Roma language and culture at the university system, approved;	Information from the CTI University of Tirana	Curricula and Training Institute (CTI)	General Directorate of Pre-University Policies MoES		2010	2 million	State budget for MoES Donors
3.2 Establishing of the Roma language and culture Course at the Faculty of Foreign Languages, at the University of Tirana	3.2.1 The Roma Language and Culture Course created at the UT; 3.2.2 Number of students enrolled in the Roma language and culture Course.	Information from the University of Tirana	University of Tirana	Directorate of Higher Education Policies MoES		2010-2015	30 million	State budget for MoES Education Fund for Roma people

Annexe v

ANNEX I. KEY PRIORITIES OF THE EUROPEAN COMMISSION'S 2010 OPINION ON ALBANIA'S APPLICATION FOR EUROPEAN UNION MEMBERSHIP

The Commission considers that negotiations for accession to the European Union should be opened with Albania once the country has achieved the necessary degree of compliance with the membership criteria and in particular the Copenhagen political criteria requiring the stability of institutions guaranteeing notably democracy and rule of law. In this regard, Albania needs in particular to meet the following key priorities:

1. Ensure the proper functioning of Parliament on the basis of a constructive and sustained political dialogue among all political parties.
2. Adopt pending laws requiring a reinforced majority in Parliament.
3. Appoint the Ombudsman, and ensure an orderly hearing and voting process in Parliament for constitutional and high court appointments.
4. Modify the legislative framework for elections in line with OSCE-ODIHR recommendations.
5. Ensure elections are conducted in line with European and international standards.
6. Complete essential steps in public administration reform including amendments to the civil service law and strengthening of the Department of Public Administration, with a view to enhancing professionalism and de-politicisation of public administration and to strengthening a transparent, merit-based approach to appointments and promotions.
7. Strengthen rule of law through adoption and implementation of a reform strategy for the judiciary, ensuring the independence, efficiency and accountability of judicial institutions.
8. Effectively implement the government's anti-corruption strategy and action plan, remove obstacles to investigations, in particular of judges, ministers and Member of Parliaments; develop a solid track record of proactive investigations, prosecutions and convictions in corruption cases at all levels.
9. Strengthen the fight against organised crime, based on threat assessment and proactive investigation, increased cooperation with regional and EU partners and better coordination of law enforcement agencies. Develop a solid track record in this area.
10. Prepare, adopt and implement a national strategy and action plan on property rights following broad stakeholder consultation and taking ECtHR case law into account; this should cover restitution, compensation and legalisation processes.
11. Take concrete steps to reinforce the protection of human rights, notably for women, children and Roma, and to effectively implement anti-discrimination policies.
12. Take additional measures to improve treatment of detainees in police stations, pre-trial detention and prisons. Strengthen the judicial follow-up of cases of ill-treatment and improve the application of recommendations of the Ombudsman in this field.

Albania is encouraged to continue its constructive engagement in regional cooperation and in strengthening bilateral relations with neighbouring countries. The SAA needs to continue to be implemented smoothly; in this context, due attention to the respect of deadlines for its commitments is required. In addition, the country is strongly encouraged to continue strengthening its administrative capacity across the board. Cooperation with civil society

AMNESTY INTERNATIONAL DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : EUR 11/2644/2015
AILRC-FR
13 octobre 2015

Albanie. 44 familles roms ont besoin d'un logement décent, pas d'une expulsion forcée

Amnesty International appelle la ministre du Développement urbain et le ministre de la Politique sociale et de la Jeunesse à stopper l'expulsion forcée de 44 familles roms et égyptiennes (200 personnes) par les autorités municipales de Tirana, et à faire en sorte que si une expulsion est nécessaire, elle soit effectuée en toute légalité et conformément aux normes internationales. La procédure d'expulsion doit débiter le 13 octobre.

L'organisation demande également aux autorités de fournir une solution de logement durable à ces familles, comme le propose l'Avocat du Peuple. Les recherches d'Amnesty International ont montré qu'un grand nombre de ces familles ont été expulsées de force à maintes reprises depuis 2011 (voir le *complément d'information* ci-après), sans avoir bénéficié d'une solution de relogement adaptée.

Ceci expose les familles roms et égyptiennes à des violations multiples et répétées de leurs droits humains. Les personnes menacées d'expulsion devraient être pleinement consultées, recevoir un préavis et être informées des raisons de leur expulsion. De plus, elles devraient bénéficier d'une solution de relogement adaptée. En tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, l'Albanie a pour obligation de respecter, protéger et mettre en œuvre le droit à un logement décent.

Le 5 octobre, des employés municipaux de Tirana ont été aperçus dans le quartier informel situé près du Lac artificiel. Bien que l'expulsion des habitants de ce site informel ait été annoncée par les médias avant cette date, les familles touchées n'ont pas été consultées et n'ont pas reçu de préavis ni toute autre notification les informant de l'intention des autorités de les expulser. Les autorités municipales n'ont pas fourni de décision de justice concernant l'expulsion, contrairement aux exigences du droit albanais. Cela a empêché les Roms et les Égyptiens concernés d'exercer leur droit de faire appel contre leur expulsion. Ce droit est une garantie essentielle contre les expulsions forcées, comme le prévoient les normes internationales relatives aux droits humains.

Les autorités de Tirana ont proposé des solutions qu'Amnesty International juge insuffisantes. Celles-ci incluent l'accès à des loyers subventionnés (*bonus strehimi*), mais Amnesty International et d'autres organisations ont fait des recherches qui ont montré que peu de Roms et d'Égyptiens répondent aux critères de revenus, papiers et emplois leur permettant de bénéficier de ces loyers et de pouvoir les payer.

Les familles touchées enregistrées comme vivant à Tirana ont reçu des places dans le Centre national d'hébergement provisoire. Cependant, le Centre n'a que peu d'espace disponible pour accueillir de nouvelles familles, et il ne répond qu'aux besoins fondamentaux. (Seules neuf sur plus de 50 familles expulsées de force de Rruga e Kajaves en 2013 et vivant à présent dans le Centre se sont vues proposer une solution de relogement.)

Un nombre significatif de familles n'étant pas enregistrées à Tirana ont bénéficié d'une aide et du transport pour retourner dans leurs villes d'origine, Berat et Elbasan notamment. Cependant, d'après le maire de Tirana, même si elles disposent d'un logement là-bas, sans possibilité d'emploi il est fort probable qu'elles reviennent à Tirana.

Annexe vii – Les campements et quartiers roms où j’ai travaillé



Figure 4: Campement du lac, avril 2013. © Enkelejda Sula



Figure 5: Campement du lac, avril 2013. © Enkelejda Sula



Figure 6: Campement du lac, avril 2013. © Enkelejda Sula



Figure 7: Campement de Shkoza, octobre 2012. © Enkelejda Sula



Figure 8: Campement de Shkoza, mars 2013. © Enkelejda Sula



Figure 9: Campement de Shkoza, octobre 2012. © Enkelejda Sula



Figure 10: À Selita, octobre 2012. © Enkelejda Sula



Figure 11: À Selita, octobre 2012. © Enkelejda Sula